



HAL
open science

Rapport de la mission précarité et santé des étudiant-es 2021-2024 - UPN

Fanny Bugeja-Bloch, Céline Clément, Sabine Fortino, Leïla Frouillou,
Alexandra Oeser

► To cite this version:

Fanny Bugeja-Bloch, Céline Clément, Sabine Fortino, Leïla Frouillou, Alexandra Oeser. Rapport de la mission précarité et santé des étudiant-es 2021-2024 - UPN. Université Paris Nanterre. 2024. halshs-04654215

HAL Id: halshs-04654215

<https://shs.hal.science/halshs-04654215>

Submitted on 19 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Rapport de la
mission précarité et santé des étudiant-es
2021-2024

Juillet 2024

Fanny Bugeja-Bloch, MCF sociologie, SSA, GTM

Céline Clément, MCF sociologie, SSA, GTM

Sabine Fortino, MCF sociologie, SSA, GTM

Leïla Frouillou, MCF sociologie, SSA, GTM

Alexandra Oeser, PU sociologie, SSA, ISP

Sommaire synthétique

| | |
|--|-----------|
| 1. Création de la mission et objectifs initiaux | 3 |
| Pandémie, confinement et visibilité de la « crise » étudiante..... | 3 |
| Objectifs initiaux de la mission créée en mars 2021..... | 6 |
| 2. Les actions menées entre mars 2021 et décembre 2023 / février 2024 | 7 |
| Création et visibilité de la mission..... | 7 |
| Organisation du travail de la mission entre 2021 et 2023..... | 10 |
| 3. Les résultats des enquêtes pour mieux comprendre les précarités étudiantes | 16 |
| Etat de la littérature sur les précarités et la santé des étudiant-es..... | 18 |
| Eléments synthétiques tirés de l'enquête par questionnaires sur les situations de précarité à l'UPN | 22 |
| Réception de l'enquête par questionnaire | 24 |
| Une approche par les indicateurs, montrant l'entrecroisement des dimensions de la précarité étudiante..... | 29 |
| Quels sont les facteurs de précarité ? | 35 |
| Une typologie soulignant la diversité des expériences de précarité..... | 44 |
| Le recours aux aides institutionnelles | 63 |
| L'isolement et l'entourage au prisme des situations « exceptionnelles » | 79 |
| Violences et discriminations | 81 |
| La dimension pédagogique comme impensé de la prise en charge institutionnelle | 85 |
| Valorisation et diffusion des résultats des enquêtes | 87 |
| 4. Les difficultés rencontrées et pistes de travail..... | 88 |
| Le manque de moyens matériels et humains..... | 88 |
| Les difficultés institutionnelles dans le travail de la mission | 89 |
| Les propositions concrètes | 90 |
| Bibliographie | 94 |
| Table des encadrés | 97 |
| Table des tableaux | 97 |
| Table des figures..... | 98 |
| Annexe 1 : autour des enquêtes | 99 |

| | |
|---|------------|
| Autour de l'enquête quantitative | 99 |
| Portraits d'étudiants précaires..... | 99 |
| Annexe 2 : documents et supports institutionnels | 147 |
| Les lettres de mission (2020 à 2024) cadrant notre action | 147 |
| Annexe 2b Les supports institutionnels..... | 159 |
| Table des matières détaillée | 160 |

Nous dédions ce rapport à Joseph Cacciari (1982-2022), collègue de Nanterre qui a non seulement travaillé de longue date sur les questions de précarité mais a lutté si mémorablement pour la réduire

Préparée activement par les cinq chargées de mission et la présidence depuis la rentrée 2020, la mission précarité et santé des étudiant-es a été officiellement créée en mars 2021. Depuis cette date et jusqu'en mars 2024, la mission précarité et santé des étudiant-es de l'Université Paris Nanterre a travaillé à la compréhension des expériences vécues par les étudiant-es ainsi que sur les modalités de travail des services portant les dispositifs d'aides, dans le but de proposer des pistes d'amélioration des soutiens institutionnels. Ce rapport est constitué de quatre parties. La première revient sur la création de la mission et ses objectifs initiaux, ainsi que sur sa mise en place en 2021. La deuxième partie propose un bilan des actions menées par la mission entre 2021 et 2024. La troisième synthétise les résultats des enquêtes quantitatives et qualitatives menées sur la précarité et la santé des étudiant-es de notre établissement. La dernière partie revient sur les limites et difficultés rencontrées, pour ouvrir des pistes de travail.

1. Création de la mission et objectifs initiaux

Pandémie, confinement et visibilité de la « crise » étudiante

Mi-mars 2020, la crise sanitaire se traduit par une fermeture des établissements universitaires et un basculement des enseignements en distanciel. Cela se produit en plein mouvement social contre la réforme des retraites, débuté à l'automne 2019. L'Université de Paris Nanterre accueillait début mars 2020 deux journées de coordination nationale de l'ESR dans le cadre de cette mobilisation. La fermeture de notre établissement a placé les enseignant-es (et notamment les responsables d'années) en situation de recevoir de nombreux messages d'étudiant-es en difficultés. Ces dernières étaient variées : perte d'un travail, perte de logements, nécessité de déménagement, conditions de logement difficiles, pauvreté (avec notamment des insuffisances alimentaires), angoisses, mauvaise connexion, manque d'ordinateurs, manque d'espace pour assister au cours en ligne, violences domestiques, rendant le suivi pédagogique impossible. Avec quelques collègues mobilisé-es, une caisse de solidarité s'est montée rapidement : son objectif était de réunir des fonds par donation des personnel-les de l'UPN, pour aider ponctuellement des étudiant-es ne pouvant plus manger ou payer leur loyer (voir encadré).

Encadré 1 : Bilan de la caisse de solidarité mise en place lors de la crise sanitaire (bilan réalisé en 2020)

L'initiative a été lancée début avril car des témoignages d'étudiant-es (exemple de l'enquête sur les conditions de confinement menée par Bugeja-Bloch en licence de sociologie) décrivaient des situations dramatiques.

La caisse a été abondée (après débat et vote en ligne) par la caisse de grève du mouvement social de décembre 2019-mars 2020 à hauteur de 1500 euros puis nous avons fait appel à des dons. Des dons à hauteur de presque 30 000 Euros nous ont été versés.

Le contact de la caisse a été envoyé sur les listes de personnel-les mobilisé-es et sur les listes syndicales. Nous avons demandé aux collègues de transmettre à leurs étudiant-es l'information.

Les demandes d'aide ont été recueillies par deux canaux : un questionnaire framaform en ligne et une adresse mail. La première demande (prise de contact) date du 03 avril 2020, et la clôture des demandes a été fixée au 11 mai (date du « déconfinement » officielle).

Fonctionnement de la caisse :

- une équipe de 6 personnes bénévoles, certaines souhaitant rester anonymes, comprenant des précaires et des titulaires.
- un groupe télégram pour discuter des demandes et décider des montants attribués et/ou de problèmes techniques, difficultés à résoudre
- un tour de veille pour l'adresse mail et le traitement des demandes
- un tableur en ligne pour le suivi des dossiers, la comptabilité et les relances par mail.

Les bénéficiaires :

Au total, nous avons reçu 151 demandes, dont 14 n'ont pas donné lieu à un versement de la caisse (absence de documents ou non réponse à une relance concernant des documents incomplets / 5 correspondent à des deuxièmes demandes que nous n'avons pas jugées prioritaires).

Nous avons versé au total 30 803 euros, ce qui représente une somme très importante.

137 personnes en ont bénéficié, soit une moyenne de 225 euros par personne. Le versement minimum a été de 50 euros, et au maximum 600 euros.

Pour décider de la somme à verser, nous demandions :

- une estimation du montant souhaité par le ou la demandeur.se
- une estimation des jours de difficultés (multipliée ensuite par une estimation correspondant à la moitié du seuil de pauvreté ventilé par aires urbaines - faute de mieux, nous avons utilisé la base de données Filosofi de l'INSEE, données 2016 -, à Paris, par exemple, ce seuil minimum est donc d'environ 19 euros par jour)

- nous prenions en compte la présence de personnes à charge dans le foyer (enfants, personnes malades ou personnes âgées), l'absence de tout autre revenu (salaires, revenus du travail, allocations diverses), la perte de son travail, y compris hors ESR et non-déclaré, le degré de difficulté de couverture des besoins basiques : difficulté à régler son loyer, à réaliser des achats minimaux de nourriture...

Rapidement, nous avons mis en place un fonctionnement avec des « forfaits » ajustables, 150 euros pour une aide alimentaire, 400 euros pour le loyer, 500 pour les difficultés cumulant loyer, alimentation, et 600 euros lorsqu'il y avait en plus une personne à charge.

Le plus souvent, les difficultés étaient multidimensionnelles (logement, alimentation, personne à charge) et découlaient d'une absence de revenu.

La médiane des versements se situe à 203,5 euros, ce qui s'explique par la dernière semaine de fonctionnement de la caisse où nous avons décidé de répartir le montant restant à égalité entre les demandes (car nous n'avions plus les moyens d'appliquer les forfaits initialement décidés), et ce montant était de 203,5 euros. 77 bénéficiaires sur 137 sont des hommes.

Notons qu'un-e personnel-le nous a contacté, se trouvant avec une personne à charge ayant perdu son revenu.

Les situations difficiles découlent du confinement, mais aussi plus structurellement d'une précarité étudiante qui ne débute pas en mars 2020.

Les effets du confinement tiennent souvent à la perte d'emploi (intérim, *baby-sitting*, chômage technique, stages suspendus, etc.), mais ils traduisent une précarité structurelle et des difficultés accumulées depuis le début de l'année pour un grand nombre d'étudiant-es.

Notons que les étudiant-es étranger.es sont particulièrement touché.e.s par cette précarité : il leur est difficile de s'appuyer sur l'aide familiale et iels font parfois face à des difficultés administratives (renouvellement des titres de séjour) qui empêchent leur accès à certains dispositifs de solidarité.

Pour verser une somme, il nous fallait : un certificat de scolarité ou un scan de la carte étudiante ; un RIB ou IBAN ; une déclaration sur l'honneur disant avoir besoin d'une aide financière en raison de difficultés matérielles

Points à noter :

- la confusion de notre initiative avec les dispositifs institutionnels (que nous avons relayés) : il a parfois fallu rappeler que nous étions bénévoles
- il a été très difficile d'arbitrer sur les montants à verser car nous ne voulions pas être intrusifs mais il fallait néanmoins prioriser les versements donc prendre en compte des conditions matérielles différenciées

- nous avons reçu des messages de remerciement très intenses, qui disent à quel point cette initiative a pu faire une différence pour ces personnes
 - nous avons été confronté.e.s à des situations dramatiques et il était important d'être plusieurs car c'était éprouvant (ex un étudiant vivant dans sa voiture depuis plusieurs mois)
 - les canaux de diffusion ont été importants (bouche-à-oreille) car nous avons des grappes de demandes venant d'une même formation
 - du côté des donateur.ices, l'initiative a circulé au début sur les listes de personnel-les mobilisé-es, puis plus largement grâce à un (lourd) travail de recension et de production de listes mails (direction des laboratoires et des UFR).
-

Dans un contexte médiatique mettant en évidence les difficultés étudiantes, avec des images puissantes de files d'attente pour des distributions alimentaires, cette expérience de la caisse de solidarité de Nanterre ainsi que les retours de la cellule de veille sanitaire mise en place à la rentrée 2020 ont inspiré une demande de la nouvelle équipe présidentielle de l'UPN quant à la création d'une mission dédiée à la précarité étudiante. En effet, une cellule de veille rattachée à la présidence a été créée pour la rentrée 2020 afin de faire remonter les cas de covid dans les différentes promotions. Cette cellule, animée par C. Marin et N. Delisle, s'est retrouvée l'interface institutionnelle d'étudiant-es en détresse, non seulement sur le plan médical, mais aussi économique, résidentiel, familial et pédagogique. Elle a conduit à la création d'un questionnaire d'aide d'urgence anonymisé permettant de mettre en place un accompagnement individuel.

Après discussions avec l'équipe présidentielle, nous avons collectivement accepté la mission créée en 2021 autour de la précarité, d'abord à six (avec J. Pannetier) puis, rapidement, à cinq sociologues, en la couplant avec la mission santé des étudiant-es.

Objectifs initiaux de la mission créée en mars 2021

La mission précarité et santé des étudiant-es a donc été créée en mars 2021. Elle a réuni 5 chargées de mission dont les thématiques de recherche doivent permettre de saisir les questions de précarité et de santé dans leurs dimensions multiples :

Fanny Bugeja-Bloch, MCF sociologie, SSA, GTM (sociologie du logement, entrée dans l'enseignement supérieur, sociologie de la quantification)

Céline Clément, MCF sociologie, SSA, GTM (sociologie de la famille, entrée dans la vie adulte, transmissions)

Sabine Fortino, MCF sociologie, SSA, GTM (sociologie du travail, santé)

Leïla Frouillou, MCF sociologie, SSA, GTM (sociologie de l'éducation, trajectoires étudiantes, dimension spatiale des inégalités scolaires)

Alexandra Oeser, PU sociologie, SSA, ISP (sociologie politique, sociologie des rapports sociaux, études de genre)

Les chargées de mission avaient vocation à accompagner l'établissement dans la promotion des politiques de prévention de santé étudiante et de lutte contre les situations de précarité vécues par les étudiant-es¹. Partie intégrante du contrat d'établissement (l'objectif de la mission figure dans le Contrat de site avec la proposition de la création d'une direction de la vie étudiante), la mission intervenait dans le contexte social d'aggravation de la précarité étudiante et de paupérisation, incompatibles avec la réussite universitaire. Il s'agissait de permettre à l'université de remplir son rôle d'intégration sociale et de formation, en luttant contre les inégalités socio-scolaires.

La précarité étudiante est entendue dans ce rapport (et dans la définition de la mission) comme un processus de vulnérabilisation des conditions d'études et de vie. Elle se situe au croisement de différentes dimensions : l'accès et les conditions de logement, la santé et l'accès au soin, l'accès au numérique, aux biens de premières nécessités, et aux services publics universitaires et extra-universitaires (étatiques et liés aux collectivités territoriales). Cela interroge également la compatibilité entre formation et emploi et l'accès aux aides sociales (précarité économique).

2. Les actions menées entre mars 2021 et décembre 2023 / février 2024

Création et visibilité de la mission

Un des objectifs de la mission était de rendre plus visibles les dispositifs de lutte contre la précarité et pour la santé des étudiantes à Paris Nanterre.

Mise en place de la mission entre 2020 et 2021

Elle s'est traduite par plusieurs éléments :

1. La mise en place d'une adresse mail de contact :

mission-precarite-sante-etudiants@liste.parisnanterre.fr

Notons que, malgré nos demandes, cette adresse est une liste et ne nous permet donc pas de répondre aux mails (nous utilisons pour cela nos adresses nominatives de Paris Nanterre).

2. La création d'une [page internet](#) sur le site de l'université avec des actualités pour informer les étudiant-es des actions en cours (relais des informations du Crous, du SCUIO, du secours populaire, etc.), ainsi que des informations plus pérennes sur des services existants à Nanterre (questionnaire pour les étudiants en difficultés, SUMP / SUAPS - espace santé

¹ Les lettres de mission se trouvent en annexe 2.

et bien-être / Service handicaps, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, etc.). Une veille de nouveaux services et l'actualisation hebdomadaire du site est réalisée chaque semaine depuis sa création en 2021 (voir [annexe 2b](#)).

3. Le recensement, sous forme de cartographie mentale, des dispositifs locaux, régionaux et nationaux d'aide aux étudiant-es, permettant de générer en collaboration étroite avec le service de communication un livret d'accompagnement pour la rentrée 2021 et les rentrées suivantes (voir [annexe 2b](#)).

Pour cela, nous avons recensé l'ensemble des responsables de formation de licence et de master de l'université *via* le site internet de l'université afin de constituer une liste de contacts, puis nous avons contacté chacun d'entre elles et eux afin de leur demander la possibilité de diffuser le diaporama présentant la mission précarité et ses objectifs lors des pré-entrées de septembre (voir [annexe 2b](#)). Nous avons proposé notre présence pour faire la présentation de la mission aux étudiant-es, notamment pour les pré-entrées de licence. Cela nous a permis d'établir des contacts dans plusieurs UFR (liste de relais d'informations liées à la mission) et de constater l'accueil enthousiaste de plusieurs collègues, ainsi que de découvrir l'existence de dispositifs de lutte contre la précarité dans certaines UFR.

4. La présentation de la mission à la communauté universitaire de l'UPN (conseils centraux, CVEC, mails aux personnels).
5. La participation aux réunions de travail sur le questionnaire d'aide d'urgence
6. L'aide à la mise en place des Etudiant-es Relais Santé
7. La rencontre avec plusieurs services comme le SCUOIP, le service social du Crous, le service médical, et avec un élu étudiant.

Actions permettant de rendre visible la mission

En parallèle de ce travail de fond, nous avons mené plusieurs actions ponctuelles :

1. **Semaine de pré-entrée** : en 2021 et 2022, nous avons contribué à animer les semaines de pré-entrée de l'UPN, en nous appuyant sur un guide d'accompagnement (régulièrement mis à jour et disponible sur la page de la mission, voir [Annexe 2b](#)).

Nous avons préparé un diaporama à diffuser lors des pré-entrées avec deux formats : des diapositives avec du texte en commentaires, des diapositives avec un commentaire sonore (moins de 3 minutes) (voir Annexe 2b, [diaporama](#)). La version du diaporama ([vidéo et son](#)) a été utilisée pour la réunion générale des L1 et a été utilisée dans plusieurs réunions de pré-entrée locales. Certaines UFR ont mis ces supports à disposition sur leur site.

Nous avons participé à la formation des ambassadeur-ices accueillant les étudiant-es sur le campus lors de la pré-entrée (y compris la participation ponctuelle à l'accueil des étudiant-es sur le parvis de la gare du RER A avec le SCUIOP).

2. La crémaillère des associations en septembre

En 2021, nous avons organisé, avec les services de l'université, la distribution de 1200 repas complets bio gratuits (financés par la MACIF), comprenant entrée/plat/dessert/boisson, lors de la crémaillère des associations. Cela nous a permis de créer des liens avec la MACIF, qui souhaite investir dans une collaboration pérenne avec l'Université Paris Nanterre (financement de logements comme perspective à travailler). Cet événement était l'occasion de rentrer en contact avec des associations, notamment le secours populaire 92, qui tient une permanence tous les mardis depuis l'année 2020 à la MDE. Lors de la crémaillère 2022, la mission a animé un stand autour des questions de précarité et de santé.

En 2023, ce sont les stagiaires embauchés par la mission et financés par les CVEC qui ont animé la crémaillère. Ils ont été au contact d'étudiant-es, intéressé-es par la mission, réceptif-ves quant aux différents dispositifs d'aide. Des liens ont été tissés avec un bénévole de l'Agorae. Dans les rencontres avec les étudiant-es, plusieurs ont fait part de leur difficulté d'accéder à un ordinateur *via* les prêts. Effectivement, le prêt se fait *via* le questionnaire d'aide d'urgence, avec des délais conséquents qui génèrent du retard dans le travail des étudiant-es.

3. Le dispositif de lutte contre la précarité menstruelle

L'année 2021 a permis de nouer des liens avec la mission égalité, grâce à plusieurs rencontres entre les deux missions, élargies à différents services (DALOE, Patrimoine, RSU-DD). Concernant la précarité menstruelle, le travail s'est organisé en plusieurs étapes :

- Bilan de l'existant et des problèmes rencontrés (notamment problème de chargement des distributeurs et 250 000 serviettes perdues).
- Changement de dispositif et suivi : financement du suivi, élaboration d'un plan d'installation des distributeurs.
- Travail avec la DALOE et le patrimoine pour le chargement des distributeurs.
- Plan de mise en place de « moments pédagogiques » d'information sur les règles, de lectures publiques.

4. Table ronde sur la précarité du 15/12/21

En décembre 2021, nous avons participé à une table ronde autour des questions de précarité. Une présentation de la mission précarité a été faite, parmi d'autres dispositifs, dont notamment le SCUIOIP, à des personnels et étudiant-es intéressé.es. Il s'agissait de mieux faire comprendre la mission, et de diffuser plus largement l'information sur son existence. Nous avons diffusé un diaporama à cette occasion.

Globalement, la mission a rencontré un accueil chaleureux de nombreux-ses collègues, qui étaient reconnaissant-es d'avoir des outils (livret, diaporama) à leur disposition pour faire connaître les dispositifs existants. Il manquait bel et bien un outil de centralisation et de relais de l'information. En dehors du fait que les kits de rentrée sont chargés de livrets qui démultiplient les informations

plus qu'ils ne les centralisent, nous avons rapidement constaté que rendre visible les dispositifs existants ne suffisait pas : outre le débordement des boîtes mails et la charge de travail des services venant en aide aux étudiant-es (plus de 1200 réponses au questionnaire d'aide entre septembre et décembre 2021), certaines situations de détresse étaient difficiles à soutenir ou accompagner concrètement.

Pour dépasser la seule mise en lumière des dispositifs actuels et construire une réponse pérenne aux situations de précarité, des besoins et pistes de travail ont été proposés début 2022 à l'équipe présidentielle. D'abord, nous souhaitions mener un projet de moyen terme dont l'objectif était de rencontrer l'ensemble des services travaillant sur les questions de santé et de précarité étudiantes. Nous avons ainsi élaboré un guide d'entretien et dressé une liste évolutive des personnes ou services à rencontrer au cours des années 2021-2022 et 2022-2023. Plusieurs rencontres, plus ou moins formelles, avaient déjà eu lieu, qui nous permettaient de mieux saisir les enjeux concrets du travail des collègues sur les dossiers de santé / précarité, et les éléments qui pourraient être pris en compte à l'avenir (charge de travail, coordination entre services, visibilité, etc.). Nous avons rencontré une petite dizaine de collègues (administratifs comme enseignant-es) en 2021. Suite à cette présentation, nous avons compris que cette piste d'enquête qualitative auprès des collègues ne pouvait pas aboutir. D'autre part, nous avons proposé de lancer une enquête sur les conditions de vie des étudiant-es UPN pour mieux cerner les situations et expériences de précarité et ajuster les réponses institutionnelles, ce qui a été bien accueilli et réalisé.

Organisation du travail de la mission entre 2021 et 2023

Nous partageons 96h équivalent TD de décharge pour les missions précarité et santé des étudiant-es, soit environ 19h par an et par chargée de mission (l'équivalent d'un TD d'1h30 sur un semestre).

Veille et cartographie des dispositifs

Depuis 2021, nous effectuons un travail de veille hebdomadaire sur l'ensemble des dispositifs et actions mises en œuvre au niveau local, régional et national, que nous relayons sur notre page. Nous avons lancé un recensement des dispositifs d'aide aux étudiant-es, dispositifs mis en place par l'université, le Crous de Versailles, la ville et les associations de Nanterre, la région Île-de-France, et incluant aussi les dispositifs nationaux (numéros d'urgence liés à la crise sanitaire notamment). Ce recensement s'est fait dans un premier temps par une cartographie évolutive (framamindmap), permettant de situer les acteurs et les dispositifs en incluant des liens internet. Il a ensuite été mis en ligne sur notre page et alimenté par le biais d'actualités régulières et de descriptifs thématiques (par exemple pour les aides au logement, financières ou les aides médicales, voir [annexe 2b](#)).

Dès 2021, nous avons rédigé un livret d'accompagnement décrivant les dispositifs et la mission. Il a été distribué à 4000 exemplaires lors des pré-rentrees de septembre 2021 et mis à disposition des étudiant-es dans les loges des bâtiments du campus de Nanterre, les bibliothèques et les secrétariats

des différents UFR. En concertation avec les services, celui-ci a été mis à jour en décembre 2021 pour la table ronde sur la précarité, puis en juillet 2022 pour une distribution lors de la rentrée 2022. Ce livret a de nouveau été mis à jour pour la rentrée 2023, venant s'ajouter aux autres livrets du kit de rentrée (voir [annexe 2b](#)). Les échanges avec le service de la communication, d'abord centrés sur le livret d'accompagnement, se sont densifiés et ont conduit au printemps 2023 à un travail pour une refonte de la page internet, en présentant les dispositifs non plus par service, mais plutôt par thématique. Sans en connaître la raison, cette nouvelle présentation n'a jamais été mise en place.

Accompagnement des étudiant-es

L'accompagnement individuel des étudiant-es ne faisait pas partie de notre mission, il était opéré principalement par N. Delisle *via* le questionnaire d'aide d'urgence et par les assistantes sociales du Crous. Néanmoins, nous avons reçu de nombreux courriels d'étudiant-es demandant de l'aide. Nous avons effectué un suivi quotidien de ces contacts pour orienter au mieux les étudiant-es vers les services liés à la santé et la précarité. Ce travail a été très important et consommateur de temps (à lui seul, il consommait facilement la décharge donnée aux deux missions, notamment au premier semestre). La dimension collective de la mission a permis de répondre toujours rapidement aux demandes, en faisant notamment le lien avec Nabiha Delisle. Il y a un vrai besoin des étudiant-es d'être orienté-es vers les interlocuteur-ices compétent-es (voir quatrième partie du rapport).

Notre accompagnement a aussi concerné des collègues nous écrivant lorsqu'ils se trouvaient face à des situations difficiles (étudiant-es sans logement, avec une OQTF, sans ordinateur, etc.). Il s'agissait de leur indiquer les services compétents, et, le cas échéant, de faciliter le contact avec les différents services.

L'enquête par questionnaires sur les conditions de vie des étudiant-es

Un des objectifs de la mission était de documenter les situations de précarité et les difficultés de santé des étudiant-es de Paris Nanterre. Pour cela, nous avons souhaité lancer une enquête approfondie auprès des étudiant-es.

Notons que nous avons rencontré une difficulté lexicale : la cellule de veille avait appelé le formulaire de contact pour les étudiant-es en précarité « questionnaire d'aide d'urgence », ce que nous avons repris dans la communication autour des dispositifs d'aide. Il était donc impossible de nommer notre questionnaire d'enquête « questionnaire » et nous avons privilégié le vocabulaire de l'« enquête » pour éviter les confusions. Ces dernières ont tout de même pu se produire, comme nous l'a indiqué N. Delisle après la passation de l'enquête.

Cette dernière s'est appuyée sur des lectures et un travail exploratoire sur les données de l'Observatoire nationale de la vie étudiante (OVE) avec l'enquête Conditions de vie 2020 (CDV). Notons que Leïla Frouillou est membre du collège scientifique de l'OVE national, et que Fanny

Bugeja-Bloch le préside depuis mai 2023. La première version du questionnaire a été finalisée en novembre 2021, puis soumise à la lecture de la présidence, des services, des représentant-es étudiant-es et des collègues nous ayant fait part de leur intérêt pour l'enquête. Nous avons abouti fin février 2022 à un questionnaire finalisé et avons ensuite travaillé sur sa mise en place effective. Beaucoup de personnes se sont largement investies pour que cette enquête voit le jour, souvent en dehors de leur mission, nous les en remercions. M. Reato (Chargée de mission optimisation SI formation) s'est beaucoup investie pour extraire les données Apogée. L'ensemble des démarches ont été faites auprès du DPO de manière à pouvoir apparier les données avec Apogée et penser la question des données personnelles dans un cadre réglementaire. Des liens ont été créés avec Sylvio Carella (DRI) pour les aspects techniques liés à la passation en ligne des questionnaires par Limesurvey.

Pour mener à bien ce travail, J. Boissot a été recrutée en tant que chargée d'étude pour 9 mois à temps plein *via* la PUDN et la MSH. Nous avons participé à toutes les étapes du recrutement. Sans son investissement, l'enquête n'aurait pas pu exister. Finalement, Juliana n'est restée que 6 mois car elle a été recrutée en juin 2022 sur un poste pérenne ailleurs, ce dont nous nous réjouissons. Précisons que l'investissement demandé pour un recrutement de chargé-e d'études (appel à candidatures, sélection des dossiers, oraux, organisation administrative) était important et qu'une partie du travail prévu pour Juliana (calcul des pondérations, premières exploitations) a été réalisé par les chargées de mission. J. Jeong a ensuite été recrutée par le PUDN et la MSH, sans notre investissement, pour se charger d'organiser le dépôt des données sur la plateforme Prodego Quételet.

L'enjeu de ce questionnaire de recherche était :

- de construire un indice croisant plusieurs dimensions liées à la précarité (économique, alimentaire, résidentielle, sanitaire, etc.) permettant la comparaison avec d'autres sites universitaires où une telle enquête a été / va être menée (travail de Resosup, cf. *infra*) ;
- de saisir quelle part de la population étudiante inscrite à l'Université Paris Nanterre est concernée par ces problématiques et quelles sont les dimensions les plus importantes dans les conditions de vie étudiante ;
- d'étudier le lien entre les conditions de vie et la réussite étudiante ;
- de rendre compte de la (mé)connaissance des dispositifs d'aide par les étudiant-es.

Notons que nous avons été sollicitées par l'OVE pour construire le questionnaire de la dernière enquête CDV 2023. Dans le même souci de comparabilité des situations de précarité, nous avons fait introduire les questions qui permettent de construire l'indicateur de vulnérabilité proposé par Resosup.

Enquête par entretiens auprès d'étudiant-es en situation précaire

Les premières analyses de l'enquête par questionnaire soulevaient des questions, dont notamment un besoin de compréhension des trajectoires de précarité et des pratiques concrètes d'usage des dispositifs. Une enquête par entretien a ainsi été mise en place, pour compléter l'enquête par questionnaire. Seul ce travail par entretiens permet de replacer les expériences de précarité dans des trajectoires sociales et scolaires longues.

Mise en place de l'enquête et recrutement de stagiaires

Compte-tenu du format de la mission, nous avons proposé de mener cette recherche sur un mode recherche-action, en travaillant avec des étudiant-es de master de notre université. Nous avons obtenu un financement *via* la CVEC en novembre 2022 pour recruter 5 stagiaires de master. Nous avons lancé un appel à candidatures en décembre et recruté les stagiaires en janvier 2023. Iels ont été dédommagé-es sous forme de stage, à hauteur de 4,05 Euros/heure (tarif minimum d'un stage dans la fonction publique), et ont travaillé six mois cumulés à temps plein, en parallèle de leurs études, entre avril 2023 et janvier 2024.

Le recrutement des stagiaires a posé différents problèmes : la gestion du contrat par le SCUIOIP imposait un recrutement morcelé sur l'année scolaire (en M1 puis en M2) alors que le financement de la CVEC fonctionne sur l'année budgétaire 2023. Les horaires effectués ont donc dû être adaptés à un calendrier budgétaire, ce qui n'avait pas toujours de sens : les stagiaires ont par exemple assuré la prérentrée et la crémaillère en septembre. Or, ils n'ont pas pu être sous contrat en septembre, les règles de recrutement imposant un temps de carence entre deux contrats ainsi qu'un changement de contrat entre le M1 et le M2.

Globalement, la mission considère que le recrutement sous forme de stage n'est probablement pas une formule à retenir pour le futur. La décision que nous avons prise de recruter sous forme de stage a été conseillée par l'administration, en attirant notre attention sur le fait que des vacances risquaient de rencontrer d'importants problèmes de versement des salaires. Il aurait été pourtant plus pertinent de recruter sous forme de CDD, mais la mission précarité étant rattachée à la présidence, aucune administration ne pouvait gérer les contrats. Le fonctionnement par stage a alors été conçu dans une optique de recherche action. Si nous avons dû, en partie, guider les étudiant-es stagiaires, iels ont été recruté-es pour leurs compétences dans l'enquête par entretien et ce travail aurait pu être mis en place par des diplômé-es de notre université disposant de ces compétences.

Les 5 stagiaires, en master (M1 puis M2) :

- Saphia Ait Ourabi, étudiante en sociologie
- Vanessa Ayivor, étudiante en science politique puis en urbanisme
- Ronan Belec, étudiant en sociologie

- Camille Fromonot, étudiante en sociologie puis en sciences économiques et sociales
- Lorenzo Ghiduci, étudiant en science politique

Dispositif méthodologique

L'enquête par entretien se base sur un pari méthodologique : effectuer des entretiens auprès d'étudiant-es précaires par leurs pairs, c'est-à-dire par des étudiant-es de l'Université de Paris Nanterre, dont on a constaté, après recrutement, qu'ils ont également souvent connu des moments de précarité dans leur scolarité. L'avantage d'un tel dispositif d'enquête consistait à créer un lien de confiance entre étudiant-es, où la parole sur des difficultés liées à la précarité pouvait circuler plus facilement que face à des enseignantes - chercheuses. Ce pari est pleinement réussi. Les entretiens se sont bien déroulés, et en les écoutant, on se rend compte que la complicité entre étudiant-es est favorable au déroulement des entretiens. Cela se ressent notamment dans le niveau de langage employé, les références à des expériences communes, etc.

Prise de contact/recherche d'enquêté-es

Nous avons souhaité recontacter les étudiant-es ayant répondu à l'enquête quantitative, et/ou les étudiant-es étant passé par le dispositif du questionnaire de N. Delisle, afin de pouvoir faire le lien entre les deux enquêtes, autour des questions de l'usage des dispositifs, mais aussi pour cibler et identifier des étudiant-es précaires. A cet effet, nous avons demandé à N. Delisle d'envoyer un mail de notre part sur la liste mail des étudiant-es qu'elle avait suivie (désormais plus de 3000), afin de leur proposer de participer à l'enquête. Le DPO nous l'a interdit, malgré les garanties que nous avons avancées (notamment de passer par N. Delisle, et de ne pas disposer des mails personnels). Le fait d'appartenir à l'Université de Paris Nanterre et d'être chargées de précarité n'a donc pas constitué un avantage pour l'enquête. Ce sont les stagiaires qui ont réussi à trouver des enquêtés par l'intermédiaire des lieux fréquentés : la résidence Crous, le secours populaire, l'Agarocé, les associations étudiantes, et enfin par le bouche-à-oreille. Cette approche a l'inconvénient de se limiter à des étudiant-es précaires qui investissent certain-es dispositifs d'aide et, à l'inverse, de toucher des étudiant-es qui n'entrent pas dans une forte précarité. Elle a également comme limite de ne pas établir le lien avec l'enquête quantitative ; enfin, elle a l'inconvénient de prendre beaucoup de temps, un temps de présence long sur les lieux d'aide étant souvent nécessaire pour trouver une personne qui accepte de répondre. Le travail des 5 stagiaires a ainsi demandé beaucoup de patience, parfois de frustrations et différentes méthodes de rattrapage, afin d'arriver aux entretiens demandés. Leur grand engagement et leur persistance ont permis de surmonter ces obstacles jusqu'à l'été 2023, ce qui relève d'un petit miracle, mais ces difficultés ont contribué à la décision de prolonger leurs contrats afin de leur permettre de retranscrire et d'analyser les entretiens.

Difficultés méthodologiques et administratives

La méthode d'enquête par des pairs a des inconvénients : le manque d'expérience d'étudiant-es en M1 qui ont peu pratiqué l'entretien a posé des difficultés de départ, qui ont été compensées par la

construction d'une grille d'entretien, une formation et un accompagnement en amont et en aval des stagiaires par les chargé-es de mission. Plus importante est la pratique universitaire (habituelle, mais ici particulièrement frappante) consistant à gérer la précarité par la précarité. Contrairement au contrat établi pour l'enquête quantitative, correctement payé, même si en CDD, les contrats des stagiaires sont trop peu « dédommagés », comme tous les stages. Le fait que l'université paye le minimum nécessaire, et par ailleurs n'engage pas des contrats lissés par mois, mais rétribue les stagiaires par heure effectuée, a comme conséquence qu'ils ne sont payé-es ni les jours fériés, ni les jours de fermeture de l'université. Il en résulte que les stagiaires sont quasi systématiquement rémunérés en dessous du minimum mensuel. En raison de cette pratique administrative, qui peut tout à fait être modifiée, nous avons été dans l'impossibilité de dépenser l'ensemble de la somme prévue par la CVEC pour le dédommagement des stagiaires.

Malgré ces difficultés administratives, les objectifs de l'enquête ont été remplis : mener vingt huit entretiens biographiques (5 à 6 par stagiaire) (voir le tableau synthétique et les portraits en annexe 1), les retranscrire entièrement, les analyser, construire des portraits par enquêté (voir partie 3), avec comme point commun des trajectoires de précarité et les moyens mis en œuvre pour s'en sortir. Pour aider à l'analyse, deux méthodes ont été utilisées : des fiches AGEVEN (voir annexe 1) qui permettent d'aborder la précarité dans son aspect multidimensionnel et processuel, en retraçant les trajectoires résidentielles, familiales, d'activités (scolaires et professionnelles), de santé et des dispositifs d'aide mobilisés, ainsi que des comptes rendus thématiques des entretiens. L'ensemble de ces matériaux constitue un corpus brut exploitable par les chargées de mission ; les analyses finales seront publiées et consultables plus largement, et ce rapport sera consultable par les services qui prendront la suite de la mission.

Information et liens avec des partenaires autour de la précarité étudiante

Le travail de la mission a également consisté à établir des liens avec des partenaires extérieurs à l'Université Paris Nanterre :

- avec la ville de Nanterre par le biais d'une charte : les accords cadre entre la ville de Nanterre et l'Université Paris Nanterre ont été signés en juillet 2021 ;
- avec l'Observatoire de la Vie Etudiante, *via* le collège scientifique : nous avons travaillé à l'ajustement de questions pour l'enquête CDV 2023 et avons présenté les résultats de l'enquête menée à Nanterre ;
- avec le Crédoc dans le cadre d'une recherche sur les vulnérabilités des jeunes (participation à un groupe de travail préliminaire et soumission d'un chapitre pour un ouvrage collectif) ;
- avec l'INJEP dans le cadre de la commission Jeunesse et politiques de jeunesse (participation à un séminaire) ;

- avec la chancellerie des universités de Paris (rectorat) dans le cadre de la mission Vie Étudiante (audition par le groupe de travail puis présentation des résultats de l'enquête quantitative lors de la Conférence territoriale sur la Vie Étudiante) ;
- avec la DGSIP, dans le cadre d'une mission sur les enjeux des indicateurs de mesure des conditions de vie étudiante, dans le but d'améliorer l'évaluation des impacts des politiques de vie étudiante menées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : nous avons été auditionnées par le groupe de travail en juin 2023 ;
- avec la Fondation Abbé Pierre dans le cadre d'une enquête autour des expulsions des logements Crous (atelier de master Aménagement et urbanisme de Paris 1).
- avec la Cour des comptes, dans le cadre de l'évaluation des politiques de logements des étudiant-es. Fanny Bugeja-Bloch a d'abord été contactée, au titre de ses recherches et de ses fonctions, par la troisième chambre de la cour pour avis sur une telle évaluation. Elle participe maintenant au comité d'accompagnement évaluation dispositifs publics de soutien au logement des étudiants.

3. Les résultats des enquêtes pour mieux comprendre les précarités étudiantes

Le travail mené à l'UPN s'inscrit dans une récente dynamique de recherche (cf. *supra*) qui permet de documenter les situations de précarité des étudiant-es au niveau national ou dans des contextes locaux. Une enquête comparable à celle de l'UPN a ainsi été faite en 2017 à Rennes ([voir ici](#)) puis en 2021 (Beaupère et Collet, 2024), en mobilisant l'indicateur de vulnérabilité de Resosup ([voir ici](#)). En outre, les données des CDV de l'OVE offrent des informations à l'échelle nationale². Il est ainsi possible de comparer des données récentes et leurs évolutions dans des contextes différents:

Tableau 1: Comparaison d'indicateurs de précarités

| | Rennes 2017 (1) | UPN 2022 | CDV 2023 (2) |
|---|----------------------------|---------------------|-----------------------------|
| Devoir travailler pour vivre | 22 | 31 | |
| Se sentir psychologiquement en mauvaise santé | 20 | 42 | |

² A titre de comparaison, le rapport d'évaluation de la deuxième année de mise en œuvre du plan pluriannuel contre la pauvreté et l'inclusion sociale, janvier 2015, évalue à 20 % la part des étudiant-es vivant sous le seuil de pauvreté.

| | | | |
|--|-----------|-----------|----|
| Rencontrer des difficultés financières telles qu'il est impossible de faire face à ses besoins (alimentation, loyer, électricité...) | 18 | 22 | 19 |
| Se sentir souvent seul | 12 | 33 | |
| Se sentir physiquement en mauvaise santé | 11 | 21 | |
| Rencontrer de grandes difficultés concernant son logement | 10 | 15 | 11 |
| Devoir renoncer à des soins pour raisons financières | 9 | 11 | |
| Ne pas manger à sa faim de manière répétée pour raisons financières | 8 | 13 | |
| Ne pas avoir de proches sur qui compter en cas de besoin (aide financière ou matérielle) | 5 | 17 | |

D'après l'enquête rennaise (Beaupère et Collet, 2024)

Les données de la base Conditions de vie des étudiants 2023 de l'OVE sont encore sous embargo. Seuls les indicateurs déjà publiés sont indiqués (Belghith *et. al*, 2024).

Les contextes locaux de recueil des données par questionnaires diffèrent fortement : à Rennes, l'enquête s'est déroulée en 2017, soit avant la pandémie de Covid 19 ; à Nanterre, c'est au contraire un an après les confinements successifs qu'elle a été réalisée.

Or, des données récentes montrent que la pandémie n'a pas durablement modifié la précarité financière étudiante, qui touche entre 20 % et 25 % des étudiant-es depuis 2016 (d'après les différentes enquêtes CDV de l'OVE de 2016, 2020 et 2023). Elle a, en revanche, eu une incidence forte sur la précarité ressentie en matière de santé (physique et psychologique), de sentiment de solitude et d'isolement. De fait, d'après le dossier de presse de CDV 2023 de l'OVE, « *Les conséquences psychologiques de cette période semblent durables avec plus d'un tiers des étudiants (36 %) qui manifestent, encore en 2023, des symptômes de détresse dans les quatre semaines précédant leur réponse à l'enquête* » (2024, p. 19). Ces symptômes concernaient 30 % des étudiant-es en 2020 et plus de 40 % en 2021. Un article non encore paru de Nathalie Beaupère et Xavier Collet rend également compte, à Rennes, entre 2017 et 2021, de l'intensification drastique de la précarité en matière de santé (psychologique, physique, sentiment de solitude et isolement), dépassant alors les taux constatés à l'UPN en 2022. En revanche, sur la précarité liée aux difficultés économiques (alimentation, logement, recours aux soins), la précarité est beaucoup plus marquée à l'UPN qu'à Rennes. Sans doute, le contexte francilien, avec de fortes tensions sur le marché immobilier et une pénurie de logements Crous (OVE, 2024), participe de fortes situations de précarité.

Etat de la littérature sur les précarités et la santé des étudiant-es

L'utilisation du vocabulaire de la précarité plutôt que celui de la pauvreté permet de prendre en compte d'autres dimensions de la domination sociale que celle qui renvoie aux conditions de vie matérielles (cf. encadré). Cette approche s'inscrit dans une sociologie du travail qui décrit une transformation du salariat et des classes populaires dans la deuxième partie du XXe siècle. Cependant, l'usage du terme « précarité » peut conduire à euphémiser les enjeux de pauvreté matérielle comme à agréger des situations (trop ?) hétérogènes dans l'analyse des rapports sociaux. L'entrée par les vulnérabilités peut indiquer que l'on se centre sur les « fragilités » des individus plutôt que sur les effets structureaux de politiques ou de mécanismes sociaux.

Encadré 2 : Le mémoire de Camille Fromonot (stagiaire pour la mission en 2023). *Qu'est-ce que la lutte contre la précarité étudiante?*

Dans son mémoire de sciences économiques et sociales. Mention Action publique. Action sociale, Fromonot retrace l'émergence et les usages de la notion de précarité, comprise à la fois comme une catégorie d'action publique et comme un concept aux définitions distinctes selon les chercheur-ses. Son travail part d'une mise en doute de la « précarité » comme notion permettant de dire autrement (et souvent d'euphémiser) la pauvreté (ou plus largement les rapports de classe) : « *Nombreux sont les auteurs qui voient dans le déploiement de cette catégorie d'action publique et sociale une forme d'euphémisation des inégalités, à visée plus gestionnaire que corrective* » (Fromonot, 2023, p.4). Cette dimension gestionnaire se traduit par une approche thématique des formes de précarité : « *La notion peut ainsi désigner un besoin vital en particulier et se répandre en une fragmentation de dispositifs sectoriels. La "précarité alimentaire" se combat à coup de distributions alimentaires, on propose contre la "précarité énergétique" des chèques énergie : des solutions bien délimitées, de peu d'ambition, qui autonomisent les difficultés et gardent le contrôle sur les dépenses des bénéficiaires.* » (ibid, p. 5). Autrement dit, « *La précarité correspond donc à un cadrage des inégalités en termes d'employabilité et à une mutation de la protection sociale, avec de nouveaux minimas sociaux financés par l'impôt et non les cotisations sociales, parfois subordonnés à la politique de l'emploi.* » (p. 5).

Pour les recherches en sciences sociales, dans les années 1970 et 1980, « *la précarité est le mécanisme qui fait basculer de nouveaux profils dans la pauvreté.* » (p. 11), notamment en lien avec une instabilité familiale. Dans les années 1990, la précarité est articulée plus systématiquement avec les questions d'emploi (chômage, statuts, stages), même si les emplois précaires (qui peuvent être une stratégie assumée ou un tremplin vers une stabilisation) ne sont pas forcément synonymes d'expérience de la précarité (car cette dernière dépend d'autres variables comme le soutien familial, la cohabitation, etc.). Après avoir distingué, dans les années 2000, la précarité de l'emploi (statut, contrat) et la précarité du travail (travail perçu comme non reconnu, peu intéressant, en lien avec l'érosion des appartenances professionnelles liées au salariat que mettent en évidence Castel ou Standing), Paugam recentre la notion autour des liens sociaux, la précarité étant alors « *l'affaiblissement des liens de l'individu à la société au sens de la double perte de la protection et de la reconnaissance sociale* » (Serge Paugam

2011, p. 422). La précarité articule alors une dimension subjective à des difficultés matérielles : elle « se décline (...) comme une souffrance relative aux aspects tant matériels que symboliques du travail, une crainte récurrente de déclassement, une angoisse relative à son statut, et donc son identité, jamais pleinement assurée. Autre élément : elle est à la fois sentiment de perte de sens et de maîtrise sur sa vie. Finalement, la précarité est l'impossibilité d'une pleine identification professionnelle en contexte néolibéral, générant tous les sentiments négatifs précités, et bien d'autres encore. Sans dire qu'elle soit totalement étrangère au risque effectif de connaître la pauvreté, et donc très éloignée des premiers usages sociologiques, elle est imprégnée d'une certaine représentation sociale de la pauvreté comme peur du déclassement ». (Fromonot, 2023, p.18).

Dans le cadre de la mission, Fromonot montre que le terme de « précarité » ne fait pas l'objet d'une définition précise, qui aurait pu se construire au croisement entre sociologie de la pauvreté et sociologie des étudiant-es, mais plutôt d'un usage politique comme catégorie d'action publique. Rentre alors dans le spectre de la précarité étudiante tous les éléments participant d'une mise en difficulté dans les conditions d'études (hormis, et c'est notable, les pratiques pédagogiques enseignantes) : le logement, le travail, la santé, les difficultés familiales, les troubles psychologiques, l'alimentation, etc.

La question de la précarité étudiante est à comprendre dans un contexte croisant trois éléments selon Cordazzo et Sembel (2020, §2) : « le cas extrême de l'immolation d'un étudiant à Lyon en novembre 2019, l'explosion de l'endettement des étudiant·e·s nord-américain·e·s ces dernières années, et enfin le confinement lié à la crise sanitaire de la COVID-19 en France en mars-mai 2020 ».

L'usage élargi de la notion de précarité dans le cadre de la mission découle de plusieurs éléments :

- un cadrage institutionnel par la présidence, lié à la médiatisation du terme (crise sanitaire) et aux attentes de différents acteurs (Ministère, rectorat, OVE, Crédoc, Injep, etc.) : il s'agit bien d'une catégorie d'action publique ;
- un choix stratégique des chargées de mission (cf. lettre de mission initiale) visant à englober le plus de dimensions possibles dans une phase exploratoire, sans risquer de laisser de côté des dispositifs constituant une aide (matérielle ou non) aux étudiant-es ;
- une focalisation sur les conditions d'études plutôt que sur les modalités concrètes d'apprentissage (taux d'encadrement, techniques pédagogiques, modalités de contrôle et d'évaluation, etc.), mettant en cause l'Etat plutôt que les pratiques des collègues administratif-ves et enseignant-es.

Notons que la question de la précarité s'applique dans les travaux de sociologie à la population active. La transposer à la population étudiante pose des difficultés, notamment parce que le travail rémunéré peut être vécu comme un frein dans la réussite dans les études. Des travaux récents s'y attachent néanmoins (voir notamment un numéro de la revue *Populations vulnérables* à paraître en 2024).

Encadré 3 : Une approche relationnelle et processuelle de la précarité, attentive aux liens sociaux et à la subjectivité, extrait de Bugeja-Bloch F, Frouillou L, 2024, « Penser, mesurer et décrire les précarités étudiantes : les apports d'une enquête locale », *Agora jeunesses*

La précarité a été conceptualisée pour s'appliquer à la population générale en mettant un accent fort sur le rôle de la position sur le marché du travail et celui des protections sociales qui découlent de l'emploi (Castel, 1995 ; Paugam, 2007 et 2009) ou pour souligner les inégalités qui touchent et traversent la jeunesse en lien avec les politiques qui lui sont dédiées (Amsellem-Manguy, Cordazzo, 2018 ; Amsellem-Manguy, Lardeux, 2022 ; Peugny, 2022 notamment). La spécificité des modes de vie et de l'économie étudiante rend ces approches difficilement transposables à cette population. Il convient alors de proposer une réflexion originale autour des précarités étudiantes, sans les réduire à leur seule dimension économique (objective ou subjective), comme souvent dans les travaux récents (Grignon, 2003 ; Bataille et al., 2022 ; Cordazzo, Sembel, 2020 ; Chevalier, 2023).

Dans les travaux pionniers sur la précarité en population générale, le concept de précarité est mobilisé pour décrire un processus de disqualification sociale (Paugam, 2009) et/ou la perte de sécurités (Castel, 1995). Castel parle d' « *insécurité sociale* » pour désigner une situation matérielle et relationnelle instable en lien avec la précarité sur le marché du travail et la perte de supports et de protections associés au travail. Pour Paugam (2009), la précarité est aussi définie comme une perte des protections face aux risques sociaux, mais il « *propose d'y voir également les formes subjectives de souffrance liées à l'expérience de la domination, génératrice de perte de confiance en soi et de sentiment d'inutilité. La notion de précarité est fortement caractérisée par son caractère multidimensionnel : les difficultés sur le marché de l'emploi, l'isolement, l'instabilité conjugale, la faiblesse des revenus, en sont différentes dimensions* » (Bataille et al, 2022, p. 6). La pauvreté économique liée à la précarité sur le marché du travail est donc importante dans les approches des deux auteurs mais sans s'y restreindre. Selon Fromonot : « *La précarité a [...] véritablement débordé le champ de la sociologie du travail, non pas pour revenir dans le champ de la sociologie de la pauvreté comme dans les années 1970, mais pour s'imposer comme un concept-clé de sociologie du lien social* » (2023, p.16). La dimension relationnelle (Castel, 1995), les risques de dépression, les sentiments d'isolement font aussi partie intégrante de la précarité (Paugam, 2009).

La principale limite de l'emploi du concept de précarité pour la population étudiante tient au fait que, pour elle, l'emploi est plus une source de fragilisation que d'intégration, dans la mesure où celles et ceux qui exercent une activité rémunérée avec un volume horaire important et sans rapport avec leurs études réduisent leurs chances de réussite (Belghith, 2020 ; Berthaud, Giret, 2020). Les travaux sur la précarité en population générale permettent toutefois de retenir quatre éléments du concept éclairant les modes de vie étudiants, sous un jour distinct d'une approche par les conditions matérielles de vie ou la pauvreté.

Le premier tient au processus d'affaiblissement des liens sociaux, qui s'articule à la question de la socialisation étudiante (Bodin et Millet, 2012 ; Coulon, 1997), même si des liens peuvent également se tisser dans le cadre des activités rémunérées. La socialisation étudiante peut être saisie en lien avec le parcours dans l'enseignement supérieur, sous le prisme de la réussite ou de la sélection

socio-scolaire, mais elle interroge plus largement la construction des liens sociaux étudiants, en croisant à la fois des liens institutionnels (rapports avec le corps enseignant et administratif) et amicaux (place des groupes de pairs et des formes de sociabilité dans l'expérience étudiante). Cette entrée par les liens sociaux étudiants dépasse la sphère scolaire pour inclure les rapports familiaux, professionnels et l'inclusion dans d'autres collectifs (associatifs, sportifs, militants, etc.). La solitude et le sentiment d'isolement apparaissent donc comme des éléments importants de la précarité étudiante. Dans cette perspective, la position sociale étudiante touche tant aux aspects matériels, de santé, qu'aux liens sociaux et affectifs.

Le deuxième consiste à prendre en compte tout à la fois les indicateurs objectifs de précarités, objectivés par les conditions matérielles de vie, et les perceptions subjectives qu'en ont les acteurs. La précarité est alors ressentie ou déclarée par les étudiant-es. Dans son ouvrage récent, Duvoux (2023) propose ainsi de saisir les expériences de domination sociale en intégrant la subjectivité à travers le rapport à l'avenir. Cette perception de l'avenir est socialement située puisqu'elle se construit sur des registres différents selon les classes sociales en lien avec leur position dans l'emploi et leur capital. Transposé aux étudiant-es, cela invite à considérer la situation professionnelle ou matérielle comme un élément parmi d'autres et à tenir compte des représentations en les inscrivant dans les trajectoires sociales longues des étudiant-es. Selon Cordazzo et Sembel, « [...] en se référant aux travaux d'Éric Maurin (2009) sur le déclassement [...], le ressenti de la précarité peut émaner d'une comparaison par rapport à une situation antérieure. Ainsi, des étudiant·e·s qui, de manière "objectivée", sont issu·e·s d'un milieu financièrement favorable peuvent avoir un sentiment de précarité si leur situation s'est dégradée, tout en restant gérable. À l'inverse, des étudiant·e·s en situation de précarité "objectivée" peuvent ne pas avoir un sentiment de précarité, quand leur situation reste stable ou s'améliore, même si elle reste précaire. » (2020, p. 12).

Cela renvoie au troisième élément qui consiste à définir la précarité comme un processus (et non comme un état). Cette perspective implique de penser la précarité dans les trajectoires étudiantes, relativement au sens de celles-ci, aux aspirations et aux contextes de scolarisation. Des étudiant-es étranger-es, favorisé-es dans leur pays d'origine, peuvent se déclarer comme précaires au regard du déclassement qu'ils vivent en arrivant en France. Le sentiment d'insécurité peut également se lire dans les trajectoires des transfuges de classe pour des étudiant-es d'origine populaire qui vivent l'arrivée dans l'enseignement supérieur certes comme une ascension sociale, mais aussi comme une forme de déstabilisation (parfois source de conflits intérieurs et de honte envers leur milieu d'origine). Si cet aspect processuel de la précarité est un élément important, il est difficilement mesurable par des enquêtes par questionnaires transversales, d'autant plus que la vie étudiante se définit en soi comme une période transitoire – que les études incarnent, en ce qu'elles sont un moment de réajustement des trajectoires sociales (van de Velde, 2008). Sur ce point, l'indicateur retenu pour l'objectiver dans l'enquête CDV UPN présente une limite (voir infra).

Enfin, le dernier élément invite à saisir la précarité dans une perspective relationnelle, à l'image de la théorie du feu de camps d'Halbwachs où la stratification sociale se présente comme un schéma

de gradation sous forme de cercles concentriques avec au centre, le foyer central, qui renvoie aux populations avec le degré le plus intense de participation à la vie sociale, et à la périphérie, les franges les moins intégrées (Halbwachs, 2012). La précarité se pense de ce point de vue relationnellement et graduellement, certain-es étant plus précaires que d'autres. Cette perspective justifie le recours à un indicateur de précarité sous forme de score permettant de travailler sur un gradient de précarité.

Éléments synthétiques tirés de l'enquête par questionnaires sur les situations de précarité à l'UPN

Au printemps 2022, une grande enquête a été lancée auprès de tou-tes les étudiant-es de l'UPN : chacun-e a été sollicité-e pour répondre à un questionnaire sur leurs conditions de vie. Cela nous permet notamment de comprendre les éventuelles difficultés rencontrées par les publics de notre université. Nous avons recueilli plus de 2500 réponses. Merci à tou-tes celles et ceux qui ont permis la réalisation de cette enquête !

L'échantillon de répondant-es a été redressé (sexe, nationalité, bourse, discipline, niveau, mention au baccalauréat, type de baccalauréat) par rapport aux données administratives liées aux inscriptions (Apogée). Nous présentons ici les premiers résultats représentatifs de la population de notre université en 2021-2022. Ils ont fait l'objet d'une publication dans l'*Infographie indispensable* de l'Université Paris Nanterre, accessible [ici](#).

Étudier quand on a des difficultés financières

22% déclarent avoir des difficultés financières telles qu'il leur a été impossible de faire face à leurs besoins (alimentation, loyer, EDF..) depuis le début de l'année universitaire. 12% ont des factures impayées ou des retards de paiement.

13% indiquent ne pas avoir mangé à leur faim depuis la rentrée pour des raisons financières et 10% ont eu recours à une aide alimentaire (bon Crous, restos du cœur, banque alimentaire, épicerie sociale et solidaire, e-carte..) depuis la rentrée.

Parmi ceux qui travaillent, soit 57% des répondant-es, 61% précisent que cette activité est indispensable pour vivre. Cela atteint 84% quand ils ou elles travaillent 18h ou plus par semaine.

Notons que 14% seulement des étudiant-es déclarent des difficultés liées à l'intérêt qu'ils ou elles portent à leurs cours, contre 32% quant au contenu des enseignements (ce qui pose la question des formats des cours). 22% déclarent que ces difficultés sont liées à des raisons de santé, 15% à des raisons familiales et 15% à des raisons financières.

Santé : renoncement aux soins, difficultés physiques et psychologiques

11% ont renoncé à voir un médecin ou un autre professionnel de santé pour des raisons financières.

13% ont la couverture maladie universelle ou la complémentaire santé solidaire.

21% perçoivent leur état de santé physique comme très mauvais (3%) ou mauvais (18%). Ce sont 41% (11% et 30% respectivement) en ce qui concerne l'état de santé psychologique.

16% déclarent s'être senti nerveux-se en permanence au cours des deux dernières semaines.

Le sentiment d'épuisement est ressenti en permanence par 25% des étudiant-es et par 35% souvent ; le sentiment de tristesse est permanent pour 9% des étudiant-es et fréquent pour 23%. Pour le découragement, 9% et 18%. Nervosité : 16% permanence, 30% souvent.

22% indiquent ne jamais pratiquer de sport.

5% se déclarent fortement « *limité-e à cause d'un problème de santé dans les activités que les étudiant-es font habituellement (se déplacer sur le campus, assister aux cours, étudier, etc.) ?* » ce qui correspond à une situation de handicap. 16% « *ont limité-e mais pas fortement* ». 54% signalent n'avoir aucun problème de santé.

Logements éloignés, précaires, insalubres

1,3% des étudiants déclarent ne pas avoir de logement pérenne, ce qui correspond souvent à des situations d'hébergement temporaire.

15% précisent rencontrer de grandes difficultés concernant leur logement actuel. Sur l'ensemble de l'échantillon, 25% rapportent des difficultés de logement en lien avec son coût, 23% en lien avec l'espace, 5% sur l'accessibilité, 10% sur l'insalubrité et 9% sur le chauffage.

6% sont en logement Crous

28% mettent entre 1h et 1h30 pour se rendre à l'université, 8% mettent plus d'1h30. 28% déclarent avoir des conditions de trajet pénibles.

12% des étudiant-es n'ont pas une bonne connexion internet, 24% ne disposent pas d'un espace de travail calme et isolé.

Réception de l'enquête par questionnaire

A la fin du questionnaire se trouvait une question permettant aux enquêté-es de nous faire part de leurs éventuelles remarques : 389 personnes l'ont fait, plusieurs profitant de cet espace pour indiquer des éléments sur leur parcours, leurs difficultés ou des éléments manquants de l'enquête.

Ces commentaires libres permettent d'abord de souligner la bonne réception de l'enquête : beaucoup de remarques consistent à remercier de l'intérêt porté aux étudiant-es. D'autres insistent sur le fait que l'enquête a permis de réfléchir à leur situation ou de s'informer sur des aides dont ils ne soupçonnaient pas l'existence :

« En répondant à ce questionnaire, je me suis rendue compte qu'il y avait beaucoup de problèmes que je devrais régler dans ma vie, je vous remercie de m'avoir permis de prendre conscience de ces derniers et vous encourage pour vos futures enquêtes. ».

« C'est une enquête très instructive car je savais pas qu'il y avait autant de dispositif en place au sein de l'université et ça pourrait aider beaucoup d'étudiants (e) merci a vous de m'avoir permis à participer cette enquête ».

On relève parmi les commentaires d'autres registres importants pour saisir les conditions de vie étudiante.

Les « cas exceptionnels » : EAD, reprises d'études et doctorant-es

Une étude sur la précarité financière des doctorants de l'Université Grenoble Alpes (citée plus haut) rend compte et interroge la particularité de leur statut (Bataille, *et. al.*, 2002). Dans cet encart du questionnaire, plusieurs étudiant-es signalent en effet le caractère exceptionnel de leur situation : un grand nombre en raison de leur inscription en EAD (enseignement à distance), plusieurs doctorant-es, des personnes salariées en reprise d'études, des étudiant-es inscrit-es en régime dérogatoire. Ces profils se présentent souvent comme atypiques dans nombre d'enquêtes par questionnaires (voir notamment le collectif POF). Si leurs situations ou modalité d'étude en font des étudiant-es à la marge, leurs témoignages rendent également compte du fait que nombreux-ses sont ceux qui se sentent « abandonné-es » par l'Université.

Donnons des exemples : *« J'ai hésité à remplir l'enquête car j'ai 66 ans et j'ai **repris des études** dans un autre domaine que celui dans lequel j'avais enseigné à l'université avant ma retraite. D'où le côté totalement atypique de mes réponses. Si on rajoute à cela que ma compagne est décédée il y a 15 jours après un peu plus d'un an de maladie, vous admettez que mes réponses ne peuvent être analysées à travers le prisme usuel. ».*

*« L'expérience du **doctorat** est singulière et peu prise en compte dans ce questionnaire. Nous avons beaucoup souffert de la situation ces deux dernières années. La question de la santé mentale chez les doctorants reste tabou et les directeurs de thèse se montrent parfois maladroits si ce n'est malveillants à ce sujet. De nombreuses études montrent de hauts niveaux d'anxiété et de symptômes dépressifs dans la population des doctorants. Aucune réponse n'est pourtant apportée. La nouvelle maquette de la formation doctorale, la mise en place de comités de suivi, le resserrement des conditions d'inscription sont autant de facteurs de stress. Nous sommes de moins en moins nombreux à être*

financés, nous devons faire face à de plus en plus de contraintes administratives, d'évaluations en tout genre. Nous devons produire plus dans des conditions d'études profondément dégradées. Pour avoir étudié en Angleterre, la formation doctorale proposée à Nanterre est déplorable. Pas de bureau, pas d'actions collectives de soutien destinées aux doctorants, aucun dispositif de soutien pour les doctorants en fin de thèse. Nous avons sacrifié 3 à 5 années de nos vies pour se résoudre à abandonner, épuisés... ».

*« Comme souvent ce questionnaire ne correspond pas aux préoccupations des étudiants en **ead**. Mon problème principal est de pouvoir me déplacer, me loger et faire garder mes enfants au moment des partiels. Cette année je n'ai pas trouvé de solution. Je ne me sentais pas capable d'affronter les mouvements sociaux de Nanterre, ni de trouver logement et mode de garde pour mon bébé. ».*

*« En **étude à distance**, je suis complètement abandonné par l'université. Rien n'est fait pour prendre en compte ma situation. J'ai payé plus cher alors que je ne vais JAMAIS à l'université. C'est catastrophique ».*

*« En activité partielle et inscrite à Pôle Emploi, j'ai repris mes études en début d'année sans organisme financeur. Si je bénéficie de l'aide de proches, sans laquelle cette reprise serait impossible, j'ai travaillé occasionnellement cette année pour limiter ma dépendance financière. L'enjeu était de me laisser aussi suffisamment de temps pour me remettre à niveau. Je devrai travailler davantage l'année prochaine pour assurer mon indépendance financière. Si je bénéficie de l'aide de mes proches, j'ai accès à certaines réductions étudiantes mais pas toutes cependant (Carte Navigo par exemple). Comme pour tout le monde, travailler à côté des études rend plus difficiles celles-ci. À côté de ça, je suis très, très contente des enseignements et de l'ambiance à Nanterre, juste quelques difficultés avec le Service **Formation continue** : mauvaises informations, laissée souvent dans le flou, mal accompagnée... J'ai un peu l'impression qu'ils ne savent pas trop quoi faire de mon cas et que je dois me débrouiller. »*

*« La considération des élèves en **dérogatoires**, j'ai souvent l'impression d'être considérée comme inférieure aux autres élèves car je ne suis pas vue, ni connue des professeurs. »*

Ce sentiment « d'abandon » est partagé par les étudiant-es excentré-es du campus de l'Université de Paris Nanterre, notamment celles et ceux inscrit.es à l'IUT de Ville d'Avray qui ne disposent pas des mêmes services et doivent se déplacer pour en bénéficier.

« Pas de distributeurs de protections menstruelles au pôle de Vinci, pas de sport à Ville d'Avray »

« Tous les dispositifs d'aide sont situés à Nanterre, souvent à des horaires de cours. Pour moi qui était à Saint-Cloud, j'ai pu participer à une distribution alimentaire car exceptionnellement il y a eu un cours annulé. Mais en finissant entre 17h et 18h il n'était pas possible de se rendre sur le campus. De même, tous les services de la fac (sport, médecin, syndicats étudiants, tuteurs etc) sont centrés sur Nanterre. Comme les absences sont limitées dans le cadre de l'IUT je pouvais pas non plus aller à des distributions alimentaires dans ma ville. »

« Les étudiants de l'IUT ont difficilement accès aux infrastructures et activités de Nanterre, mais il n'y a pas de BDE, BDS ou d'activités sur place, ce qui manque beaucoup aux étudiants (pour le moral et l'esprit de groupe notamment) ».

« À l'IUT de Ville d'Avray, les étudiants se sentent délaissés par UPN et nous avons tous l'impression d'être complètement indépendant de l'université. Par ailleurs, lorsque l'on essaie de contacter un organisme de l'université, nous n'avons pas forcément de réponse, ce qui appuie notre ressenti face à tout cela. »

Les difficultés liées aux contenus pédagogiques et au suivi administratif

Des remarques pointent des éléments peu documentés dans l'enquête, à savoir les enjeux pédagogiques (stress des examens, surcharge de travail) et administratifs (erreurs dans les notes, difficultés à résoudre des problèmes, manque de suivi) présentés parfois comme « source de stress » jouant sur leur « santé mentale ». Notamment, la question des emplois du temps revient à plusieurs reprises car les changements de dernière minute mettent en difficulté les étudiant-es salarié-es ou qui ont des contraintes familiales.

« Etant étudiante à distance (Alsace) avec un job à côté, il m'est très difficile de concilier les études du fait que nous avons le planning exact seulement 10 jours avant les examens. Je vais devoir abandonner l'année prochaine pour cette raison et j'ai très peur de ne pas pouvoir assister aux rattrapages et donc être défaillante, mon employeur refusant que je pose encore 2 semaines en juin. »

« La qualité des cours mis en ligne voire même l'existence de ces cours en ligne parfois. La communication des professeurs avec les étudiants afin de les informer des contenus, des examens, des cours accessibles et compréhensibles. »

« De plus en plus, depuis que j'ai commencé mes études, les professeurs semblent penser qu'ils sont seuls à enseigner et ne prennent pas en compte que les lectures obligatoires sont trop nombreuses pour être complétées dans les temps. »

« Je souhaite dire également évoqué les **enseignements "mineurs" (ex: grands repères, modules de français et informatiques ayant aucun rapport avec les cursus dans lesquels nous évoluons mais que nous devons faire pour valider notre année)**; je trouve que ces cours demandent un énorme investissement personnel dans le travail à fournir pour peu d'EC, le déséquilibre est vraiment offensant ! Étant déjà en double cursus, la charge de travail créée par ces enseignements a ruiné ma santé mentale, et cette dépression aurait pu mettre fin à mon existence - c'est pourquoi je vous remercie de prendre en compte ma remarque. Le temps consacré à ces matières pourrait être investi ailleurs, comme dans l'approfondissement de nos cours liés à notre cursus ou bien dans du temps libre consacré à son bien être personnel. »

« Il serait intéressant d'aborder la question du **système de consultation de copies et de notation** en général car celui-ci joue sur la santé mentale et la frustration qu'on peut ressentir. En effet, dans le système de la fac, on nous donne des notes agrémentées très rarement d'explications : il n'y a donc pas moyens de progresser et cela donne l'impression qu'on pourrait nous mettre n'importe quelle note au hasard. De plus, la notation est beaucoup trop différente en fonction des professeurs ce qui donne lieu à un sentiment d'injustice et d'inégalité (pour le même travail, on peut avoir 15/20 avec un prof et 9/20 avec un autre). »

Les conditions matérielles de la vie de campus : éloignement résidentiel, chauffage, alimentation, accessibilité, aménagement, etc.

D'autres remarques permettent de saisir les difficultés matérielles rencontrées par les étudiant-es.

« De plus, certains pensent visiblement que tout le monde habite à proximité de la fac et s'attendent à ce que tout le monde se connecte chaque jour sur les diverses plateformes/ sites demandes. J'ignore si on peut considérer ce fait comme une inégalité, mais je me sens désavantagée par rapport aux autres étudiants de ma formation, ayant plus de 2h de trajet pour aller de mon logement au campus. »

« Insécurité du campus et de la résidence universitaire et prix élevé des repas du Crous (suppression du deuxième repas à 1€ pour les boursiers) auraient été des thèmes importants à aborder à mon sens. »

« Beaucoup trop d'attentes au restaurant du Crous il faudrait rouvrir un autre au vu du nombre conséquents d'étudiants, varier les plats sains dans les cafétérias rapides, davantage de four à micro ondes dans les locaux (même si je relève un bel effort d'en avoir mis en place), mettre davantage de bancs ou des tables pour déjeuner à l'extérieur sur les pelouses de l'université, mettre des miroirs dans les toilettes, mettre des prises dans les amphis à l'ère du numérique c'est primordial » .

« Ça serait bien d'avoir plus de prises électriques dans les amphis ou en dehors s'il vous plaît! (Même de simples rallonges suffisent) ».

« J'ai rencontré des difficultés à monter les escaliers en raison de mon surpoids. J'ai trouvé le campus très bien mais je ne me suis pas sentie à l'aise. Je me suis sentie isolée, non intégrée dans ma promotion, ce qui a provoqué une forme de rejet et de décrochage vis-à-vis de ma formation. J'ai trouvé les équipements très biens. Je déplore la difficulté à obtenir un rdv avec une assistante sociale, j'ai dû me déplacer jusqu'au Crous de Versailles pour qu'on m'aide à réguler ma bourse. ».

« L'absence de chauffage dans l'amphithéâtre DD pendant une partie de l'hiver fut particulièrement éprouvant pour les étudiant-e-s. ».

« L'accès au parking pour les étudiant-es (qui arrivent en retard en cours car pas de place pour se garer en dehors du parking). ».

Des demandes d'accompagnement : la confusion entre le questionnaire d'aide d'urgence et l'enquête par questionnaire

« Si vous pouviez m'aider pour trouver un logement un peu plus proche de la fac, je serais très ravie. J'habite dans le X notamment à Y »

« A quoi va servir ce questionnaire? A aider les étudiants? »

« Actuellement j'ai besoin d'une machine pour travailler, j'ai rendu mon ordinateur le 17 mars 2022 il y a l'arrière qui est cassé. Merci pour votre compréhension. »

« Je suis arrivée en France le 11 Mai 2019, depuis cette année je suis étudiante à l'Université de Nanterre alors ça fait bientôt 3 ans que je vie en France mais j'ai pas mon titre de séjour. Je demande à tous le personnel de l'université est ce que quelqu'un pourrait m'aider a faire une demande de titre de séjours étudiant ? »

« Il y a t-il possibilité d'avoir une activité rémunérée au sein de l'université Paris Nanterre pouvant améliorer notre condition de vie ? Comment avoir une aide dans ses démarches pour le logement Crous ? Que puis-je faire afin d'avoir mes verres prescrits par le médecin sur consultation (Mon CMUC ne me sert à rien dans mes démarches faute d'avoir un numéro définitif de l'Assurance maladie) ? Ne pas avoir mes verres sont un grand frein à mon plein potentiel académique et consubstantiel à mon épanouissement. Me désigner des portes de sorties me ferait plaisir. »

« Depuis le commencement de l'année universitaire je ne vis pas bien, je n'ai pas de logement, j'ai fait la demande mais rien n'est fait...j'ai déjà raté la première session à cause du stress et les soucis quotidiens, alors que j'ai toujours été un étudiant brillant, je me vois régresser et devenir nul en si peu de temps. Moi, qui ai déjà fait des études en Histoire et en Service Social. Cette année j'étais censé m'inscrire en Master, malheureusement...j'aimerais avoir un logement dans la résidence à Nanterre, ainsi je pourrais mieux me concentrer sur la fin de l'année et les rattrapages. J'ai un bon niveau, il me faut juste un espace où je me sens en sécurité pour me rattraper...Si vous pouvez m'aider a trouver ce logement dans le campus je serais ravi. »

Certains ont profité de l'occasion pour des demandes pédagogiques ou administratives :

« Une question connaissez-vous un étudiant de la deuxième année qui fait la sociologie je dois trouver quelqu'un qui va me guider c'est important pour vraiment m'en sortir et avoir des bonnes notes. »

« Je me permets d'utiliser cet encadré car il y a un problème sur mon bulletin en rapport avec une note injustifiée. »

Retours sur des expériences difficiles

Plusieurs étudiant-es témoignent d'un cumul de difficultés, se retrouvant dans des situations alarmantes. C'est le cas des étudiant-es étranger-es, parfois en situation irrégulière, ou d'étudiant-es souffrant de pathologies psychologiques et / ou psychiatriques.

« Crous m'a obligé à quitter mon logement dans la faculté malgré mon situation précaire vue mes papiers m'empêchaient de trouver un travail ou un appartement. j'ai dû déménager à l'autre côté de Paris, pour double le prix, parce que c'était le seul option qui m'acceptait avec la situation de mes papiers. Cela m'a grave diminué la qualité de vie comme je passe 3h sur les transports et peux dormir très peu. Mon nouvel loyer c'est 70% de mon salaire. »

« Je suis aussi en situation irrégulière dans mon logement, c'est une sous-location illégale donc je n'ai pas accès aux APLs, et j'ai appris qu'on me fait payer plus que le loyer. Ça a créé beaucoup de problèmes pour moi cette année et je ne savais pas comment indiquer cela dans les questions. »

« Mon principal moyen d'alimentation est le vol dans les supermarchés, c'est ce qui m'a permis de mener à bien mes études, de manger à ma faim et des produits de qualité, de payer mes trajets pour la fac etc. Je pense que sans cela je n'aurai jamais tenu à Paris. »

« Je suis dans une situation financière très difficile, je suis déjà déclaré surendetté en banque de France, j'ai beaucoup des dettes que je n'arrive pas à rembourser, je n'arrive pas à faire face aux dépenses quotidiennes. En plus j'ai besoin d'un logement le plutôt possible, mon contrat de location dans une résidence universitaire privée a déjà pris fin et il n'est plus renouvelable, je suis toujours sur la résidence mais sans bail et la responsable de la résidence m'a permis de rester temporairement en attendant de trouver un nouveau logement, ce qui est impossible vu ma situation financière, je risque donc de me trouver dans la rue dans quelques semaines »

« Je galère. J'ai des problèmes d'argent, ma mère est sdf, ça me stresse et ça me rend triste. Je me dis que c'est important d'étudier et d'essayer de s'en sortir. J'aimerais aider ma mère plus tard. Mais je dois aller bien moi-même pour cela. C'est compliqué. Je me sens mal dans ma tête souvent. Je dois m'accrocher je le sais. »

« Je vous recommande d'aller vers les étudiants handicapés mentaux, car eux ont souvent des difficultés à aller vers les autres. Ils peuvent bénéficier de certains avantages sociaux certes, mais ils ne feront que rarement le premier pas. Essayez d'identifier ceux qui souffrent d'une pathologie mentale comme la schizophrénie et qui ont si peur d'être stigmatisés qu'ils se cachent. ça fait une souffrance intense que les autres ne voient pas. Cela fait mal pour eux de suivre des cours pendant toute une année et de devoir redoubler parce qu'ils ont été malades durant la période d'examen ou de rattrapage. Cela fait trop trop mal. »

« Séjour en psychiatrie imposé de plus d'un mois et foyer en surendettement. »

« Au mois de décembre j'ai contracté la Covid-19. Pendant que je suis alitée chez moi, j'ai découvert que je suis enceinte. Je suis restée confinée avec une toux sèche, des difficultés respiratoires, des nausées et des vomissements. Je suis restée allongée dans mon lit avec ces nausées et vomissements pendant 3 mois au final j'ai au moins 12 kg. Je ne ressemble à rien aujourd'hui c'est pourquoi je me suis plus retourné à la fac par peur du regard des gens. Au final j'ai décidé de garder ce petit être qui vie en moi qui s'est accroché pour vivre dans mon ventre pendant que j'étais malade. »

Les entretiens réalisés confirment ces expériences de précarité qui s'aggravent et s'installent dans la durée (cf. portraits en annexe 1).

Une approche par les indicateurs, montrant l'entrecroisement des dimensions de la précarité étudiante

La précarité apparaît multidimensionnelle, intégrant plusieurs difficultés et vulnérabilités (professionnelles, résidentielles, familiales, de santé, d'accès aux droits)... Une approche par les indicateurs permet de mettre en lumière l'entrecroisement des dimensions de la précarité.

Score 1 : les expériences quotidiennes de précarité

Le score 1 est construit de manière à croiser les dimensions de la précarité associées à l'expérience individuelle quotidienne (solitude, renoncement aux soins, nécessité de travailler pour vivre,

proches aidant-es, difficultés dans son logement, difficultés financières, expérience de la faim, perception de sa santé physique et mentale). Il est élaboré à partir des variables suivantes.

Tableau 2 : Construction du score 1

| Questions | Modalités scorées | Valeur |
|---|---|--------|
| Vous êtes-vous senti-e seul-e au cours des dernières semaines ? | - en permanence - souvent | 1 |
| Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous déjà renoncé à voir un médecin ou un autre professionnel de santé ? | Oui, renoncement aux soins pour des raisons financières | 2 |
| Avez-vous des proches qui peuvent vous aider matériellement ? | Non | 1 |
| Votre activité rémunérée vous est-elle indispensable pour vivre ? | Oui | 1 |
| Concernant votre logement actuel (dans lequel vous vivez en semaine), diriez-vous que vous rencontrez de grandes difficultés ? | Oui | 1 |
| Depuis le début de l'année universitaire, vous est-il arrivé d'avoir des difficultés financières telles qu'il vous a été impossible de faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ? | Oui | 2 |
| Depuis la rentrée universitaire, vous est-il arrivé de ne pas manger à votre faim de manière répétée ? | oui, vous n'en avez pas les moyens financiers | 2 |
| Comment percevez-vous votre état de santé physique ? | -Mauvais -Très mauvais | 1 |

| | | |
|---|---------------------------|---|
| Comment percevez-vous votre état de santé psychologique ? | -Mauvais -Très mauvais | 1 |
|---|---------------------------|---|

751 étudiants (28% des répondant-es) ont un score égal à 0 et ne vivent pas des situations de précarité individuelle. Des contextes de précarité faible concernent 35% des étudiant-es (score égal à 1 ou 2). On peut considérer que les expériences de forte précarité correspondent à un score supérieur ou égal à 5, et cela concerne 20% des étudiant-es.

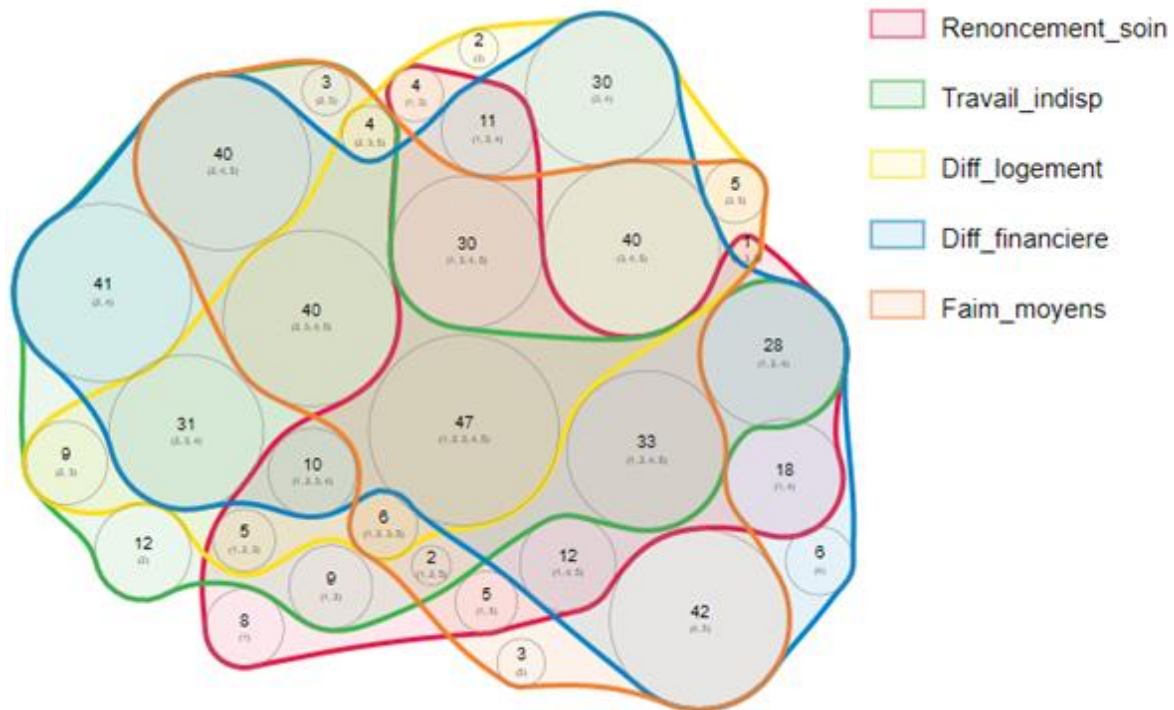
Tableau 3 : Distribution du score 1 (effectifs et pourcentages pondérés)

| Score 1 | Effectif pondéré | Part pondérée |
|--------------|------------------|---------------|
| 0 | 751,4 | 28,1 |
| 1 | 542,2 | 20,3 |
| 2 | 409,4 | 15,3 |
| 3 | 260,7 | 9,8 |
| 4 | 169,1 | 6,3 |
| 5 | 135,6 | 5,1 |
| 6 | 112,1 | 4,2 |
| 7 | 79,7 | 3,0 |
| 8 | 67,9 | 2,5 |
| 9 | 62,4 | 2,3 |
| 10 | 37,0 | 1,4 |
| 11 | 25,6 | 1,0 |
| 12 | 16,8 | 0,6 |
| Total | 2670,0 | 100 |

Le schéma suivant représente l'interaction de 5 dimensions - parmi les 9 ayant servi à construire le score global (voir tableau ci-dessus) pour ces étudiant-es en situation précaire (score 1 supérieur ou égal à 5). On constate que les effectifs les plus élevés se trouvent au centre du schéma, ce qui montre une superposition très forte entre les dimensions économique, professionnelle,

résidentielle, alimentaire et médicale dans l'expérience quotidienne de précarité. Le logement est particulièrement central dans cette configuration entrecroisée, car seul-es 2 étudiant-es expérimentent des difficultés de logement qui ne vont pas de pair avec l'un des quatre autres dimensions (alors que ce nombre est de 3 pour l'expérience de la faim, 6 pour les difficultés financières, 12 pour l'activité professionnelle rémunérée et 8 pour le renoncement aux soins).

Figure 1 : Diagramme de Venn sur cinq dimensions de la précarité



Champ : Etudiant-es précaires, i.e. dont le score 1 est supérieur ou égal à 5, N = 537.

Note de lecture: au centre, 47 étudiant-es sont concerné-es par des difficultés sur les cinq dimensions (santé, emploi, logement, budget et alimentation).

Score 2 : le recours aux aides institutionnelles

Cet indicateur permet de considérer les démarches institutionnelles (université, associations, Crous) sur le plan des aides alimentaires, de l'hébergement, des assistantes sociales, du handicap, des bourses et des exonérations de frais d'inscription. En considérant non seulement le recours à ces aides, mais aussi les besoins exprimés par les étudiant-es (exemple « *Non, vous ne connaissez pas cette possibilité, mais vous en auriez eu besoin* »), on obtient un score compris entre 0 et 15.

Pour les questions suivantes, prises en compte dans ce second score, nous définissons des scores en fonction des modalités :

- Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous eu recours à une aide alimentaire (bon Crous, restos du cœur, banque alimentaire, épicerie sociale et solidaire, e-carte...) ?
- Depuis le début de l'année universitaire, habitez-vous ou avez-vous habité dans un logement du Crous ?
- Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous bénéficié d'un hébergement d'urgence (Crous, SAMU social, etc.) ?
- Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous demandé une aide sociale d'urgence ?
- Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous bénéficié d'une aide de la part de l'université Paris Nanterre en lien avec un handicap (aménagement des examens, accompagnement dans la formation, accompagnement à l'accessibilité, etc.) ?
- Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous demandé une aide auprès d'un-e assistant-e social-e (à l'université ou à l'extérieur de l'université) ?
- Êtes-vous exonéré des droits d'inscription à l'UPN cette année ?
- Bénéficiez-vous cette année d'une bourse d'État sur critères sociaux ?

Tableau 4 : Construction du score 2

| Modalités scorées | Valeur pour le score |
|--|----------------------|
| -Non, vous en avez fait la demande, mais cela vous a été refusé -Non, vous en avez fait la demande, mais vous n'avez pas encore eu de réponse -Non, vous n'avez pas fait la demande, mais vous en auriez eu besoin et vous connaissiez cette possibilité -Non, vous ne connaissiez pas cette possibilité, mais vous en auriez eu besoin | 1 |
| Oui, vous en bénéficiez | 2 |

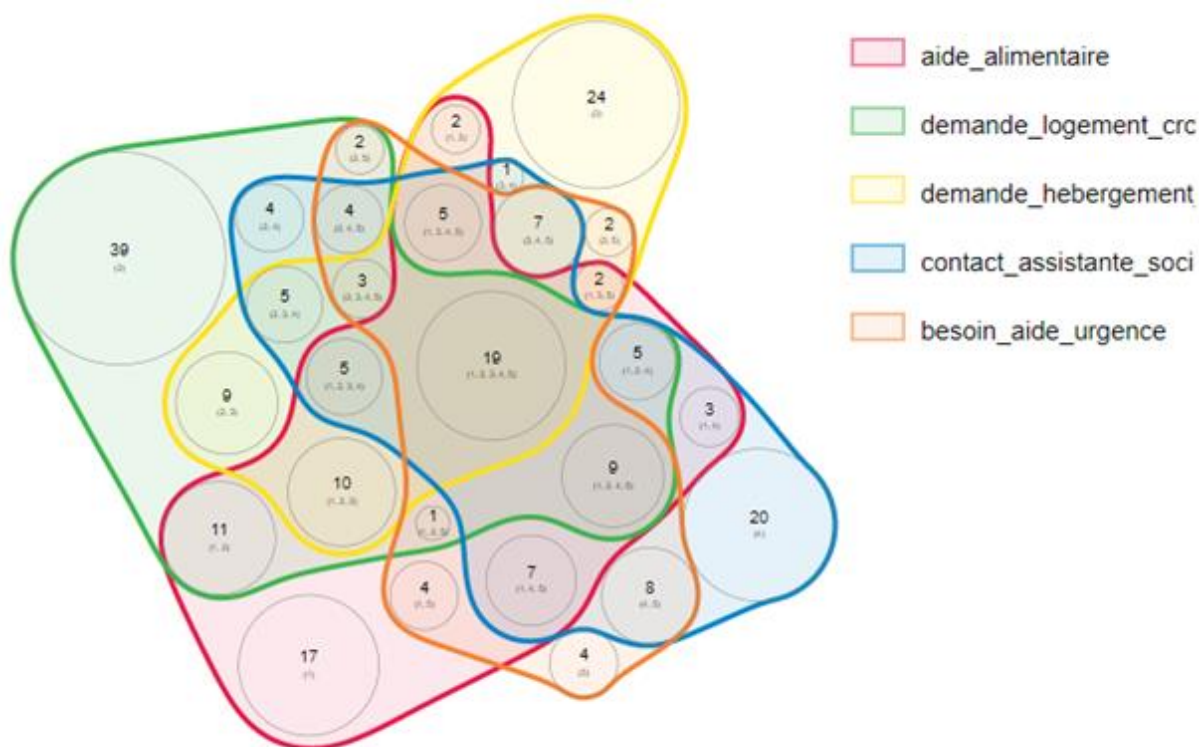
Tableau 5: Distribution du score 2 (effectifs pondérés et pourcentages pondérés)

| Score 2 | Effectif pondéré | Part pondérée % |
|--------------|------------------|-----------------|
| 0 | 585,9 | 21,9 |
| 1 | 208,8 | 7,8 |
| 2 | 347,0 | 13,0 |
| 3 | 210,9 | 7,9 |
| 4 | 454,1 | 17,0 |
| 5 | 252,2 | 9,4 |
| 6 | 202,9 | 7,6 |
| 7 | 132,1 | 4,9 |
| 8 | 117,4 | 4,4 |
| 9 | 72,0 | 2,7 |
| 10 | 36,9 | 1,4 |
| 11 | 21,2 | 0,8 |
| 12 | 22,3 | 0,8 |
| 13 | 3,3 | 0,1 |
| 14 | 2,7 | 0,1 |
| 15 | 0,4 | 0,0 |
| Total | 2670,0 | 100 |

23% des étudiant-es ont un score supérieur ou égal à 6 : on considère qu'ils sont en situation de précarité d'après les soutiens institutionnels qu'ils et elles sollicitent ou dont ils et elles auraient besoin. Pour ces étudiant-es, on représente à nouveau les intersections entre les demandes institutionnelles selon 5 principales aides (alimentaire, logement Crous, contact avec une assistante sociale, aide d'urgence, hébergement d'urgence).

Cette fois-ci, le schéma ci-dessous montre que les gros effectifs sont plutôt en lisière du diagramme : si le besoin d'aide d'urgence est assez transversal, les autres recours institutionnels ne sont pas forcément superposés.

Figure 2 : Diagramme de Venn sur cinq formes de mobilisations de soutiens institutionnels



Champ : Etudiant-es précaires, i.e. dont le score 2 est supérieur ou égal à 6, N = 408.

Note de lecture : au centre, 19 étudiant-es sont concerné-es par des difficultés sur les différentes dimensions (alimentaire, logement/hébergement d'urgence, assistante sociale, aide d'urgence)

Lorsque l'on travaille sur les diagrammes pour des populations étudiant-es plus précaires (score 1 supérieur ou égal à 9 soit 5,3% des étudiant-es ; score 2 supérieur ou égal à 10 soit 5% des effectifs), on constate que les dimensions restent peu entrecroisées pour le score 2. Cela témoigne de la diversité des aides et de leur éclatement : elles ne sont pas toutes demandées y compris dans les cas de grande précarité. En revanche, pour le score 1, les dimensions se superposent plus fortement, montrant la forte multidimensionnalité de l'expérience de grande précarité.

Quels sont les facteurs de précarité ?

L'expérience de la précarité varie selon les situations sociale et résidentielle des étudiantes et étudiants. Conformément aux recherches précédentes, et depuis celle de Claude Grignon (2000), les facteurs de précarité sont structurellement les suivants : les étudiant-es les plus âgés, d'origine populaires, de nationalité étrangère et décohabitants (Beaupère et Collet, 2021 ; Bataille et al, 2022; Chevalier, 2023; Cordazzo, 2019 notamment). Le sexe est, selon les approches ou non, déterminant (Grignon, 2000) ou au détriment des étudiantes (Beaupère et Collet, 2021; Bataille et al, 2002).

La place centrale du logement dans l'expérience de la précarité étudiante

Sur notre terrain localisé sur les étudiant-es de l'UPN, la cohabitation avec les parents joue un rôle protecteur. Les étudiant-es vivant chez leurs parents ont en effet le score de précarité le plus bas. Les plus précaires sont celles et ceux qui n'ont pas de logement pérenne (score de 6,1), ainsi que celles et ceux habitant en résidence collective, en foyer, internat ou logement Crous, avec un score de 4,2. Les femmes décohabitantes connaissent des niveaux de précarité plus élevés que les hommes. 41 % des étudiant-es étranger-es connaissent une situation de grande précarité, avec un score deux fois plus élevé que celui des étudiant-es français.es. La nationalité étrangère est donc sans conteste un déterminant fort de la précarité, de même que l'origine sociale : les enfants de cadres ont un score deux fois plus faible que ceux d'origine très défavorisée. Les ressources économiques des parents, saisies à travers la bourse, déterminent aussi la vulnérabilité étudiante : les boursier-es font davantage l'expérience de la précarité, et en tendance, plus les ressources économiques familiales des étudiantes et étudiants sont faibles (avec pour effet d'élever les échelons et le montant des bourses), plus les scores de précarité augmentent.

Outre l'origine sociale, la nationalité et la situation résidentielle, la position sociale étudiante (disciplines, formation et niveau scolaire) marquée par des hiérarchies et des ségrégations (Convert, 2010 ; Frouillou, 2017 notamment) est également déterminante. Les étudiant-es les plus vulnérables étudient dans les formations de langues, plus souvent en master et sont titulaires d'un équivalent au baccalauréat. Inversement, les étudiant-es en BUT et DUT ainsi que celles et ceux dans des formations de sciences fondamentales et AES, sont moins précaires. Notons que certains déterminants de la pauvreté étudiante diffèrent de ceux de la précarité étudiante, rendant compte de la différence entre ces deux situations : la première étant un état monétaire, la seconde, un processus, à la fois monétaire et non monétaire. Selon Galland, les étudiant-es pauvres ont, toutes choses égales par ailleurs, fréquemment les caractéristiques suivantes : des hommes, jeunes, étranger-es, décohabitantes (p. 142, 2023). Si la nationalité et l'habitat sont identiques, l'appréciation de la précarité et la situation de pauvreté diffèrent selon le genre et l'âge, en lien sans doute avec les représentations et aspirations associées à ces positions.

Le raisonnement s'est jusqu'ici construit sur les effets bruts, il s'agit maintenant de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » pour rendre des effets nets, à autres caractéristiques contrôlées. Pour ce faire, des modèles d'analyse de covariance expliquant le score de précarité ont été construits. Un premier modèle porte sur l'ensemble de l'échantillon, les suivants sont sur le seul champ des étudiant-es décohabitantes, étant donné le rôle de la décohabitation dans l'expérience de la vulnérabilité (Bugeja-Bloch et Frouillou, 2023 ; Galland, 2023). Le modèle 1 montre en effet que celles et ceux qui vivent chez leurs parents ont un score moindre de 1.17 par rapport à celles et ceux vivant dans un logement indépendant. En dehors des caractéristiques socio-démographiques (sexe, nationalité, origine sociale), scolaires (discipline, niveau), résidentielles (mode d'habitat) et d'emploi (le fait d'avoir une activité rémunérée), ont également été introduites

une à une (i.e. dans des modèles emboîtés) des variables sur le recours à certaines aides institutionnelles (la bourse, l'échelon de celle-ci, les aides alimentaires, les assistances sociales, le logement Crous) (Figure 3).

Figure 3: Modèles de covariance expliquant le score d'expérience de la précarité

| Modèles | Champ | Modèle 1 | | Modèle 2 | | Modèle 3 | | Modèle 4 | | Modèle 5 | | Modèle 6 | | Modèle 7 | | |
|---|--|--------------|------|--------------|------|---------------------------|------|------------------------|------|---------------------|------|----------------------|------|---------------------|------|-------|
| | | Tous | | Décohabitant | | M2 + echelon Décohabitant | | M2+Bourse Décohabitant | | M2+ASS Décohabitant | | M2+Aide Décohabitant | | M2+Log Décohabitant | | |
| | | Coeff. | Sig. | Coeff. | Sig. | Coeff. | Sig. | Coeff. | Sig. | Coeff. | Sig. | Coeff. | Sig. | Coeff. | Sig. | |
| | N | 1862 | | 850 | | 790 | | 850 | | 850 | | 850 | | 850 | | 839 |
| | R ² | 24% | | 19% | | 22% | | 30% | | 47% | | 50% | | 26% | | |
| | Constante | 2,36 | *** | 1,51 | *** | 1,46 | *** | 2,86 | *** | 5,24 | *** | 4,83 | *** | 3,59 | *** | |
| Discipline | AES | -0,49 | | -0,17 | | 0,21 | | -1,05 | | -0,16 | | 0,12 | | -0,07 | | |
| | Droit - Po | 0,30 | | 0,57 | | 0,35 | | 0,47 | | 0,27 | | 0,20 | | 0,40 | | |
| | Langage | 0,25 | | 0,54 | | 0,43 | | 0,38 | | 0,39 | | 0,19 | | 0,58 | | |
| | Langues | 0,53 | ** | 1,08 | ** | 0,33 | | 0,99 | ** | 0,48 | | 0,38 | | 1,07 | | |
| | Pluri Lett | 0,03 | | 0,34 | | 0,04 | | 0,16 | | -0,41 | | 0,66 | | 0,55 | | |
| | STAPS | 0,32 | | 1,72 | *** | 1,28 | ** | 1,04 | * | 0,96 | * | 0,76 | | 1,81 | ** | |
| | Sc Fonda | -0,34 | | -0,27 | | -0,79 | | -0,53 | | -0,11 | | -0,58 | | -0,76 | | |
| | Sc humaine | 0,40 | * | 0,90 | ** | 0,59 | | 0,75 | ** | 0,56 | * | 0,50 | * | 0,93 | * | |
| | Sc, Eco | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | |
| | Autre | 0,01 | | 0,12 | | 0,45 | | 0,35 | | 0,02 | | 0,33 | | 0,06 | | |
| | BUT-DUT | 0,22 | | 0,40 | | 0,87 | | 0,10 | | -0,60 | | 0,16 | | 0,11 | | |
| Niveau | L1 | 0,52 | ** | 0,94 | ** | 0,77 | ** | 0,76 | ** | 0,51 | * | 0,52 | * | 0,72 | ** | |
| | L2 | 0,69 | ** | 1,03 | *** | 1,36 | *** | 1,09 | *** | 0,94 | *** | 0,79 | *** | 0,86 | ** | |
| | L3 | 0,60 | ** | 0,51 | | 0,89 | ** | 0,60 | * | 0,44 | | 0,31 | | 0,47 | | |
| | M1 | 0,52 | ** | 0,57 | | 0,66 | * | 0,57 | | 0,62 | ** | 0,19 | | 0,27 | | |
| | M2 | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nationalité | Etranger | 1,84 | *** | 2,30 | *** | 2,35 | *** | 1,53 | *** | 0,40 | * | 0,57 | *** | 1,71 | *** | |
| | Français | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | |
| | Defavorise | 1,31 | *** | 1,40 | *** | 1,16 | *** | 0,62 | | 0,35 | | 0,70 | ** | 0,64 | | |
| Côte sociale parentale | Favorise | 0,10 | | -0,77 | | -0,49 | | -0,75 | | -0,76 | * | -0,79 | * | -1,25 | | |
| | Moyenne | 0,79 | *** | 0,41 | | 0,71 | | -0,27 | | 0,08 | | 0,42 | | -0,02 | | |
| | Moyenne sup | 1,14 | *** | 1,40 | *** | 1,12 | ** | 0,59 | | 0,95 | ** | 1,21 | *** | 1,01 | ** | |
| | Plutôt favorise | 0,57 | *** | 0,28 | | 0,35 | | -0,28 | | 0,32 | | 0,23 | | 0,05 | | |
| | Tres defavorise | 0,85 | *** | 0,44 | | 0,59 | * | -0,07 | | -0,16 | | 0,13 | | 0,07 | | |
| | Tres favorise | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | |
| Sexe | Femme | 0,17 | | 0,47 | ** | 0,43 | * | 0,44 | ** | 0,65 | *** | 0,31 | * | 0,43 | ** | |
| | Homme | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | |
| Activité rémunérée | Non, vous n'avez pas travaillé | -0,94 | *** | -1,15 | *** | -1,30 | *** | -0,90 | *** | -0,81 | *** | -0,74 | *** | -1,21 | *** | |
| | Oui, vous avez une ou plusieurs activité(s) occasionnelle(s) | -0,07 | | 0,08 | | 0,29 | | 0,03 | | -0,25 | | -0,15 | | -0,19 | | |
| | Oui, vous travaillez ou avez travaillé 18h ou plus par semaine | 0,39 | ** | -0,07 | | -0,17 | | 0,38 | | 0,16 | | 0,61 | ** | -0,11 | | |
| | Oui, vous travaillez ou avez travaillé moins de 18h par semaine | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | 0,00 | - | |
| Lieu d'habitat | Chez vos parents/tuteurs ou l'un d'entre eux | -1,70 | *** | | | | | | | | | | | | | |
| | En logement indépendant | -0,53 | ** | | | | | | | | | | | | | |
| | Heberge-e durablement ou temporairement ou autres situations | 0,00 | - | | | | | | | | | | | | | |
| Echelon de la bourse | 1 | | | | | 0,89 | | | | | | | | | | |
| | 2 | | | | | 0,95 | | | | | | | | | | |
| | 3 | | | | | -0,93 | | | | | | | | | | |
| | 4 | | | | | 0,79 | | | | | | | | | | |
| | Obis | | | | | -0,38 | | | | | | | | | | |
| | 5 | | | | | 2,11 | *** | | | | | | | | | |
| | 6 | | | | | 2,87 | *** | | | | | | | | | |
| | 7 | | | | | -0,07 | | | | | | | | | | |
| Recours à la bourse | Non concerné-e, non boursier-e | | | | | 0,00 | - | | | | | | | | | |
| | Non, mais vous en avez fait la demande, elle a été refusée ou vous attendez la réponse | | | | | | | 0,27 | | | | | | | | |
| | Non, vous n'en n'avez pas besoin | | | | | | | -2,47 | *** | | | | | | | |
| | Non, vous ne connaissiez pas cette possibilité, mais en auriez eu besoin | | | | | | | 0,93 | ** | | | | | | | |
| | Non, vous n'avez pas fait la demande, mais en auriez eu besoin et vous connaissiez cette possibilité | | | | | | | -0,37 | | | | | | | | |
| Recours à l'aide d'une assistance sociale | Oui, vous en bénéficiez | | | | | | | 0 | - | | | | | | | |
| | Non, vous en avez fait la demande, mais cette aide vous a été refusée | | | | | | | | | 0,92 | * | | | | | |
| | Non, vous n'en avez pas besoin | | | | | | | -4,20 | *** | | | | | | | |
| Recours à une aide alimentaire | Non, vous n'en avez pas fait la demande, mais vous en auriez eu besoin | | | | | | | -0,23 | | | | | | | | |
| | Oui, vous en avez bénéficié | | | | | | | 0 | - | | | | | | | |
| | Non, vous en avez fait la demande, mais cette aide vous a été refusée | | | | | | | | | | | 1,40 | * | | | |
| Recours à un logement CROUS | Non, vous n'en avez pas fait la demande, mais vous en auriez eu besoin | | | | | | | | | | | -4,00 | *** | | | |
| | Oui, vous en avez bénéficié | | | | | | | | | | | 0,21 | | | | |
| | Non, vous n'en avez pas fait la demande, mais vous en auriez eu besoin | | | | | | | | | | | 0 | - | | | |
| Recours à un logement CROUS | Non, vous n'en avez pas fait la demande, mais cette aide vous a été refusée | | | | | | | | | | | | | | | -0,40 |
| | Oui, vous en avez bénéficié | | | | | | | | | | | | | | | -2,14 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | -0,28 |
| | | | | | | | | | | | | | | | | 0,00 |

Source : Enquête CDV des étudiant-es de l'UPN

Champ : Le modèle 1 sur l'ensemble des étudiant-es qui ont répondu aux questions des variables introduites (N=1862). Les modèles 2 à 7 ne concernent que les étudiant-es décohabitants qui ont répondu aux questions des variables des modèles, soit autour de 850 selon les modèles.

Notes de lecture: d'après le modèle 1, « toutes choses égales par ailleurs », le fait d'être en L2 plutôt qu'en M2 accroît le score de 0,69 points (sur l'échelle de 0 à 12). Pour la situation de référence, la constante représente le score de précarité, auquel il faut ajouter le coefficient pour connaître le score de chaque catégorie. *** : seuil de risque inférieur à 1%, **: inférieur à 5%, *: inférieur à 10%.

Une fois contrôlées les autres caractéristiques, ce sont, comme pour les effets bruts, les étudiant-es inscrit-es en langues, en sciences humaines, ainsi qu'en STAPS qui sont les plus vulnérables, mais aussi celles et ceux qui décohabitent. Pour ces derniers, le fait d'être en licence, ou d'être jeune, à autres caractéristiques contrôlées, accroît la précarité. La nationalité étrangère joue, là aussi, comme le déterminant le plus fort. En moyenne, « toutes choses égales par ailleurs », les étrangères ont un score supérieur de 1.84 aux étudiant-es français.es et, sur le champ des étudiant-es décohabitants, cet écart est de 2.3 points (sur une échelle de 0 à 12). Le sexe a également un effet : les étudiantes ne vivant pas chez leurs parents ont un score significativement supérieur de 0.47 à 0.65 selon les modèles. Avoir une activité rémunérée participe également à accroître la précarité, les écarts sont, dans tous les modèles, supérieurs à 1 point entre celles et ceux qui n'ont pas d'emploi et celles et ceux qui y consacrent plus d'un mi-temps. L'origine sociale a elle aussi une influence significative lorsque les autres caractéristiques sont contrôlées. Seule l'introduction du recours à la bourse dans le modèle 4 rend non significatifs les écarts selon la côte sociale. Celle-ci est donc efficace dans la mesure où elle réduit, voire les annule. Les étudiant-es d'origine sociale favorisée ont systématiquement un niveau plus bas de précarité, en revanche les différences entre celles et ceux d'origines défavorisée et moyenne deviennent très faibles (Figure 3).

Le rôle crucial du logement apparaît particulièrement fortement dans certaines situations, par exemple en cas d'expulsion (voir encadré) ou de sans domiciliation. Ce dernier contexte, que nous avons rencontré dans l'enquête qualitative (voir portraits en annexe), n'est pas anecdotique, comme le montrent des enquêtes quantitatives nationales : « *Les sortant·e·s du supérieur ayant déclaré avoir dormi "une première fois dans la rue/ un lieu public/ un abri de fortune" au cours de la période des études supérieures font partie de la population qui nous intéresse. Nous avons ainsi montré que 14 % d'entre elles et eux ont suivi des études supérieures et 10 % en sont sorti·e·s diplômé·e·s. En outre, selon nos calculs, près de 15 % des sans-domicile ayant fait des études supérieures ont connu une première situation de sans-domiciliation au cours de leurs études, plus souvent dans le supérieur français. Cette valeur varie de 6 % pour les diplômé·e·s du supérieur à 31 % pour celles et ceux n'ayant pas obtenu de diplôme, ces dernier·ère·s étant essentiellement de catégorie sociale défavorisée. Ce résultat fait émerger des situations de sans-domiciliation pendant les études comme facteur aggravant de la non-réussite scolaire : en effet, il semble bien que, pour ces étudiant·e·s ayant connu la sans-domiciliation pendant leurs études, celle-ci ait joué un rôle de frein prépondérant dans la non-obtention du diplôme.* » (Cordazzo et Sembel,

2020, §25 et 26). De même, les enquêtes réalisées par le collectif POF montrent qu'à Nanterre, ce sont 1.3% des étudiant-es qui déclaraient en novembre 2019 ne pas avoir de logement³.

Le rôle du logement Crous

Il s'agit ici d'analyser le rôle du logement Crous dans les trajectoires de précarités étudiantes d'après les entretiens réalisés avec Aziza, Joseph, Faïza, Jean-Michel, Célia, Yasmine, Téko, Paul et Luka, logé-es en résidence Crous (voir les portraits en annexe 1).

Pour l'ensemble de ces étudiant-es, l'accès à un logement Crous assure une autonomie résidentielle. L'avantage reconnu et partagé par tout-es les enquêté-es est son faible coût par rapport aux loyers sur le marché libre. Joseph, à son arrivée en France, n'a eu d'autres solutions que celle de louer d'abord un studio au loyer de 630 euros dans le parc privé, dans une banlieue éloignée de Nanterre. Les contraintes économiques, géographiques et temporelles que lui impose ce premier logement le conduisent à en changer. Quatrième enfant d'une famille de cinq, il ne veut pas solliciter l'aide financière de ses parents et l'accès à un logement Crous lui permet d'assurer son indépendance résidentielle : *« et je pouvais pas demander à mes parents "bah envoyez", parce que nous on utilise le CFA, tu vois, en Afrique de l'Ouest, [...] donc lorsque tu convertis ce que les parents doivent t'envoyer, en euros, c'est rien du tout (son ton augmente), vraiment rien rien à payer vraiment un loyer dans une résidence privée c'est vraiment ouf, c'est pour ça quand j'étais accepté à la résidence de [ville au sud de Paris], j'ai pas hésité, parce que voilà quand même je vais souffler un peu »*. L'enquête nationale Conditions de vie des étudiant-es 2023 de l'OVE abonde dans ce sens : quand 27 % des étudiant-es logés en Crous déclarent de grandes difficultés de logement en lien avec son coût élevé, ce pourcentage est décuplé pour celles et ceux vivant en location seul-e ou en couple (45 % et 46 %) ou en colocation (42 %) (Belghith et al. 2024, p. 24)⁴.

Dans les récits des enquêté-es, le logement Crous offre l'opportunité de quitter le domicile familial et de financer leur propre logement. Loin de l'image des étudiant-es semi-cohabitantes, qui ont quitté le nid tout en faisant des allers-retours fréquents au domicile parental, et *« dont l'essentiel de leurs ressources économiques et matérielles (dépendent) des aides distribuées par leurs parents »* (Maunaye et al., 2019, p.31), celles et ceux rencontrés s'inscrivent davantage en rupture familiale et l'accès au logement Crous leur permet souvent d'échapper à des situations familiales compliquées, voire violentes ou très peu propices au travail universitaire (familles nombreuses). Pour celles et ceux qui quittent le domicile parental, le logement Crous est un moyen d'accéder à l'autonomie résidentielle (Célia, Aziza), dans de meilleures conditions que celles qu'offre le secteur libre. Son logement Crous permet à Luka de quitter le domicile familial qu'il juge trop petit : *« en soit, on habitait à l'époque dans un petit appart. C'est-à-dire que tout le monde avait pas forcément sa chambre. Tout le temps confiné dans le même espace, c'est vraiment pas ouf. Alors c'est pas une question de, tu t'entends pas avec tes*

³ <https://sites.google.com/view/collectifpof/accueil>.

⁴ <https://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2024/03/OVE-BROCHURE-REPERES-CDV2023.pdf>

parents ou quoi, c'est le fait d'être dans un petit espace, c'est juste que ça casse la tête. Et à partir d'un certain âge je pense que t'as besoin quand t'as un petit espace d'avoir ton espace à toi et pour l'avoir malheureusement faut partir. ». Pour Faiza, cela lui permet d'accéder à un espace de travail, ce qui était impossible dans le cadre familial. Paul s'extrait quant à lui de situations de grandes violences maternelles : sa mère, très anxieuse, ne sortait plus et avait peur de manquer de sorte qu'elle accumulait des tonnes d'objets dans un espace réduit (50 m² pour Paul, sa mère et sa sœur). Les conditions d'études y étaient très difficiles : *« j'avais pas vraiment de bureau, en fait j'avais zéro espace personnel, c'était euh disons qu'à l'époque j'avais déjà zéro espace de rangement, c'est-à-dire les seules affaires personnelles que je pouvais ranger chez moi c'était dans mon sac à dos. Euh le bureau, ma mère mettait ses affaires sur le bureau du coup j'avais même pas vraiment de place pour écrire, et même il m'est arrivé parfois du coup je mettais les affaires par terre parce qu'il n'y avait plus de place nulle part et ma mère quand elle arrivait, elle marchait sur la copie que j'étais en train de rédiger »*. Pour Célia, l'accès au logement Crous lui permet non seulement d'éviter une colocation (une location seule étant impensable au regard des prix), mais aussi de ne pas avoir à travailler pendant ses études (en plus de l'été). Autrement dit, pour ces enquêté-es, le mode de logement constitue un support, une protection contre la grande précarité.

Néanmoins, dans cette situation, les aides du Crous sont parfois critiquées comme politique sociale non aboutie et sont vues comme sources de difficultés, participant parfois de la précarité. Aziza nous fait part des difficultés qu'elle rencontre l'été en raison du non versement de la bourse en juillet et août, lui imposant de devoir travailler dans l'année, en plus de son stage, pour anticiper cette baisse de revenu. Elle raconte : *« On nous donne pas la bourse en juillet et en août comme si en juillet en août on avait, ça y est retourné chez quelqu'un d'autre alors qu'on a toujours le loyer à payer. Mais ça c'est pas logique et j'ai déjà demandé, ils ont dit c'est seulement les personnes très très précaires, mais je sais pas c'est quoi pour être très précaire. C'est quand tu t'es sur ton lit de mort et que t'arrives pas à te lever pour travailler. On a même plus le temps de se reposer, là, j'ai mes mes rattrapages et ben j'ai dû poser des congés de 2 mois. Ça veut dire que j'ai posé des congés pour réviser. Mais ces congés là ils, enfin avec le temps j'en aurai plus donc je peux pas faire tout le temps comme ça.* ». Elle souligne également son incompréhension devant le fait de ne pas augmenter d'échelon de bourse au moment de quitter le domicile parental. Cela lui paraît absurde dans la mesure où, en situation de rupture familiale, elle engage des frais supplémentaires élevés liés à sa décohabitation et son mode de vie solitaire : *« Mais pourtant j'ai donné mon revenu fiscal. Je leur ai dit que j'ai aussi détaché fiscalement mais apparemment c'est pas une, c'est pas une raison pour passer passer échelon 6 »*. Dans ces conditions, elle n'a eu d'autres choix que de demander en urgence un logement Crous qu'elle obtient en deux semaines, durant lesquelles elle est passée par des phases d'hébergement précaires (chez des amies étudiantes en résidence étudiante). La situation actuelle des jeux olympiques de Paris 2024 augmente cette précarité de l'été chez les étudiant-es, certain-es devant quitter leur logement pour faire place aux sportif-ves.

L'accès à un logement Crous représente une réelle amélioration des conditions de vie des étudiant-es, notamment après un passage dans le secteur libre. Les étudiant-es étranger-es sont particulièrement concerné-es, puisqu'ils rencontrent des difficultés importantes après leur venue en France, et ne peuvent souvent pas faire appel aux réseaux familiaux et amicaux d'aide informelle

sur place. Ainsi, en arrivant en France, Tèko est d'abord hébergé chez son frère. Après s'être rendu à maintes reprises au Crous, il obtient un logement Crous qui représente les 4/5^{ème} de son budget. Joseph, venant d'Afrique, trouve d'abord un logement privé au tarif insoutenable pour lui. Il décrit son logement Crous comme « *une bouffée d'air* ». Jean-Michel, africain, montre que l'existence d'un réseau familial, en France, peut faire toute la différence. S'il a pu être logé chez une cousine pour sa première année de Licence, il a loué un appartement avec un cousin un an dans le parc privé, avant de se replier loin en région parisienne chez sa grand-mère pour le confinement. Après cela, il obtient un logement Crous à Nanterre, qu'il n'investit pas, comme Célia, faisant de nombreux allers-retours dans sa famille. Ainsi, le logement Crous peut parfois constituer un pied à terre pour les études en offrant un cadre studieux la semaine d'où s'extraire le week-end. Bien que l'ancrage de la résidence Crous de Nanterre sur le campus constitue un atout de proximité, Célia et Jean-Michel témoignent, tous deux, de leur besoin fréquent de s'extraire de ce cadre tant parce qu'il leur rappelle continuellement le poids des devoirs scolaires (Célia se sent « *prisonnière des études* ») que par la situation géographique de la résidence dans des espaces relégués, loin d'espaces de vie et du centre-ville. Lorsque les étudiant-es logent dans de grands logements Crous, de plus de 20 m², iels le vivent comme un privilège. Là encore, Célia répète à plusieurs reprises que « *c'est pour ça qu'[elle] [se] plain[t] pas trop* ».

Les logements Crous sont cruciaux, notamment :

- Pour les étudiant-es étranger-es qui ont pour seules ressources leurs revenus de travail, le logement Crous est ce qui leur permet de ne pas travailler à temps plein et de pouvoir se maintenir dans leurs études.
- Pour les étudiant-es boursier-es, c'est un moyen de ne pas devoir travailler pour vivre, de maintenir un niveau de vie ou d'échapper à des conditions de vie au domicile parentale jugées difficiles (violences) ou peu propices au travail scolaire.

Malgré ces nombreux avantages (en particulier le prix, systématiquement cité par les étudiant-es), les conditions de logement sont présentées comme dégradées :

- Équipements électroménagers vétustes voire inemployables. Outre les plaques de cuisson qui « *font cramer les aliments* », Aziza qui vit dans une résidence Crous du 93 raconte : « *Ils nous interdisent d'avoir des mach..., des fours c'est une horreur. Le frigo qui congèle tous tes produits et au final je me retrouve... Un moment et ça, ça m'avait énervée ce qui fait que j'ai même plus envie de cuisiner chez moi. Ça m'est arrivé que j'achète plein d'ingrédients, je les mets dans mon frigo, et mon frigo a tout congelé, même le truc il était pas congélateur. Donc j'ai dû tout jeter* ». L'absence de lave-linge est soulignée comme problématique par plusieurs étudiant-es.
- La présence de punaises de lit, qui impactent durablement l'état de santé, a touché plusieurs étudiant-es de la résidence de Nanterre.
- Délai très long de prise en charge des demandes d'intervention pour réparation / travaux. A titre d'exemple, après une première fiche d'intervention pour son évier bouché et la venue d'un

plombier, Célia constate que le problème reste inchangé, rédige une deuxième fiche mais ne reçoit pas de nouvelles de la part du Crous : « *J'avais refait une fiche d'intervention, j'ai pas harcelé, ils sont jamais revenus [...] Voilà. Donc, après bon, j'ai dit allez, je me débrouille toute seule, et c'est ce que j'ai fait... Et voilà, aujourd'hui je débouche, toutes les semaines quasiment, mon évier* ». Pour elle, c'est « *un petit truc* » au regard de ce que d'autres semblent vivre et dont elle a écho *via* la conversation WhatsApp de la résidence [Punaises de lit, coupures de courant, absence d'eau chaude, sentiment d'insécurité, « *garçons insistants* ».]

- Isolation parfois insuffisante. Yasmine, qui habite la résidence Crous de Nanterre, en fait état : « *il fait archi froid, c'est débile, c'est absolument pas bien isolé. Genre les murs sont littéralement, les murs qui sont contre les fenêtres sont métalliques, ils conduisent tellement le froid c'est abusé. Et euh... Ils allument quand même le chauffage mais ils l'éteignent assez tôt. Et ils le mettent assez tard. Et vraiment ça caille dans les logements, de ouf. J'ai eu plein de petites problématiques, vraiment c'est des logements d'une qualité totalement merdique. Mais ils font le taf tu vois.* »

- La question de l'insécurité est aussi évoquée, mais de manière indirecte

De plus, la vie en résidence Crous est faite d'interdits qui sont parfois mal vécus. Outre le fait de ne pas disposer de lave-linge, ne pas pouvoir avoir un animal ou le fait qu'il est irrespectueux de fumer sont évoqués.

Enfin, l'accès à ces logements est non seulement compliqué mais parfois très long (deux ans pour Faïza par exemple), à moins que l'urgence ne soit identifiée comme telle par l'institution.

Encadré 4 : Enquête de la Fondation Abbé Pierre sur les expulsions des Crous

A l'automne 2023, un rapport a été rendu à la fondation Abbé Pierre avec comme objet les expulsions des logements Crous. Ce rapport⁵ donne quelques ordres de grandeur concernant les problèmes de logement étudiant en France. En voici un extrait :

« Il manquerait au moins 250 000 logements étudiants pour répondre à la demande, ce qui correspond à un niveau de construction de 15 000 logements par an sur quatre ans (Lafon, 2021). (...) Le nombre de logements s'élève à 175 000 et ne permet de loger qu'environ 25 % des boursiers de l'État et 6 % de l'ensemble des 2,7 millions d'étudiants en France (...) Au-delà des effets de la crise sanitaire, la précarité croissante de la population étudiante s'exprime à travers plusieurs indicateurs, tels que le doublement en dix ans des aides spécifiques ponctuelles accordées par les Crous, la forte progression au fil des enquêtes de l'OVE de la part des salaires dans les revenus des étudiants et l'augmentation du nombre de prêts étudiants contractés auprès des banques (Sèze, 2021). » p.5-7

L'enquête dont est tiré le rapport montre que les étudiant-es sont mal protégés du risque d'expulsion locative lorsqu'ils résident en résidence Crous : « *Les étudiants logés dans des résidences gérées par le Crous sont signataires d'un contrat de résidence, au même titre que les résidents des logements-foyers*

⁵ Disponible ici : <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-publications/communiqués-de-presse/expulses-sans-delai-des-etudiants-mal-protéges>

(AnceI, 2003). Ils sont dès lors exclus des dispositions de la loi du 6 juillet 1989 sur les rapports locatifs. Leur statut est précaire car dérogatoire du droit commun (Lévy-Vroelant et Mbodj-Pouye, 2022 ; François, 2017 ; François, 2022). Ils ne peuvent pas tirer parti des « garde-fous érigés pour la protection des locataires (AnceI, 2003). » (p.12) L'enquête souligne que les recours contentieux des Crous, qui s'appuient souvent sur le motif des impayés, concernent majoritairement des hommes. Les occupant-es faisant face à cette procédure d'expulsion se présentent rarement au tribunal, ce dernier donne quasiment systématiquement raison au Crous : « On observe bien une sévérité quasi-systématique, pour ne pas dire systémique, des tribunaux administratifs à l'encontre des occupants. Ils valident généralement l'ensemble des requêtes du Crous, voire même vont au-delà de la demande de certains Crous, en prononçant des expulsions d'étudiants sans délai quand les Crous en accordaient dans leur requête (Paris et Marseille). » p.32

L'insuffisance des aides institutionnelles

Les modèles 3 à 7 introduisent chacun une variable de recours à une aide institutionnelle et d'expérience des guichets des étudiant-es décohabitants-es (Figure 3). Ils offrent donc l'opportunité d'entrer dans une sociologie de l'action publique. Comme Dubois s'empare de l'enquête ethnographique pour « identifier les problèmes qui se posent “sur le terrain” et de révéler la complexité des situations humaines », l'enquête par questionnaire auprès des étudiant-es de l'UPN « doit aider à résoudre des dysfonctionnements, à gagner en efficacité ou à réduire un « déficit démocratique » (2012, p. 84.) en intégrant « l'expérience de ses destinataires à l'analyse d'une politique » (p. 84). Des tendances communes sur l'effet des aides, qu'il s'agisse de la bourse, de l'aide d'une assistante sociale, d'une aide alimentaire ou d'un logement Crous), se dégagent. En contrôlant par l'aide reçue, on constate, systématiquement, que le poids de l'origine sociale sur la précarité devient moins déterminant. Toutefois, les étudiant-es, enfants de classe moyenne supérieure, semblent en retrait de ces dispositifs, puisqu'une fois les aides contrôlées, ils sont toujours plus marqués par la précarité. En revanche, le rôle des facteurs scolaires (niveau et discipline) dans les inégalités devant la précarité reste prégnant.

La deuxième tendance est plus inquiétante : à caractéristiques sociales et scolaires contrôlées, ce sont, quelle que soit l'aide considérée, toujours les étudiant-es qui en bénéficient ou celles et ceux qui n'ont pas fait le demande mais déclarent qu'ils en auraient eu besoin qui sont le plus marqués par l'expérience de la précarité. Les écarts de score de précarité des étudiant-es décohabitants-es entre les bénéficiaires et les non bénéficiaires (qui ne sont pas dans le besoin) varient selon les aides : entre 2 points pour la bourse et le logement Crous, et 4 points pour l'aide alimentaire et l'aide d'une assistante sociale ; sur une échelle de 0 à 12, cela reste considérable. Selon les analyses proposées par Dubois sur le contrôle des assistés sociaux, « la formation d'un État social à vocation universelle et redistributive s'est accompagnée du remplacement progressif (bien que jamais total) d'une assistance distribuée en fonction d'un jugement porté sur les caractéristiques des demandeurs par un système attribuant des droits sociaux sur la base de la reconnaissance d'un statut. » (2012, p. 86). Ce « mode d'attribution des subsides qui se rapprochent d'une logique d'assistance, voire de charité publique dans la mesure où ils reposent moins sur un droit collectif reconnu que sur une évaluation au cas par cas des situations individuelles » participe du fait qu'« il est attendu des demandeurs qu'ils fassent eux-mêmes la preuve que leur situation justifie l'obtention d'une allocation »

(*Ibid.*). Cette logique peut être transposée à celle qui gouverne les critères d'attribution de la bourse : dépendante des ressources parentales, et possible pour les étranger-es à condition qu'ils soient sur le territoire depuis au moins deux ans, elle est donc fonction de la situation étudiante individuelle. Cette logique va de pair, selon Dubois, avec une « individualisation » et une « responsabilisation » renforcée (p. 87). Cela se concrétise, pour les étudiant-es boursier-es, par un contrôle accru des « usagers », par une contractualisation qui les engage personnellement : pour s'assurer du versement de la bourse, iels doivent donner la preuve de leur assiduité en cours en faisant signer leurs chargé-es de TD, faire acte de présence à tous les partiels, même dans le cas d'une réorientation à venir. Pour les étudiant-es qui ne correspondent pas à la norme attendue par l'institution (les parcours des réorientés dérogent par exemple aux parcours linéaires), la contrainte institutionnelle peut être telle qu'ils perdent leurs droits. Ce constat est d'autant plus inquiétant que la bourse, attribuée par le Crous, par le biais des assistantes sociales du Crous, confère un statut qui donne accès à d'autres droits. A l'UPN, l'accès au logement Crous est par exemple conditionné à l'échelon 5 minimum et les étudiant-es étranger-es arrivé-es récemment s'en trouvent aussi exclus de fait, malgré un besoin souvent urgent comme le montrent les entretiens. Les cas de demandes refusées ou l'attribution des échelons de bourses déconnectées des besoins réels des étudiant-es, compte tenu de variations de situations professionnelles des parents (alors que l'étudiant-e est décohabitant-e) ou de cas de solidarités inversées ne sont pas rares et participent des situations de précarités étudiantes (voir *infra*).

Par ailleurs, le modèle 3 qui introduit l'échelon de la bourse rend compte de ces limites, et ces effets de pallier, puisque ce sont les étudiant-es d'échelon 5 et 6 qui connaissent le plus haut niveau de précarité. Celles et ceux de l'échelon 7, soit le dernier, ont en revanche un niveau de précarité équivalent à celles et ceux qui déclarent ne pas avoir besoin de la bourse. La réforme récente qui augmente la bourse d'un même montant (37 euros) tous les échelons se trompe donc de cible (MESRI, 2023) : celles et ceux relevant de l'échelon 0bis sont les moins précaires et les échelons 5 et 6 ont un score de précarité respectivement supérieur de 2.11 et 2.87 par rapport aux non bénéficiaires.

Une typologie soulignant la diversité des expériences de précarité

Une approche typologique nous permet de centrer l'analyse sur les étudiant-es ayant une expérience de la précarité, en travaillant cette fois sur la manière dont ces expériences peuvent se différencier dans les pratiques, en articulant les multiples dimensions de la précarité. L'objectif de cette approche typologique est de comprendre l'hétérogénéité des expériences de précarité, en les reliant dans un deuxième temps aux caractéristiques socio-scolaires des étudiant-es concernées. Plusieurs tests ont été réalisés et nous présentons ici le résultat de ces explorations typologiques.

Nous travaillons sur les individus dont le score 1 (expérience quotidienne de la précarité) est supérieur ou égal à 5 (ce qui correspond aux individus représentés dans le diagramme de Venn plus haut). La typologie est construite sur 609 individus répondants, pour un poids pondéré total équivalent à 537 étudiant-es. L'ACM et la typologie sont construites sur les variables (actives) en jaune dans le tableau ci-dessous. Ces dernières ont été choisies en tenant compte des corrélations avec d'autres variables, et pour rendre compte de dimensions cruciales dans les expériences de précarité (logement, difficultés financières, expérience de la faim, perception de l'état physique, isolement social, renoncement à des soins, la connexion internet du logement et les difficultés administratives), ainsi qu'en limitant les modalités à faible effectif (qui déséquilibreraient la typologie) et les non-réponses. Les autres variables sont illustratives : elles ne jouent pas dans la typologie (hormis la pondération) mais permettent dans un deuxième temps de caractériser les classes issues de la typologie. Celles en orange décrivent les individus (identifiant, pondération, score 1), celles en vert correspondent à la situation sociale (bourse, nationalité, origine sociale, activité professionnelle, lieu d'habitation et genre), celles en bleu à la situation scolaire (l'avance ou le retard au baccalauréat, la série et mention du baccalauréat, la situation à l'UPN entre primo entrant, arrivée récemment ou depuis 3 ans ou plus, la situation l'année précédente, le niveau et la discipline, le régime d'inscription et le bilan déclaré par l'étudiant-e de son premier semestre).

Tableau 6 : les variables utilisées pour la typologie

| | |
|----------------|---|
| ID | Identifiant répondant-e |
| Poids_indiv | Poids pondéré (pour que l'enquête soit représentative de la population inscrite à l'UN) |
| Score1 | Valeur du score 1 (expérience de la précarité) |
| Etranger | Nationalité en deux modalités française / étrangère |
| Cote_soc_2par | Origine sociale, construite en croissant la profession catégorie sociale (PCS) des deux référents dans Apogée. Elle est structurée en 7 modalités (très favorisée, favorisée, plutôt favorisée, moyenne supérieure, moyenne, défavorisée, très défavorisée) |
| Bourse_r2 | Permet de saisir le statut de boursier-e et le fait d'avoir fait ou non la demande (donc le besoin de bourse) |
| Act_rem_r | Permet d'identifier celles et ceux qui exercent une activité rémunérée plus de 18h par semaine |
| Lieu_habitat_r | Décrit le statut résidentiel : cohabiter avec ses parents, en colocation, en résidence Crous, etc. |

| | |
|-------------------------------|--|
| Genre | Féminin, masculin ou non binaire |
| Bac_av | On considère en avance celles et ceux qui ont moins de 18 ans lors de l'obtention du baccalauréat, à l'heure celles et ceux qui ont 18 ans, puis en retard celles et ceux qui ont 19 ans ou plus. Cette variable est franco-centrée et ne décrit pas les publics avec une équivalence au baccalauréat. |
| Mention_Bac | La mention très bien est attribuée au-dessus d'une moyenne de 16/20. Entre cette note et 14/20, cela correspond à la mention bien. Puis entre 12 et 10 à la mention assez bien. |
| Serie_BAC_r | Distingue les baccalauréats scientifique, économique et social, littéraire, technologique et professionnel. |
| Entree_sup_upn | Distingue les primo-entrants dans le supérieur, ceux qui sont entrés depuis 3 ans ou plus, et, entre les deux, les « récemment entrés » |
| LMD_an_rec | Indique le cycle d'études (Licence, Master, Doctorat) |
| Discipline_sise_1 | Indique la discipline regroupée (ex. Sciences humaines et sociales) |
| Regime_formation | Formation initiale ou continue |
| BilanS1_mention_B_TB_possible | Les répondant-es indiquent s'ils pensent avoir réussi leur semestre précédent l'enquête. |
| Logement_grande_dif | Distingue les oui des autres réponses à la question « <i>Concernant votre logement actuel (dans lequel vous vivez en semaine), diriez-vous que vous rencontrez de grandes difficultés ?</i> » |
| Impaye | Distingue les oui des autres réponses à la question « <i>Avez-vous des factures non payées ou des retards de paiement (loyer, agios, téléphone, crédit consommation, EDF) ?</i> » |
| Faim_financier | Distingue les personnes ayant répondu « Oui pour des raisons financières » à la question « <i>Depuis la rentrée universitaire, vous est-il arrivé de ne pas manger à votre faim de manière répétée ?</i> » |
| Perception_sante_physique_r | Perception de l'état de santé physique en 4 modalités (Très bon, bon, mauvais, très mauvais) |

| | |
|--------------------------|---|
| Senti_seul_r | « Au cours des deux dernières semaines, y a-t-il eu des moments où vous vous êtes senti-e seul-e ? », avec comme modalité « En permanence au cours de ces deux dernières semaines », « souvent », « quelquefois », « jamais » |
| Renonce_soin_fin ance | Distingue les personnes ayant répondu « Oui pour des raisons financières » à la question « Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous déjà renoncé à voir un médecin ou un autre professionnel de santé ? » |
| Equiplog_connexi on | Celles et ceux déclarant avoir un logement disposant d'une bonne connexion internet |
| Diff_admin_pap | Celles et ceux déclarant avoir des difficultés administratives concernant des papiers ou titres de séjour |

La principale difficulté des typologies produites sur cette base de données est que le nombre de non réponses est important pour chacune des variables. Il serait d'ailleurs éventuellement pertinent de rendre certaines réponses obligatoires dans une future enquête pour les limiter. Après plusieurs tests, en suivant la littérature, nous avons choisi d'éliminer de la typologie les individus pour lesquels les données sont lacunaires, c'est-à-dire qui n'ont pas répondu à l'une des variables actives pour l'analyse. Dans un article approfondi sur l'approche par « configurations de positions sociales », Cayouette-Remblière (2015) propose ainsi de sortir ces individus du calcul de la typologie, ce qui l'amène à ne conserver que 88% d'entre eux. Dans notre cas, nous avons 243 individus dont le score est supérieur ou égal à 5 et qui n'ont pas de non réponse sur ces huit variables actives, soit 40% des 609 individus dont le score était supérieur ou égal à 5. Cette réduction constitue une limite importante à l'analyse mais, dans la mesure où l'approche typologique est avant tout heuristique, elle nous semble tout de même intéressante à mener à son terme.

La typologie est construite en deux temps :

- 1) d'abord une ACM (analyse en composantes multiples) permet de synthétiser les informations contenues dans les variables actives, en les résumant dans des axes (appelés aussi facteurs) qui croisent plusieurs variables. Sur ces données, l'ACM donne 9 axes de synthèse. Le premier exprime environ 18% de la variance totale contenue dans toutes les variables actives, il correspond en partie aux difficultés de logement, puis les impayés et les renoncements aux soins. Le deuxième axe (15% de variance) est structuré autour de l'absence de faim pour raison financière d'un côté et le fait de ne se sentir seul que parfois de l'autre. Le troisième axe (13%) oppose le fait de se sentir seul et d'avoir des difficultés administratives au fait de ne pas rencontrer ces difficultés administratives. Ces trois axes expriment ainsi près de la moitié des informations contenues dans l'ensemble des 8

variables. Les suivants recourent en partie les autres variables (l'axe 4 est lié à la solitude, le cinquième aux questions de connexion internet du logement).

- 2) Une CAH (classification ascendante hiérarchique) est ensuite construite à partir de l'ACM, en conservant l'ensemble des axes de synthèse pour ne pas perdre d'information. Nous utilisons le package Factominer sur R (le dendrogramme est calculé à partir du carré des distances du Φ^2 et avec la méthode de Ward). La rupture de variance la plus forte correspond à une partition en 4 classes des 243 répondant-es considéré-es (ce qui équivaut à 205 individus pondérés). Quelles sont ces quatre classes regroupant des expériences distinctes de précarité ?

Le tableau ci-dessous décrit chacune des quatre classes ainsi que l'ensemble des individus classés, ce qui permet de saisir ce qui caractérise chaque classe par rapport à la moyenne à la fois du point de vue des expériences précaires (variables actives en jaune) et des caractéristiques sociales (en vert) et scolaires des individus les composant. En gras sont indiquées les principales sur et sous représentations distinguant les classes.

Tableau 7 : caractéristiques sociales des classes de la typologie par ACM CAH

| | Classe 1 | Classe 2 | Classe 3 | Classe 4 | Total |
|--|-------------|------------|-------------|-------------|-------|
| Effectif pondéré | 129,7 | 30,0 | 36,0 | 9,5 | 205,1 |
| Part de la classe dans l'effectif | 63,2 | 14,6 | 17,5 | 4,6 | 100 |
| Moyenne du score 1 | 9,3 | 6,5 | 7,5 | 7,3 | 8,4 |
| Grande difficulté de logement | 68,6 | 41,5 | 37,0 | 59,1 | 58,6 |
| Impayé | 57,3 | 28,9 | 33,3 | 8,1 | 46,7 |
| Faim finance | 100,0 | 0,0 | 100,0 | 100,0 | 85,4 |
| Mauvais ou très mauvais état de santé | 50,4 | 55,1 | 40,3 | 11,3 | 47,5 |

| | | | | | |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|------|
| Senti seul | 100,0 | 83,9 | 0,0 | 0,0 | 75,5 |
| Renon soin | 74,2 | 58,8 | 62,1 | 74,0 | 69,8 |
| Logement pas équipé pour la connexion | 21,9 | 35,0 | 22,4 | 30,0 | 24,3 |
| Difficulté administrative liée aux papiers | 21,8 | 24,3 | 22,1 | 12,9 | 21,8 |
| Etranger | 32,9 | 31,5 | 27,1 | 7,5 | 30,5 |
| Origine sociale très défavorisée | 31,9 | 23,2 | 35,1 | 30,5 | 31,1 |
| Origine sociale très favorisée | 13,1 | 21,8 | 5,5 | 20,8 | 13,4 |
| Pas de bourse, mais en aurait eu besoin | 59,6 | 37,5 | 36,4 | 57,3 | 52,2 |
| Boursier | 34,7 | 54,4 | 53,3 | 42,7 | 41,2 |
| Activité rémunérée | 71,4 | 77,9 | 71,6 | 64,6 | 72,1 |
| Réside avec les parents | 31,3 | 46,1 | 24,5 | 7,0 | 31,1 |
| Habite en résidence collective | 17,1 | 13,8 | 17,2 | 7,5 | 16,2 |
| Masculin | 32,3 | 18,5 | 24,7 | 20,8 | 28,4 |
| Non binaire | 3,2 | 3,5 | 13,7 | 0,0 | 4,9 |
| A eu le baccalauréat « en retard » | 39,5 | 25,9 | 26,5 | 56,5 | 36,0 |
| A eu une mention Très bien au baccalauréat | 7,9 | 6,6 | 17,4 | 10,7 | 9,5 |

| | | | | | |
|--|------|-------------|-------------|-------------|------|
| A une équivalence au baccalauréat (secondaire à l'étranger) | 22,7 | 18,9 | 20,4 | 7,5 | 21,1 |
| Baccalauréat général | 63,1 | 77,7 | 66,1 | 72,7 | 66,2 |
| Primo-entrant dans le supérieur (et à l'UPN) | 14,4 | 16,0 | 24,6 | 7,0 | 16,1 |
| BUT-DUT | 3,5 | 15,1 | 8,7 | 0,0 | 5,9 |
| Doctorat | 1,0 | 4,3 | 0,0 | 0,0 | 1,3 |
| L1 | 26,8 | 21,7 | 32,6 | 34,1 | 27,4 |
| L2 | 22,3 | 17,3 | 15,6 | 7,5 | 19,7 |
| L3 | 19,4 | 10,9 | 26,7 | 11,9 | 19,1 |
| M1 | 9,4 | 23,0 | 12,6 | 28,0 | 12,8 |
| M2 | 7,5 | 7,8 | 3,8 | 18,5 | 7,4 |
| Droit – Science Politique | 18,3 | 20,5 | 17,5 | 8,1 | 18,0 |
| Langues | 13,4 | 3,0 | 7,9 | 18,1 | 11,1 |
| Sciences humaines | 29,9 | 22,4 | 29,0 | 59,8 | 30,0 |
| Economie | 6,4 | 26,1 | 11,2 | 7,5 | 10,2 |
| STAPS | 11,3 | 0,0 | 9,6 | 6,5 | 9,1 |

La lecture de ce tableau peut être résumée dans le tableau suivant, indiquant les sur ou sous représentations à partir desquelles nous proposons d'identifier des types d'expériences de précarité. Pour enrichir et exemplifier cette typologie, sont indiqués en dernière ligne, les étudiant-es enquêté-es (voir les portraits en annexe 1) correspondant à chaque type.

Tableau 8 : résumé des éléments distinctifs des classes de la typologie par ACM CAH et articulation avec les portraits issus de l'enquête qualitative

| Classe 1 (63%) | Classe 2 (15%) | Classe 3 (18%) | Classe 4 (5%) |
|---|--|--|---|
| Type 1 - Précarité forte et systémique | Type 2 - Précarité ressentie des étudiant-es plutôt favorisé-es, contraint-es à vivre chez leurs parents | Type 3 - Précarité liée à des décalages socio-scolaires | Type 4 - Précarité matérielle des étudiant-es plutôt favorisé-es en logement indépendant |
| <p>Cette classe cumule presque toutes les dimensions de la précarité : économique, logement, santé, alimentaire, solitude (légère sous représentation dans le non équipement du logement en termes de connexion).</p> <p>Ces étudiant-es sont souvent des hommes, avec un retard scolaire, non boursier-es déclarant qu'ils auraient besoin d'une bourse. Légère surreprésentation des étranger-es.</p> | <p>Ces étudiant-es sont, par rapport aux étudiant-es précaires, d'origine sociale et scolaire plus favorisée (titulaires d'un bac général sans retard scolaire et souvent en sciences économiques), boursier-es et vivant chez leurs parents alors que nombreux sont ceux en master. Leur score de précarité est plus bas que la moyenne chez les précaires.</p> <p>Ces étudiant-es souffrent d'une mauvaise perception de leur état de santé physique, d'un fort sentiment de solitude et pâtissent d'une mauvaise connexion internet. Cette précarité est davantage ressentie et éprouvée que liée à des difficultés économiques ou matérielles.</p> | <p>Ces étudiant-es, primo entrant-es à l'UPN, sont moins précaires que les autres sur toutes les dimensions de la précarité, excepté sur le fait de ne pas toujours manger à sa faim pour raisons financières. Leur précarité semble davantage s'expliquer par des décalages socio-scolaires : surreprésentation de non binaires, de nouveaux-lles arrivant-es à l'UPN, d'étudiant-es ayant eu une mention TB au bac alors que leurs parents sont d'origine sociale et économique très défavorisées (iels sont souvent boursier-es).</p> | <p>Ce groupe se caractérise par la surreprésentation d'étudiant-es d'origine sociale et scolaire favorisée, de nationalité française, sans activité rémunérée et vivant en logement indépendant (non collectif) alors qu'ils sont en première année ou en master 1, en langues et sciences humaines. Ces étudiant-es sont concerné-es par plusieurs formes de précarité : logement, connexion, alimentation. En revanche, iels sont à l'abri des problèmes de santé et d'impayés. On peut penser que leurs difficultés sont liées à l'éloignement des parents et à l'indépendance résidentielle plus ou moins contrainte mais en partie aidée par les parents. Beaucoup n'ont pas la bourse mais déclarent qu'ils en auraient besoin.</p> |

| Classe 1 (63%) | Classe 2 (15%) | Classe 3 (18%) | Classe 4 (5%) |
|--|--|---|--|
| Type 1 - Précarité forte et systémique | Type 2 - Précarité ressentie des étudiant-es plutôt favorisé-es, contraint-es à vivre chez leurs parents | Type 3 - Précarité liée à des décalages socio-scolaires | Type 4 - Précarité matérielle des étudiant-es plutôt favorisé-es en logement indépendant |
| Portraits d'Aziza, Afonso, Joseph et Idrissa | Portraits de Marcia, Kahina, Paul et Faïza | Portraits d'Anthony, Jean, Yasmine et Valentin | Portraits de Zoé, Téko, Alim |

Nous proposons pour la suite de cette section, d'articuler les matériaux quantitatifs et qualitatifs autour de cette typologie. Construite empiriquement par les statistiques, il s'agit d'une part de donner chair à chaque classe grâce aux entretiens réalisés et, d'autre part, de souligner ses limites pour penser des prolongements possibles.

Classe 1 (63%) : Précarité forte et systémique (la grande majorité des étudiant-es précaires) : cumul des différentes précarités, origines sociales défavorisées

Dans cette classe 1 (qui regroupe 63% des étudiant-es précaires recensé-es par l'enquête quantitative) se trouvent les étudiant-es, principalement des hommes, qui cumulent presque toutes les dimensions de la précarité : économique, résidentielle, alimentaire, en lien avec la santé, à la solitude ou l'isolement... Pourtant, iels sont principalement non boursier-es et déclarent en avoir besoin. Cela s'explique notamment par la surreprésentation des étranger-es dans ce groupe pour lequel-les les conditions d'accès à la bourse sont réduites (voir *infra*). L'exonération des frais d'inscription concerne seulement 42% des étudiant-es regroupé-es dans cette classe, contre des valeurs entre 54 et 57% pour les autres types, ce qui souligne les difficultés d'accès aux aides financières. Issu-es de catégories populaires défavorisées, ces étudiant-es ont fréquemment un retard scolaire. Nous verrons à quel point la précarité qu'iels subissent se répercute de façon négative sur leur scolarité. En mobilisant les récits de trajectoires recueillis lors de l'enquête qualitative (voir en annexe les portraits exhaustifs des étudiant-es cité-es), nous allons montrer que ces différentes formes de précarité s'entretiennent les unes/les autres, et impactent l'ensemble de l'existence

Les trajectoires d'Idrissa, d'Afonso ou encore de Joseph - tous trois étudiants étrangers arrivés en France pour y faire leurs études - sont exemplaires de cette précarité systémique et

multidimensionnelle. Dans leur cas, leurs parents restés au pays ne peuvent pas les aider pour des raisons socio-économiques. Ainsi, Joseph, né en Afrique francophone, raconte qu'être aidé financièrement par ses parents serait à la fois très coûteux pour eux et totalement dérisoire au regard de ses besoins en France : *« Je pouvais pas demander à mes parents, bah! d'envoyer (de l'argent), parce que nous on utilise le CFA en Afrique de l'Ouest (...), tu vois? Donc lorsque tu convertis ce que les parents doivent t'envoyer, en euros, c'est rien du tout ! »*. Leur statut d'étranger les prive de bourse les premières années qui suivent leur arrivée en France, les obligeant à travailler dans différents domaines, souvent très éloignés de leurs études et avec une charge horaire hebdomadaire très importante qui pèse sur leur scolarité à l'université.

Sans logement pérenne, ni repères, ni connaissances des aides institutionnelles auxquelles ils pourraient avoir droit, l'arrivée en France d'Idrissa, d'Afonso et de Joseph a été d'emblée marquée par l'incertitude et par une grande précarité. Hébergés provisoirement par un membre de la famille installée en France, ils n'ont pas pu compter longtemps sur cette solidarité familiale, plus subie que choisie. Idrissa, également né en Afrique francophone, explique par exemple qu'à son arrivée, il a habité un temps chez son « oncle » (moyennant une participation financière au paiement du loyer et des courses) mais que cette solution résidentielle n'avait pas vocation à durer : juste le temps pour lui de trouver une colocation. Afonso, étudiant originaire du sud de l'Europe, a également été hébergé chez un oncle qui l'a expulsé de son domicile alors que démarrait, en mars 2020, le premier confinement lié à la pandémie de Covid-19. *« Mon oncle me foutait une pression terrible et je ne pouvais pas faire autrement que de quitter l'appartement avec toutes mes valises et tout mettre dans le coffre de la voiture »*. Il a alors garé sa voiture sur le campus de l'Université, faute de mieux. *« Je suis resté un mois dans ma voiture, confiné. Je me lavais juste le soir. Du matin jusqu'au soir, (jusqu'à) 22h, je traînais. À l'époque il n'y avait presque pas d'étudiants de la résidence, il en restait peu. J'avais un pote gabonais qui habitait à la résidence mais ils sont 3 dans une chambre de 9m² donc tout ce que je pouvais faire c'était me laver les dents, prendre ma douche et revenir dans ma voiture »*.

Notons qu'ils sont plusieurs, parmi les étudiant-es étranger-es précaires que nous avons rencontrés, à avoir été un temps sans domicile fixe (Idrissa a dormi à l'hôtel lorsqu'il en avait la possibilité et dans des parkings lorsque l'argent venait à manquer ; Afonso, on l'a vu, a dormi dans sa voiture, quand d'autres ont expérimenté un hébergement familial provisoire (parfois contraint voire dramatique - des cas de violences sexuelles ont été rapportées) ou une colocation plus ou moins choisie qui absorbe leur temps et leurs maigres ressources. Idrissa, par exemple, a été obligé de travailler en tant que livreur Uber tous les soirs, jusqu'à 2h du matin, pour payer sa part de loyer, ce qui l'exténuaient physiquement et moralement et pesait grandement sur sa scolarité.

En fait, la grande précarité des étudiant-es de ce groupe-type éprouve leurs corps, leur santé mentale et physique ainsi que leur capacité à étudier. Dans le cas de la trajectoire d'Aziza, l'interaction entre trois éléments constitutifs de la précarité dans laquelle elle se trouve - difficultés de logement, obligation de travailler et atteintes à la santé - est particulièrement marquée. Aziza,

de nationalité française, est en rupture familiale avec ses parents, qui sont repartis vivre au Maghreb, alors que pour des raisons liées à sa santé, elle a dû rester seule en France. Elle est obligée de travailler de nombreuses heures pour financer son logement Crous, ce qui l'épuise : « *J'ai dû faire un choix* », dit-elle, « *soit vivre, soit les études et le choix est vite fait, malheureusement* ». Aziza est constamment fatiguée et fait de nombreuses malaises en cours ; mais, en dépit de son état de santé dégradé, elle refuse tout arrêt maladie pour que son salaire n'en soit pas affecté : « *Je vais me tuer à la tâche de faire ça, c'est inhumain. Et je sais que je vais tomber malade en faisant ça parce que je l'ai déjà fait cette année et je suis tombée malade (...)* J'en venais même à m'évanouir en cours ». Joseph, quant à lui, ne touche pas de bourse : il occupe donc un emploi dans la restauration rapide, situé dans la banlieue sud de Paris. Entre l'université et son lieu de travail, il effectue plus de 2h30 de trajet aller-retour ; sans compter que quatre soirs par semaine, il finit entre 23h et minuit. Cet emploi se répercute nettement sur ses études : « *Je me rappelle l'année dernière* », raconte-t-il, « *je (devais) même quitter le taff à 00h30, rentrer autour de 2h (chez moi), et faire un TD d'anglais à 8h00 du matin* ».

La majorité des étudiant-es de la classe 1 ont des ressources insuffisantes pour couvrir leurs besoins et nombreux sont celles et ceux qui ont connu la privation alimentaire. Idrissa, par exemple, dispose d'une bourse s'élevant à 400 euros, alors qu'il paie un loyer de 600 euros (partagé avec un autre étudiant précaire). Il explique que sa situation le conduit à sauter des repas pour réaliser des économies, y compris ceux du Crous à un euro. Cela impacte sa santé et, par ricochet, sa scolarité. L'existence des distributions alimentaires, réalisées par Linkee sur le campus de l'Université Paris Nanterre, soulage Idrissa en lui permettant de s'alimenter plusieurs jours, mais il ne peut pas toujours s'y rendre car les distributions coïncident avec ses horaires de cours. A l'instar d'Aziza qui déclarait devoir choisir entre « *la vie et les études* », il a parfois dû « *sécher les cours* » pour y aller.

L'ampleur des difficultés auxquelles se confrontent les étudiant-es de la classe 1 pèse fortement sur leur santé mentale. Afonso évoque sa dépression et des comportements à risques en entretien : « *J'ai commencé aussi à prendre mes premières fumées, des choses illicites même pour me faire oublier des choses. Ce sont des choses que je n'aurais jamais pensé toucher, tomber aussi, aussi bas parce que je suis une personne qui déteste tout cela. (J'étais) dans un moment de dépression* ». Joseph parle, quant à lui, d'un « *sentiment d'isolement des étudiant-es étranger-es* » face à tant de difficultés cumulées. Il se réfugie dans la foi et trouve des ressources matérielles et affectives dans l'église et la fréquentation de sa communauté d'origine.

Classe 2 (15%) : précarité qui bloque l'émancipation sociale : précarités objective et subjective des étudiants toujours logés chez leurs parents

La classe 2 regroupe des étudiant-es, plus souvent des femmes, qui ont un capital scolaire et un capital culturel élevés mais peu de capital économique, relativement aux autres étudiant-es précaires. Fréquemment en Master, boursier-es, iels vivent encore souvent chez leurs parents, non par choix mais par nécessité économique. Iels n'ont pas les moyens d'avoir leur propre logement

et nombre d'entre elleux sont même amené-es à aider financièrement leur famille. Si leur score de précarité est plus bas que la moyenne chez les précaires, ces étudiant-es souffrent d'une mauvaise perception de leur état de santé physique, d'un fort sentiment de solitude et de conditions matérielles pour étudier à domicile inadaptées (chambre partagée avec d'autres membres de la fratrie, mauvaise connexion internet...).

Ainsi, Faïza (28 ans), Marcia (28 ans) et Kahina (22 ans) sont toutes les trois boursières, à des échelons variés, et la position sociale de leurs parents est meilleure que celle des autres étudiant-es précaires dans la mesure où elles appartiennent aux classes populaires stabilisées. Ces étudiantes vivent encore chez leurs parents malgré leurs efforts pour s'émanciper. Faïza, par exemple, en master Sciences Humaines et Sociales, appartient à une famille nombreuse qui, bien que soudée et solidaire (« *La famille, c'est notre force* », dit-elle, « *C'est grâce à elle qu'on arrive à traverser les moments difficiles. Même si on a peu, on partage tout, et c'est ça qui fait la différence.* »), connaît des périodes de précarité. Malgré une bourse d'un faible échelon, Faïza travaille à temps partiel pour contribuer aux dépenses familiales, tout en finançant une partie de ses études. Elle utilise les distributions alimentaires organisées à l'Université Paris Nanterre pour aider matériellement sa sœur (sans emploi et mère de plusieurs enfants en bas âge) et a pour habitude de donner les denrées qui se conservent plus longtemps à des membres de sa famille. Seule de son adelphie à faire des études, elle rencontre des difficultés liées à la cohabitation familiale, en raison de la pathologie mentale de son frère et des allées et venues fréquentes d'invité-es. « *Quand tu rentres chez toi, qu'il y a souvent du bruit* », raconte-t-elle, « *tu ne peux pas travailler* ». Faïza se réfugie alors dans une salle commune d'une résidence Crous pour y étudier une grande partie de la nuit, avant de rentrer dormir quelques heures chez elle pour ensuite retourner en cours. Les « *crises* » de son frère la conduisent également à fuir la maison pour aller dormir dans un hôtel. « *J'allais dans le [département Ile de France], je prenais les bus de nuit et j'allais à l'hôtel* », explique Faïza, « *et le monsieur de l'accueil, il m'aimait bien, il me laissait la chambre gratuitement à chaque fois que j'avais un examen, petit déj compris (...)* Il a vu que j'étais en galère, en vrai. Du coup, il me mettait bien ». Cependant, cette situation l'épuise : « *(je ressentais) de la fatigue et je faisais même parfois des malaises vagues tellement que j'en pouvais plus* ». Sa scolarité en pâtit car, dit-elle, « *elle n'avait pas la tête dedans* ».

Le fait d'être hébergée par ses parents est également une nécessité pour Marcia, et non un choix. Cette étudiante en Master 2 de Sciences Humaines et Sociales, souffre d'un état dépressif qui dure depuis plusieurs années (associé à de forts troubles physiques et psychiques) et l'a conduit à interrompre un temps sa scolarité. « *Ça a commencé par un petit truc (...) une crise d'angoisse, tout bêtement! (...) J'étais ailleurs, quoi (...) je sais pas comment expliquer* », raconte-t-elle. « *Au niveau physique, ça se traduisait par des maux de tête, des maux de ventre, etc., et après, niveau mental, une fatigue, j'étais plus moi-même (...) le sentiment d'être ailleurs tout le temps, une concentration zéro... un mal-être (...) Moi je voulais avoir mon M2, mais en fait c'était la descente aux enfers cette dernière année de master...* ». Sa santé l'empêche en outre d'exercer toute activité professionnelle. Aussi, à 28 ans, alors qu'elle aimerait avoir son propre espace, cela n'est

pas possible. Non seulement elle est encore au domicile familial, mais elle doit aussi partager sa chambre. « *La chambre qu'on a avec ma (...) sœur* », explique Marcia, « *c'est vrai que c'est assez petit mais ma mère a quand même essayé de tout caser, donc on a une espèce de long bureau sur lequel on peut se mettre toutes les deux (nos affaires) mais... s'isoler, là c'est une autre question! (...). On se marche un peu sur les pieds (...)* Ca va, mais comme environnement de travail y'a quand même mieux ». Cette situation résidentielle pèse beaucoup sur le moral de Marcia qui a le sentiment que cette cohabitation l'empêche de « *se développer complètement* » et contribue à la maintenir dans un état dépressif, malgré tout le soutien affectif qu'elle reçoit de sa famille, sa mère en particulier.

Kahina, quant à elle, vit encore chez son père mais l'aide dont elle bénéficie de sa part s'arrête à cet hébergement. Elle doit financer sa propre alimentation, son pass navigo, ses vêtements, ses livres, ses soins médicaux non ou mal remboursés (et quelques sorties culturelles très occasionnelles). Mais pour fixer le montant de la bourse d'étude à laquelle elle a droit, et qui lui sert, justement, à parer à toutes ces dépenses, la situation effective de Kahina n'est pas prise en considération : seuls comptent les revenus paternels. Il en résulte un paradoxe important : plus les revenus de son père augmentent et plus Kahina s'appauvrit, car le montant de sa bourse décroît. Elle précise : « *J'étais échelon 5, ensuite échelon 3 et l'année prochaine : échelon 2, parce qu'en fait, pendant le covid, mon père a galéré vu qu'il est auto-entrepreneur et ce n'est pas un auto-entrepreneur du cac40, quoi (...)* Maintenant qu'il a réussi à avoir un petit peu plus d'argent... (ben) cet argent (...) je ne peux pas y toucher, moi, parce que mon père ne m'aide pas financièrement malgré le fait que je vis chez lui. Donc, juste moi, bah je perds de l'argent ». Cette situation a des conséquences sur sa scolarité (elle a dû reprendre une activité professionnelle pour compléter une bourse devenue insuffisante) et sur sa santé mentale. Elle relate « *Devoir reprendre le taff à côté des cours... (...) déjà que moi, de base, la santé mentale, elle est un petit peu basse, rajouter en plus des cours, du travail ça pèse énormément* ».

Pour nombre d'étudiant-es précaires cohabitant avec leurs parents, l'université représente un espace libérateur. Faïza, par exemple, explique que l'université, pour elle, « *c'était devenu vraiment un moyen, c'est comme un échappatoire* » par rapport à ce qu'elle vivait chez elle, l'incitant à s'accrocher à ses études. Désormais en Master, cela fait déjà 9 ans qu'elle fréquente les bancs de l'université, la précarité subie ayant fortement impacté sa scolarité. Paul (actuellement en Master 2 Sciences Humaines et Sociales) a dû passer les trois années de sa Licence en étant domicilié chez sa mère (qui souffre de troubles psychiatriques importants). Désormais il vit dans une résidence Crous sur le campus. « *Depuis que je suis en logement Crous, les gens me disent : "Ouais t'as l'air plus heureux, Paul" (il rit) Oui, je suis beaucoup plus détendu et tout (...) Dehors j'étais heureux mais chez moi, je suis mort (il rit) (...)* Là, j'ai l'impression d'être libéré d'un grand truc. Pour rien au monde je retournerais chez ma mère ». Leur expérience de l'université est également dépeinte comme positive, au sens où iels ont pu trouver l'aide dont iels avaient besoin. Marcia qui avait décroché explique que ce sont ses enseignants qui sont venus, en quelque sorte, la chercher chez elle pour l'encourager à finir son Master : « *(Par) fierté ou pudeur, je sais pas, mais j'allais pas forcément vers les profs. Eux sont venus vers moi*

pour le coup, et c'est vrai qu'ils m'ont pas mal soutenue (...) C'est eux qui sont venus vers moi pour me dire de reprendre le master, me dire : « C'est dommage pour quelques matières (de ne pas finir le master) », (m'encourager) de retenter (...) Ils savent que mon cas c'était un cas particulier donc ils veulent me redonner ma chance. C'est eux qui sont revenus vers moi ». Faïza décrit également le soutien de ses enseignant-es en Licence et en Master qui l'ont beaucoup encouragée, accompagnée dans ses apprentissages quand son état de fatigue, son stress venaient remettre en cause sa motivation et sa confiance en elle.

Classe 3 (18%) : « Précarité des marges ». Transclasses et non-binaires : vulnérabilités psychiques, sentiment d'illégitimités et disqualifications sociales

La classe 3 regroupe des étudiant-es, souvent boursier-ères, moins précaires que les autres sur toutes les dimensions de la précarité retenues par notre enquête, exceptée sur le fait de ne pas toujours manger à sa faim pour raisons financières. Leur précarité semble davantage s'expliquer par des décalages socio-scolaires qui rendent leur insertion en tant qu'étudiant-es particulièrement difficile. Ces étudiant-es sont plus souvent marqués par un sentiment de tristesse et de découragement que les autres, sans pour autant se sentir plus fréquemment discriminé-es. Comme on le verra, il y a un entrelacement des trajectoires (résidentielles, professionnelles, scolaires) des étudiant-es précaires avec un « *effet contamination* » entre les sphères (Bidart, 2006). Un événement (rupture familiale, trouble de santé, déménagement...) a ainsi des conséquences en chaîne sur l'ensemble des trajectoires. On observe également le rôle des réseaux familiaux et amicaux sur ces dernières. Alors que pour les autres classes, on compte entre 44 et 48% de personnes ne pouvant compter sur l'aide de proches en cas de difficultés matérielles, ce taux est de 31% pour la classe 3, ce qui souligne cette dimension.

Parmi les étudiant-es précaires de classe 3, on trouve notamment de nouveaux-lles arrivant-es à l'Université Paris Nanterre qui peinent à trouver les services auxquels s'adresser pour obtenir une aide, qu'il s'agisse de démarches visant à faire reconnaître leur handicap et bénéficier d'un aménagement de leur scolarité, à obtenir un rendez-vous avec les assistantes sociales du Crous ou le SUMP, par exemple. C'est le cas de Jean, étudiant né en Afrique francophone, qui évoque en entretien sa grande solitude lors de son arrivée à l'université *via* le dispositif Campus France. Il ne connaît personne, n'a ni ami, ni réseau sur lesquels s'appuyer pour être aidé dans ses démarches. « *Ça aurait été beaucoup plus simple* », raconte-t-il, « *ça aurait facilité les choses, je n'aurais pas ressenti la solitude que j'ai eu dès le début... (s'il y avait eu), peut-être, quelqu'un pour m'orienter, (pour me dire) : "Fais-ci fais-ça"*. *La plupart des personnes que je connaissais venait d'arriver au même moment donc... ouais si j'avais eu de la famille...* ». Jean a pourtant une bonne expérience universitaire dans son pays d'origine où il a validé une licence de Sciences Humaines et Sociales, mais le décalage avec le contexte français est si fort qu'il a envisagé de remettre en cause sa poursuite d'études ici : « *Comme je te disais,*

franchement... à un moment donné je me suis demandé si c'était une bonne idée de venir ici... et franchement, j'avais vraiment envie de repartir chez moi. Je me suis dit : "Qu'est-ce qui se passe là ?" Quand j'étais là-bas [dans son pays d'origine], je me disais que ça allait être un nouveau départ, faire ce que j'aime vraiment, faire des études que je désire... Mais (...) j'ai vraiment eu envie de repartir chez moi (...) c'était compliqué ... j'avais vraiment du mal à me concentrer sur les études ». De fait, tout est difficile pour Jean : se loger (il a déménagé plusieurs fois, passant d'une colocation à un appartement minuscule de 9 m² qu'il sous-loue 650 euros/mois, puis à un autre, à peine plus grand, et éloigné de l'université), faire face financièrement à ses besoins (il contracte des dettes importantes qu'il peine à rembourser, il travaille autant qu'il le peut comme livreur à vélo...), envoyer de l'argent au pays pour son fils, étudier. Du fait d'un cumul de vulnérabilités – résidentielle, professionnelle, socio-économique – Jean rencontre des difficultés à suivre ses études : il est fatigué en permanence, souffre de problèmes de concentration qui pèsent sur sa motivation. Il finit par redoubler, ce qui lui donne un sentiment d'échec, de déclassement, d'autant qu'il n'avait jamais redoublé jusqu'alors. Si le portrait de Jean correspond à bien des égards au profil de la classe 1 (étudiant étranger non boursier avec une précarité systémique), il nous semble néanmoins correspondre à la classe que l'on a nommée « la précarité des marges » pour plusieurs raisons. En effet, avec sa migration en France, il fait l'expérience d'un important déclassement social qui résonne sur toutes les sphères et sur sa santé psychique. Bien doté en capital économique et social (ses parents appartiennent à la partie supérieure de la hiérarchie sociale dans son pays d'origine) et culturel (son diplôme de licence obtenu là-bas), son arrivée en France constitue un choc. Il est marqué par des décalages socio-scolaires : il se retrouve en licence et non en master, doit s'ajuster aux exigences et aux normes d'un segment plutôt exigeant de l'espace de l'enseignement supérieur (Convert, 2010) et tombe dans la pauvreté et la précarité. En outre, sa situation de père⁶, atypique, le place aussi dans les marges du monde étudiant.

Valentin est également un primo-arrivant à l'université Paris Nanterre, inscrit en L1 Sciences Humaines et Sociales. Il subit de nombreux décalages par rapport aux autres étudiant-es. Au moment de l'entretien, il est hébergé par son père qui réside en Picardie, ce qui l'oblige à des allers-retours journaliers Nanterre/Picardie. Sans aucun revenu, il vit sur ses « économies », du temps où il avait une bourse (de 940 euros) mais ses dépenses pour étudier (transports, alimentation...) réduisent vite son pécule à néant. Son père, ouvrier, ne peut pas l'aider au-delà de l'hébergement. Ce rythme de vie imposé par les déplacements domicile/université pèse lourdement sur Valentin qui s'inquiète du surcroît de travail que ne manqueront pas d'occasionner ses partiels, alors que ses conditions de vie ne semblent pas pouvoir s'améliorer. De fait, à part le SUMP qu'il a sollicité dès son arrivée à l'université pour un suivi psychologique, Valentin n'a effectué aucune démarche auprès du Crous : pas de bourse, pas de repas à 1 euro, pas de résidence étudiante... après plusieurs mois passés à l'université, il ne sait toujours pas à qui s'adresser pour l'aider à ce niveau.

⁶ Selon l'Enquête Conditions de vie des étudiant-es de l'UPN, 6% des étudiant-es ont des enfants, 7% des étudiant-es étranger-es.

La classe 3 regroupe également des étudiant-es dont la scolarité pré-universitaire en France était très correcte, voire excellente, alors que leurs parents sont d'origine sociale et économique très défavorisée. Ces étudiant-es ont alors été socialisé-es dans l'enfance à la pauvreté (Guénée, Bedo, 2024) et leur situation d'étudiant-e peut être analysée comme une trajectoire de transclasse.

Anthony, par exemple, a grandi au cœur d'une famille française populaire très instable. « *J'ai connu ma mère en permanence au chômage ou (...) dans des tentatives de travailler qui à chaque fois se soldaient par... une démission en à peine un mois parce qu'elle est un peu comme moi, elle tient pas dans les carrières prof* », raconte-t-il. Après la séparation de ses parents, il est élevé par sa mère, dans une résidence HLM du sud de Paris. Son quotidien est marqué par des graves difficultés économiques qui le font vivre dans la crainte d'une expulsion locative : « *En permanence, c'était des menaces de se faire expulser (du logement), mes grands-parents qui, à chaque fois, envoyaient [de l'argent] pour payer le loyer mais plus tard j'ai appris que [ma mère] s'en servait pas pour payer le loyer mais pour picoler... En permanence c'était ça* ». Très doué à l'école primaire, les années collège sont en revanche particulièrement difficiles pour Anthony qui vit, pendant plusieurs années, des violences physiques de la part de sa mère, s'affronte à ses professeurs, découvre son homosexualité et subit un harcèlement très fort de ce fait par les autres collégiens : ses notes dégringolent et sa scolarité en est bouleversée. Cependant, sa rencontre, au lycée, avec les sciences économiques et sociales va agir comme une révélation et le faire renouer avec la réussite scolaire. « *Vraiment, je m'en souviens encore le moment où mon prof de SES arrive et où on parle de choses concrètes, de trucs qui me parlent vraiment, même en économie (...)* Mais là j'me suis dit enfin ! Enfin des trucs qui ont du sens ! », explique-t-il, « *Enfin un truc qui me parle, que je vis, que tout le monde vit au quotidien et ça fait du bien. Et donc ça, pour le coup, c'est donc pas pour rien que ça a été le meilleur résultat de toute ma scolarité à partir du lycée* ». L'arrivée d'Anthony à l'université Paris Nanterre, ses amitiés naissantes avec ses camarades de promotion, vont lui permettre de se libérer des maltraitances maternelles : lors de sa seconde année de Licence, il porte plainte pour violences répétées durant l'enfance avec pour conséquence, la perte d'un logement pérenne et de tout soutien familial. Sa bonne intégration sociale à l'université lui offre la possibilité de bénéficier de plusieurs aides sociales : bourse, logement Crous, SUMP mais il souffre d'une grave dépression. De fait, il a connu plusieurs réorientations ou arrêts d'études et sa scolarité s'étire : actuellement en Master 2, il fait des allers et retours à l'université depuis 8 ans. Les deux dimensions de la précarité d'Anthony, financière et liée à sa santé mentale, s'alimentent : il lui est arrivé d'arrêter temporairement son traitement médical faute de moyens car sa mutuelle, dont la moitié du coût, à sa charge, est trop chère pour lui ; il dit aussi se restreindre au niveau de ses dépenses alimentaires. Ces difficultés économiques sont sources de stress, dégradent sa santé, et nuisent à ses études qu'il n'arrive pas à suivre correctement dans ces conditions. De plus, ses troubles anxieux l'empêchent d'avoir une activité professionnelle (il vit désormais grâce à la reconnaissance d'un handicap et à une allocation). « *Je disais que je me sentais pas hyper capable dans les études mais alors le travail, c'est dix fois pire* », dit-il, « *Donc (...) je suis un peu coincé parce que je me sens pas capable de gérer à la fac, mais je me vois pas faire mieux ou pareil au niveau prof. Donc c'est pour ça que je m'accroche absolument à ce master* ». Effectivement, c'est son statut d'étudiant qui a maintenu jusqu'alors Anthony dans une certaine « stabilité

instable », au sens où il a pu bénéficier d'aides sociales liées à son statut d'étudiant et d'un soutien amical - qui lui a évité à plusieurs reprises de faire l'expérience de dormir dans la rue - ses ami-es, également étudiant-es à Nanterre, l'ayant hébergé et parfois soutenu financièrement (en organisant une cagnotte pour payer son traitement). S'il n'est plus étudiant parce que ses résultats scolaires sont trop faibles, il craint de sombrer dans une précarité plus forte encore.

On retrouve du côté de Yasmine un enchevêtrement de plusieurs facteurs de précarité qui rendent sa situation sociale et scolaire difficile. Yasmine a grandi dans une grande précarité - ses deux parents faisant face à des graves problèmes de santé (son père est en invalidité, sa mère a une maladie auto-immune et des problèmes psychologiques très lourds). Du fait de l'absence de son père et de la violence de sa mère, elle est placée à l'ASE et multiplie les déménagements. Elle loge un temps avec son père, dans un T1 en logement social où son petit frère (également maltraité par sa mère) les rejoint, avant d'obtenir, grâce à son statut d'étudiante, un logement Crous et une bourse (qui s'élève à 600 euros). Ces aides sociales, cumulées à une forte activité professionnelle, sont utilisées par Yasmine pour ses besoins mais aussi pour rembourser les dettes de son père, payer le loyer de ce dernier, gérer son frère (à la fois financièrement et affectivement), dépanner sa mère invalide... Au regard des charges financières qui sont les siennes, Yasmine ne peut donc se contenter d'un travail peu concurrent aux études pour compléter sa bourse. En deuxième année de licence, elle occupe deux emplois, l'un comme surveillante (20h/semaine), l'autre dans la restauration le week-end, le tout en faisant du *baby-sitting*. Au total, elle effectue des semaines de 80 heures, en comptant les cours auxquels elle parvient à assister. Elle est très éloignée d'une certaine image de l'étudiante précaire - certains mois, elle parvient à gagner jusqu'à « 2300 [euros] » - car elle est toujours dans l'optique d'assurer bien au-delà de sa propre subsistance. Elle ne cesse de multiplier les démarches administratives pour aider sa famille, devient une reine de la « débrouille » pour tirer parti de certaines situations. En raison de sa dysorthographe, le SUMP lui a ouvert la possibilité d'un aménagement d'étude (tiers-temps et dispense d'assiduité) qui lui permet de faire face à ses contraintes familiales. De fait, Yasmine endosse la précarité de toute sa famille, ce qui se répercute sur son mode de vie et ses études. Yasmine ne se soigne pas (alors qu'elle a une mauvaise santé dentaire), a une mauvaise alimentation (elle mange assez peu, saute des repas) malgré sa fréquentation régulière des distributions alimentaires du Secours populaire. Elle est stressée et aimerait consulter un psychologue mais elle n'en a pas les moyens. Elle fume des joints tous les jours. Sa scolarité en est fortement impactée. Le décalage entre son intérêt pour le contenu de ses cours et le peu de temps à y consacrer génère une frustration et une faible estime d'elle-même. Yasmine se sent aussi très isolée dans sa promotion et ses TD. Ses notes, qu'elles jugent mauvaises, lui font aussi craindre la sélection en master et l'ont conduite pour la première fois aux rattrapages cette année.

Ainsi, sa position d'étudiante en L3 de Sciences Humaines et Sociales en fait une transclasse. La situation de solidarité inversée qu'elle subit, couplée à la place que l'emploi rémunéré prend dans son emploi du temps la marginalise par rapport aux autres étudiant-es. Comme Anthony, elle vit

dans l'angoisse d'une sortie prématurée de l'Université si elle ne parvient pas à tenir bon dans ses études. Par crainte de ne pas obtenir de place en Master, et de perdre son statut étudiant et son logement qui représente « *la stabilité de sa vie* », elle a candidaté dans des licences à distance : « *C'est ça en fait, je suis en train de risquer la stabilité de ma vie. Et j'ai pas l'énergie de me dire "faut que je déménage l'an prochain". C'est mort. Ça fait 10 ans que je déménage tous les un an et demi, je ne peux pas* ».

Classe 4 (4%) : « précarité des étudiant-es décohabitant issu-es des classes moyennes ou populaires stabilisées ». Quand le soutien parental ne suffit pas et que les aides sociales sont inaccessibles.

Relativement aux autres étudiant-es précaires, la classe 4 de notre typologie se caractérise par des étudiant-es d'origine sociale et scolaire plutôt favorisée, plus souvent de nationalité française, sans activité rémunérée et vivant fréquemment en logement indépendant (non collectif). Ces étudiant-es sont concerné-es par plusieurs formes de précarité : logement, connexion, alimentation. En revanche, iels sont à l'abri des problèmes de santé et d'impayés. On peut penser que leurs difficultés sont liées à l'éloignement des parents et à l'indépendance résidentielle plus ou moins contrainte et en partie aidée par les parents. Beaucoup n'ont pas la bourse mais déclarent qu'iels en auraient besoin. Enfin, si les classes 1, 2 et 3 sont assez proches sur la variable de la probable réussite au dernier semestre avec une mention (de 13 à 19%), ce taux monte à 47% pour la classe 4 (pour une moyenne globale sur l'échantillon pondéré de l'enquête de 31%), ce qui correspond à un profil scolaire plutôt favorisé. Cette dernière classe se distingue également clairement sur la variable des enfants : ielles sont 21% à en avoir dans cette classe, contre des taux entre 1 et 2% pour les classes 1, 2 et 3 (avec une moyenne de 6% pour l'ensemble des répondant-es). Alors que les trois premières classes ont des taux proches concernant les difficultés administratives de renouvellement de papier (entre 22 et 24%), il tombe à 13% pour le type 4 (ce qui reste cependant au-dessus de la moyenne générale à 9%).

Zoé est née dans le nord de la France, où elle réalise sa scolarité secondaire dans une école privée catholique. Elle est actuellement en licence de sciences humaines et sociales à l'Université Paris Nanterre. Ses parents font partie des classes sociales populaires stables : son père est routier et sa mère travaille dans l'accompagnement social. Ses parents sont séparés et Zoé décrit un père plutôt absent (affectivement et financièrement), laissant à sa mère le poids de la charge parentale. Quitter le domicile parental était pour elle un souhait, et vivre à Paris un rêve, même si sa mère anticipait les difficultés financières que ce départ allait engendrer. Après avoir été hébergée quelques mois par sa meilleure amie à son arrivée en région parisienne, elle trouve une chambre de bonne de 13 m² avec des problèmes d'humidité et d'isolation pour un loyer de 515 euros, dans les quartiers chics de l'ouest parisien. Les ressources financières de Zoé sont les suivantes : elle perçoit les APL ainsi qu'une bourse de 270 euros, sans savoir dire si elle est échelon 2 ou 3. A son emménagement à Paris, elle cache à son père le fait qu'elle bénéficie d'une bourse (en ouvrant un compte bancaire

dédié) afin de continuer à disposer des 300 euros qu'il s'est engagé à lui verser chaque mois. Elle réalise en complément des missions d'intérim et de *baby-sitting*.

Pour l'alimentation, elle se plaint de son quartier où tout coûte cher et se rend dans des distributions alimentaires (sans conditions de ressources) afin d'avoir accès à une alimentation équilibrée, riche en légumes. Elle est contrainte d'arbitrer sur la qualité des achats plus que sur certains biens : « *Déjà avant moi je mangeais pas de viande si c'était pas de la viande de la ferme, genre bien élevée et tout. Maintenant le poulet, je vais acheter de la marque Auchan, tu vois, ça me fait chier* ». « *genre je vais manger au resto U des fois, des fois je prends un sandwich, [...]. Et après je mange dehors, je pense, je mangeais au moins dehors, peut-être 1 à 2 fois par semaine, peut-être pas 2 fois, mais une sûre, en fait ça dépend. Ça dépend de ouf.* » (...) « *par contre que des fast Food, tu vois, pas des restaurants. Voilà quand on va au Quick, quand on va au BK, quand voilà au libanais, libanais trop bon ! Mais genre vraiment des trucs, en vrai mettre plus de 10 balles dans un menu ça me fait chier.* »

Si la majorité de ses ressources sont consacrées au paiement du loyer, des charges et de l'alimentation, Zoé s'offre de nombreuses sorties, des allers-retours en train pour rentrer chez elle : « *En ce moment, je pourrais dire que tout l'argent, il est parti dans les soirées, dans l'alcool et tout* ». Elle doit certes opérer des arbitrages économiques, en différant notamment certains rendez-vous médicaux et en mettant en pause son suivi psychologique, mais elle alloue une partie de ses ressources à des loisirs et épargne (modestement) pour son avenir. En ce sens, elle ne fait pas partie des étudiant-es les plus précaires et si le coût de la décohabitation contraint fortement son mode de vie, il faut le resituer dans sa trajectoire où son style de vie avant les études supérieures était plus favorable, davantage tourné vers les loisirs, lui offrant plus de souplesse dans les arbitrages économiques.

Alim, 24 ans, est originaire des Caraïbes francophones et inscrit en licence de sciences juridiques, politiques ou économiques à l'Université Paris Nanterre. Titulaire d'une licence dans son pays d'origine, il quitte le logement maternel (où il vivait avec ses sœurs) et arrive en France en 2022 *via* Campus France. Son père est décédé et sa mère travaille dans l'import / export. Alim fait partie, parmi les étudiant-es précaires, de ceux les plus doté-es : sa mère a une situation stable, les critères de Campus France supposent de faire la preuve d'un pécule financier non négligeable et il n'est pas totalement exonéré des droits d'inscription. Son arrivée en France, qui se combine à l'éloignement familial, se traduit par une trajectoire résidentielle très heurtée, ponctuée d'hébergements, de logements de passage, permis grâce aux réseaux d'inter-relations qu'il parvient à tisser très vite, avant de trouver un logement stable. Alim semble chanceux d'avoir été hébergé par des personnes de confiance, qui lui ont proposé une « *chambre normale, confortable* », avec lesquelles il entretient des liens forts (il les présente comme « *sa première famille en France* ») tout en leur apparaissant « *redevable* ». Il n'est toutefois pas « *à l'aise intérieurement* » avec cette situation : il a peur d'apparaître « *de trop* » et que cela finisse par provoquer des conflits, quand il lui est impossible de créer son « *chez soi* ». Il trouve trois semaines plus tard un logement dans une résidence étudiante catholique d'un loyer de 300€ par mois (dont 120€ de CAF). Si Alim a des liens très forts et fréquents avec sa mère pourtant éloignée : « *Je parle à ma maman chaque jour frère (...). Ouais. Tous les*

jours », les relais institutionnels lui offrent du soutien. Bien qu'il ne soit pas éligible à la bourse, les assistantes sociales qu'ils rencontrent *via* le Service des Relations Internationales, lui sont d'un grand soutien. Grâce à elles, il se rend à l'épicerie solidaire, l'Agorae, et bénéficie aussi des repas à 1 euro. Malgré ces aides, il travaille en intérim pour réaliser certaines dépenses qu'il juge « superflues ». Ses situations de précarité, avant tout résidentielle et économique, tiennent en effet pour beaucoup à la décohabitation parentale conjuguée à l'absence d'aides publiques conséquentes.

La typologie construite à partir des questionnaires n'épuise pas les situations rencontrées au cours de l'enquête qualitative. Cela tient notamment à la dimension temporelle (les entretiens permettant de décrire des trajectoires sociales, donc des processus de précarisation) mais aussi à la complexité des configurations économiques et/ou résidentielles en lien avec l'évolution des relations familiales, voire amicales. Par exemple la mère d'Agathe, est en invalidité à 90% et vit avec les Allocations aux adultes handicapés (971,3 Euros par mois) ainsi que les aides pour sa fille en études, qu'elle garde pour elle. Néanmoins, Agathe est classée en bourse 0bis, sa mère recevant des aides pour elle. Agathe quitte le domicile parental pour réaliser ses études à l'université Paris Nanterre. En deuxième année de master, elle perd son logement et n'en retrouve pas. Elle revient vivre chez sa mère, dans l'ouest de la France, et travaille en parallèle de ses études, ce qui lui fait manquer une grande partie des cours de la deuxième année de master. N'étant pas boursière, ayant décohabité un temps de chez sa mère, on pourrait la classer dans la classe 4 qui décrit les décohabitant-es pour lequel-les l'aide parentale est insuffisante. Or, c'est Agathe qui soutient financièrement sa mère en travaillant, ce qui l'amène à cumuler des dettes, rendant sa situation financière fragile. De manière générale, les classes construites à partir des questionnaires n'insèrent pas de dimension temporelle, alors même que ces classes sont loin d'être statiques et se montrent poreuses, les étudiant-es pouvant passer de l'une à l'autre. Par ailleurs, elles n'intègrent pas le facteur du soutien financier inversé des étudiant-e-s pour leurs parents : une future enquête devrait inclure cette question.

Le recours aux aides institutionnelles

L'enquête montre qu'une part importante de la population étudiante a besoin d'aides : seul-es 30% des enquêté-es déclarent ne pas avoir besoin de l'exonération des frais d'inscription ; 3,4% des étudiant-es ont bénéficié d'une aide sociale d'urgence depuis la rentrée quand 12,7% indiquent qu'ils ou elles n'ont pas fait la demande mais qu'ils ou elles en auraient eu besoin. 6% des répondant-es ont utilisé le questionnaire d'aide d'urgence, ce qui correspond à des milliers de demandes qui ont été accompagnées individuellement ! (Entre 1000 et plus de 2500/an sur l'Université Paris Nanterre, selon l'année, en tendance augmentant). Concernant les logements et l'aide sociale du Crous, environ 6% des étudiant-es en bénéficient, ce qui est peu au regard des besoins exprimés et des difficultés liées au logement. Si nous avons vu précédemment que les aides sociales ne permettent pas de lutter aussi efficacement qu'il serait nécessaire contre la précarité (*cf.* commentaire du modèle de régression logistique), les plus précaires restant ceux ayant pourtant

accès à une aide. Cette partie du rapport a pour objectif de comprendre comment se construit cet accès, en lien avec la connaissance qu'ont les étudiant-es des dispositifs.

La réponse institutionnelle aux demandes des étudiant-es

Globalement, 97 à 100% des étudiant-es déclarent avoir eu une réponse suite à leur demande d'aide, qu'il s'agisse de l'aide sociale, des services médicaux ou handicap, ou de la mission égalité de l'Université Paris Nanterre.

Tableau 9 : Les réponses des services aux demandes des étudiant-es

| Services - contacts | % de « Oui, vous avez contacté une fois ce service, mais n'avez pas eu de réponse » |
|--------------------------------|--|
| Mission Égalité | 0,4% |
| SUIO | 1,5% |
| Mission Précarité | 1,2% |
| Service Santé | 1% |
| Handicap | 1% |
| Aide sociale | 3% |
| Questionnaire d'aide d'urgence | 2% |

Source : Enquête Conditions de vie des étudiant-es de l'UPN

Mais les réponses ne permettent pas toujours d'ouvrir un accès aux droits :

Tableau 10 : les décalages entre les aides accordées et les besoins exprimés par les étudiant-es

| | % de « Vous en avez fait la demande mais elle vous a été refusée » | % de « Oui, vous en avez bénéficié » |
|------------------------|--|--------------------------------------|
| Logement Crous | 12% | 6% |
| Aide sociale d'urgence | 13% | 3,4% |
| Handicap | 5% | 6% |
| Assistants sociales | 15% | 6% |

Source : Enquête Conditions de vie des étudiant-es de l'UPN

Encadré 5 : Des dispositifs efficaces

Les témoignages permettent d'identifier des éléments particulièrement utiles dans les dispositifs d'aide aux étudiant-es. Plusieurs enquêté-es soulignent l'efficacité du service médical universitaire (SUMP), à l'image de Faïza : *« Du coup, c'est là que j'ai connu la médecine de la fac au moment où moi j'avais mes malaises vagues, un jour je n'étais vraiment pas bien, je tremblais, j'avais des vertiges. Du coup j'ai dû aller voir l'infirmière et c'est de là que ça m'a fait du bien. Je me suis allongée, ils étaient super, enfin rien à dire, ils m'ont proposé du coup d'avoir un suivi avec la psychologue que j'ai vu 3-4 fois, je ne saurais pas te dire le nombre, je ne me souviens même plus. »*. L'exemple de Valentin, qui a bénéficié dès la rentrée d'un suivi prioritaire avec la psychologue et la psychiatre (alors nouvellement recrutés), confirme l'importance et la grande qualité du travail effectuée lorsqu'une prise en charge est possible, d'autant plus lorsqu'elle s'inscrit dans la durée. Ce soutien du SUMP peut aller bien au-delà de la dimension santé comme le révèle le cas de Yasmine. En effet, celle-ci a obtenu un aménagement d'études auprès du SUMP comprenant un tiers temps, justifié par la prise en compte de sa dyslexie et de sa dysorthographe mais aussi une dispense d'assiduité accordée par le médecin en considération de sa vie « prenante » : *« Au début de l'année, j'ai fait une demande pour avoir un tiers-temps. Et avec le mec que j'ai vu, je lui ai un peu expliqué, donc il m'a fait mon tiers-temps et tout, pas de soucis, et je lui ai un peu expliqué, voilà, j'avais une vie grave prenante, et que ça allait être compliqué, j pense, y'a des cours où... y'a moyen que j'ai plus de trois absences, et t'as vu, moi j'ai la bourse, on me l'a fait sauter direct. Donc si j'ai un mot sur mon PAI disant que je peux être absente, ça me met vraiment bien. Et du coup il me l'a fait »*. Une autre situation illustre bien l'efficacité du SUMP. Fanta, étudiante étrangère, s'est retrouvée sans ressource ni logement à la suite du décès de son père. N'ayant droit ni à la bourse, ni aux logements Crous (le Crous pratique une politique d'attribution des logements uniquement aux titulaires d'une bourse échelon 7), elle est hébergée par un « oncle » qui abuse d'elle pendant des mois, la menaçant de la mettre à la porte. Lors de la prise de contact avec la mission, elle découvre une grossesse déjà bien avancée. Son passage au

SUMP débloque très rapidement un suivi médical ainsi qu'une solution de logement (sans doute favorisée par le fait qu'elle soit enceinte).

Plusieurs étudiant-es évoquent l'utilité de dispositifs nés pendant la période de Covid-19 qui compensent en partie les difficultés scolaires liées à leur précarité : le prêt par l'Université Paris Nanterre d'un ordinateur portable par exemple a permis à Paul, inscrit en Master 2, de travailler hors de chez lui où l'ambiance familiale est invivable, sans passer par les salles d'informatique en accès libre (toujours bondées, sans horaires d'ouverture fiables), ni par les prêts à la journée proposés par la bibliothèque centrale (trop contraignants, avec un matériel souvent défectueux).

Le non-recours aux aides⁷

Malgré des appuis parfois efficaces (*cf. supra*), les prises en charge des situations de vulnérabilités pâtissent d'un non-recours aux aides existantes. Par exemple, la commission d'exonération des frais d'inscription pourrait être plus sollicitée : si 34% des enquêtés en bénéficient, 25 % n'en ont pas fait la demande alors qu'ils en auraient besoin, par méconnaissance (15%), ou non (10%). Les raisons des non-recours sont nombreuses et se chevauchent souvent comme le montre la typologie réalisée par l'ODENORE, observatoire des non-recours aux droits et services. Elles peuvent être liées à leur non-connaissance (lorsque l'offre n'est pas connue), leur non-demande (l'offre est connue mais non demandée), leur non-réception (l'offre est connue, demandée, mais pas obtenue) ou encore leur non-proposition (l'offre n'est pas activée par les agents prestataires malgré l'éligibilité du demandeur, que celui-ci connaisse ou pas l'offre) (Warin, 2016, p. 5). Le non-recours va donc bien au-delà du simple enjeu de l'information qu'il faut rendre visible et peut s'avérer « subi », « choisi » ou « circonstanciel » (Vial, 2018). Les entretiens, comme le travail opérationnel de la mission, mettent en évidence des difficultés structurelles dans la prise en charge institutionnelle des précarités étudiantes. Elles articulent à la fois un non-recours lié à la méconnaissance ou à une mauvaise connaissance des dispositifs d'aide, à un sentiment d'illégitimité, à des limites propres aux dispositifs universitaires d'aide, voire de l'organisation administrative et des critères retenus.

La (mé)connaissance des dispositifs

Le non-recours aux aides s'explique par une méconnaissance du fonctionnement des aides, d'autant plus que ces dernières constituent un « mille-feuille » administratif. Lors de sa mise en place, la première action de la mission a été de proposer une cartographie des dispositifs d'aides en identifiant les guichets sur le campus (services médical, social, d'orientation, etc.) et en dehors (associations, aides publiques territoriales ou étatiques). Ce travail d'identification a demandé un temps important – traduisant le foisonnement et l'illisibilité des dispositifs, et a ensuite nourri des réflexions sur la présentation des dispositifs pour en améliorer la clarté. Ainsi, la page internet de

⁷ Cette partie reprend plusieurs éléments d'un chapitre d'ouvrage soumis au Credoc.

la mission, qui recensait initialement les dispositifs par acteur, a été repensée avec le service de la communication avec une approche par thématique (logement, santé, aides financières, etc.)⁸.

Outre leur nombre important qui, ajouté aux services municipaux, départementaux, régionaux et nationaux, constitue le mille-feuille d'aides, le tableau 1 rend compte de l'ampleur de la méconnaissance des services et collectifs d'aides universitaires par les étudiant-es.

Tableau 11 : les méconnaissances des services de l'UPN

| | Oui, vous en avez entendu parler, mais vous ne savez pas ce que c'est | Non, vous n'en avez jamais entendu parler |
|---|--|--|
| Cellule violences sexistes / mission égalité | 21 | 44 |
| Service d'accès à des activités culturelles (places de cinéma, théâtre), ACA2 | 19 | 43 |
| Service d'orientation et information (SUIO, Accompagnement orientation et projets professionnels) | 22 | 36 |
| Mission précarité et santé des étudiant-es | 30 | 34 |
| Salles avec équipement informatique en libre accès | 13 | 33 |
| Service d'aide sociale (assistantes sociales) | 20 | 32 |
| Service handicap | 21 | 32 |
| Service de santé (SUMP : service médical, médecine préventive) | 21 | 24 |
| Service sportif (SUAPS) | 16 | 19 |
| Tutorat (accompagnement par d'autres étudiant-es) | 16 | 17 |

⁸ [Cette refonte du site n'a pas été mise à jour au moment de la rédaction de ce rapport](#)

| | | |
|---|----|----|
| Associations étudiant-es (Maison des étudiants, bureaux de la vie étudiante, Welcome to Nanterre, etc.) | 28 | 16 |
| Syndicats étudiants | 23 | 13 |
| La plateforme cours en ligne | 2 | 3 |
| Restauration universitaire (resto U, cafétéria) | 3 | 2 |
| Bibliothèques (BU centrale et BUFR) | 2 | 1 |

Source : Enquête Conditions de vie des étudiant-es de l'UPN

Lecture : A la question, pour chacun des services universitaires ou collectifs suivants, indiquez si vous les connaissez, le tableau présente les réponses « Oui, vous en avez entendu parler, mais vous ne savez pas ce que c'est » et « Non, vous n'en avez jamais entendu parler ». Celle « Oui, vous savez ce que c'est » n'est pas présentée. 19 % des étudiant-es enquêté-es déclarent ne pas connaître le service sportif (SUAPS).

La bibliothèque et la restauration universitaire sont connues par la quasi-totalité des étudiant-es, ainsi que la plateforme cours en ligne, indispensable pour le suivi des cours et les échanges avec les enseignant-es. En revanche, pour de nombreux services, les étudiant-es ont déclaré dans l'enquête par questionnaire « *ne pas savoir ce que c'est* » ou « *en avoir entendu parler, mais ne pas savoir ce que c'est* ». Une remarque d'une des enquêté-es dans le questionnaire illustre cette ignorance des dispositifs d'aide et la nécessité de disposer d'informations « *À mon avis cette enquête est bien, car elle permet de parler de notre situation, des conditions de vie ou encore les difficultés rencontrées dans notre quotidien. Elle permet de découvrir des choses qu'on ignorait complètement leur existence ou encore les possibilités qui peuvent s'offrir à nous* ».

Aussi, 34% des enquêtés n'ont jamais entendu parler de la mission précarité - santé, et 30% l'identifient mal, peut-être en lien avec sa création récente. Les services d'orientation, d'aides sociales, du handicap le sont par plus de la moitié, et le service médical par 45% des étudiant-es. Par exemple, outre le fait que Tèko ne connaissait pas le calendrier de demande de logement Crous, il déclare : « *J'ignorais totalement qu'il y avait ça [le SUMP]. Je pensais que je devais aller sur Doctolib, pour prendre rendez-vous, et tout ça. Je savais pas qu'à l'université y'avait...(...). C'est mon frère qui m'a appris tout ça.* ». Pour certain-es, il s'agit davantage d'une mésinformation. Kahina, par exemple, a une dépression reconnue comme Affection Longue Durée. Elle a fait le choix de solliciter les équipes d'un centre médico-psychologique (CMP) proche de chez elle pour plusieurs raisons. Parce que le CMP lui permet un suivi régulier entièrement pris en charge par la sécurité sociale, ce qui convient à sa situation économique ; parce qu'elle estime les dispositifs d'accompagnement de la santé mentale à l'UPN ainsi que les « chèques psy » inadaptés car répondant selon elle à une logique d'urgence. Cette méconnaissance largement répandue des dispositifs d'aides universitaires s'explique sans doute en partie par leur situation sur le campus. Alors que la bibliothèque, par sa

taille, est visible de partout, les services les moins connus sont situés dans des couloirs peu fréquentés et de surcroît dans des bâtiments différents, où certain-es étudiant-es, compte tenu de leur formation, ne se rendent jamais.

Cette méconnaissance des dispositifs et services est inégale selon les caractéristiques socio-scolaires des étudiant-es. Le tableau ci-dessous montre ainsi que les répondant-es regroupé-es dans la classe 4 connaissent bien mieux la mission égalité que la mission précarité, alors que c'est l'inverse pour les autres classes (où la précarité, notamment économique, est plus forte).

Tableau 12 : Part des enquêté-es n'ayant jamais entendu parler de certains ce services, en fonction des classes (typologie)

| | SUAPS | Santé | Handicap | ACA2 | SCUOIP | Mission précarité | Mission égalité |
|------------------|-------|-------|----------|------|--------|-------------------|-----------------|
| Classe 1 | 19 | 21 | 29 | 50 | 37 | 37 | 52 |
| Classe 2 | 32 | 27 | 53 | 72 | 50 | 40 | 57 |
| Classe 3 | 27 | 18 | 30 | 50 | 34 | 47 | 57 |
| Classe 4 | 18 | 27 | 37 | 67 | 34 | 56 | 22 |
| Moyenne générale | 19 | 24 | 32 | 42 | 36 | 34 | 44 |

Source : Enquête Conditions de vie des étudiant-es de l'UPN

Cette méconnaissance joue un rôle crucial dans l'accompagnement face à des conditions d'études dégradées, elle se traduit notamment par une sous utilisation des dispositifs d'aide alors que les étudiant-es en auraient eu besoin (tableau 13).

Tableau 13 : Les demandes non formulées malgré les besoins

| Types d'aides | % de « Vous n'avez pas fait de demande, mais vous en auriez eu besoin » |
|---|---|
| Questionnaire d'aide d'urgence | 15% |
| Aide sociale d'urgence | 13% |
| Accompagnement par assistantes sociales | 15% |
| Aide handicap | 5% |

Source : Enquête Conditions de vie des étudiant-es de l'UPN

Un sentiment d'illégitimité

L'accès aux dispositifs ne se résume pas à leur connaissance. Leur non-recours découle en partie d'une difficulté à identifier ces derniers comme des aides auxquelles on peut légitimement demander l'accès. S'articulent ici les éventuelles méconnaissances des étudiant-es face à une multitude de dispositifs, avec un sentiment d'illégitimité qui fait jouer la représentation, socialement située, des situations de précarités « prioritaires ».

En effet, la plupart des enquêté-es ne se disent pas précaires parce qu'ils estiment qu'il y a « *toujours pire qu'eux* » (Idrissa). Cela renvoie à une certaine hiérarchisation de la précarité impliquant différents sentiments de légitimité vis-à-vis des aides sollicitées. Le cas d'Alicia, étudiante étrangère arrivée en France en 2020, montre que malgré les arbitrages qu'elle doit réaliser dans les dépenses de première nécessité, elle ne sollicite aucune aide (exceptée la bourse). Elle dispose, par mois, d'une bourse de 245 euros et d'un salaire d'environ 750 euros quand elle loge dans un HLM dans une commune proche de Nanterre avec un loyer de 500 euros par mois. Son reste à vivre est d'autant plus réduit qu'elle a des dettes, liées à son suivi psychologique, de plus de 10 000 euros, qu'elle rembourse à hauteur de 300 euros par mois. Elle explique devoir arbitrer entre son suivi médical et son alimentation. Ainsi, elle saute tous les midis son repas et parfois celui du soir au point d'avoir d'importants ennuis de santé (« *par exemple je perdais mes cheveux à un moment donné tu vois, ou alors je manquais d'énergie, j'avais les lèvres abîmées et tout.* »). Pourtant, elle ne s'estime pas légitime pour recourir aux aides : « *Je savais même pas qu'il y en avait une [assistante sociale] au début, je l'ai su après (rire). Mais j'aime pas courir derrière les gens et je me suis dit qu'elle était occupée et que moi en gros, je passais à la trappe quoi (...). En mode j'ai un toit, un travail, une bourse et que je devais fermer ma bouche et accepter mon sort, quoi* ».

Certain-es enquêté-e ont une représentation stéréotypée de la précarité, centrée sur l'idée de solitude face aux difficultés ou de forte pauvreté. Kahina (vivant chez son père) pense la précarité à travers la figure de l'« *étudiant vivant seul et aidé par personne* », ce qui l'empêche de faire appel à des aides car elle a l'impression de prendre la place de quelqu'un qui en aurait plus besoin qu'elle. « *En fait, je me sens pas forcément légitime à aller [aux distributions alimentaires de Linkee] vu que, en soi, ma famille... Enfin, on est certes dans la merde, mais ils arrivent à manger. Donc je me sens pas forcément.... Enfin je me dis il y a peut-être des gens qui ont vraiment besoin (de ça) ils ne peuvent pas manger s'ils ont pas ces distributions-là, quoi* ». Elle renonce ainsi aux distributions alimentaires tout autant qu'à l'aide médicale universitaire, privilégiant un CMP proche de son domicile pour ne prendre la place de personne. Faïza, qui participe à des distributions alimentaires comme bénévole, prend parfois des paniers pour une de ses sœurs, mais déclare : « *Pour moi, non, j'avoue, moi je prenais [pas de paniers], en fait moi, psychologiquement, je me dis, je travaille. Donc j'ai pas envie de prendre* ». Faïza travaille pour financer ses études et aider sa famille, en articulant plusieurs petits boulots qui lui font rater des heures de cours. Elle ne s'autorise pourtant pas à prendre des paniers pour elle, car son statut de travailleuse la met à distance de la figure de la grande pauvreté.

Éviter le stigmata

Certain-es étudiant-es peuvent se sentir suffisamment précaires pour accéder aux aides mais ne pas y recourir en raison d'un sentiment de honte (Vial, 2021) et/ou de déclassement (Peugny, 2022). C'est le cas d'Alicia qui ne supporte pas l'étiquetage face à ses camarades plus dotés : *« tu vas trouver ça bête hein, mais bon je le dis, quand même, je suis allée plusieurs fois à la distribution Linkee et je les remercie. Sauf que je suis tombée une fois sur une personne que je connais très, très bien et elle m'a vue sortir de la MDE avec un sac rempli de courses et il me demandait ce que c'était que tous ces articles. J'ai eu honte tu vois, alors que je devrais pas, hein ? (...) Donc j'y suis quasiment plus jamais retournée, je voulais pas passer pour la clocharde du coin »*. Idrissa indique plusieurs fois ne pas aimer *« la pitié des gens »*, *« vouloir s'en sortir seul »*, et répète qu'il *« y a pire que [lui] »*, qu'il n'a donc *« pas le droit de se plaindre »*. Il se sait précaire mais précise que *« c'est difficile de l'accepter »*, avec un sentiment de honte l'empêchant de faire appel aux dispositifs d'aide existants : *« Ah non, je ne connaissais pas ça. Mais tu vois, c'est pas très cool que ça ne soit pas plus mis en avant parce que tu as des étudiants qui sont vraiment dans le besoin. Après moi je ne sais pas si je l'aurais rempli parce que euh comme je t'ai dit euh. J'aime pas la pitié des gens tu vois. Je veux m'en sortir seul. La distribution alimentaire est là et ça me suffit tu vois. Déjà que ça m'embête car j'ai l'impression de passer pour un nécessiteux... et j'aime pas ça parce que j'ai une fierté quand même »*.

Ainsi, recevoir de l'aide soulève des stéréotypes liés à la très grande pauvreté, dont on veut se distinguer. Ces stéréotypes sont parfois genrés : un « homme fort » doit pouvoir gérer sa vie, et si possible celle de sa famille. C'est ce qu'exprime Jean lorsqu'il relate ses difficultés lors de son arrivée en France puis explique se désintéresser de l'aide psychologique car il doit *« prendre sur lui »*. *« Je dois être un homme »*, dit-il, *« je dois pas baisser les bras, je suis là, faut que ça avance (...) »*. Également originaire d'Afrique de l'Ouest et portant un mandat d'ascension sociale familiale, Alim décrit son éducation, fortement genrée, où il lui apparaît gênant de relater des moments difficiles et de demander de l'aide : *« De base j'ai pas ça comme pratique parce que la façon dont j'ai été élevé (...) on conçoit surtout les hommes comme des hommes forts, tu vois ? (...) t'essaye de gérer comme ça. »*. De ces représentations, issues des expériences familiales antérieures, ressortent une forme de seuil de tolérance à la précarité où l'on apprend à endurer les difficultés matérielles, de santé et parfois mentales.

Des démarches empêchées : les freins dans l'accès aux aides

Des dispositifs parfois inadaptés : l'exemple des distributions alimentaires

Les entretiens révèlent une autre dimension du non-recours aux aides, liée à leur désajustement, en termes de représentation de soi, d'horaires ou encore d'habitudes comme c'est le cas des distributions alimentaires. La plupart des enquêtés interrogés ayant eu recours aux distributions alimentaires reconnaissent la qualité des paniers et la *« gentillesse »* des bénévoles. On a pu cependant observer qu'Alicia évite les distributions alimentaires depuis qu'elle y a rencontré un camarade de sa promotion, générant un sentiment de honte, un stigmata. Il ressort alors de son entretien la

nécessité de préserver la sphère privée, de la distinguer de la sphère publique en préservant son identité d'étudiant-e, qui passe ici par un besoin d'anonymat, ce que ne permet pas la distribution alimentaire sur le campus. De même, les horaires ne sont pas toujours compatibles avec ceux des cours ou du travail. Idrissa et son colocataires « sèchent » ainsi parfois les cours pour bénéficier de ces colis alimentaires « *Alors moi je vais aux distributions Linkee. Ils sont très gentils et j'ai toujours beaucoup de produits dans mon sac. Ça me sauve la vie ! Après je n'ai pas toujours le temps d'y aller car mes cours sont dans les heures de distributions donc il y a des mardis où je ne peux pas y aller. Quand j'y vais c'est parce que je sèche. Mon ami ne peut pas toujours y aller non plus donc c'est difficile. Mais on a besoin de manger, surtout en hiver sinon c'est trop dur* ». Il en est de même pour Kadia, lorsqu'en plein confinement, elle était assignée dans sa résidence Crous et pouvait à tout moment se déplacer sur le campus pour bénéficier des distributions alimentaires. Lorsque les cours et ses contraintes temporelles (liées à l'exercice d'un emploi puis d'un stage) ont repris, elle n'avait plus la possibilité d'accéder à une distribution qui se tenait alors de 15h30 à 17h30⁹. « *Je pense que la plupart des fois, c'était un peu les horaires (des distributions alimentaires), ce qui bloquait (...) Après moi j'y allais surtout en période de Covid, parce que c'était la période où on n'avait pas beaucoup d'occupations, donc on était un peu disponibles à tous les horaires, mais c'est vrai que dès que la vie active a un peu repris, c'était chaud! Par exemple, les horaires c'était souvent à... 15h. C'est des horaires où peut-être les gens, ils sont au travail donc pas forcément disponibles... Donc pendant le covid c'était plus accessible quoi. C'aurait été bien vers 19h après le travail mais je comprends que 19h ça peut être tard aussi pour les prestataires (...) Comme ça en rentrant du taf tu peux passer directement. Je pense qu'il y aurait plus de monde à ces horaires-là. Surtout que même si tu travailles à Paris tu peux pas dire : Oui! je sors trente minutes pour aller prendre (un panier de produits alimentaires)* ». Enfin, les paniers sont parfois en décalage avec certaines habitudes culinaires, comme l'explique Joseph, venu d'Afrique de l'Ouest : « *On est habitué à un mode alimentaire différent (...). Il faut un temps pour s'adapter. Or ici les commerces, lorsque tu t'approches pour payer des mets (...) importés et tout au moins te rapprocher de ce que tu connais en Afrique, c'est plus coûteux (...) Quand tu vas par exemple dans un magasin exotique, à Château-Rouge, l'endroit connu comme le fief africain (...), le montant que tu dépenses pour faire un repas africain, à manger pendant une semaine, c'est 2, 3, 4 fois plus cher (...) [que] les pâtes, le riz mais (...) manger des pâtes c'est pas tout à fait facile, quoi. On veut bien changer quelquefois* ».

Inégalités de statut : les étudiant-es étranger-es

L'enquête Conditions de vie des étudiant-es de l'UPN montre que de nombreux services ou dispositifs d'aides ne sont pas connus par les étudiant-es, cela est particulièrement le cas pour les personnes récemment arrivées à l'Université Paris Nanterre et notamment les étudiant-es étranger-es. Cette méconnaissance n'est cependant pas suffisante pour expliquer leur non recours aux

⁹ Distributions réalisées de 15h30 à 17h30 au moment des entretiens, de 17h30 à 19h30 aujourd'hui.

dispositifs, on peut observer des inégalités de statut concernant les étudiants-es étranger-es qui connaissent un cumul de difficultés.

Tableau 14 : Part des demandeurs et bénéficiaires d'une bourse d'Etat sur critères sociaux à l'UPN selon la nationalité

| | Etranger | Français | Tous |
|---|-----------------|-----------------|-------------|
| Non, vous en avez fait la demande, mais cela vous a été refusé | 9% | 11% | 10% |
| Non, vous en avez fait la demande, mais vous n'avez pas encore eu de réponse | 1% | 1% | 1% |
| Non, vous n'avez pas fait la demande, mais vous en auriez eu besoin et vous connaissiez cette possibilité | 33% | 12% | 16% |
| Non, vous ne connaissiez pas cette possibilité, mais vous en auriez eu besoin | 26% | 3% | 7% |
| Non, vous n'en n'avez pas besoin | 14% | 36% | 32% |
| Oui, vous en bénéficiez | 17% | 38% | 34% |
| Tous | 100% | 100% | 100% |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Champ : Tous les étudiant-es (sauf non-réponses).

Lecture : Il s'agit d'une variable déclarative, qui rend compte d'une surestimation importante des boursier-es par rapport aux données administratives sur la bourse Crous.

Tableau 15 : Part des étudiant-es habitant dans un logement du Crous à l'UPN selon la nationalité

| | Etranger | Français | Tous |
|--|-----------------|-----------------|-------------|
| Non, vous en avez fait la demande, mais cette aide vous a été refusée | 19% | 7% | 10% |
| Non, vous n'en avez pas besoin | 36% | 80% | 72% |
| Non, vous n'en avez pas fait la demande, mais vous en auriez eu besoin | 28% | 9% | 13% |
| Oui, vous en avez bénéficié | 17% | 3% | 6% |
| Tous | 100% | 100% | 100% |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Champ : Tous les étudiant-es (sauf non-réponses).

Lecture : les questions sont posées selon la formulation « Depuis la rentrée, habitez-vous ou avez-vous habité dans un logement du Crous ? ».

Tous les indicateurs statistiques, nationaux et locaux (Bugeja-Bloch & Frouillou, 2024), convergent pour rendre compte du cumul de difficultés que rencontrent les étudiant-es étranger-es. Iels sont

en effet à la fois plus nombreux-ses que celles et ceux de nationalité française à exercer une activité rémunérée concurrente de leurs études (tant dans l'éloignement avec leurs études que dans le temps consacré à cette activité), à recourir à ou avoir besoin de l'aide alimentaire, à être en situation de précarité économique (à l'échelle nationale, 40% des étudiant-es étranger-es déclarent des difficultés financières telles qu'il leur est impossible de faire face à leurs besoins contre 16% pour les étudiant-es français-es) et à éprouver des signes de détresse psychologique (42% contre 35% pour les étudiant-es de nationalité française). De surcroît, souvent contraint-es à l'indépendance résidentielle, iels éprouvent des difficultés d'accès à un logement renforcées, devant opter pour des situations de logement aux conditions dégradées ou éloignées de leur établissement. Pour plusieurs, la nationalité étrangère constitue un frein dans l'accès aux aides des Crous. De fait, à l'Université Paris Nanterre, 19% des étudiant-es étranger-es se sont vu refuser une demande de logement Crous contre 7% pour les étudiant-es français-es. Iels sont 28% à déclarer avoir besoin de ce logement Crous mais n'avoir pas fait de demande, contre 9% des français-es. Si les étudiant-es étranger-es n'accusent pas plus de refus de bourses sur critères sociaux que les étudiant-es français, iels déclarent en revanche plus fréquemment ne pas en avoir fait la demande, alors qu'iels en auraient eu besoin (59% comparé à 15%). Iels connaissent probablement les règles d'attribution et anticipent les refus liés au fait que, dans l'académie de Versailles, l'accès à la bourse et au logement Crous n'est ouvert qu'après deux années de résidence en France pour les étudiant-es étranger-es. Or, l'arrivée en France constitue pour beaucoup une rupture : l'éloignement familial, l'absence de réseaux, le coût de la vie et l'inéligibilité aux aides peuvent entraîner une entrée dans la précarité à l'instar de Jean : « *bah ... les premiers mois j'avoue que c'était très compliqué ... il fallait d'abord gérer le logement, ce qui n'était pas facile d'ailleurs, euh ... dès les premiers jours y'a un problème de logement qui s'est posé, et ... (...) ... je n'avais pas de travail j'avais trouvé un logement de 650€, donc euh pour un étudiant c'était quand même plus cher ... donc euh c'était la galère ... et ... il fallait aussi recommencer les cours, et il faut avouer que j'ai laissé les études...* ». Parfois, la rupture est liée à un accident biographique. C'est le cas d'Afonso, hébergé par son oncle, qui a dû quitter ce logement en raison du confinement. Il est alors sans domicile et demande un logement Crous qui lui est refusé du fait des règles de priorité en faveur des étudiant-es ERASMUS. Il finit par se réfugier dans sa voiture. Enfin, même lorsque le Crous accorde l'accès à un logement, l'état dégradé de ce dernier peut nourrir un sentiment de discrimination, comme l'indique Tèko, dans une colocation éloignée de l'Université Paris Nanterre : « *le logement qu'ils m'ont donné, si c'était un logement rénové, ça aurait pu passer encore. Là, c'est un logement usé en fait... C'est pour ça, vraiment... (...) Moi, honnêtement... Qu'ils m'ont donné ça... j'associe ça en fait à, voilà, de la discrimination, en fait. C'est clair et net, en fait.* »

Le mauvais état notoire des logements du Crous sur le campus de l'Université Paris Nanterre (bâtiments vétustes, punaises de lit, rats) contribue à dévaloriser l'aide aux yeux des étudiant-es. Il peut même constituer un facteur supplémentaire de disqualification sociale, le délabrement sanitaire étant fréquemment associé à l'image de la saleté. Or, la propreté est une valeur importante dans les classes populaires (Schwartz 1990) : se voir proposer un endroit qui ne permet pas de garder une hygiène de vie souhaitée est alors vécu comme une discrimination.

La nécessité d'un capital administratif, scolaire et économique

Le non-recours aux aides découle aussi de freins dans l'accès aux aides à l'image d'Aziza : « *mon père a dû piocher dans ses économies pour m'avancer de l'argent pour un ordinateur. Après, je sais que la fac, elle proposait un ordinateur (...) qu'ils prêtent à l'année. Mais le truc c'est que moi je ne le savais pas. Je l'ai su après et j'avais pas envie de faire les démarches. Parce que qu'il y a trop de trucs à remplir. (...) Enfin, je trouve qu'il fallait pas demander autant d'informations justement mais juste euh... (...) Parce que je sais que y'en a, ils font pas attention, mais là on me demandait trop de papiers : déclaration d'impôts, fiche de paye, de logement, c'était trop de papiers pour moi qui venait d'entrer à la fac.* ». Autrement dit, la surcharge administrative que rencontrent les étudiant-es étranger-es arrivant en France suppose un capital administratif pour mener toutes les démarches administratives de front (Siblot, 2006).

Djibril décrit ainsi plusieurs obstacles administratifs au moment de s'inscrire liés, en partie, à la maîtrise de la langue et de la méconnaissance de certains documents. Il dépeint alors sa trajectoire d'entrée en France comme marquée par la nécessité de faire preuve de débrouillardise, tout en regrettant l'absence d'accueil spécifique pour les étudiant-es étranger-es qui ne connaissent pas leurs droits : « *Souvent, on a pas eu la chance d'avoir ça. D'être accueilli par exemple* ». Face à cela, Agathe se demande s'il ne s'agirait pas, en définitive, d'une stratégie pour « *dégoûter* » les demandeur-euses. D'autant que les difficultés administratives à l'université ne sont pas les seules auxquelles se heurtent les étudiant-es. Nombreuses sont celles rencontrées en dehors, en particulier pour les étudiant-es étranger-es au point de décrire les démarches comme « *le parcours du combattant* » (Joseph). Aussi, seuls 66% des étudiant-es ne déclarent aucune difficulté administrative extérieure à l'université. Cette proportion tombe à 29% pour les étudiant-es étranger-es (76% des français-es). 10% des français-es indiquent des difficultés liées spécifiquement au renouvellement d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour contre 30% des étudiant-es étranger-es. 16% des étudiant-es rapportent des difficultés administratives liées aux aides sociales (37% pour les étranger-es), et on compte 12,5% d'étudiant-es ayant eu des difficultés qui sont liées à l'accès à un logement social (pour 32% pour les étranger-es).

La multiplication des guichets entraîne mécaniquement celle des dossiers et des pièces à fournir. On peut faire l'hypothèse que le fait de devoir attester de sa précarité de manière réitérée constitue un frein dans l'accès aux aides, en raison à la fois des capitaux requis pour le faire : administratif, scolaire et économique (dans la mesure où ces démarches supposent l'accès à un ordinateur ou une bonne connexion), et de la violence (objectivation de la domination sociale) de cette répétition (Paugam, 2009). On peut aussi y voir une méfiance, voire défiance à l'égard des aides institutionnelles lues comme une forme d'ingérence, de contrôle de la vie privée.

Étudiant précaire : un « métier à plein temps »

« *Ça c'est toute ma vie, ça, d'être en amphi et de faire tous mes trucs administratifs* », déclare Yasmine. Au-delà du capital scolaire et d'une certaine ténacité face à d'éventuels refus, la temporalité constitue un des principaux freins dans les démarches étudiantes : ces dernières prennent du temps, à la fois

dans le quotidien (remplir les papiers, contacter les services, résoudre les problèmes administratifs) et sur le moyen terme (décalage entre l'urgence des situations et les temporalités administratives). Cette difficulté temporelle est accentuée par le fait que les étudiant-es précaires sont souvent salarié-es et le temps leur manque. Aziza relate ainsi l'inertie des démarches administratives et le temps trop restreint dont elle dispose pour chercher de l'aide : « *J'étais censée faire une prise de sang en avril et ma CMU a périmé. Donc je suis dans les démarches pour en refaire une. Ce qui fait que ça fait 2 mois que j'attends (...) Monsieur X m'a dit d'y aller [au service médical ou handicap], mais j'avais encore une fois pas la force ni le temps d'y aller parce que la fac est à 45 mn de chez moi et que (...) je voulais dormir (...) C'est mon slogan : "j'ai pas le temps".* ».

Outre le temps (trop long) que prennent les démarches administratives, les contraintes temporelles s'expriment dans d'autres expériences de vies étudiantes. Il était par exemple précisé dans l'encart libre de l'enquête par questionnaire, l'incertitude sur les dates des examens pouvant empêcher les étudiant-es de s'y rendre (d'autant plus lorsqu'ils ou elles sont salarié-es).

Finalement, quand leur statut d'étudiant-e permet à certain-es d'accéder à un logement et/ou à une bourse afin de joindre les deux bouts et de se maintenir dans les études, c'est au prix d'une forte pression temporelle et psychologique.

Tableau 16 : Part des demandeur-ses, bénéficiaires et non bénéficiaires de l'exonération des droits d'inscription (%)

| | |
|--|------------|
| Vous en bénéficiez | 34% |
| Vous en avez fait la demande, mais cela vous a été refusé | 5% |
| Vous en avez fait la demande, mais vous n'avez pas encore eu de réponse | 1% |
| Vous n'avez pas fait la demande, mais vous en auriez eu besoin et vous connaissiez cette possibilité | 10% |
| Vous ne connaissiez pas cette possibilité, mais vous en auriez eu besoin | 15% |
| Vous n'en n'avez pas besoin | 34% |
| Tous-tes | 100% |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Champ : Tous les étudiant-es (sauf non-réponses).

Les aides refusées

Tableau 17 : Part des demandeur-ses, bénéficiaires et non bénéficiaires de l'UPN des différentes aides sociales (%)

| | Aide alimentaire | Aide sociale d'urgence | Aide d'une assistante sociale | Aide service handicap |
|---|------------------|------------------------|-------------------------------|-----------------------|
| Vous en avez bénéficié | 10 | 4 | 6 | 7 |
| Vous en avez fait la demande, mais cette aide vous a été refusée | 1 | 2 | 3 | 1 |
| Vous n'en avez pas fait la demande, mais vous en auriez eu besoin | 13 | 13 | 16 | 5 |
| Vous n'en avez pas besoin | 76 | 81 | 75 | 88 |
| Tous-tes | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Le non recours aux aides peut être lié à leur non-réception : l'offre est connue, demandée, mais pas obtenue, et ce pour de multiples raisons (Vial, 2022). Bien que peu, voire très peu des répondant-es aient rencontré des refus d'attribution d'aide alimentaire (1%), d'aide sociale d'urgence (2%), d'une assistante sociale (3%), ou d'une exonération des droits d'inscription (5%), ces refus sont difficiles et parfois incompréhensibles pour les étudiant-es⁴. Yasmine a, par exemple, formulé une demande d'aide d'urgence en passant par une assistante sociale de l'Université Paris Nanterre pour l'ameublement du logement dans lequel elle s'apprêtait à entrer. La demande passe auprès de la Commission d'aides sociales, où siègent la présidence, des assistantes sociales et le service d'orientation : après examen de ses relevés bancaires, l'aide lui est refusée parce qu'elle a de l'argent de côté. Cela découle d'une lecture normative des solidarités familiales qui ne tient pas compte des configurations familiales où les étudiant-es sont aidant-es sur le plan économique. Or, Yasmine se trouve dans une situation de solidarité familiale inversée, où son revenu doit permettre à trois personnes de vivre. Son père « paie le logement et la bouffe » et « tout le reste, c'est [elle], mais vraiment tout le reste, quoi ». « Tout le reste », ce sont ses loisirs, ceux de son frère, les transports, la cantine, les vêtements, les sorties. Par ailleurs, ce « contrat » est fréquemment rompu, puisqu'elle paie « très souvent » le loyer de son père, parfois ses courses : « Surtout que derrière [après un virement à son frère], mon père il m'a appelée pour ses courses, pour des trucs et tout », « Franchement, on a pas du tout une relation père/fille, on a une relation adulte à adulte qui s'entraident, tu vois fin, y'a pas de... Moi il m'appelle, c'est pour que je lui fasse des virements pour qu'il puisse payer ses trucs... ». Elle rembourse aussi ses dettes « Je suis vraiment le pigeon de la famille, c'est trop grave », conclut-elle. Le système d'attribution d'aide locale ne

tient pas compte de ces solidarités inversées ou du fait que le partage des aides publiques au sein de la famille en direction des jeunes n'est pas toujours redistribué équitablement (Portela & Raynaud, 2019), situations pourtant fréquentes dans les entretiens.

L'isolement et l'entourage au prisme des situations « exceptionnelles »

Au moment de l'entrée dans la vie adulte, on constate une intervention accrue de la famille pour aider les jeunes. Celle-ci peut prendre plusieurs formes : soutien financier, cohabitation prolongée avec les parents, hébergement par un membre de la famille, échange de services, d'informations, soutien moral.... Par exemple, Célia, nouvellement arrivée à l'Université Paris Nanterre en licence sciences juridiques, politiques ou économiques reçoit une aide financière de sa mère en complément de sa bourse échelon 4 et d'un logement Crous. Elle sait pouvoir bénéficier de l'aide matérielle de sa famille en cas de problèmes. Ces difficultés dont elle fait état sont alors surtout d'ordre psychologique. Elle fait l'expérience de la solitude et d'un sentiment d'enfermement, exacerbée par sa situation résidentielle : elle loge sur le campus, excentré du centre-ville, qui lui rappelle sans cesse son environnement scolaire qu'elle qualifie d'anxiogène du fait de la compétition entre étudiant-es de sa formation et de l'absence de soutien entre eux. Cette proximité avec les équipements du campus est néanmoins supportable parce qu'elle peut le quitter le week-end, lorsqu'elle rentre chez sa mère, et y retrouve ses anciennes amies du lycée, témoignant de l'importance de l'entourage, qu'il soit familial et / ou amical. Pour autant, souvent substitués des aides institutionnelles, ces aides familiales aggravent plus qu'elles ne corrigent les inégalités sociales existantes, en particulier lors de la distance géographique entre parents et enfants, l'entraide familiale dans les milieux d'origine populaire s'appuyant principalement sur la proximité résidentielle (Schwartz, 2012 ; Young et Wilmott, 2010). Dès lors, certains étudiant-es ne peuvent compter sur leurs parents, en raison de leur distance, de leur absence, voire de leur défaillance comme on a pu le voir pour plusieurs enquêté-es (notamment Anthony et Valentin), remettant en cause les représentations normatives de l'inconditionnalité de l'aide des parents vers les enfants (Tenret et al, 2020) (4% des étudiant-es déclarent ne plus voir leurs parents selon l'enquête Conditions de vie des étudiant-es de l'UPN). Plus généralement, 17% des enquêté-es indiquent ne pas pouvoir compter sur l'aide de proches en cas de difficultés matérielles. C'est particulièrement prégnant pour les étudiant-es étranger-es : 39% d'entre eux contre 11% des français-es. Cela ne signifie pas absence de relations ou de soutien. Nombreux-ses sont les enquêté-es à témoigner d'un lien à distance - souvent avec les mères - parfois quotidien, quand iels ont bénéficié d'une aide pour leur départ. Ainsi, Alim reprendra l'enquêteur lorsque ce dernier lui fera remarquer qu'il appelle sa mère « *tous les jours, quand même...* ». « *Oh non, non, non, non, non, non. Une maman là, une maman on doit être constamment en communication avec. Je parle à ma maman chaque jour frère. (...) Ouais. Tous les jours. Mais des fois avec des problèmes, tu vois en [pays d'origine] soit des problèmes de réseau, ça va pousser à faire un peu différent, ça peut arriver qu'on a des difficultés de connexion, mais après soit on tchat, on laisse un*

message comme ça, mais on tente chaque jour. ». Il n'en reste pas moins que, comme le relève un des enquêté-es de l'enquête par questionnaire « *Je tiens à remarquer que l'enquête ne touche pas à la question de distance entre l'étudiant et sa famille ou soutien moral. Les étudiants des DOM-TOMS et étrangers sont bien plus vulnérables sous cet angle.* ». Il en résulte parfois un sentiment d'isolement amplifié par le fait que, fréquemment venu-es en France dans une stratégie de reproduction, voire de promotion sociale, iels sont enserré-es dans des parcours de réussite (Bréant, 2016) et n'osent pas avouer leurs difficultés matérielles. Iels se sentent coupables de ne pas pouvoir envoyer de l'argent et/ou de mener à bien leurs études, entravé-es par la nécessité de travailler en parallèle. Idrissa, qui a connu une période sans domicile fixe et a dû dormir dans des hôtels ou se réfugier dans des parkings, ne parle pas de sa situation à ses parents, de manière à ne pas les inquiéter. « *Oui quasi tous les jours. Quand je leur parle pas, c'est pour éviter que ma mère découvre que je suis triste ou que j'ai envie d'abandonner. Donc je préfère ne pas parler et lui envoyer un message quand j'ai une force en moi. Je la connais, elle va s'inquiéter et ma mère me connaît très bien, je ne peux rien lui cacher (rire).* ». « *Et tu disais tout à l'heure que tu les aidais financièrement depuis que tu es arrivé en France. C'est encore le cas ?* ». « *Hum de temps en temps. J'ai dit à ma mère qu'à Paris la vie était chère et que c'était pas toujours évident. Mais dès que je le peux je leur envoie car tu vois c'est quand même grâce à eux que je suis en France, donc je leur dois quelque chose.* » Selon lui, c'est « *grâce à eux* » qu'il a pu venir en France. C'est aussi grâce à eux qu'il arrive à « *tenir debout* ». « *Ça va je tiens debout parce que j'ai un toit et une famille. Sinon je ne sais pas ce que je serais devenu. Je sais que je suis précaire mais c'est difficile de l'accepter tu vois et on se dit toujours qu'on veut en sortir* ».

On observe donc l'importance des aides familiales, source d'inégalités dans les trajectoires et de risques de marginalisation de certains jeunes, comme c'est le cas d'étudiant-es qui cumulent études et travail pour subvenir à leurs besoins, en particulier les étudiant-es étranger-es, ou encore des enfants anciennement placés qui ne peuvent pas mobiliser leur entourage familial (Frechon, Breugnot, Marquet, 2020). Pour celles et ceux-là, les ressources extra-institutionnelles sont cruciales. Afonso, qui a été soudainement expulsé du logement de son oncle à la suite du confinement, a dormi dans sa voiture plusieurs semaines, avant de trouver un hébergement *via* la caisse de solidarité bénévole, créée à la suite d'un mouvement social, par des personnels de l'université au moment du confinement (*cf. supra*). Kadia, pendant le confinement, a été une usagère assidue des distributions alimentaires organisées par cette même caisse locale de solidarité et par le Secours populaire. Dans certains témoignages, les ressources extra-institutionnelles sont principalement amicales : Aziza est hébergée plusieurs semaines chez une amie ; Saliou bénéficie d'une collecte réalisée par ses camarades ; dans d'autres cas, c'est du côté des associations laïques ou confessionnelles (catholiques ou musulmanes) que les étudiant-es ont trouvé de l'aide, tels Paul qui a bénéficié des colis alimentaires de l'association des étudiant-es musulman-es de France ou encore Djibril dont le réseau relationnel a été essentiel. Son « *réseau de communauté* » lui a par exemple permis de trouver un travail, quand ses relations d'amitié construites sur le campus, à travers l'engagement associatif ou en cours, ont facilité son intégration à la vie universitaire.

Ces ressources relationnelles peuvent se lire en creux dans le sentiment d'isolement. 10% des répondant-es déclarent s'être senti-es seul-es en permanence sur les deux dernières semaines (23%

pour la modalité « souvent »). Ce sentiment de solitude peut participer à un état de santé psychique décrit comme mauvais. Rappelons que selon le baromètre DJEPVA sur la jeunesse (définie par le groupe d'âges 18-30 ans), réalisé en avril 2021 (Berhuet et al., 2021), 45 % des jeunes déclarent un état d'esprit négatif et près de la moitié exprime un manque de sociabilité se traduisant par l'absence de contacts avec leur entourage, engendrant pour beaucoup d'entre eux un sentiment de solitude (41%) (*Ibid.*). Ces difficultés sont à mettre en lien avec les mesures mises en place en 2020 (comme le confinement, le couvre-feu, les mesures de distanciation).

L'enquête de l'UPN montre qu'être en couple et/ou former une famille ne constitue pas forcément une ressource. A titre d'exemple, environ 10% des étudiant-es indiquent ne pas pouvoir compter sur l'aide de leur conjoint-e pour leurs études (62% déclarent ne pas avoir de conjoint-es). Avoir un ou des enfants lorsque l'on est étudiant-e est par ailleurs socialement situé : si l'aide des parents est plus fréquente dans les milieux favorisés, le fait d'être parents concerne plus souvent les enquêté-es d'origine sociale défavorisée. Rare en France (Régnier-Loilier 2019), l'expérience de la parentalité étudiante reste cependant plurielle (Gaide, 2020).

Tableau 18: Part des étudiant-es ayant des enfants en fonction des caractéristiques sociales

| | Part d'étudiant-es ayant des enfants |
|---------------------|---|
| Moyenne échantillon | 6% |
| Etranger-es | 7% |
| Français-es | 5% |
| Licence | 4% |
| Master | 6% |
| Doctorat | 13% |
| Très favorisé | 2% |
| Très défavorisé | 12% |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Violences et discriminations

L'enquête contenait également un volet consacré à l'expérience de violences, dont nous faisons l'hypothèse qu'elles touchaient notamment les étudiant-es en situation de précarité.

Traitements différenciés et discriminations

La question était : « *Personnellement, depuis le début de l'année universitaire, pensez-vous avoir été traité-e moins bien que d'autres étudiant-es dans les domaines suivants ?* », avec comme modalités thématiques :

- La manière dont les enseignant-es vous notent

- La manière dont les autres étudiant-es se sont adressé-es à vous ou comporté-es avec vous
- La manière dont les enseignant-es se sont adressé-es à vous ou comporté-es avec vous
- La manière dont le personnel administratif s'est adressé à vous ou comporté avec vous

Tableau 19 : Déclaration de traitements différenciés par les étudiant-es : notes et comportements

| Traitement différenciés | Oui |
|---------------------------------|------|
| Notes | 9% |
| Comportements enseignant-es | 8,5% |
| Comportements étudiant-es | 8% |
| Comportements administratif-ves | 7% |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Tableau 20 : Motifs des traitements différenciés déclarés par les étudiant-es

| « D'après vous, ces traitements différents étaient liés à » | |
|---|-----------|
| Sexe/genre | 2% |
| Santé handicap | 3% |
| Couleur de peau | 3% |
| Religion | 2% |
| Origine ou nationalité | 7% |
| Habits | 3% |
| Âge | 3% |
| Enfants / grossesse | 0% |
| Manière de parler | 6% |
| Conditions économiques | 2% |

| | |
|---------------------|------------|
| Poids / morphologie | 2% |
| Rien de cela | 51% |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Ce tableau montre que la perception des traitements différenciés n'est pas principalement liée à des discriminations genrées ou raciales. L'origine ou la nationalité jouent un peu plus fortement dans la perception de traitements différenciés, de même que la manière de parler. On peut faire l'hypothèse que cela renvoie à un décalage par rapport aux attentes et aux codes universitaires, pouvant découler d'une socialisation scolaire dans un autre système d'enseignement par exemple.

Violences

L'enquête indique qu'en 2021-2022 peu d'étudiant-es ont déclaré subir des violences dans le cadre universitaire. En effet, 90% des étudiant-es déclarent n'avoir subi aucune des violences mentionnées. Cela veut dire à l'inverse que 10% des étudiant-es déclarent avoir subi une forme de violence, ce qui correspond, sur la population des étudiant-es de Nanterre, à 3600 étudiants. La moitié de ceux-ci (5%) ont déclaré que ces violences sont verbales ou ont lieu sur les réseaux sociaux. 1%, c'est à dire 360 étudiant-es, déclarent avoir subi des violences sexuelles.

Tableau 21: Les violences subies par les étudiant-es dans le cadre de leurs études

| « Depuis le début de l'année universitaire, avez-vous subi dans le cadre de vos études » | Oui |
|---|------------|
| Des violences verbales (moquerie, menace, etc.) | 4% |
| Des violences sur les réseaux sociaux (cyber harcèlement) | 1% |
| Des violences physiques (bousculade, agression physique) | 0% |
| Des violences sexuelles (harcèlement, agression) | 1% |

| | |
|-------------------|-----|
| Rien de tout cela | 90% |
|-------------------|-----|

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Cependant, le fait de déclarer avoir subi des violences ou des discriminations n'est pas indépendant des situations de précarité, comme le montre le tableau suivant. Les moyennes des scores de précarité sont systématiquement plus élevées pour ceux déclarant avoir subi des violences (notamment sexuelles) ou des discriminations (notamment sur le plan du handicap, puis pour ce qui concerne les discriminations sexuelles, liées à l'origine ou à la couleur de peau). Ces premiers résultats révèlent l'importance de lutter contre les précarités, non seulement pour garantir des conditions d'études correctes et une vie digne, mais également pour réduire les formes de vulnérabilités que rencontrent les étudiant-es. Ces résultats suggèrent également la nécessité d'une articulation entre la lutte contre la précarité, contre les violences sexistes et sexuelles, contre les discriminations et le handicap. A titre de comparaison, les écarts sont moins forts concernant la réussite au premier semestre que le fait d'avoir subi des violences ou discriminations. Il reste que les entretiens mettent en évidence les liens entre précarité et réussite dans les études, ce qui interroge la dimension pédagogique dans la prise en charge des difficultés étudiantes.

Tableau 22 : Lien entre les violences et les discriminations dans le cadre des études et situation de précarité

| Moyenne des scores 1 (expériences de la précarité) | Oui | Non |
|---|------------|------------|
| Violence Physique | 4,8 | 2,5 |
| Violence Sexuelle | 5,2 | 2,5 |
| Violence verbale | 4,7 | 2,4 |
| Aucune Violence | 2,4 | 3,5 |
| Discrimination sexuelle | 5,3 | 2,4 |
| Discrimination administrative | 4,3 | 2,3 |
| Discrimination handicap | 5,4 | 2,4 |
| Discrimination couleur de peau | 5,0 | 2,4 |
| Discrimination origine | 4,8 | 2,3 |
| Discrimination poids morphologie | 4,0 | 2,5 |
| Discrimination manière de parler | 4,0 | 2,4 |
| Aucune Discrimination | 2,2 | 2,9 |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Note de lecture : Le score de précarité (1) variant de 0 à 12 est en moyenne de 4,8 pour les étudiant-es déclarant avoir subi des violences physiques dans le cadre des études, contre 2,5 pour ceux qui ne déclarent pas en avoir subies.

Tableau 23 : Lien entre le fait de valider son semestre précédent et situation de précarité

| Moyenne des scores 1 (expériences de la précarité) | Oui | Non |
|--|-----|-----|
| Avoir la moyenne au premier semestre | 2,2 | 3,6 |
| Valider avec la compensation ou les rattrapages | 3,2 | 2,1 |
| Valider avec la mention bien ou très bien | 2,0 | 2,9 |

Source : Enquête Condition de vie des étudiant-es de l'UPN

Note de lecture : Le score de précarité (1) est en moyenne de 2,2 pour les étudiant-es déclarant avoir la moyenne au premier semestre, contre 3,6 pour ceux qui déclarent avoir moins de 10/20.

La dimension pédagogique comme impensé de la prise en charge institutionnelle

L'ampleur de la précarité et le désarroi des étudiant-es viennent percuter les pratiques pédagogiques, mettant les enseignant-es-chercheur-es dans des positions qu'ils n'envisageaient souvent pas d'occuper. L'action sociale fait-elle désormais partie de leurs missions ? Les échanges entre étudiant-es et enseignant-es doivent-ils aller jusqu'à l'exposé de sa situation personnelle ? L'enquête qualitative met en évidence deux types de comportements étudiants, radicalement opposés. Ainsi, pour certain-es, il ne faut rien demander ni attendre des enseignant-es, vu-es comme insensibles à tout ce qui ne concerne pas les cours. Alicia souligne ainsi l'absence d'empathie des professeurs et le fait qu'elle ne souhaite pas être privilégiée à cause de ses problèmes : *« Question : « Et est-ce que tu en parlais à tes profs de tes problèmes ? » Alicia: « Ah non, surtout pas ! c'était bien les dernières personnes auxquelles je voulais de leur pitié. Et je voulais surtout pas être privilégiée ou quoi que ce soit (...) En plus tu les connais en science po, ils en ont rien à foutre de tes problèmes donc non. »* La honte sociale ou la crainte du mépris de classe (de la part du corps enseignant ou de sa « promo ») font partie des facteurs évoqués pour éviter les confidences, mais d'autres interviennent également : le sentiment que l'on dérange avec des demandes situées hors du cadre pédagogique alors même qu'elles constituent un élément clé de l'échec universitaire ; la conviction que les enseignant-es n'ont pas de temps à consacrer à ce type de problématiques : *« La fac c'est compliqué », explique Marcia, « y'a pas le temps et les profs doivent faire leurs cours. Y'a des étudiants qui sont en train de (suivre) leurs cours, sur leur chemin tranquillement, et faut pas perturber ça non plus, avec les personnes pour qui ça se passe mal ».*

Dans d'autres cas, pourtant, les enseignant-es-chercheurs ont joué un rôle important de soutien, de conseils. Faïza, par exemple, parle de « *famille* » pour désigner ces relations d'entraide. « *On était une "famille" (...) franchement, sans eux j'aurais jamais réussi. (...) En fait, j'ai eu un accompagnement, mais je ne sais même pas comment les remercier.* ». Djibril a également noué des relations avec des enseignants, dont un, devenu un ami. Ce dernier lui offrira un soutien émotionnel, des conseils ainsi qu'une forme de sécurité matérielle lorsqu'il lui proposera de le loger temporairement à un moment de grande instabilité. Finalement, Marcia, qui par « *fierté ou pudeur* » n'allait pas voir spontanément ses professeurs, insiste sur leur appui, dont elle a malgré tout bénéficié : « *(Les professeurs) sont venus vers moi pour le coup, et c'est vrai qu'ils m'ont pas mal soutenus. Y'a même eu la responsable (universitaire) du pôle alternance qui m'avait conseillée de faire un parcours qui permettait de s'affirmer, d'apprendre à faire des choix dans la vie, parce qu'en fait, à l'époque où je commençais à aller pas bien (...) Elle m'a dit « Va faire ça, peut-être ça va t'aider à trouver une autre voie, t'aider à ne pas avoir peur de changer, etc. (...) Non en vrai ils m'ont soutenue, c'est eux qui sont venus vers moi pour me dire de reprendre le master, me dire : c'est dommage pour quelques matières (de ne pas finir le master), de retenter (...) Ils savent que mon cas, c'était un cas particulier donc ils veulent me redonner ma chance. C'est eux qui sont revenus vers moi* ». Autre exemple : Agathe a rempli le questionnaire d'urgence fourni par sa directrice de mémoire, qui connaissait très bien sa situation personnelle. Sans cette enseignante avec laquelle une relation de confiance s'était installée, elle n'aurait pas eu d'informations détaillées sur les différents dispositifs d'aides existants. Comme d'autres, Agathe parle de pudeur, d'une éducation où « *on travaille et on ferme sa bouche, on ne s'apitoie pas sur le sort* ». Mais Agathe est également très sensible aux discours méritocratiques sur l'université : elle ne veut pas de traitement de faveur de la part d'un professeur en raison de sa situation, elle voulait être traitée comme une personne « ordinaire ». Quant à Idrissa, celui-ci souligne la différence entre les deux universités qu'il connaît. À Nanterre, il a observé une plus grande empathie de la part de ses professeurs qu'il apprécie, tout en avouant son malaise de voir son enseignante lui demander en permanence « *si ça va* ». Souci de préserver son intimité ou besoin de maintenir une cloison étanche entre vie privée et vie universitaire, Idrissa ne le précise pas, mais son rapport ambigu à la publicisation de sa situation se retrouve dans nombre de discours étudiants.

Encore aujourd'hui, il y a un impensé de la dimension pédagogique de la prise en charge institutionnelle de la précarité qui peut expliquer l'ambivalence des étudiant-es vis-à-vis de leurs interlocuteur-ices les plus fréquents : les professeur-es. Impensé qui est le fait de l'institution et du corps enseignant. L'adhésion aux valeurs méritocratiques, la sacralisation du savoir et de la science, la logique de distinction propre à l'enseignement supérieur (« on n'est plus au lycée! »), conduisent assez logiquement les enseignant-es à l'indifférence vis-à-vis des différences. Mais cette posture professionnelle est-elle tenable dans un contexte de précarisation sociale massive ? Ne faudrait-il pas former les professeur-es à exercer une forme de vigilance vis-à-vis de ces thématiques, à être prêt-es à entendre les souffrances étudiantes et à être en capacité de les réorienter vers des structures appropriées ? Néanmoins, cela ne peut fonctionner que si ces structures sont en nombre suffisant, avec un personnel formé et employé dans des conditions décentes, pour prendre en charge les difficultés que rencontrent les étudiant-es.

Valorisation et diffusion des résultats des enquêtes

Le travail de la mission a donné lieu à de multiples valorisations, plus ou moins académiques :

- En interne, la communication autour des résultats, l'aide aux travaux étudiants, les échanges avec la communauté universitaire

Nous avons travaillé avec le service de la communication de l'UPN pour construire un dossier synthétique résumant les résultats de l'enquête quantitative. Nous souhaitons présenter ce rapport et les résultats de l'enquête qualitative à la communauté universitaire à l'automne 2024.

Nous signalons que la thématique de la précarité étudiante, mise en lumière par la crise sanitaire, a nourri de nombreux travaux d'étudiant-es de notre université : la mission a répondu à toutes les demandes d'entretien qui nous ont été faites. Nous avons aidé certain-es étudiant-es en les conseillant sur leur trame d'entretien ou grille de questionnaires. Nous avons demandé systématiquement à ce que les résultats nous soient ensuite transmis, ce qui n'a pas été fait.

Nous avons rencontré un élu au CA représentant des étudiant-es pour discuter des enjeux de précarité étudiante.

- Présentation des résultats à d'autres acteurs

Dans le cadre d'un colloque organisé par l'Association française de sociologie (RT 25) intitulé *L'université disloquée : la managérialisation à l'œuvre*, nous avons participé à une table-ronde dont l'un des axes portait sur les propositions pour faire face à la précarité étudiante (CNAM Paris, Paris, octobre 2022).

La mission a été sollicitée pour présenter son travail lors de la Conférence territoriale de la vie étudiante en Île-de-France, dans le cadre de la table ronde N°2 « Quelles solutions pour lutter contre les précarités étudiantes ? », le 14 février 2023. Cette présentation a suscité beaucoup d'intérêt et de questions.

- Progedo et PUDN pour mise à disposition questionnaire

La mission a travaillé avec la Plateforme Universitaire de Données de Nanterre, à travers plusieurs présentations et discussions lors de journées annuelles en décembre, puis pour la mise à disposition des données de l'enquête quantitative *via* Progedo. L'enjeu est d'inscrire ce travail dans une dynamique collective et comparative, permettant de monter en généralité en mobilisant plusieurs enquêtes locales. A titre d'exemple, la mission a été contactée par l'UPEC et a mis à disposition le questionnaire de l'enquête.

- Observatoire national de la Vie Étudiante

Avec l'OVE, nous avons utilisé l'enquête menée à Nanterre pour amender le questionnaire de l'enquête Conditions de Vie Étudiante 2023, afin de permettre des comparaisons et d'ouvrir de nouvelles pistes de travail sur la précarité étudiante.

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Nous avons travaillé avec le ministère au sein d'un groupe de travail sur les indicateurs de vie étudiante, et poursuivons la réflexion dans un groupe de travail sur les facteurs non académiques de la réussite universitaire.

- Publications académiques

Le travail de la mission a nourri un article (Bugeja-Bloch, Frouillou, 2024) dans la revue *Agora*, un chapitre à paraître pour un ouvrage du Credoc sur les vulnérabilités, et la coordination d'un numéro thématique sur les vulnérabilités et précarités étudiantes pour la revue *Populations vulnérables* à paraître en 2024.

4. Les difficultés rencontrées et pistes de travail

Cette partie du rapport revient sur les difficultés que nous avons rencontrées lors de notre mission, permettant d'ouvrir, nous l'espérons, des pistes de travail pour la suite.

Le manque de moyens matériels et humains

La principale limite de notre action de lutte contre la précarité étudiante est liée, sans surprise, aux moyens disponibles. Notre travail a consisté principalement à clarifier l'information sur les dispositifs existants, à orienter les étudiant-es, et à faire un état des lieux. Cela est nécessaire mais très insuffisant.

La question cruciale du logement

Nous avons été submergées par les demandes liées aux difficultés de logement, dont nous avons constaté qu'elles étaient centrales dans les situations de cumul de précarités. Le Crous de Versailles n'ouvre l'accès aux logements qu'aux boursier-es afin que leurs ressources leur permettent de payer le loyer. Ceci exclut un certain nombre d'étudiant-es par principe des dispositifs du Crous, dont notamment les non-boursier-es sans ressources suffisantes, et les boursier-es des échelons 0-4. Certaines régions, quand il reste de la place, n'observent pas ces règles (nationales), mais en région parisienne, il n'y a aucune solution de logement pour ces populations étudiantes car l'offre du Crous est saturée. Cela condamne au secteur locatif privé, difficile d'accès, ou à des hébergements peu pérennes, nombre d'étudiant-es, renforçant de fait leur situation de précarité. Cela explique les situations récurrentes d'étudiant-es dormant dans leur voiture ou dans l'espace public (l'enquête POF de 2019 confirme ce problème : 2 étudiant-es de Nanterre sur 300 se déclarent sans logement). Ajoutons que la violence conjugale peut mener à la perte d'un logement (la fuite du conjoint violent ou la mise à la porte) et que le fait d'avoir besoin d'un logement peut mener à tolérer la violence, pour ne pas être dans la rue. Cela rend nécessaire une réflexion conjointe avec

la mission égalité sur les violences sexuelles et de genre et leurs liens structurels avec la précarité, à articuler avec la maison des femmes de la ville de Nanterre.

Les moyens internes à l'université

Le manque de moyens touche également les services universitaires. Il prend de nombreuses formes : services surchargés, épuisement professionnel, matériel insuffisant ou inadapté. Ce sont surtout les moyens humains qui manquent pour accompagner correctement les étudiant-es en précarité, aussi bien concernant la gestion du questionnaire d'aide d'urgence, que dans le lien avec les partenaires et services, que dans les services eux-mêmes (renforcement nécessaire des services d'aide sociale, médical, d'accompagnement administratif). A titre d'exemple, la mission précarité et santé des étudiant-es n'a eu une ligne budgétaire propre que les dix derniers mois de son existence, ce qui a impliqué une surcharge de travail administratif, la rémunération des stagiaires par le budget CVEC étant gérée par le SCUOIP.

Les difficultés institutionnelles dans le travail de la mission

Les enquêtes quantitatives et qualitatives

La mise en place des enquêtes a été plus compliquée que ce que nous ne l'avions anticipé. Pour le volet quantitatif, plusieurs mois de négociation ont été nécessaires afin de pouvoir faire passer l'enquête. Cela s'est traduit par une passation dans un calendrier très réduit, épuisant pour tout le monde. Nous avons eu l'impression d'avoir fait un énorme travail, qui a pâti d'un manque d'arbitrage politique dans les discussions avec le DPO. Par exemple, il a été impossible de mettre en place un seul bouton à cocher pour déclarer accepter de participer à l'enquête et accepter l'appariement des données administratives anonymisées avec celles de l'enquête. Cela a très probablement réduit le nombre de réponses à l'enquête. Ces difficultés liées à la protection des données étudiantes sont particulièrement problématiques dans un contexte où i) nous travaillons dans nos recherches sur des données comparables et respectons scrupuleusement l'anonymat des enquêté-es ; ii) la population étudiante, y compris à l'UPN, est sur-enquêtée : de nombreux acteurs (enseignant-es, associations, étudiant-es) font passer des questionnaires en dehors de tout suivi DPO (cf. *supra* sur le rôle de l'OVE à renforcer).

Concernant les enquêtes qualitatives, nous avons rencontré plusieurs freins institutionnels. D'une part, nous souhaitions initialement faire des entretiens dans les services liés à l'aide étudiante. Cela nous a été déconseillé par la présidence dans un contexte où la réflexion sur une restructuration commençait, sans lien avec notre mission, ce que nous déplorons (cf. *supra*). D'autre part, lorsque nous avons lancé l'enquête auprès des étudiant-es, nous n'avons pas pu avoir d'appui institutionnel suffisamment fort pour faciliter le recrutement des enquêté-es. Nous avons demandé à ce que nos messages de propositions d'entretien soient relayés par les services en contact avec les étudiant-es, de manière à préserver leur anonymat, ce qui a été refusé par le DPO. Nous sommes passées par

le bouche-à-oreille et la présence lors d'événements comme les distributions alimentaires, ce qui nous a demandé à nouveau une surcharge de travail et a empêché de cibler des populations ayant utilisé le questionnaire d'aide.

La réflexion sur le pôle SAiVE

En mars et avril 2021, nous avons commencé un projet de moyen terme dont l'objectif était de rencontrer l'ensemble des services travaillant sur les questions de santé et de précarité étudiantes. Nous avons ainsi élaboré un guide d'entretien et dressé une liste évolutive des personnes ou services à rencontrer au cours des années 2021-2022 et 2022-2023. Plusieurs rencontres, plus ou moins formelles, avaient déjà eu lieu, qui nous permettaient de mieux saisir les enjeux concrets du travail des collègues sur les dossiers de santé / précarité, et les éléments qui pourraient être pris en compte à l'avenir (charge de travail, coordination entre services, visibilité, etc.). Nous avons rencontré une petite dizaine de collègues (administratifs comme enseignant-es). Mais nous n'avons pas pu mener à bien cette enquête, qui dépendait d'un appui politique fort.

Parallèlement, le travail sur la création d'un pôle social (SAiVE) s'est mené sans nous. Malgré nos demandes réitérées, nous n'avons pas été mises au courant de cette restructuration. Nous avons craint que le format choisi n'aille de pair avec le départ d'une collègue cruciale dans l'accompagnement des étudiant-es en situation difficile. Le travail avec les collègues, qui avait été mis en place sur demande et en collaboration avec la présidence, n'a pas été sollicité pour nourrir la réflexion.

Récemment, alors que nous rédigeons le rapport, nous avons constaté que notre page internet était en refonte (sans que nous n'en ayons été informées au préalable).

Ces éléments nous ont conduit à penser que notre mission a surtout été considérée comme permettant d'afficher une volonté politique d'aider les étudiant-es, plus que comme un moyen de repenser le fonctionnement de l'accompagnement universitaire ainsi que l'indiquait notre lettre de mission. Nous profitons de ce rapport pour soumettre cependant des éléments concrets tirés de notre travail de plusieurs années. Nous espérons qu'ils puissent nourrir des réflexions à venir sur ce sujet à l'université Paris Nanterre.

Les propositions concrètes

Dès 2022, la mission a proposé deux pistes de travail, soumises au budget participatif de l'UPN, qui n'ont pas été retenues mais qui restent des pistes importantes :

- développement du logement intergénérationnel avec la ville de Nanterre
- renforcement de la cellule d'aide administrative aux étudiant-es étrangèr-es

Nous développons ici des propositions d'actions concrètes qui incluent (sans s'y limiter) la communication ou la restructuration de services.

Deux questionnaires distincts : précarité grave / prêt d'ordinateur

Nous conseillons l'évolution du questionnaire d'aide d'urgence vers deux questionnaires distincts : l'un considérant la précarité grave, un autre concernant le prêt d'ordinateurs. En effet, ce prêt n'implique pas l'ouverture d'un dossier. Une procédure séparée serait plus lisible et permettrait aux étudiant-es qui sollicitent uniquement cette aide d'en bénéficier rapidement.

Pour le logement : travail avec les collectivités territoriales

Nous avons participé à la signature de l'accord cadre entre l'Université de Paris Nanterre et la mairie de la ville de Nanterre. Cet accord nous semble notamment constituer un levier possible pour trouver des solutions pérennes à la problématique du logement. Il faudrait recruter un-e chargé-e de projet pour faire le lien avec la ville de Nanterre, puis d'autres collectivités, sur la question du logement, autour de deux priorités : le logement pérenne (par le développement éventuel du logement intergénérationnel), et le logement d'urgence (ce dernier permettant de briser le cycle des violences dans les situations d'extrême précarité).

Un guichet unique pour les demandes d'aide

Le travail d'orientation des collègues et des étudiant-es dans le besoin nécessite très clairement un, voire plusieurs postes à plein temps dédiés. Avoir un visage, une personne, joignable facilement et qui peut faire le lien avec les différents services, en plus du questionnaire d'aide d'urgence, semble essentiel pour fluidifier la prise en charge des étudiant-es en difficulté. Un tel poste pourrait être créé très rapidement (voire financé, au départ, par la CVEC). Il pourrait reprendre l'ensemble des outils (notamment le site internet, le mail etc.) par la mission précarité et santé des étudiant-es et poursuivre le travail d'information amorcé. L'animation de la prérentrée et de la crémaillère pourraient également faire partie de la fiche de poste. Constituer un guichet unique permettrait de limiter le non recours aux aides (Vial, 2021) en facilitant l'accès à une information de qualité pour pouvoir faire les bons choix. La clarté des informations ne peut cependant se suffire à elle-même : l'accompagnement et la transparence, donc le soutien de professionnel-les formé-es, est crucial, tout comme la simplification des procédures.

Une cellule d'accompagnement administrative renforcée pour les titres de séjour

Les étudiant-es en difficulté de titre de séjour concentrent des formes cumulatives de précarité. Des solutions spécifiques en dehors des circuits d'aide existants doivent être pensées, en lien avec les acteurs associatifs (LDH Nanterre, Welcome to Nanterre). Des enquêté-es nous ont signalé l'importance d'avoir un appui pour le suivi administratif des dossiers (« *ne pas avoir une pièce administrative c'est stressant, c'est traumatisant* », « *tu n'as aucun interlocuteur qui peut t'aider dans cette*

démarche », « *si tu n'as personne tu te mets dans tous les états, étant donné que la plupart n'ont pas famille ici* ». Nous proposons i) que les associations et collectifs d'aide aux personnes sans papiers et / ou aux étudiant-es étranger-es soient soutenus par l'UPN (mise à disposition de matériel, de salles, relais par la communication), le soutien existant étant largement insuffisant (*cf. ci-dessus*) ; ii) qu'une cellule d'accompagnement administratif soit (re)mise en place à l'université de façon à accompagner les demandes de renouvellement de titres de séjours et les démarches en préfecture.

Renforcer l'OVE local et poursuivre les enquêtes

Notre travail montre qu'il serait important de donner les moyens à l'observatoire de la vie étudiante de Nanterre pour coordonner les différentes enquêtes menées sur la population des différents campus de notre université, ainsi que de lui permettre de mettre à disposition ces données pour des motifs de recherche.

Plus précisément, notre travail nous permet de formuler quelques recommandations pour de futures enquêtes menées auprès des étudiant-es de l'UPN :

- la traduction du questionnaire serait utile pour faciliter la participation des étudiant-es en échange ;
- les situations de handicap sont peu documentées actuellement : un travail sur l'accessibilité (dans un sens élargi) aux études et aux services serait pertinent ;
- il en est de même pour les situations de rupture familiale : une enquête centrée sur les solidarités familiales et amicales serait utile ;
- certains publics sont mal documentés et nécessiteraient des travaux spécifiques, par exemple sur les doctorant-es (voir Bataille et al., 2022), les inscrit-es en Enseignement A Distance, ou les personnes en situation de reprise d'études.

Nous attirons l'attention sur l'enjeu crucial de la comparabilité entre les enquêtes, dans le temps pour saisir des évolutions, mais aussi entre les terrains et jeux de données, ce qui nécessite un travail fin, fait par des spécialistes, sur les questionnaires. La recherche action, impliquant les étudiant-es et les autres membres de la communauté universitaire, est une piste intéressante de travail mais elle nécessite du temps donc des moyens (pédagogiques notamment).

Porter des revendications au niveau national

Fortes des enquêtes menées et du travail effectué en termes d'accompagnement des étudiant-es, l'UPN devrait porter des revendications au niveau national :

- Bourses : la réforme récente qui augmente la bourse d'un même montant (37 euros) tous les échelons (MESRI, 2023) se trompe de cible : celles et ceux relevant de l'échelon 0bis sont les moins précaires et les échelons 5 et 6 ont un score de précarité respectivement supérieur de 2.11 et 2.87 par rapport aux non bénéficiaires selon notre modèle. Nous devons défendre à court terme une attribution des bourses qui évite les effets de seuil,

priorise les échelons des plus précaires, et soit ouverte aux étudiant-es étranger-es sans condition de délai, sans interruption la période estivale. Il est également crucial de simplifier les procédures d'accès aux aides (continuité des bourses d'une année sur l'autre par exemple). A plus long terme, la mission souligne, comme d'autres recherches, l'intérêt d'une approche moins familialiste des aides aux jeunes et aux étudiant-es. Pour cela, une aide universelle (salaire socialisé) est une bonne piste.

- Les CPES (classes préparatoires aux études supérieures) bénéficient de places réservées dans les logements Crous pour rassurer leurs admis-es quant à leur poursuite d'études sur le plan matériel : nous pouvons demander non seulement un plan national de construction de logements étudiants mais aussi que des places soient réservées dès les procédures d'admission (Parcoursup, Bienvenue en France, Mon Master, e-candidat) pour les boursier-es.
- Services médicaux : demander un renforcement des moyens dédiés aux services médicaux et du handicap
- Dotation universitaire : les problématiques auxquelles font face les publics précaires sont particulièrement fortes à l'Université Paris Nanterre par rapport à des secteurs d'enseignement supérieur qui concentrent une part plus importante d'étudiant-es mieux dotés économiquement (classes préparatoires, écoles) et moins d'étudiant-es en difficultés administratives (STS par exemple). Nous devons revendiquer un ajustement des dotations par étudiant-e tenant compte de ces inégalités entre secteurs du supérieur, mais aussi entre territoires.
- Statuts : un titre étudiant doit valoir systématiquement titre de séjour et permettre l'accès aux aides sociales.

Continuer le travail de la mission

Le travail en quatre ans a montré que l'existence de la mission est utile sur plusieurs plans : avancer la connaissance des populations qui nécessitent de l'aide, suggérer des pistes d'amélioration, mais aussi accueillir, orienter et accompagner les étudiant-es. A notre départ, en juin 2024, il faudrait repenser le travail de la mission : l'articuler avec les mesures prises au niveau de la présidence, l'articuler avec le nouveau pôle Saive, et renforcer le personnel administratif qui s'occupe de ces questions. Ces différentes articulations ne peuvent être décidées et mises en place qu'au niveau de la présidence.

Bibliographie

Amsellem-Mainguy Y., Cordazzo P., 2018, « Introduction. Vulnérabilités et incidences sur les parcours d'entrée dans la vie adulte : les jeunes une population spécifique ? », *Populations vulnérables*, no 4, p. 9-17.

Amsellem-Mainguy Y., Lardeux L., 2022, « Introduction. Jeunes en temps de crises. Quand les inégalités se creusent », *Jeunes. D'une crise à l'autre*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 7-27.

Bataille P. et al, 2022, *Les doctorant-es de l'Université Grenoble Alpes face à la précarité financière*, Première partie de l'étude (décembre 2022). Université Grenoble Alpes.

Beaupère N., Collet X., 2021, « Les vulnérabilités étudiantes : quels effets sur les parcours ? », CEREQ Essentiels « Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics », p. 46-54.

Belghith F., 2021, « La mesure de la précarité étudiante à travers les enquêtes Conditions de vie des étudiants (OVE) », Semaine Data-SHS, Plateforme universitaire de données de Nanterre - MSH-Mondes, Nanterre.

Cordazzo P., Sembel N., 2020, « Quand la marge interpelle la norme. Évolution et actualité de la précarité étudiante », *Agora débats/jeunes*, 86, 3, p. 43-60.

Belghith F., Bugeja-Bloch F., Couto M-P., Ferry O., Patros T., 2024, Repères 2023, Conditions de vie des étudiants, Observatoire national de la vie étudiante.

Berhuet S., Brice Mansencal L., Hoibian S., Millot C., Müller J. (CREDOC), 2021, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021*, INJEP Notes & rapports/rapport d'étude.

Berthaud J., Giret J.-F., 2020, « Travailler pour financer ses études », *Réalités familiales*, no 130-131, p. 36-37.

Bidart C., 2006, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CXX, pp. 29-57

Bodin R., Millet M., 2011, « L'université, un espace de régulation. L'«abandon» dans les premiers cycles à l'aune de la socialisation universitaire », *Sociologie*, no 3, vol. 2, p. 225-242.

Breant H., 2016, *Les chemins internationaux de la mobilité sociale. Expériences de mobilité et d'immobilité sociales dans les parcours migratoires comparés d'émigrés comoriens et togolais*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Paris 1

Bugeja-Bloch F., Frouillou L., 2023, « Logement et études. Comment la perception des conditions de logement affecte-t-elle le sentiment d'insécurité dans les études ? », in Belghith F. et al. (dir.), *Être étudiants avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020*, Paris, La Documentation Française.

Bugeja-Bloch, F., Frouillou L., 2024 « Penser, mesurer et décrire les précarités étudiantes : les apports d'une enquête locale », *Agora débats/jeunes*, vol. 96, no. 1, pp. 67-84.

- Cacciari J., Petit A., 2016, « Vous avez dit “précarité” ? », *Sciences & Actions Sociales*, 3, 1, p. 1-7.
- Castel R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Cayouette-Remblière J., 2015, « De l'hétérogénéité des classes populaires (et de ce que l'on peut en faire) », *Sociologie*, N°4, vol. 6.
- Chérèque F., Abrossimov F., Khennouf M., 2015, *Rapport d'évaluation de la deuxième année de mise en oeuvre du plan pluriannuel contre la pauvreté et l'inclusion sociale*, https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_2014-049R_TOME_I.pdf
- Chevalier T., 2018, *La jeunesse dans tous ses États*, Paris, PUF.
- Chevalier T., 2023, « La précarité ressentie des étudiants », in Belghith F. et al. (dir.), *Être étudiants avant et pendant la crise sanitaire. Enquête Conditions de vie 2020*, Paris, La Documentation Française.
- Coulon A., 1997, *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF.
- Convert, B. 2010. « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes. » *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 14-31.
- Cordazzo P., Sembel N., 2020, « Quand la marge interpelle la norme. Évolution et actualité de la précarité étudiante », *Agora débats/ jeunesse*, no 86, p. 43-60.
- Cordazzo P., 2019, *Parcours d'étudiants. Sources, enjeux et perspectives de recherche*, Paris, Ined éditions,
- Dubois, V., 2012, « Ethnographier l'action publique: Les transformations de l'État social au prisme de l'enquête de terrain. » *Gouvernement et action publique*, OL1, 83-101.
- Duvoux N., 2023, *L'avenir confisqué : inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*, Paris, PUF.
- Fondation Abbé Pierre, 2023, *Silence on expulse. Exception juridique et précarité résidentielle dans les résidences universitaires*, Les cahiers du logement, 90 p
- Frechon I., Breugnot P. & Marquet L., 2020. « La sortie du dispositif de protection de l'enfance au regard du contrat jeune majeur », in Noël Touya (éd.), *Travailler en MECS: Maisons d'enfants à caractère social*, Paris, Dunod, p. 273-301.
- Fromonot C., 2023, *Qu'est ce que la lutte contre la précarité étudiante?*, Master 1 de sciences économiques et sociales, Mention Action Publique, Action Sociale.
- Galland O., 2023, « Qui sont les étudiants vraiment pauvres ? », in Belghith, Couto, Rey (dir.), *Être étudiant avant et pendant a crise sanitaire. Enquête conditions de vie 2020*, OVE
- Gaïde A., 2020, *Les étudiant-e-s parents: enquête sur la norme de jeunesse dans l'enseignement supérieur français*, Thèse de doctorat, Paris., France, Institut d'études politiques.
- Grignon C., 2000, *Les étudiants en difficulté, pauvreté et précarité*, Rapport OVE à Monsieur le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

- Halbwachs M., 2012, *Le destin de la classe ouvrière*, Paris, PUF.
- Maurin E., 2009, *La peur du déclassement*, La République des idées, Seuil.
- Paugam S. 2011, *Repenser la solidarité*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Paugam, S., 2009, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. PUF.
- Peugny C., 2022, *Pour une politique de la jeunesse*, Paris, Le Seuil.
- Schwartz, O., 2012, *Le monde privé des ouvriers: Hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Portela M., Raynaud E., 2019, « Comment se composent les ressources des jeunes ? Le dossier illustré par l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ) », *Revue française des affaires sociales*, no. 2, pp. 23-52.
- Régnier-Loilier A. (2019), « Étudier et avoir des enfants », in Cordazzo P. (dir.), *Parcours d'étudiants*, Paris Ined
- Tenret E., Le Pape M.-C., Portela M., 2020, « Argent et sentiments. Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes », *Économie et Statistique* / 514-515-516.
- Van de Velde C., 2008, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF.
- Vial B., 2021, « Les raisons du non-recours des jeunes à l'aide publique et leurs attentes concernant l'accès aux droits sociaux », *Regards*, vol. 59, no. 1, pp. 151-162
- Warin P., 2016, *Le non-recours : définition et typologies*, Document de travail n°1, ODENORE.
- Young M., Wilmott P., 2010, *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, PUF, coll. « le lien social », 188 p.

Table des encadrés

| | |
|---|----|
| Encadré 1 : Bilan de la caisse de solidarité mise en place lors de la crise sanitaire (bilan réalisé en 2020) | 4 |
| Encadré 2 : Le mémoire de Camille Fromonot (stagiaire pour la mission en 2023). <i>Qu'est-ce que la lutte contre la précarité étudiante?</i> | 18 |
| Encadré 3 : Une approche relationnelle et processuelle de la précarité, attentive aux liens sociaux et à la subjectivité, extrait de Bugeja-Bloch F, Frouillou L, 2024, « Penser, mesurer et décrire les précarités étudiantes : les apports d'une enquête locale », <i>Agora jeunesses</i> | 20 |
| Encadré 4 : Enquête de la Fondation Abbé Pierre sur les expulsions des Crous | 42 |
| Encadré 5 : Des dispositifs efficaces | 65 |

Table des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Comparaison d'indicateurs de précarités | 16 |
| Tableau 2 : Construction du score 1 | 30 |
| Tableau 3 : Distribution du score 1 (effectifs et pourcentages pondérés) | 31 |
| Tableau 4 : Construction du score 2 | 33 |
| Tableau 5 : Distribution du score 2 (effectifs pondérés et pourcentages pondérés) | 34 |
| Tableau 6 : les variables utilisées pour la typologie | 45 |
| Tableau 7 : caractéristiques sociales des classes de la typologie par ACM CAH | 48 |
| Tableau 8 : résumé des éléments distinctifs des classes de la typologie par ACM CAH et articulation avec les portraits issus de l'enquête qualitative | 51 |
| Tableau 9 : Les réponses des services aux demandes des étudiant-es | 64 |
| Tableau 10 : les décalages entre les aides accordées et les besoins exprimés par les étudiant-es | 64 |
| Tableau 11 : les méconnaissances des services de l'UPN | 67 |
| Tableau 12 : Part des enquêté-es n'ayant jamais entendu parler de certains ce services, en fonction des classes (typologie) | 69 |
| Tableau 13 : <i>Les demandes non formulées malgré les besoins</i> | 69 |
| Tableau 14 : Part des demandeurs et bénéficiaires d'une bourse d'Etat sur critères sociaux à l'UPN selon la nationalité | 74 |
| Tableau 15 : Part des étudiant-es habitant dans un logement du Crous à l'UPN selon la nationalité | 74 |
| Tableau 16 : Part des demandeur-ses, bénéficiaires et non bénéficiaires de l'exonération des droits d'inscription (%) | 77 |
| Tableau 17 : Part des demandeur-ses, bénéficiaires et non bénéficiaires de l'UPN des différentes aides sociales (%) | 78 |
| Tableau 18 : Part des étudiant-es ayant des enfants en fonction des caractéristiques sociales | 81 |

| | |
|---|----|
| Tableau 19 : Déclaration de traitements différenciés par les étudiant-es : notes et comportements | 82 |
| Tableau 20 : Motifs des traitements différenciés déclarés par les étudiant-es | 82 |
| Tableau 21 : Les violences subies par les étudiant-es dans le cadre de leurs études | 83 |
| Tableau 22 : Lien entre les violences et les discriminations dans le cadre des études et situation de précarité | 84 |
| Tableau 23 : Lien entre le fait de valider son semestre précédent et situation de précarité | 85 |

Table des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : Diagramme de Venn sur cinq dimensions de la précarité | 32 |
| Figure 2 : Diagramme de Venn sur cinq formes de mobilisations de soutiens institutionnels | 35 |
| Figure 3 : Modèles de covariance expliquant le score d'expérience de la précarité | 37 |

Annexe 1 : autour des enquêtes

Autour de l'enquête quantitative

Construction de l'origine sociale

La première étape consiste à recoder la PCS de chaque parent selon la nomenclature de la DEPP :

- favorisée A : cadres et assimilés, chefs d'entreprise, professeurs des écoles et assimilés¹⁰ ;
- favorisée B : professions intermédiaires ;
- moyenne : employés, agriculteurs, artisans, commerçants ;
- défavorisée : ouvriers, inactifs

Puis, on construit une origine sociale synthétisant les éléments correspondants à chaque référent pour lequel nous avons l'information, suivant le tableau suivant :

| | | |
|---|-----------------|------------------------|
| 1 | Très favorisé | AA |
| 2 | Favorisé | AB |
| 3 | Plutôt favorisé | Amoy ; Adefav ; A ; BB |
| 4 | Moyenne sup | Bmoy; Bdefav |
| 5 | Moyenne | B; moymoy ; |
| 6 | Défavorisé | moydefav ; moy ; |
| 7 | Très défavorisé | NSP defavdefav ; defav |

Portraits d'étudiants précaires

A partir des 25 entretiens avec les étudiant-es effectués par les 6 stagiaires recrutés par la mission, des portraits ont été réalisés pour chacun-e. Ils sont tous anonymisés, un tableau synthétique reprenant leurs caractéristiques est présenté plus loin. Trois entretiens ont été réalisés avec des acteurs (Cop1, Secours populaire, un responsable dans une UFR) portant le nombre d'entretiens à 28.

¹⁰ Cette PCS est associée aux catégories intermédiaires dans les analyses de l'INSEE alors que la DEPP l'agrège aux cadres en raison d'un rapport de proximité au système scolaire, favorisant la réussite des enfants : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2003/categorieSocioprofessionnelleDetaillee/42?champRecherche=false>

Portrait d'Afonso

Afonso est né en Europe du Sud, au début des années 1990, ses parents sont originaires d'Afrique de l'Ouest. Il perd sa mère à l'âge d'un an. On ne connaît pas le métier de ses parents, ni de son oncle maternel avec qui il vit jusqu'à l'âge de 16-17 ans, moment où il part dans un pays d'Afrique de l'Ouest pour commencer une licence de gestion, qu'il obtient en 2016. Il revient dans son pays de naissance, en Europe du Sud, où il poursuit un master : « *Après mes études [en Afrique de l'Ouest], je suis allée (...) dans mon pays natal. Le but était de réclamer le droit du sol, c'est-à-dire mon passeport, pièce d'identité* ». Il y obtient son master 2 en 2018 puis, comme on lui refuse le droit du sol, il prend « *le risque de venir en France* » rejoindre un oncle. Afonso obtient une inscription en licence de sciences juridiques, politiques ou économiques à l'Université Paris Nanterre, ce qu'il vit difficilement « *je sais pas si tu vois quelqu'un qui a un niveau bac+5 retourner en (licence)* ». Alors qu'il n'avait jamais redoublé jusque-là, des difficultés matérielles compliquent son parcours d'études.

Tandis qu'il bénéficiait d'un relatif confort de vie auparavant, une fois en France, il se voit dans l'obligation de travailler pour participer aux finances du foyer (dans le domaine de la gestion). La pandémie provoque son déménagement violent, un des moments les plus marquants de sa vie. Son oncle lui demande de partir lors du confinement : il n'a ni appartement, ni de quoi se nourrir, ni de quoi se laver. Seule sa voiture lui sert de refuge durant plusieurs semaines. Il peut passer quelques fois chez ses amis qui résident dans un logement Crous près de l'Université de Paris Nanterre. Durant cette période, Afonso ne s'alimentait plus et prenait de la drogue pour faire face à la situation. Il a perdu du poids et a connu des soucis de santé (problèmes de genoux, système immunitaire fragilisé). Il répond à un mail de la caisse de solidarité bénévole des personnels de l'université (cf. *supra*). La description de sa situation dramatique déclenche un accès à un logement d'abord seul, puis en colocation avec une des actuelles chargées de mission précarité et santé des étudiant-es de l'Université Paris Nanterre. Cet accueil lui permet de valider sa licence et de candidater en master. Il y est d'abord refusé et s'inscrit en DU pour maintenir son statut étudiant. Au moment de l'entretien, il termine son master en sciences humaines et sociales (alors qu'avant la pandémie il souhaitait poursuivre dans le domaine de la finance) et travaille dans une association d'aide aux étudiant-es étranger-es dans laquelle il était au départ bénévole.

Un des éléments participant de la précarité résidentielle et économique d'Afonso est sa situation administrative. Il ne possède pas les papiers de son pays de naissance. Il revendique le droit du sol et s'engage dans de longues démarches administratives pour obtenir son passeport, avec le travail

(coûteux) d'un avocat (ce qui finira par aboutir en 2024). Dans l'intervalle, il est crucial pour lui d'avoir un statut étudiant, même s'il est déjà diplômé d'un master de son pays d'origine. Il s'investit dans l'aide associative aux personnes en situation irrégulière en Île-de-France.

Portrait d'Agathe

Née en Ile-de-France en 2000, Agathe a la double nationalité française et d'un pays d'Afrique de l'Ouest. Sa mère est d'origine française et son père est originaire d'Afrique. Ce dernier, qui a arrêté ses études avant le collège, connaît une précarité extrême à son arrivée en France ; il reste 10 ans sans papier et sans emploi. Après une reprise d'études, sa mère est infirmière, mais depuis 13 ans, elle est reconnue handicapée, et n'exerce plus son métier. Une forme de précarité qui touche la santé et les conditions de vie économiques s'installe.

Agathe vit à Paris avec ses parents jusqu'à ses 15 ans. Entre précarité financière et atmosphère pesante, sa famille décide de quitter la capitale pour emménager en Loire Atlantique. Cette dernière les suit. Après l'obtention de son baccalauréat général en 2018, elle prend un logement étudiant et intègre des études de Licence en sciences juridiques, politiques ou économiques, par convictions personnelles, en lien avec la migration de son père. Ne se sentant pas à sa place, et n'appréciant pas l'atmosphère qui y règne, elle se réoriente en sciences humaines et sociales la même année et y réalise toute sa licence. Elle garde un très bon souvenir de cette période : elle décrit la ville comme « cool », et les études comme faciles. Pour son master 1 de sciences juridiques, politiques ou économiques à l'Université Paris Nanterre, elle retourne à Paris, moment où sa situation de précarité se concrétise.

Avec une bourse à l'échelon 0bis (en lien avec le fait qu'il est plus intéressant pour la mère d'Agathe, qui ne lui verse rien, qu'elle soit rattachée au foyer fiscal maternel), ses ressources sont insuffisantes. A cet égard, l'année de Master 2 de sciences humaines et sociales qu'elle intègre à l'Université Paris Nanterre s'avère compliquée. Elle multiplie les emplois : « *J'ai fait du babysitting, j'écrivais des articles, je vendais des vêtements dans la boutique (de prêt à porter) [à Paris], et le dernier truc, eh bah je travaillais à la fac en tant que (...). Du coup je cumulais les quatre emplois pour essayer de sortir la tête de l'eau sinon c'était pas possible* ». Cela la place dans un contexte d'étude difficile, qui n'est pas partagé par tous et toutes : « *J'avais pas conscience des autres gens qui puissent ne pas bosser à 25-28 ans tu vois ? Et du coup au niveau de mon contrat de travail euh ça variait mais là avec mes quatre jobs de cette année j'étais à euh (moment de réflexion) plus de 40h-50 je dirais [par semaine, pour un salaire de 1200 euros]* ». En outre, cette année-là, elle déménage plusieurs fois et connaît un épisode sans domicile de 3 mois lors duquel elle est hébergée par différents ami-es. Elle s'endette également financièrement (elle a contracté un crédit de 7000 euros pour s'assumer dans ses études). Lorsqu'elle vit en colocation, son colocataire vole régulièrement pour remplir le frigo. Si elle ne valide pas la démarche, elle conçoit qu'ils n'ont pas d'autres alternatives. Enfin, elle se nourrit mal et ne peut pas payer tous les mois ses frais de

transport. Agathe se rend alors toutes les semaines aux distributions Linkee dont elle a une très bonne impression et reconnaît un panier toujours bien rempli et de qualité. Elle précise ne pas solliciter d'autres distributions alimentaires car elle estimerait prendre « *la place de quelqu'un* », signe de son sentiment d'illégitimité. Elle raconte : « *Je sais que je suis en précarité, mais je me dis toujours euh si enfin vu que ça me suffisait la distribution Linkee + le fait que mon coloc il vole, j'avais pas envie d'aller dans une autre distribution et de prendre la place de quelqu'un par exemple qui n'était pas allée à la distribution de Linkee. Enfin c'est comme ça que je fonctionne dans ma tête* ». Ces conditions de vie impactent sa santé physique et mentale : elle perd beaucoup de poids en raison du manque de nourriture quotidienne, voit l'arrivée massive de cheveux blancs et a des insomnies fréquentes du fait de se demander continuellement comment se nourrir et payer ses factures. De plus, l'éloignement avec sa famille l'a davantage fragilisée au niveau de sa santé mentale. Elle a pensé à plusieurs reprises abandonner ses études, mais la fierté de ses parents la fait tenir.

On peut observer qu'Agathe n'a pas sollicité le SUMP, qu'elle connaît cependant, du fait de nombreux dysfonctionnements liés au manque d'effectifs qu'elle a pu entrevoir : « *j'avais conscience que la médecine de la fac il y avait beaucoup de problématiques autour des personnes et du coup j'avais pas du tout envie moi-même d'y aller. Il y avait un problème au niveau des effectifs, au niveau de ce qui se passait en interne* ». Elle préférerait privilégier un médecin, avec une prise en charge de qualité et rapide.

Portrait d'Alicia

Actuellement inscrite en master de sciences juridiques, politiques ou économiques à l'Université Paris Nanterre, Alicia est née en 2000 en Afrique du Nord où elle a effectué toute sa scolarité jusqu'au baccalauréat. Elle arrive en France en 2019 pour réaliser ses études supérieures dans le même domaine dans une université parisienne. Ses parents résident en Afrique du Nord, et n'ont pas le baccalauréat. Iels y sont vendeur-ses dans un magasin alimentaire. Alicia et sa sœur sont les premières de la famille à faire des études supérieures.

Les difficultés commencent pour Alicia lorsqu'elle arrive en France : « *ma vie a été chamboulée depuis mon arrivée en France en fait* ». Lors de son inscription en licence, elle rencontre des obstacles administratifs, qu'elle qualifie de racistes : « *Je voulais m'inscrire en licence de [...] et ils ont commencé un peu à phaser parce que je venais [pays de naissance] donc ça voilà, tu connais* ». Pendant ses trois années de licence, elle travaille tous les week-ends dans un *fast-food* dont elle ne conserve pas un très bon souvenir : « *Alors je taffais dans un [...] pendant ces 3 ans, mais je touchais pas beaucoup parce que j'avais un emploi du temps de dingue avec mes cours. Je bossais que le week-end et en plus de ça l'ambiance était pourrie donc comment dire euh voilà [rires]* », ni de cette période où elle se sent isolée : « *j'avais pas mes parents, j'étais toute seule, et en plus je taffais donc c'était un peu hard* ». Alicia a une santé physique et psychologique fragile, elle

souffre d'anxiété sévère et d'insomnies régulières depuis son enfance, situation qui s'est accentuée à son arrivée en France. Elle ne parle à aucun des ses proches de ses perturbations psychologiques : « *Je fais genre à ma mère que je stresse pas trop, que ça va mieux mais rien du tout en fait ah non non* » ; « *Ah par contre ça non ! mon père apprend ça mais je retourne au bled direct quoi (rire) ils ont pas signé pour que je sois comme ça* ». En revanche, elle consulte un psychologue dont le coût est source de difficultés financières. Elle est par conséquent contrainte d'opérer des arbitrages sur des dépenses de première nécessité et a contracté des dettes importantes (autour de 10 000 euros, qu'elle rembourse à hauteur de 300 euros par mois) : « *Donc j'ai pas forcément assez d'argent pour faire mes courses parce que je vois un psy donc ça coûte cher et c'est d'ailleurs un peu pour cette raison que je suis endettée. Je consacre un peu mon argent chez le médecin au détriment de manger quoi. Je préfère être sereine et avoir mes médicaments plutôt que de manger et vivre dans le stress. Et encore quand je suis stressée je mange pas donc dans les deux cas je mange pas ou mal* ». Elle explique ne pas manger à sa faim, saute tous les déjeuners et régulièrement le dîner. Depuis son arrivée en master à l'Université Paris Nanterre, elle a quitté son précédent emploi et occupe aujourd'hui un travail à temps partiel comme vendeuse dans le prêt-à-porter. Combiner étude et emploi est difficile pour elle : « *Après je te cache pas que je revis ce que j'ai vécu quand j'étais à l'[Université parisienne], c'est-à-dire des journées de dingue entre la fac et le taf quoi* ». Avec ses revenus du travail et sa bourse (245 euros par mois, hors été), elle touche « *à peine 1000€* ». Or, le loyer de 500 euros de son studio dans un HLM d'une commune limitrophe à Nanterre, auquel il faut ajouter les 300 euros mensuels pour le remboursement de sa dette, et ses consultations chez le psychologue, réduit drastiquement son reste à vivre.

Malgré sa situation précaire, Alicia ne sollicite aucune des ressources de l'Université Paris Nanterre. Elle ne connaît ni le questionnaire d'aide d'urgence, ni la mission précarité - santé et a eu de mauvaises expériences du service de médecine préventive ainsi que des distributions Linkee. Sans avoir été en contact avec un médecin ou un psychologue de l'Université Paris Nanterre, elle raconte avoir tenté d'y aller : « *J'ai entendu parler que du bien de la médecine préventive mais je manquais de temps et quand j'y allais on me disait qu'il n'y avait pas grand monde pour s'occuper de moi quoi donc j'ai lâché l'affaire. Et je pense qu'il me fallait des examens plus poussés donc je ne pense pas que la médecine de la fac aurait fait grand-chose pour moi.* ». L'effet file d'attente, souvent relevé dans les entretiens, est probablement en cause. Quant à Linkee, après une collecte lors d'une distribution, elle a croisé un camarade de promotion, ce qui a généré un sentiment de honte, un stigmate tel qu'elle s'y est beaucoup moins rendu : « *tu vas trouver ça bête hein, mais bon je le dis quand même, je suis allée plusieurs fois à la distribution Linkee et je les remercie. Sauf que je suis tombée une fois sur une personne que je connais très très bien et elle m'a vue sortir de la MDE avec un sac rempli de courses et il me demandait ce que c'était que tous ces articles. J'ai eu honte tu vois, alors*

que je devrais pas hein. Mais je me suis retrouvée dans une position de faiblesse où je me suis dit que mes potes, venant [...] en plus, n'avaient pas à savoir ça tu vois, c'est quelque part intime. Donc j'y suis quasiment plus jamais retournée, je voulais pas passer pour la clocharde du coin. ». Il ressort de l'entretien d'Alicia la nécessité de protéger la sphère privée, de préserver son identité d'étudiant-e, qui passe ici par un besoin d'anonymat.

Portrait d'Alim

Originaire des Caraïbes francophones, Alim est un étudiant âgé de 24 ans inscrit en licence sciences juridiques, politiques ou économiques à l'Université Paris Nanterre. Il est arrivé en France en octobre 2022, par le biais de Campus France. Avant d'être accepté à l'Université Paris Nanterre, il suivait une licence de Relations Internationales, dans son pays d'origine. Il vivait alors avec sa mère et ses deux sœurs cadettes, lycéennes. Sa mère, âgée de 49 ans, est commerçante et travaille dans l'import/export de marchandises. Son père est décédé durant son enfance.

Alors qu'Alim ne provient pas des classes les plus défavorisées¹¹, l'accès, en France, à un logement dans un parc locatif privé de plus en plus en tension dans les grandes villes, en particulier en région Parisienne, engendre plusieurs obstacles. Le Crous ayant refusé sa demande de logement (arguant qu'il est nécessaire d'avoir un contrat de travail pour y avoir droit), Alim recherche un logement sur un site en ligne dont il ne connaît plus le nom, ce qui retarde son arrivée en France. Il se tourne finalement vers un logement Airbnb qui ne peut être qu'une solution temporaire au regard de son coût (43 euros par jour). Cela entraîne une trajectoire résidentielle extrêmement chaotique, ponctuée d'hébergements, de logements de passage, évoluant au gré des réseaux – parfois virtuels – et potentiellement risquée. Ainsi, pendant les vacances universitaires de la Toussaint, Alim est provisoirement logé chez une amie qu'il connaissait auparavant et qui réside dans le Sud de la France, puis chez des personnes rencontrées sur internet (« la cousine » de la « dame [qu'il] a rencontrée sur le net »), en région parisienne. Alim semble chanceux d'avoir été hébergé par des personnes de confiance, qui lui ont proposé une « chambre normale, confortable », avec lesquelles il entretient des liens forts (il les présente comme « sa première famille en France ») tout en leur apparaissant « redevable ». Il n'est toutefois pas « à l'aise intérieurement » avec cette situation : il a peur d'apparaître « de trop » et que cela finisse par provoquer des conflits, quand il lui est impossible de créer son « chez soi ». Il trouve trois semaines plus tard un logement dans une résidence étudiante catholique d'un loyer de 300€ par mois (dont 120€ de CAF). Ce dernier le satisfait « comme palliatif », en lui permettant notamment de satisfaire ses besoins fondamentaux, mais il regrette l'étroitesse de sa chambre (15m²) et le fait de devoir partager la cuisine et la salle de bain, en somme de manquer d'espace, d'intimité et de ne pas avoir une « vie normale ». On peut supposer que ce sentiment est amplifié par le fait d'être en couple et de ne pas pouvoir accueillir son amie comme il le souhaiterait.

¹¹ La mère d'Alim a une situation financière stable. Par ailleurs, Alim précise que pour venir en France par le biais de Campus France, il est nécessaire de remplir certaines conditions financières, comme disposer de suffisamment d'argent sur un compte bancaire pour tenir durant les premiers mois. De même, il n'a pas demandé l'exonération complète des frais d'inscription à l'Université et n'a pas le statut de boursier.

Par ailleurs, son logement se situe à 50 minutes de l'Université Paris Nanterre, temps souvent dépassé du fait des fréquentes difficultés observées sur la ligne qu'il utilise.

Les ressources relationnelles sont centrales dans la trajectoire résidentielle d'Alim, elles lui ont permis d'être hébergé le temps de trouver un logement stable. Elles ont aussi favorisé une vie plus sereine dans son logement, en nouant des liens avec les autres résidents, en particulier deux personnes originaires du même pays que lui. Il a également des amis sur le campus de l'Université de Paris Nanterre avec lesquels il révise et rattrape les cours, spécialement une amie rencontrée le jour de son inscription. Cela lui a permis de contrer certaines difficultés liées à sa méconnaissance du système universitaire et de son fonctionnement, même s'il reconnaît avoir eu du mal à rattraper son retard, y compris en demandant les cours sur le groupe WhatsApp de son groupe de TD. Alim décrit toutefois les étudiants français comme davantage individualistes et ressent une forme de distance avec « *les jeunes* », l'incitant à développer une certaine réserve dans ses relations. Il relate également une différence dans son éducation, fortement genrée, où il apparaît compliqué d'exprimer des difficultés et de solliciter de l'aide. On observe que les représentations genrées d'Alim influent sur sa perception de la précarité. « *De base j'ai pas ça comme pratique de base tu vois ? De base j'ai pas ça comme pratique parce que la façon dont j'ai été élevé donc dans la [inaudible] donc on conçoit surtout les hommes comme des hommes forts tu vois ? (...)* Je pense, t'as un souci t'essayes de gérer comme ça. On n'est pas, on n'est pas quelqu'un qui, qui va, qui va raconter, voilà tel problème que j'ai eu. Voilà comment ça se passe. ». Enfin, la famille, en particulier la figure maternelle, demeure centrale dans les relations. Des liens à distance sont ainsi maintenus chaque jour. « *Oh non, non, non, non, non, non. Une maman là, une maman on doit être constamment en communication avec. Je parle à ma maman chaque jour frère. (...)* Ouais. Tous les jours. Mais des fois avec des problèmes, tu vois [dans mon pays] soit des problèmes de réseau, ça vous va pousser à faire un peu différent ça peut arriver qu'on a des difficultés de connexion, mais après soit on tchat, on laisse un message comme ça, mais on tente chaque jour ».

Les ressources dans la trajectoire d'Alim sont aussi institutionnelles. A son arrivée, Alim est reçu par le Service des Relations internationales de l'Université qui lui communique les coordonnées d'une assistante sociale. Cette dernière lui transmet plusieurs informations, notamment sur l'Agoraé, épicerie solidaire étudiante qui permet aux bénéficiaires qui ont des fins de mois difficiles de payer leurs courses à 10% du prix du marché. Il reconnaît réaliser des économies par ce biais. C'est aussi par l'intermédiaire de l'assistante sociale qu'il bénéficie du repas du Crous à un euro. Comme il le concède « *L'information c'est la base donc dès qu'on a de bonnes informations ça peut faire l'affaire* ». En revanche, pour les autres types d'aide, et en particulier le logement, il se débrouillera par lui-même.

Malgré ces dispositifs d'aide et le faible coût de son loyer, Alim doit travailler, d'autant plus qu'il n'est pas boursier. Afin d'articuler ses études avec un travail salarié, il opte pour des missions en intérim, ce qui a l'avantage, selon lui, d'offrir plus de flexibilité. Cela l'oblige néanmoins à travailler le soir ou lors des vacances scolaires, ce qui entraîne une certaine fatigue et moins de régularité en

cours. Ses missions sont principalement dans le domaine de la restauration, de l'accueil et de l'animation. Ce dernier donnant entière satisfaction à ses employeurs, l'agence lui a proposé une formation pour accéder à de meilleures missions, plus rémunératrices, toujours dans le même domaine. Cependant, du fait du travail intérimaire, Alim n'a pas de revenus fixes. Il doit gérer son budget en conséquence, quand cela peut l'amener à annuler certaines dépenses considérées comme « *superflues* ».

Portrait d'Anthony

Anthony, 26 ans, a grandi toute son enfance et une partie de sa vie de jeune adulte dans un HLM dans une ville de la banlieue sud. Il vit aujourd'hui dans un logement social plus proche de l'Université Paris Nanterre. Actuellement inscrit en master de sciences humaines et sociales, après avoir suivi une licence dans le même domaine et dans la même université, Anthony a connu auparavant un parcours non linéaire. Du fait de sa dépression sévère diagnostiquée en 2016 (lors de sa deuxième année de licence), pour laquelle il a dû suivre un traitement médicamenteux, il a connu plusieurs réorientations ou arrêts d'études. Sa reprise d'étude constitue une condition nécessaire pour continuer de vivre dans son logement Crous.

Ce contexte difficile s'explique notamment par le fait qu'Anthony est en rupture familiale depuis qu'il a porté plainte contre sa mère pour faits de violences répétés durant son enfance. A cette période, en 2017, il décohabite, ce qui a pour conséquence de le mettre dans une situation qu'il qualifie lui-même de « *précarité familiale* », expression qui désigne le fait qu'il ne peut pas compter sur sa famille. Anthony ne découvre cependant pas la précarité avec la vie d'étudiant : il en hérite, son expérience d'étudiant précaire constituant la suite de ses difficultés antérieures.

En 2019, Anthony travaillait dans un *fast-food*, mais sa santé mentale l'empêche maintenant d'avoir un emploi en parallèle de ses études. Depuis cette année, il perçoit une allocation adulte handicapé (AAH) d'environ 950€ par mois lui permettant de vivre. S'il se réjouit de cette allocation, cela nourrit une certaine frustration pour lui qui valorise l'autonomie et l'indépendance quand cela affecte la bonne poursuite de ses études car il estime ne pas avoir « *les moyens de travailler assez, de travailler bien, comme [il] voudrai[t] le faire* ». Les deux dimensions de la précarité, financière et santé mentale, s'alimentent : il lui est arrivé d'arrêter temporairement son traitement faute de moyens car sa mutuelle, dont la moitié du coût était à sa charge, était trop chère pour lui. Il dit aussi se restreindre au niveau de ses dépenses alimentaires. Ces difficultés économiques sont sources de stress, dégradent sa santé, et nuisent à ses études.

L'université Paris Nanterre constitue néanmoins pour lui un lieu de ressource. La sociabilité étudiante lui a notamment permis de prendre conscience des dysfonctionnements et des abus qu'il a vécus durant son enfance, le poussant à porter plainte et à décohabiter. Son cercle amical étudiant

a également été d'une aide importante pour lui, notamment pour faire face à la précarité et au manque d'aide parentale. Lors de périodes de grandes difficultés, Anthony a reçu de l'aide de ses amis proches, en particulier pour être hébergé dans l'urgence, à un prix préférentiel. Ils lui ont aussi permis de ne pas se sentir seul face aux épreuves qu'il traversait, raison pour laquelle il a si mal vécu la période du confinement, synonyme d'isolement social. Il a aussi eu connaissance du centre médico-psychologique de l'Université Paris Nanterre par ce biais relationnel.

Le fait d'être hébergé lui a permis d'entamer les longues démarches pour demander un logement social. Bien qu'il redoutait d'éprouver le stigmate lié à son handicap pendant ces recherches (il ne s'imaginait pas « *devant eux [les bailleurs] dire que [s]on revenu c'est parce qu'[il est] handicapé* » sans avoir de garant physique), l'obtention d'un T1 de 441€ de loyer, pour lequel il percevait environ 100€ d'Aide personnalisée au logement (APL), joue un rôle protecteur qui lui permet de ne plus se considérer comme totalement précaire. Cette sécurité résidentielle lui offre plus d'autonomie. En effet, l'accès à ce logement social n'est ni conditionné au fait d'être étudiant à la faculté de Nanterre, ni à ses parents, ce qui constitue pour lui une véritable « *délivrance* », aux répercussions positives dans toutes les sphères de sa vie. D'abord, il découvre le sentiment positif d'avoir un « *chez soi* » ce qui favorise une plus grande confiance en ses capacités, un meilleur état psychologique, une meilleure forme physique et même une augmentation de son poids jugé beaucoup trop faible par rapport à sa taille par une nutritionniste. Ce « *cocon* » lui offre un espace permettant d'afficher ses hobbies, sa passion pour le rock et pour les jeux vidéo dont il estime qu'ils ont été « *vitaux* » pour traverser les nombreuses difficultés qui ont jonché son parcours étudiant.

Portrait d'Aziza

Aziza est une étudiante âgée de 23 ans en licence de sciences juridiques, politiques ou économiques. Elle est de nationalité française et ses deux parents sont de nationalité étrangère. Son père, retraité, était professeur de langues étrangères tandis que sa mère est au chômage. Elle a grandi à proximité de l'Université Paris Nanterre. Son parcours scolaire a pour particularité d'avoir été interrompu, après l'obtention de son baccalauréat aux rattrapages, durant quatre ans. Cette pause est initiée sur la décision de ses parents, à la suite d'une « *bétise* » (qu'elle ne souhaite pas développer en entretien). Dans sa deuxième année à l'université, ses parents décident de déménager dans leur pays d'origine, en Afrique du Nord, au moment où Aziza apprend qu'elle pourrait avoir un cancer. Elle décide de rester en France pour pouvoir être soignée. Les tensions familiales sont telles qu'Aziza ne reçoit plus aucune aide de ses parents, ni de ses deux sœurs ou de son frère, également en Afrique du Nord. Alors qu'elle est hébergée durant trois semaines chez une amie, ses camarades la mettent en contact avec un personnel de l'université pour lui permettre d'accéder à des aides.

Dans cette situation d'urgence, l'université lui permet de bénéficier d'une carte d'achat carrefour pré-payée et de dispositifs d'aides alimentaires. Boursière échelon 4, elle reçoit durant cette année 600€ d'aides exceptionnelles quand elle acquiert un logement dans une résidence Crous, tout en

disposant des APL. On lui demande de rapidement trouver un travail, qu'elle obtient comme caissière. Elle passe l'année d'après boursière échelon 5, obtient une aide de 1000€ de l'assistante sociale, renouvelle sa CSS (complémentaire santé solidaire) pour avoir une mutuelle, et fait une demande de prime d'activité.

Malgré ces aides, Aziza est dans l'obligation de travailler de plus en plus pour subvenir à ses besoins. Elle enchaîne d'abord les petits boulots, notamment entre juillet et août qui sont des mois où elle ne bénéficie pas de la bourse et où la solidarité familiale ne peut prendre le relais. Elle continue de travailler à la rentrée. Épuisée en permanence, elle fait de nombreux malaises en cours. En dépit de son état de santé dégradé, elle refuse les arrêts maladie pour ne pas perdre de l'argent et recevoir uniquement 30% de sa paye journalière. Cette situation matérielle et médicale affecte grandement ses études. Son discours souligne également les contraintes auxquelles elle doit faire face. Contrainte temporelle, où les dispositifs d'aides sont perçus comme chronophages : « *on me demandait trop de papiers : déclaration d'impôts, fiche de paye, de logement [...] j'ai préféré dire non, c'est pas la peine* ». Contrainte professionnelle, Aziza estimant qu'on « *oblige* » les étudiants en résidence Crous à avoir un travail à côté et que cela « *joue énormément sur les études* ». Elle explique : « *C'est c'est je vais me tuer à la tâche de faire ça, c'est inhumain. Et je sais que je vais tomber malade en faisant ça parce que je l'ai déjà fait cette année et je suis tombé malade.* ». Enfin contraintes dans son mode de vie du fait de son lieu résidentiel : « *je peux rien faire [...] par exemple, moi j'aimerais bien avoir un animal pour pas être toute seule au final, et je peux pas* ».

Portrait de Célia

Célia, 19 ans, est étudiante en première année de Licence sciences juridiques, politiques ou économiques. Elle est née en région parisienne et a vécu jusqu'en terminale dans une commune de l'Indre où résident sa mère et son frère jumeau qui y poursuit ses études. Sa sœur aînée est inscrite en Master 2 dans une ville universitaire du centre de France. Ses parents sont séparés. Sa mère travaille comme agent municipal dans sa ville. Son père, avec lequel elle n'a plus aucun contact, lui verse une « *petite pension alimentaire* ».

Au cours de sa terminale, Alexandra se découvre une passion pour les sciences juridiques, politiques et économiques. Elle choisit des licences correspondantes comme premiers vœux sur Parcoursup, dont la plupart se trouve en région parisienne. Elle opte pour l'Université de Paris Nanterre en raison de sa situation géographique, assimilée à la capitale qui lui faisait envie, d'autant qu'elle y a de la famille. Les revenus de sa mère, employée de mairie, ont d'emblée éliminé la recherche d'un studio dans le parc privé en région parisienne et encouragé celle d'une place en résidence Crous ou d'une colocation. Sa demande de logement Crous n'ayant pas abouti, elle emménage à la fin de l'été, dans une chambre, au sein d'un logement qui compte trois autres locataires. L'appartement est spacieux et confortable, mais le temps de transport pour se rendre à l'Université de Paris Nanterre est long et hasardeux (une heure de trajet, deux correspondances, des horaires peu fiables). Surtout, les relations avec une colocataire se dégradent très rapidement,

au point de faire une nouvelle demande de logement auprès du Crous. Mi-septembre, elle emménage dans un studio du Crous de 20m² avec cuisine, qu'elle décrit comme entièrement rénové. Elle signale, comme d'autres enquêtée-es, le problème de la non prise en charge des demandes d'intervention.

Sa bourse échelon 4 de 420 euros par mois et l'aide financière de sa mère constituent la plus grande partie de son budget et suffisent pour payer son loyer (390 euros) et ses courses (30 à 40 euros par semaine). Elle évoque l'inflation et connaît les distributions alimentaires du campus et leurs horaires, mais elle ne s'y rend pas car elle préfère donner la priorité à d'autres étudiant-es qui ne reçoivent aucune aide familiale : *« Je préfère laisser la place aux gens qui ont vraiment, vraiment besoin »*. Elle reste toutefois attentive à ses dépenses : elle compare les prix, déjeune tous les midis au Crous pour bénéficier du repas à un euro tout en préférant cuisiner le soir, moment de plaisir qu'elle s'octroie. Depuis l'année dernière, elle travaille à temps plein, de nuit, une partie de l'été dans sa ville d'origine pour *« faire [son] argent de poche »*. C'est par ce biais qu'elle paie ses allers-retours en train pour venir chaque week-end chez sa mère ainsi que ses sorties qui ont principalement lieu à ce moment-là, lorsqu'elle retrouve ses anciennes amies de lycée. Même si elle désigne le revenu du travail comme de l'argent de poche, il couvre des postes de dépenses qu'elle considère essentiels : *« Moi j'ai besoin de rentrer [chez sa mère, dans sa ville d'origine]. J'ai aussi compris ça, que vraiment c'était important pour moi, le week-end, de pas forcément rester ici [dans son studio de la résidence Crous] »*.

Les difficultés dont Célia fait état sont surtout d'ordre psychologique. Elle fait l'expérience de la solitude, d'un sentiment d'enfermement amplifié par sa situation résidentielle entre l'Université et la résidence Crous du campus, ainsi que d'un *« environnement scolaire »* anxigène, d'autant que ses résultats sont en baisse par rapport au lycée la conduisant à se poser la question de sa place à l'Université. Son témoignage apparaît alors principalement centré sur les difficultés des études, et plus spécifiquement dans sa filière : l'ambiance délétère de sa promotion, la complexité à nouer des liens de confiance avec les autres étudiant-es (à l'exception d'une amie, elle n'a pas construit de relation forte avec d'autres étudiant-es de sa promotion), l'importante charge de travail, les avertissements sévères des professeurs, le système de notation... Elle parle ainsi d' *« un petit moment où [elle] étai[t] complètement démotivée »*, où elle allait très mal, *« pleurait tout le temps »*, songeant à se réorienter. Elle décide de rentrer une semaine chez sa mère, moment où elle parvient à se ressourcer et à se remettre à réviser pour les partiels du second semestre.

Deux éléments apparaissent déterminants dans la capacité à surmonter les obstacles dans le témoignage de Célia : l'accès tardif à un logement Crous l'a, selon ses mots, *« sauvée »* ; le soutien moral comme financier de sa famille, qui constitue la clé de voûte de son engagement renouvelé dans ses études. Si elle vit aujourd'hui difficilement le fait de se sentir parfois assignée au campus et donc aux études, son logement Crous a été la seule solution pour échapper à sa colocation et s'investir dans ses études. C'est aussi son entourage qui lui a permis de dépasser ses doutes, en particulier sa mère qui la soutient également financièrement. Cette aide n'est pas perçue comme illégitime et ne provoque pas de sentiment d'embarras. A noter que Célia a sollicité son ancienne

psychologue, qu'elle consultait lorsqu'elle était lycéenne, qu'elle prévoit de voir huit fois cet été dans le cadre du dispositif Santé Psy Étudiant. Elle ne s'est pas adressée au SUMP, dont elle a connaissance mais préfère utiliser en dernier ressort. Elle est informée des différents services et dispositifs mis en place sur le campus, comme les journées organisées par la Croix rouge ou encore les distributions gratuites de culottes menstruelles par le biais des associations de la résidence et des réseaux (Instagram et messagerie électronique).

Portrait de Djibril

Djibril, 27 ans, étudiant originaire de l'Afrique de l'Ouest, est inscrit en L3 sciences sociales et humaines à l'Université Paris Nanterre pour la 3^{ème} année consécutive. Après avoir suivi des études en sciences sociales et humaines dans une autre spécialité dans son pays, et après avoir convaincu ses parents (dont nous avons peu d'informations, à l'exception qu'ils ne sont jamais allés à l'école et sont agriculteurs) de la nécessité de poursuivre ses études en France, Djibril arrive par l'intermédiaire de Campus France à l'Université de Paris Nanterre en 2017. Ce n'est pas la première fois qu'il s'éloigne de ses parents et des frères et sœurs (au nombre de 9) : il avait dû migrer en ville pour réaliser ses études auparavant. Il loge dans un premier temps dans un foyer d'une commune des Hauts-de-Seine, entouré de travailleurs originaires de son pays qui s'avèrent éloignés de sa réalité d'étudiant mais l'aideront à trouver un emploi. En effet, rapidement confronté à des difficultés financières sans le soutien de sa famille, Djibril doit travailler pour subvenir à ses besoins. Il est employé dans un premier temps comme intérimaire, dans le domaine du nettoyage, lui permettant de bénéficier d'une relative flexibilité, puis dans la restauration. Djibril décrit d'autres obstacles, notamment administratifs au moment de s'inscrire et liés, en partie, à la maîtrise de la langue et à la méconnaissance de certains documents. Il décrit alors sa trajectoire d'entrée en France comme marquée par la nécessité de faire preuve de débrouillardise tout en regrettant l'absence d'accueil spécifique pour les étudiants étrangers qui ne connaissent pas leurs droits : « *Souvent, on a pas eu la chance d'avoir ça. D'être accueilli par exemple* ».

Cette situation conduit Djibril à s'engager dans le monde associatif pour aider les étudiant-es étranger-es dans leurs démarches administratives, entre autres les étudiant-es en situation irrégulière, et pour qu'ils bénéficient de contacts. Cette expérience lui permet de se constituer un réseau de connaissances qui lui apporte à la fois un soutien émotionnel et informationnel, Djibril déclarant « *entre étudiants africains, on discute souvent de nos difficultés, de nos relations, en fait, notre rapport à l'université, relation à l'université, notre relation à la société française* ». Cela lui permet également de développer un certain regard critique à l'égard des dispositifs d'aide. Aussi, il constate, comme membre d'associations et bénéficiaire de divers dispositifs d'aides (aide alimentaire Linkee, aides de la fac durant le Covid 19 comme la demande d'ordinateur portable, aide ponctuelle de 200 euros, questionnaire d'urgence, demande d'exonération des frais d'inscription etc.), que la plupart des étudiant-es étranger-es méconnaissent leur existence. Il se perçoit alors comme « *le bon étudiant* », répondant aux attentes des logiques des dispositifs mis en place, à savoir celles d'agir

pour bénéficier des dispositifs, en s'investissant à la fois en temps pour se renseigner et en s'engageant sur le campus de l'université. *« Est-ce que les gens sont au courant de ça ? Je ne pense pas [...] Moi personnellement je suis au courant parce que je suis engagé dans plusieurs choses [...] grâce à cet engagement, j'arrive à être au courant [de] beaucoup de choses »*. Il souligne une différence de nature dans les aides de l'Université Paris Nanterre durant la période du Covid 19 et celles du Crous, soumises à des critères de nationalité ou de présence sur le territoire (au moins 2 ans), ainsi que de niveau de revenu des parents qui exclut, de fait, les étudiant-es étranger-es. Selon lui, les aides de la période Covid 19 se sont révélées plus efficaces pour atteindre les personnes les plus précaires, d'autant qu'elles étaient moins conditionnelles, donc faciles à solliciter et moins décourageantes. Elles requéraient également moins de temps aux étudiant-es, ce qui est particulièrement appréciable pour les étudiant-es étranger-es qui ont fréquemment une activité salariée en parallèle de leurs études. Djibril apparaît donc très élogieux à l'égard des initiatives de l'Université Paris Nanterre durant cette période : *« c'est quand même une belle expérience [ce projet] au moment du Covid [...] Aucune université n'a fait cet effort »*. Il regrette néanmoins qu'elles restent exceptionnelles et mettent parfois les étudiant-es étranger-es à l'écart. Il prend l'exemple des masques distribués lors de la période Covid 19 : *« j'ai fait tout un scandale autour de ça parce qu'ils ont proposé un masque pour les étudiants boursiers. Mais tandis qu'on a une partie des étudiants étrangers qui ne travaillent plus, qui ne sont pas chez eux et qui galèrent pour se nourrir »*.

Le réseau relationnel a été crucial pour Djibril. Son *« réseau de communauté »* lui a permis de trouver un travail, quand ses relations d'amitié construites sur le campus, à travers l'engagement associatif ou en cours, ont facilité son intégration à la vie universitaire durant la période où il était en foyer de jeunes travailleurs. Il a également noué des relations avec des enseignants, dont un devenu un ami. Ce dernier lui offrira un soutien émotionnel, des conseils ainsi qu'une forme de sécurité matérielle lorsqu'il lui proposera de le loger temporairement à un moment de grande instabilité. Le parcours de Djibril se caractérise cependant par une difficulté d'articuler sa vie étudiante et sa vie de travailleur. Pour améliorer ses conditions de vie (Djibril s'est parfois privé de denrées alimentaires), celui-ci a dû travailler davantage (42 à 48 heures par semaine), jusqu'à avoir un CDI à temps plein dans la restauration avec un salaire de 1700€, en comptant les primes. Cela lui a permis d'emménager dans son propre logement, une chambre de bonne à Paris, et de vivre plus confortablement, mais cela a eu des répercussions sur ses études, qu'il a redoublées. Il est alors frustré d'échouer au moment où il a de meilleures conditions de vie et d'études et qu'il gagne en autonomie. Certes il dispose d'un logement, d'un espace pour étudier et ne se considère plus comme précaire, car il peut satisfaire ses besoins de première nécessité comme *« manger, boire, se loger, se soigner »*, mais il travaille trop pour s'investir comme il le faudrait dans ses études. *« Sûrement c'est pour cela que je suis toujours en L3. J'ai assez... Assez de galère pour valider ma L3 encore (en riant). Ah non ça c'est clair, ça c'est sûr, je dois travailler pour subvenir à mes besoins, pour régler mes factures. Et aussi quoi encore ? Et voilà faire mes études aussi. Pour faire les études, ça demande du temps et de la concentration. »* Il y voit une contradiction entre sa vie de salarié et celle d'étudiant qui se poursuit dans la façon dont on s'adresse à lui dans son travail, ce qu'il prend comme une forme de mépris : *« ils pensent que tous*

les gens qui travaillent sont pas allés à l'école, ils ne sont pas diplômés comme eux [...] Ce qui n'est pas forcément vrai ».

Portrait de Faïza

Issue d'une fratrie de trois sœurs et trois frères, Faïza appartient à une famille nombreuse qui, bien que soudée (« *La famille, c'est notre force. C'est grâce à elle qu'on arrive à traverser les moments difficiles. Même si on a peu, on partage tout, et c'est ça qui fait la différence.* »), traverse des périodes de précarité. Inscrite en master de sciences humaines et sociales, elle souhaite s'orienter vers le domaine éducatif. Sa trajectoire scolaire n'est pas linéaire. Elle redouble son CE2, n'a pas le brevet puis s'oriente en filière professionnelle. Après son baccalauréat professionnel, elle s'est inscrite à l'Université et s'est réorientée, puis a redoublé plusieurs fois sa première année. Ces difficultés ont été sources d'angoisses : elle décrit avoir bu beaucoup d'alcool durant sa licence, avoir été sujette à la prise de poids, aux crises d'angoisse et aux malaises. Les professeurs ont été des figures clés dans sa réussite universitaire : « *Certains profs ont été comme des guides, et ça m'a aidé à m'intégrer* ». Elle s'est également appuyée sur les dispositifs de médecine et santé mentale de l'Université, qui lui ont permis par un suivi régulier d'atténuer les symptômes de ses angoisses et d'avoir un aménagement pour les examens. « *Ces services ont été déterminants pour moi. Savoir que je pouvais trouver un soutien médical et psychologique à proximité a fait toute la différence. (...) C'est important de sentir qu'on peut parler sans être jugée.* ».

Seule de son adelphie à faire des études, elle rencontre des difficultés liées à la cohabitation familiale, en raison de la pathologie mentale de son frère et des allées et venues fréquentes d'invités. Elle raconte avoir cherché à s'éloigner du domicile lors des périodes d'examens pour trouver le calme nécessaire aux révisions. Elle a ainsi passé des nuits dans une salle d'une résidence Crous ou dans une chambre d'hôtel éloignée mais modique. Faïza décide donc de faire une demande de logement Crous qui est acceptée en début d'année 2020. Elle s'engage ensuite sur le plan associatif, notamment au Secours Populaire, qui devient une passerelle cruciale vers des dispositifs d'aide alimentaire : « *J'ai rejoint le Secours Populaire en tant que bénévole. C'était une manière de redonner à la communauté tout en vivant des difficultés financières* ». La démarche pour bénéficier des dispositifs d'aide alimentaire a impliqué plusieurs étapes : « *Le Secours Populaire a été très compréhensif. Ils m'ont aidée à constituer le dossier, en expliquant clairement les pièces nécessaires (...) J'ai eu quelques entretiens, mais c'était plus comme une discussion. Ils voulaient comprendre ma situation, mes besoins* ». Cet engagement est également une manière de construire des sociabilités : « *Au sein du Secours Populaire, j'ai rencontré d'autres étudiants dans la même situation. Ça a créé une sorte de solidarité, un réseau de soutien entre nous* ».

Malgré une situation correspondant à une bourse de faible échelon (on ne connaît pas l'activité de sa mère, que l'on suppose au foyer, ni celle de son père, retraité âgé de 89 ans et dont elle indique qu'il gagne « *assez bien sa vie* »), ses parents rencontrent des difficultés pour subvenir aux besoins de

la famille. Dès lors, Faïza travaille à temps partiel pour contribuer aux dépenses familiales et financer une partie de ses études et utilise les distributions alimentaires pour aider matériellement sa sœur (sans emploi et mère de plusieurs enfants en bas âge). Ainsi, elle garde les produits frais et les produits d'hygiène pour elle, et a pour habitude de donner à des membres de sa famille les denrées qui se conservent plus longtemps. Elle articule plusieurs emplois, notamment comme assistante dans des établissements scolaires, les horaires étant en partie compatibles avec les cours à l'Université : *« Je travaille parce que mes parents ne peuvent pas tout donner, ils ne peuvent pas tout couvrir. Donc, je travaille pour pouvoir les aider et aussi financer une partie de mes études. »*

Portrait d'Idrissa

Né en Afrique de l'Ouest francophone, en 1999, Idrissa, 24 ans, est inscrit en Master 1 sciences humaines et sociales pour la deuxième année consécutive à l'Université de Paris Nanterre. Il réside à Paris, en colocation avec un ami de sa promotion, rencontré en L3. Idrissa a effectué toute sa scolarité primaire et secondaire dans son pays d'origine. Après l'obtention de son baccalauréat, il part en France réaliser ses études supérieures pour répondre au souhait de ses parents, celui d' *« étud[ier] en France pour avoir un avenir serein »*. Alors qu'il postule à l'Université de Paris Nanterre, celui-ci ne reçoit pas de réponse immédiate. Ne souhaitant pas *« se retrouver sans fac »*, il s'inscrit en licence de sciences humaines et sociales dans une ville universitaire du Sud où il est immédiatement accepté et y reste deux ans.

A l'instar d'autres étudiants étrangers interrogés, l'entrée dans la précarité se réalise au moment de son arrivée, du fait de l'absence de logement et de réseau sur lequel s'appuyer, et ce malgré l'existence d'un oncle qui accepte de le loger le temps qu'il se trouve un appartement en contrepartie d'une participation au loyer et aux courses alimentaires. Au mois de novembre, il se tourne vers une colocation et doit rapidement chercher un travail, ses parents ne pouvant l'aider financièrement. Son statut d'étranger ne facilite pas sa prospection d'emploi. Il se résigne alors à *« un boulot en tant que livreur Uber qui [lui] permettait de vivre le strict minimum (...) »*. Idrissa travaille tous les soirs, parfois tard la nuit, jusqu'à 2 heures du matin, ce qui l'épuise physiquement et moralement quand cela tend à exacerber ses relations avec son colocataire. Ce dernier lui reproche notamment de rentrer tard la nuit, et se révèle impatient et peu compréhensif. Par ailleurs, Idrissa apprécie peu son université, en particulier les enseignant-es dont il souligne le manque d'empathie *« mais les profs non, ils prenaient pas le temps, ils s'en foutaient quoi »*, et leurs faibles interactions avec les étudiant-es. Il commence à perdre sa motivation et envisage d'abandonner ses études.

L'ensemble de ces raisons l'incite à quitter le Sud de la France pour s'installer en région parisienne et intégrer l'Université de Paris Nanterre pour finaliser sa troisième année de licence. Cette décision a pour effet d'aggraver sa situation de précarité : il ne connaît personne, n'a pas de logement (sa demande de logement auprès du Crous a été refusée), dispose comme unique ressource de sa bourse (440 euros). Cette étape est caractérisée par une instabilité résidentielle accrue : dépourvu

de logement, Idrissa dort, quand il en a la possibilité, dans des hôtels et lorsque cela n'est pas possible, il se réfugie dans des parkings, survivant grâce à de petits trafics. Un ami de sa promotion, qui semble avoir compris sa situation, lui propose de cohabiter avec lui dans un appartement situé à Paris. Idrissa accepte et partage avec lui le loyer de 600 euros. Contrairement à son expérience précédente, la cohabitation n'est pas source de tensions : Idrissa s'entend très bien avec son colocataire et l'explique par le fait qu'ils partagent une culture commune (ils sont tous deux originaires du même pays), mais aussi les mêmes difficultés. En effet, à la suite de la Covid 19 et du confinement, son colocataire s'est retrouvé au chômage (il était vendeur dans un magasin qui a fermé après le confinement). Idrissa relève les difficultés pour trouver un emploi lorsqu'on est étudiant-e du fait de l'incompatibilité des horaires et de surcroît étranger-e.

Tous deux connaissent donc une précarité financière importante les conduisant à sauter des repas pour réaliser des économies – y compris le repas à un euro du Crous – ce qui a des effets sur leur santé (Idrissa déclare être fréquemment malade) et sur leur scolarité (Idrissa énonce des difficultés à se concentrer et avoue avoir souvent manqué des cours). Ils ont connaissance des distributions alimentaires linkées effectuées sur l'Université de Paris Nanterre et s'y rendent à chaque fois que cela est possible (ils doivent parfois « sécher les cours » pour y aller). C'est toutefois le seul dispositif qu'ils connaissent – ils ont eu l'information par le biais de camarades qui bénéficiaient de ce dispositif – avec l'assistante sociale du Crous qu'Idrissa n'a jamais réussi à rencontrer. Par exemple, ils ignorent l'existence des distributions du secours populaire, du questionnaire d'urgence, du SUMP ou de l'épicerie Agorae. De manière générale, Idrissa reproche l'absence de communication, cette dernière existant cependant mais passant par le biais des réseaux (internet, mails, Instagram, Facebook), donc inadaptée pour les plus précaires, les moins insérés-es. Ce sont également les seuls dispositifs qu'ils « osent » utiliser. En effet, Idrissa répète fréquemment qu'il « y a pire que [lui] », qu'il n'a « pas le droit de se plaindre » et qu'il « n'aime pas la pitié des gens ». Il se sait précaire mais précise que « c'est difficile de l'accepter ». D'ailleurs, il ne parle pas de sa situation à ses parents, en particulier à sa mère, de manière à ne pas les inquiéter. Selon lui, c'est « grâce à eux » qu'il a pu venir en France. C'est aussi grâce à eux qu'il arrive à « tenir debout ». « Ça va je tiens debout parce que j'ai un toit et une famille. Sinon je ne sais pas ce que je serais devenu. Je sais que je suis précaire mais c'est difficile de l'accepter tu vois et on se dit toujours qu'on veut en sortir ».

Portrait de Jean

Né en Afrique de l'Ouest en 1993, Jean obtient une licence dans son pays d'origine, en 2015, avant de partir, en 2021, étudier en France. Ne pouvant entrer directement en Master, il s'inscrit en Licence 3 Sciences juridiques, politiques ou économiques à l'Université de Paris Nanterre, par le biais de Campus France. Père d'un enfant âgé d'un an lorsqu'il vient en France, ce dernier s'installe seul – il est séparé de la mère de son fils – même s'il est accompagné d'anciens étudiants rencontrés lors de sa licence dans son pays d'origine. Ses parents y résident toujours : sa mère est commerçante, son père travaille dans la fonction publique. Ses contacts avec son fils sont

tributaires des relations avec son ex-femme, lesquelles semblent tendues. Du fait du cumul de vulnérabilités – résidentielles (il a eu 3 logements en deux ans), professionnelles (il a trouvé un emploi après 4 mois de recherche) – Jean rencontre des difficultés à suivre ses études (fatigue, concentration, motivation). Il redouble sa troisième année de licence et espère cette année rattraper ses matières pour postuler dans un Master sciences humaines sociales en Ile-de-France ou ailleurs pour retourner ensuite dans son pays et y engager ses projets entrepreneuriaux. Ce redoublement lui donne un sentiment d'échec, de déclassement, d'autant qu'il n'avait jamais redoublé jusqu'alors. Cette situation le désarçonne et le conduit à regretter son arrivée en France dans un premier temps.

Comme pour d'autres étudiant-es étranger-es interrogé-es, l'arrivée en France de Jean correspond à une première entrée dans la précarité matérielle et économique. Il ne trouve pas immédiatement de logement stable et déménage deux fois en deux ans. En effet, il expérimente dans un premier temps, une colocation qui se solde par une déconvenue : il doit, en urgence, quitter le logement. On lui en propose un de 9m² à 650€, dans une ville à proximité de l'Université de Paris Nanterre. Ne trouvant pas de travail, il s'endette, malgré l'aide de son frère, pour payer le loyer. Moins d'un an et demi après, il déménage une deuxième fois pour s'installer dans un appartement de 18m², à 450€, dans une ville située à une heure de trajet de l'Université de Paris Nanterre et qu'il a obtenu par l'intermédiaire d'un cousin français qui le lui sous-loue. Il n'est donc pas protégé contractuellement pour son dernier logement et n'est plus éligible à la CAF.

Cette instabilité résidentielle se conjugue avec une précarité matérielle : un an après son arrivée, Jean explique avoir gardé les mêmes vêtements. De même, ce n'est que très récemment qu'il a fait l'acquisition d'un « vrai » matelas (il dormait auparavant sur un matelas gonflable) et d'un « micro-ondes ». Malgré les économies réalisées avant de venir, Jean doit travailler. Il accepte un contrat de 24 heures, comme livreur à vélo, pour un supermarché en ligne afin de « rembourser ses dettes » et « arriver à survivre ». Tout son budget repose sur ce travail, et une fois le loyer payé, les charges, la pension versée à la mère de son fils, il lui reste 100€ pour le mois, le conduisant à de nombreuses privations. En effet, ce dernier ne bénéficie d'aucune aide, la plupart d'entre elles étant soumises à des critères d'âge (moins de 26 ans). Par exemple, pour la bourse du Crous, dans le cas d'une première demande, il faut être âgé de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année des études. Dans le cas d'un renouvellement, à partir de 28 ans, l'étudiant ne doit pas interrompre ses études s'il veut continuer à bénéficier d'une bourse. Cela étant, Jean ne s'est pas renseigné et s'appuie sur les conditions de son pays qui repose sur des critères d'excellence pour avoir la bourse. C'est souvent par l'intermédiaire d'amis qu'il a écho de l'existence d'aides, comme celle de la CAF, dont il a bénéficié pour son premier logement (250 euros) ou de la distribution alimentaire, organisée sur le campus de l'Université de Paris Nanterre. Il bénéficie de la complémentaire santé solidaire, ce qui lui ouvre le droit à la tarification Solidarité Transport, soit une réduction de 75% du tarif du pass Navigo. Il souligne néanmoins les limites liées à son réseau restreint d'ami-es, qui ne lui permet pas d'avoir accès à l'ensemble des informations sur les dispositifs d'aide. Les obstacles à mobiliser ces aides sont aussi liés à des représentations de soi (« être un homme ») quand il explique se

désintéresser de l'aide psychologique parce que cela ne « *correspond pas à (sa) culture* », qui est de prendre sur soi.

Portrait de Jean-Michel

Jean-Michel, âgé de 23 ans et né en Afrique de l'Ouest, est l'aîné de 3 sœurs. Son père est navigateur quand sa mère est commerçante. Il est venu en France en 2019, après la terminale, encouragé par ses enseignants à candidater à Campus France. Il dispose d'un réseau familial en France, dispersé en région parisienne, dans le Sud et en Normandie. A son arrivée, il est hébergé par sa cousine, mère d'une petite fille, le temps d'effectuer sa première année de licence, dans un appartement de 3 pièces. Un an plus tard, il loue un logement avec le frère cadet de sa cousine, à proximité de cette dernière. Ils y restent moins d'un an, ces derniers décidant de « *se réfugier* » dans la maison de leur grand-mère située en province lors du confinement. Son cousin y trouvant un travail, Jean-Michel revient seul en Ile-de-France pour effectuer sa L3. Il décrit alors les nombreux obstacles pour acquérir un logement. Cela l'oblige à effectuer des mobilités pendulaires de longue distance entre l'Université Paris Nanterre et les différents logements de sa « *famille africaine élargie* » (sa grand-mère et la fratrie de cette dernière), ce qui ne facilite pas la recherche de logement sur place. Il obtient finalement par le Crous un appartement de 15m², avec salle de bain et kitchenette, d'un loyer de 325 euros dont 60 euros de Caf, quatre mois après la rentrée universitaire. Il déclare ne pas s'être approprié l'espace de son domicile. Ce dernier le considérant comme « *un lieu de passage* », il ne l'a pas investi.

Jean-Michel précise les difficultés qui se sont amplifiées avec les dernières lois qui ont durci l'arrivée des étudiant-es étranger-es : hausse des frais d'inscription, priorité des nationaux pour les logements Crous lors de la phase principale avec pour ricochet la nécessité d'attendre la phase complémentaire et de se voir proposer « *le reste* » ... Il relate d'autres obstacles, liés à la méconnaissance de ses droits, comme la CAF, dont il aura connaissance par le biais du bouche à oreille. Il a comme ressource la bourse de son pays de 375 euros, ce qui n'est pas suffisant pour vivre. Il travaille alors depuis la L1 – avec une interruption pendant la période de la pandémie. Il a d'abord été recruté dans un établissement scolaire où il effectuait 18h par semaine. Aujourd'hui, par le biais de l'ambassade, il travaille 20h par semaine dans le domaine de la communication. Il remarque toutefois que son budget alimentaire augmente avec l'inflation, l'obligeant à se « *rationner* », quand son reste à vivre diminue (100 à 150 euros), surtout avec l'achat de son abonnement pass navigo et celui du TER pour se rendre chez sa grand-mère. Par exemple, alors qu'il pouvait acheter fréquemment des livres, il s'en procure aujourd'hui très peu et n'a quasiment pas de loisirs. Il ne se définit cependant pas spontanément comme « *précaire* », notamment lorsqu'il se compare à d'autres étudiant-es étranger-es. « *En vrai pour l'instant ça va, je ne me suis pas encore retrouvé un mois en galère, dans la galère, ou bien à ne pas pouvoir payer mon loyer, ou de ne pas avoir d'argent pour me nourrir, ou les besoins et tout, tu vois, euh oui après je peux me priver de certains loisirs, de choses que j'ai envie de faire, ça, ça peut arriver, mais pour les trucs essentiels ce n'est pas encore arrivé, du coup je trouve que ça va*

pour un étudiant (...) euh oui parce que je connais d'étudiants, même [d'Afrique de l'Ouest], à qui on nous a sollicité pour cotiser, fin pour des cotisations dans un groupe, parce que y'a un groupe, y'a une association des étudiants à Nanterre, fin parce que j'en entends parler de beaucoup qui ont des galères et tout, et quand tu compares ta situation à ces gens-là tu te dis ça va quoi, entre guillemets ».

Une partie de la famille de Jean-Michel, présente sur place, constitue un réseau de solidarité et un réel soutien. Il sait qu'il peut faire appel à elle en cas de nécessité, même s'il a su « s'organiser pour tout pour tous les mois et tout », et n'en a pas eu besoin jusqu'alors. L'Église tient également une place importante comme repères dans sa vie, d'autant plus qu'il développe peu de liens avec les personnes de sa résidence et les étudiant-es de l'Université Paris Nanterre. Il raconte à cet égard son expérience du racisme à son arrivée. « Enfin, j'ai eu seulement une expérience très difficile, à Nanterre, en L1, quand je venais d'arriver, après je sais pas si je peux le qualifier de racisme, parce que pour moi c'est un mot qui est très lourd de sens, (...), j'ai croisé un étudiant qui font les campagnes-là à Nanterre, et du coup fin en gros il m'expliquait qu'en gros y'a beaucoup d'étudiants français qui sont sans fac, qui n'ont pas de place à l'Université, alors qu'entre-temps y'a les étudiants qui viennent du tiers-monde à qui on donne de la place dans nos facs, après il me dit, « regarde comme toi par exemple, sûrement tu viens de banlieue, mais sur 10 de banlieue, y'en a que un sur dix qui arrive à venir à la fac peut-être toi, et on fait venir des étudiants du tiers-monde et tout », enfin parce qu'il croyait que je venais de banlieue et tout, tu vois, et fin ça a été une expérience difficile pour moi, quand je suis arrivé, je me suis senti pas, fin, pendant un moment tu te dis bah que le gars est en train de te dire que tu as pris la place d'un autre, voilà, il m'expliquait même que “oui ces étudiants du tiers-monde-là, les parents n'ont pas cotisé et tout, alors que les parents des étudiants français ils payent des impôts et tout” , et oui ça je l'ai eu comme expérience qui m'a un peu voilà, c'était pour défendre l'augmentation des frais d'inscription, je pense que c'était des étudiants de l'UNI (...) Après personnellement je vais pas le cacher mon arrivée ici m'a fait reconsidérer beaucoup de choses, ça m'a fait aussi m'attarder aussi sur beaucoup de questions qui n'étaient pas des sujets pour moi auparavant, oui, ça fait que je vais dire que c'est beaucoup mitigé, parce que maintenant je suis beaucoup plus conscient de mon rapport au monde, en tant que africain, et tout ça, alors que autant oui, quand j'étais en Afrique j'étais pas conscient de tout ça et tout tu vois, mon arrivée ici m'a fait beaucoup reconsidérer mon rapport au monde, “ça fait quoi d'être africain, un noir” , je vais dire “un noir africain dans le monde” ».

Portrait de Joseph

Joseph, 28 ans, né en Afrique francophone, est le quatrième d'une famille de cinq enfants, de classe populaire stable. Arrivé en France en septembre 2021, il loue d'abord un studio au loyer de 630 euros dans le secteur privé, en banlieue est, loin de Nanterre. Les démarches administratives qu'il doit réaliser lors de sa venue en France s'avèrent très longues et oppressantes, sources d'angoisses. Il s'appuie alors sur l'aide de proches arrivés quelque temps avant lui : « là il fallait que je valide mon VISA, que je crée mon compte bancaire, il fallait également que je finalise mon inscription administrative à Nanterre, tout ça ces premières démarches ça a été vraiment ouf pour moi, parce que ce sont deux mondes différents, l'Afrique, l'Europe, notamment la France, c'est, tout était digitalisé, j'étais pas vraiment à ce rythme-là par rapport

*[à mon pays d'origine], donc les premiers mois c'était difficile, mais quand même j'ai eu des amis, qui étaient là, deux-trois semaines avant moi, qui ont également été confrontés aux mêmes défis, et qui ont déjà eu une première expérience dans le domaine, et qui m'ont également orienté tu vois, comment faire, comment m'y prendre, et à part ça, je dirais que ... parce que c'était carrément en hiver, et là le froid quoi, le froid, c'était dur, en même temps il fallait venir en cours, il fallait en même temps penser, parce que mes ressources étaient limitées, et je pouvais pas demander à mes parents "bah envoyez" ». Ce stress administratif touche aussi les études : actuellement inscrit en Licence en sciences juridiques, politiques ou économiques, Joseph raconte le stress de la sélection à venir en master, avec la plateforme *monmaster* considérée comme ultra sélective.*

Les contraintes économiques, géographiques et temporelles que lui impose son premier logement le conduisent à en changer. Il en trouve un dans une résidence Crous (9m², sans volets, à 267 euros) au sud de Paris fin 2020, à une heure de l'université. Outre ce logement, Joseph consacre autour de 500 euros par mois dans l'alimentation, frais auxquels il faut ajouter ses contrats internet et mobile. Bien qu'il a su, par le biais de camarades, qu'il y avait des distributions alimentaires, dans lesquelles il s'est parfois approvisionné, il insiste sur le fait qu'elles sont inadaptées pour lui, car en décalage avec les habitudes culinaires de son pays d'origine. En dehors de quelques amis étudiants, Joseph a trouvé un soutien matériel et affectif dans l'Église.

Pour faire face à ses dépenses, Joseph, qui n'a pas accès à la bourse, a trouvé un emploi dans la restauration rapide peu de temps après son arrivée, proche de son premier logement. Il réalise de nombreuses heures, finit à 23h ou minuit 4 soirs par semaine et effectue souvent 2h30 de trajet aller-retour pour s'y rendre. Cet emploi se répercute fortement sur ses études : « *je me rappelle l'année dernière, je dois même quitter le taff à 00h30, rentrer autour de 2h, et faire un TD d'anglais à 8h00 du matin* ».

Portrait de Kadia

Kadia est une étudiante de 24 ans, née en Europe du Sud et d'origine d'Afrique de l'Ouest. Elle est arrivée à Nanterre en 2018 pour suivre une licence de Lettres, Langues et Arts, avant d'intégrer un master en sciences juridiques politiques ou économiques. Lors de sa venue, elle ne parlait pas le français. Faute de temps pour assister aux cours du soir proposés par sa licence, elle a appris en autodidacte et avec l'aide de sa sœur, déjà installée en France. Avant de commencer en janvier 2023 son stage de fin d'étude dont la gratification s'élève à 1200 euros et dont elle estime qu'il lui permettra d'accéder à un CDI, ses ressources provenaient de la bourse échelon 6 (513€/mois en 2022-23), des APL (230 euros) et de son travail. De sa licence à son stage de M2, elle a été *baby-sitter* et a travaillé chaque été en CDD. Elle envoie régulièrement de l'argent à ses parents, retournés en Afrique de l'Ouest, qui ont cessé leur activité de commerçant-es après des problèmes de santé liés à leur travail. Elle a utilisé divers dispositifs de l'Université Paris Nanterre : distributions alimentaires organisées par le secours populaire pendant les confinements de 2020 dont elle a eu connaissance par mail et la page Facebook de la résidence Crous ; Service Universitaire de Médecine Préventive à la suite d'une blessure et d'une opération. Elle a aussi fréquenté le Restaurant Universitaire et y a déjeuné pour 1 euro jusqu'au début de son stage. Elle s'y rend

encore parfois le soir après le travail pour prendre un repas à emporter lorsqu'elle est trop fatiguée pour cuisiner. Elle a enfin emprunté un ordinateur à l'Université.

Pendant la première année de Licence, Kadia vit avec sa sœur dans un studio Crous de 18 m². La deuxième année de licence, elle obtient son propre appartement de 20m², également en résidence Crous, pour un loyer de 400 euros, qui lui revient à 170 euros avec les APL. Kadia considère que « *le logement, en soit, ça va* », même si elle a eu écho, par des reportages, de personnes plus mal loties qu'elle dans sa résidence. Elle se plaint néanmoins de la complexité procédurale et du peu de réactivité du Crous pour remédier à plusieurs désagréments nécessitant des réparations (comme le manque d'eau chaude) : en cas de problème, les locataires sont censés remplir des « fiches d'intervention » à l'accueil, dont les horaires sont peu compatibles avec les horaires de cours ou de travail (fermeture à 16h30). Plus d'une fois, un délai de 3 semaines à un mois s'est écoulé entre la demande d'intervention et la réparation et elle a parfois dû poser un jour de congé. Lorsqu'on lui demande si elle estime avoir été précaire pendant ses études, Kadia répond plutôt par la négative car « *[elle] a toujours su se débrouiller* ». Celle-ci échappe au sentiment de précarité pour plusieurs raisons. Déjà, la présence déterminante de sa sœur aînée, qui a poursuivi ses études à Nanterre après un Erasmus en France, lui dispense de chercher un logement à son arrivée et d'en assumer le coût, alors même qu'elle ne bénéficie pas immédiatement de bourse et ne maîtrise pas encore français. Elle l'exprime clairement : « *La première année, sans ma sœur, je sais pas comment j'aurais réussi* ». C'est effectivement sa sœur qui gère les tâches administratives et prend en charge le loyer de son studio qu'elles occupent toutes les deux, tandis que Kadia paie principalement ses repas au Crous. Un an après son arrivée, et contrairement à d'autres étudiant-es étranger-es rencontré-es, elle a droit à une bourse échelon 6 de 510 euros en tant qu'étudiante européenne, qu'elle complète par des activités peu concurrentes aux études : du *baby-sitting* deux fois par semaine et des petits emplois en CDD chaque été. On peut voir une forme de déni ou de rejet de cet étiquetage à se dire précaire de la part d'une étudiante qui n'a pour seules ressources qu'une bourse et des petits revenus issus du *baby-sitting*, qu'elle envoie parfois à ses parents. Cela étant, il ne faut pas mésestimer la force protectrice de son *bobby*, le basket, et des liens qui l'entourent. Kadia fait du basket depuis son enfance et a joué comme professionnelle de ses 14 à ses 18 ans en Europe Méridionale. Cette pratique ancienne du basket lui a permis d'investir le campus et de rencontrer d'autres étudiant-es, en particulier d'autres résidents : « *Après, moi, je suis très extravertie, donc je n'ai pas eu de soucis à m'intégrer, en plus y'a un terrain de basket, y'a un terrain de volley... Y'a le SUAPS, là où on fait tous les sports. Donc moi, c'est ça qui m'a beaucoup aidée à m'intégrer (...). Ouais, j'allais au basket, j'ai rencontré pleins de gens au basket. Et c'est ces gens-là qui en même temps habitaient à la résidence et qui m'ont aidée à m'intégrer.* ».

Ensuite, dès son arrivée en France, elle recherche sur Facebook une équipe de basket à intégrer en pré-nationale. Cette pratique du basket à haut niveau lui offre un réseau d'amies (« *mes copines, c'est mon équipe* »), tout en lui modelant un emploi du temps, une ligne de conduite et un mode de vie qui la protègent du sentiment de précarité : « *Après peut-être que je l'ai pas ressentie [la précarité], parce*

que j'ai toujours un peu ce truc de limitations dues à mon sport. Bah, le basket, faut pas trop boire de l'alcool, faut pas trop... (...) Si j'avais été une étudiante qui peut-être n'avait pas un sport à côté et qui se dit, après mes études, j'ai envie d'aller boire un coup... Ouais, voilà. Genre là, peut-être que je me serais sentie précaire parce que j'aurais pas eu ces sous pour aller faire des sorties, peut-être avec des copines... », « Moi j'ai toujours eu le basket, et donc j'ai toujours eu cette rigueur de... Même quand j'étais [dans mon pays de naissance], je faisais deux entraînements par jour, je sortais des cours, j'allais à l'entraînement, je ressortais, c'était dodo et après école ». Limiter ses sorties et ses loisirs n'est pas vécu comme une privation par Kahina et ne génère ni sentiment d'isolement ou de souffrance puisqu'elle voit ses amies sur le terrain chaque semaine. De la même façon, elle ne présente pas l'envoi d'argent à ses parents comme un sacrifice important : « Dès que j'avais un peu plus, bah je leur envoyais à eux plutôt que faire des sorties, etc. Ça m'intéresse pas, en fait ».

Le sport à haut niveau lui a donc fourni un cadre de sociabilité, des règles de conduites et un emploi du temps chargé. Avec un rythme de deux entraînements par semaine, cela lui laisse plusieurs soirées qu'elle consacre à son travail de *baby-sitter*. Cet investissement intense et protecteur dans le sport a néanmoins été possible parce qu'elle a eu droit à la bourse et n'a pas eu à travailler aussi intensément que d'autres étudiant-es rencontrées.

Portrait de Kahina

Après avoir préparé une licence dans une université parisienne qu'elle a finalement interrompue, Kahina, 22 ans, s'inscrit en première année de licence Lettres, Langues et Arts à l'Université Paris Nanterre. Les parents de Kahina ont divorcé au cours de son enfance. Dans un premier temps, elle a principalement vécu avec sa mère, d'abord dans une commune du département de l'Essonne puis dans le Nord de la France. Ces années sont caractérisées par une grande précarité. Durant l'entretien, elle revient sur les dettes de sa mère, son expérience des restos du cœur, et des difficultés d'accès aux soins. Lors de son année de terminale, elle rejoint son père, originaire d'Afrique du Nord, en Ile de France avec lequel elle réside toujours, ainsi que son petit frère et sa sœur en bas-âge. Kahina décrit sa famille comme étant « assez réduite ». Elle a rompu les liens avec sa mère et plus largement avec sa lignée maternelle. En revanche, elle a des liens avec sa famille paternelle, mais elle ne constitue pas des « proches ressources » qui pourraient l'aider financièrement. Son père, qui a une entreprise avec son frère, constitue alors sa principale ressource.

L'entretien de Kahina témoigne d'une grande vulnérabilité face au système universitaire. Elle indique avoir eu une dépression lors de son entrée dans l'enseignement supérieur, marquée par un sentiment d'infériorité par rapport à la situation socio-économique des autres étudiant-es « *Je me sentais comme la pauvre du coin qui débarquait parmi les riches* ». S'y ajoutent un sentiment d'illégitimité dans un domaine de licence empreint d'une forte compétitivité parmi les étudiant-es et d'une faible émulation collective et d'incompréhension. Ces éléments participent grandement à la dégradation de sa santé mentale, qui se traduit notamment par des troubles du sommeil et de l'anxiété et la conduisent à interrompre ses études dans cette université. Elle décide de s'inscrire à l'université de

Paris Nanterre dans un autre domaine et se dirige en parallèle vers l'accompagnement fourni par le Centre Médico-Psychologique proche de chez elle plutôt que les dispositifs d'accompagnement mis en place par l'université et ce, pour plusieurs raisons. Parce que le CMP lui permet un suivi régulier entièrement pris en charge par la sécurité sociale, ce qui convient à sa situation économique ; parce qu'elle estime les dispositifs d'accompagnement de la santé mentale à l'Université Paris Nanterre inadaptés et dépassés par un manque de moyens matériels et humains chroniques. Ces considérations sont renforcées par ses échanges avec ses ami-es dans une situation similaire, qui présentent tous et toutes un sentiment d'illégitimité à bénéficier des dispositifs universitaires. Affectée par une dépression reconnue de longue durée, Kahina arrête finalement son traitement qui l'empêchait parfois de se réveiller le matin ainsi que le suivi mensuel de son psychiatre. Elle indique deux raisons à l'arrêt de ce suivi : la première est l'incompatibilité d'emploi du temps des rendez-vous proposés par le psychiatre du CMP avec les cours et, la seconde est l'amélioration de son état de santé mentale qu'elle attribue en partie à son arrivée à l'Université Paris Nanterre où elle identifie un cadre et un accompagnement qui la font se sentir moins seule. Elle qualifie ce changement d'« *incroyable* ». A titre d'exemple, elle affirme travailler encore sur son anxiété mais la bienveillance de ces professeurs à Nanterre l'aurait aidée.

La vulnérabilité de Kahina est amplifiée par les difficultés économiques. Celle-ci doit gérer plusieurs dépenses exclusivement à sa charge comme l'intégralité de ses repas (elle préfère ne pas suivre le régime alimentaire de son père qui accentue ses problèmes gastriques), une partie de son pass navigo, ses vêtements. Ne bénéficiant pas de la bourse la première année de ses études (elle n'a pas pu fournir certains documents administratifs du fait de sa rupture avec sa mère), elle a été salariée dans une entreprise de marketing pour subvenir à cette dépense importante ainsi que pour prendre en charge certains loisirs dont des achats de livre, de places de cinéma et la restauration extérieure (environ 2 fois dans le mois). Sur le conseil d'une de ses amies, Kahina a recours à une assistante sociale du Crous, ce qui lui permet d'obtenir, pour la première fois, une bourse échelon 5 en deuxième année. Elle cesse son activité professionnelle mais la reprend en 2022 en raison de la baisse continue d'échelon (niveau 2 actuellement). « *J'étais échelon 5 (de la bourse), ensuite échelon 3 et l'année prochaine échelon 2 parce que en fait pendant le covid mon père a galéré vu qu'il est auto-entrepreneur et ce n'est pas auto-entrepreneur du cac40, quoi. Donc, on ne gagnait pas forcément énormément d'argent et maintenant qu'il a réussi à avoir un petit peu plus d'argent... mais argent auquel je ne peux pas toucher moi parce que mon père ne m'aide pas financièrement malgré le fait que je vis chez lui. Donc, juste moi bah je perds de l'argent.* ». Cela participe notamment de la dégradation de sa santé mentale et de sa réussite scolaire. « *Très mal ! Parce que ça fait que là bah j'ai du reprendre le taff à côté des cours alors que... Je l'avais fait pendant ma première année de fac en L1 et juste ça m'avait fait perdre énormément de temps et du coup bah j'étais vachement moins sur mes cours. Du coup, j'ai eu de très mauvaises notes. Là, devoir reprendre le taff à côté des cours... enfin, même au niveau de la santé mentale... déjà que moi de base la santé mentale elle est un petit peu basse, rajouter en plus des cours du travail ça pèse énormément* ». Elle privilégie alors un emploi compatible avec ses horaires (cours particuliers) et espère obtenir un poste d'assistante dans l'éducation.

La situation de Kahina montre le paradoxe de la figure de l'étudiant-e précarisé-e : sa situation objectivement précaire contraste avec la faiblesse du recours aux dispositifs d'aide existants. Cela émane d'un sentiment d'illégitimité, en particulier celui de prendre la place de quelqu'un qui en aurait plus besoin qu'elle, la faisant renoncer aux soins tout autant qu'aux distributions alimentaires. A l'instar d'Alim, ce sentiment semble prendre sa source dans son histoire familiale (notamment maternelle) et les conditions d'existence dans son enfance. Or, du fait de la rétrogradation de sa bourse, Kahina doit travailler pour subvenir à ses besoins concernant son alimentation, ses vêtements, ses quelques loisirs quand elle connaît des difficultés pour assurer sa santé physique. En effet, celle-ci ne peut pas soigner ses dents en raison du coût financier estimé à 500 euros.

Portrait de Luka

Luka est né en 1999, dans un pays d'Europe méridionale. Lorsqu'il est âgé de deux ans, ses parents émigrent en France. Il vit alors avec eux dans une commune des Yvelines. Après l'obtention de son baccalauréat général, en 2018, il s'inscrit en licence informatique dans une université de son département éloignée de son domicile, orientation qu'il qualifie « *par défaut* ». Un an après, il est accepté en Licence sciences humaines et sociales à l'Université de Paris Nanterre qui lui correspond davantage. Le manque d'espace et d'intimité au domicile parental le pousse à demander un logement Crous. Il en obtient un lors de la phase complémentaire et emménage en avril 2020. « *Mais t'as ce truc-là de, en soit, on habitait à l'époque dans un petit appart. C'est-à-dire que tout le monde avait pas forcément sa chambre. Tout le temps confiné dans le même espace, c'est vraiment pas ouf. Alors c'est pas une question de, tu t'entends pas avec tes parents ou quoi, c'est le fait d'être dans un petit espace, c'est juste que ça casse la tête. Et à partir d'un certain âge je pense que t'as besoin quand t'as un petit espace d'avoir ton espace à toi et pour l'avoir malheureusement faut partir. Et comme par hasard, quand je suis parti, ils ont acheté une maison* ».

La première année, Luka paye un loyer de 240 euros, dont 80 euros d'APL avec une bourse de 550 euros. « (...) *À l'époque, t'avais pas encore toutes ces questions de manque, d'inflation, ça allait. Pour donner un exemple de budget, c'est-à-dire je claquais genre 100€ pour les clopes et le reste c'était pour manger. Tu vois que genre à côté t'as pas spécialement de divertissement* ». Il a également un travail (un contrat civique rémunéré à 550 euros) lui permettant de ne pas faire appel à ses parents. Il va cependant connaître plusieurs difficultés financières. D'abord, du fait d'un changement d'échelon de bourse (le père de Luka, qui avait connu une période de chômage, retrouve un emploi), sa bourse passe à 180 euros. Ensuite, en raison de son redoublement et d'un nombre de crédits insuffisants, il ne peut plus prétendre à la bourse en 2022. Ses problèmes matériels s'amplifient : à la suite de sa démission, il ne dispose plus d'aucun revenu et se trouve dans l'impossibilité de payer son loyer. C'est également à cette période qu'il doit renouveler son titre de séjour qui s'effectue tous les 5 ans. Cette démarche, qui lui coûte 300 euros, aggrave sa situation d'endettement. De nouveau boursier (210 euros), et après avoir trouvé un travail, toujours dans le domaine de l'éducation (750 euros), il tente de rembourser ses dettes. Une mesure d'expulsion lui est toutefois adressée à la fin de l'hiver en 2023, quand il éprouve des obstacles administratifs : malgré sa notification définitive de bourse, il n'a pas été

immédiatement exonéré des frais d'inscription à l'Université, le contraignant à avancer la somme. Ce cumul de difficultés administratives et financières, articulé à la nécessité de travailler en parallèle de ses études le conduisent à s'inscrire en contrôle terminale et à s'éloigner des cours et de la vie étudiante qu'il affectionne.

A l'exception de la bourse et du logement Crous, Luka ne recourt pas aux dispositifs institutionnels, préférant déployer plusieurs stratégies pour faire face à ses problèmes financiers. Par exemple, pour faire face à sa dette, et bien qu'il en ait connaissance, il ne compte pas sur l'accompagnement d'une assistante sociale qui fait généralement défaut du fait d'une chaîne administrative. *« En gros, là, si tu parles aux membres de la direction du groupe, ce qu'ils vont te dire c'est que quand quelqu'un a des difficultés à payer son loyer, ils le contactent instantanément. Ils le mettent en lien directement avec l'assistante sociale. Maintenant, matériellement, c'est complètement faux. Ils mettent en relation personne avec personne. L'assistance sociale si tu ne vas pas la voir, il n'y a personne qui te dira que l'assistance sociale peut t'aider et juste ils te laissent seul dans ta merde. En soit, logique, vu qu'en haut la direction d'ici gère 3 cités U. Sur 3 cités U, tu dois facilement avoir entre 1000 et 2000 personnes. Voir à chaque fois qui est dans des conditions qui ne peut pas payer le loyer, le renvoyer vers l'assistance sociale, en vrai de vrai, c'est compliqué. Le problème, c'est qu'ils mentent en disant que c'est systématiquement en fait. »* Il privilégie le monde associatif pour l'aider, en particulier celui du campus. Pour se nourrir, il précise ainsi se rendre aux distributions alimentaires de la résidence, surtout l'été et *« passer en caisse libre »* dans les grandes surfaces pour amortir un coût alimentaire qu'il a de plus en plus de mal à prendre en charge avec l'inflation. Pour sa santé, il indique se rendre au médipôle de la ville après avoir essayé plusieurs fois le SUMP.

Enfin, Luka relate son pays d'origine dans lequel il n'est pas retourné depuis cinq ans. Il précise la *« petite barrière culturelle »* qui s'est construite au fur et à mesure *« Tu as une petite barrière alors d'une part culturelle parce que globalement, comme tu vis en France, t'aimes pas les mêmes trucs que là-bas, c'est pas les mêmes trucs qui sont à la mode »*, sans pour autant se sentir pleinement à sa place en France, traduisant le sentiment de double absence. *« En gros, t'es dans un truc où t'as le cul entre 2 chaises. C'est à dire que je n'ai pas la nationalité française mais j'ai fait toute ma scolarité en France. Tu pars ailleurs par exemple, genre au collège, j'étais scolarisé dans un collège au (...), puis ensuite dans le centre-ville. Ensuite, quand je suis arrivé au centre-ville, tu avais beaucoup de personnes, même issues de l'immigration, qui se foutaient de ma gueule parce que je n'avais pas le passeport français. Et genre t'as ce truc où tu es entre 2, tu vois ? Surtout au niveau du Collège, où t'as ce truc où t'essaies de t'intégrer dans le truc mais en même temps des gens... Ouais j'ose le dire ! Des gens qui parlent avec un accent se foutent de ma gueule parce que j'ai pas la nationalité, genre c'est un truc chelou. Globalement, t'as ce truc qu'on retrouve un peu partout, c'est que quand t'es en minorité culturelle, tu t'intègres à une culture dans un groupe tu vois. Au collège, c'est les renois ils traînent entre eux les Turcs entre eux, les rebeux entre eux. Bon, globalement, j'ai toujours traîné avec les Turcs et les Kurdes. Déjà, par rapprochement culturel, c'est plus facile. Et genre, ça s'est fait comme ça. Mais non, c'est sûr que t'as ce truc où t'es entre 2 mais même aujourd'hui pour te dire, au travail, au (...) on ne m'a jamais appelé une seule fois par mon prénom et qui m'a appelé que le (nom du pays de naissance de Luka). »* Il décrit aussi des difficultés liées à son milieu social pour se sociabiliser à l'université *« Et du coup tu as ce truc de t'en minorité à la fac mais du coup tu te rapproches de gens issus d'un*

même milieu social que toi et en gros c'est là où tu remarques que la plupart des gens à la fac qui sont issus en fait tout simplement de classe moyenne, ce qui est logique en soit, et du coup quand tu viens de banlieue, c'est quand même dur de se sociabiliser avec les autres, genre c'est des trucs ça vient avec le temps parce que tu développes un capital culturel etc... qui te permet d'entretenir des conversations avec eux mais qu'au début on vrai c'est dur. ».

Portrait de Mael

Mael, 23 ans, est né à Paris. Il a un frère aîné et quatre frères et sœurs plus jeunes, issu-es de deux unions successives de son père après le divorce des parents de Mael lorsqu'il avait 8 ans. Son père est principal de collège, on ne connaît pas le métier de sa mère. Mael est inscrit en licence de lettres, langues, arts. Malgré les aides du Crous dont il bénéficie, il ne se représente pas comme précaire dans la mesure où les aides de son père et, plus ponctuellement, de sa mère (son forfait de téléphone notamment) lui permettent de s'acheter ce qu'il désire et de manger selon ses envies, avec un budget d'environ 500€ par mois. Il n'est pas endetté, arrive à économiser 100-150€ tous les mois, n'a pas de problème de santé, quand il a plusieurs loisirs. Il décrit la résidence Crous dans laquelle il réside depuis son départ de chez sa mère habitant loin de la région parisienne, comme très belle. Son loyer est de 420€, avec une aide CAF de 240€ et une bourse de 485€. Il explique ainsi qu'il peut se permettre des dépenses que des camarades de licence qui vivent chez « *papa maman* » dans un 150m² ne peuvent envisager : « *grâce à la pension de la bourse je peux m'acheter ce que je veux, par exemple eux ok ils sont pas au Crous mais ils ont que 80€ par mois, par semaine, par mois, de papa et maman, mais eux quand ils voient que je peux m'acheter ça, m'acheter ça* ».

Ce discours est une forme de requalification symbolique face à des remarques ou des plaisanteries de ses camarades sur le fait de faire une licence puis un éventuel « *master Crous* ». A cette situation de dépendance (aux aides du Crous et à la « *pension* » de son père), parfois moquée par ses amis et mal perçue par son père, s'ajoute la difficulté de son deuxième redoublement : « *eh non pas du tout (je ne me sens pas précaire)* » puis « *là je redouble (...), rien que ça c'est une situation de précarité je pense* ». En effet, le père de Mael est très attaché à la réussite scolaire et à l'indépendance financière « *Mon père a toujours voulu, a toujours été très indépendant par rapport à sa famille, il a commencé à faire de l'argent très tôt, il a jamais compté sur ses parents, et comme il m'a inculqué ce modèle ça m'a toujours mis une pression, à partir de 20 ans tu te démerdes et tu travailles tout seul* ». Ce sentiment de précarité par rapport à l'avenir est amplifié par le maintien des aides du Crous, conditionnées à une relative réussite du parcours universitaire « *c'est un truc qui me stresse énormément, parce que si j'ai pas mon année je perds l'appart* ». Il gère ce stress en consommant de la drogue : « *si j'ai pas mon année je me lance dans la vie active et puis voilà, mon père arrête la pension, j'ai plus de bourse, et plus de logement (...) c'est pour ça malheureusement des fois ça m'arrive de fumer, de consommer, de fumer du shit* ». Il ne s'appuie pas sur les associations et les aides universitaires. Il ne bénéficie pas d'aide de la part de son adelphe ou de sa famille élargie. Quelques mois après l'entretien, Mael ne valide pas son année et décide d'arrêter les études pour devenir cuisinier.

Portrait de Marcia

Marcia, 28 ans, étudiante en Master sciences humaines et sociales est née dans un pays du Moyen Orient. Au milieu des années 2000, avec sa sœur et ses parents, elle quitte son pays de naissance frappé par la guerre pour venir en France. La famille loge dans une petite chambre de 14m² insalubre pendant un an, le temps pour son père de trouver un emploi stable, dans l'informatique. Son adolescence est marquée par la nécessité de travailler tôt, comme pour sa sœur, et par sa dépression qu'elle développe longuement au cours de l'entretien. Ces conditions de vie actuelles sont encore difficiles : elle doit partager sa chambre avec sa sœur cadette, ce dont elle souffre du fait du manque d'intimité et de l'impossibilité d'échapper au contrôle des autres, de « se réparer ». « *En grandissant le fait de ne pas avoir mon espace à moi ça pèse en plus, euh ... forcément ! J'ai 28 ans bientôt et je partage la chambre avec ma sœur, donc (...) c'est pas... le mieux pour réussir à se développer complètement... fin, je sais pas comment dire, mais je trouve ça tellement important d'avoir son espace en fait, que je pense ça a dû jouer (sur son état dépressif)* ». Son insatisfaction est renforcée par son orientation par défaut, Marcia ayant privilégié les débouchés professionnels. « *Moi je suis dans une filière, bah ça me passionnait pas quoi* », raconte Marcia, « *C'est pas un truc qui me passionnait, c'était surtout un choix de raison (...)* J'sais pas comment dire ... *“Ah oui ! Ce diplôme, c'est bien, dans l'information y'aura toujours du travail”, bla-bla-bla, toujours ce côté cartésien j'ai envie de dire, (mais) ça fonctionnait pas* ». Elle souffre de son exil, d'autant que sa famille paternelle est restée sur place, dans le pays de son enfance, créant « un vide ». « *On a encore toute la famille qui est là-bas en fait, surtout celle du côté de mon père (...)* A part une cousine un peu éloignée de ma mère qui habite (en France), on n'a personne de la famille qui habite ici donc c'est vrai que... on s'en rend pas compte mais c'est... je pense que ça crée un vide quoi. On est toujours un peu entre les deux pays... je sais pas comment expliquer, mais... (C'est) un manque dont on n'arrive pas à mettre le point dessus, où il faut du temps pour se rendre compte que ce manque, il vient de ça, qu'il vient du fait que je suis pas souvent dans mon pays, qu'ici je ne me sens pas chez moi ». A cette souffrance, s'ajoutent des troubles physiques et psychiques importants, potentiellement en lien avec la prise d'un médicament, qui ont un impact sur sa scolarité, Marcia étant dans l'incapacité de finaliser son master 2. « *Même moi j'ai des problèmes à mettre des mots dessus... y'a eu tellement de trucs qu'en fait... Ça a commencé par un petit truc, ça a commencé par une crise d'angoisse, tout bêtement, et ça a été un peu un cercle vicieux. J'étais ailleurs, quoi (...) je sais pas comment expliquer ... donc au niveau physique, ça se traduisait par des maux de tête, des maux de ventre etc., et après, niveau mental, une fatigue, j'étais plus moi-même... Une fatigue, le sentiment d'être ailleurs tout le temps, une concentration zéro... un mal-être. Franchement j'ai encore du mal à mettre des mots dessus quoi (...)* Moi je voulais avoir mon M2, mais en fait c'était la descente aux enfers cette dernière année de master... et les médecins m'ont dit que c'était sûrement lié en fait au traitement contre l'acné que je prenais et qui était très

puissant ». Elle interrompt ses études, met un terme à sa relation amoureuse et se retrouve dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle pendant plusieurs années (nous ne connaissons pas la durée exacte de cette interruption) son mal être allant jusqu'à développer des idées suicidaires. Sa vie sociale se réduit quand Marcia refuse de voir dans un premier temps un psychologue, « *Je voulais pas voir de psychologues vraiment, je me suis dit : "Mais c'est la honte ! je vais pas aller voir de psychologue"* ». *Mais bon, j'ai beaucoup changé d'avis par rapport à ça, et ... je pense qu'au contraire il faut sortir grandie de ces étapes-là, les assumer, en sortir le positif, et pas avoir peur de demander de l'aide quand ça va pas (...)* », ce qu'elle attribue – pour partie – à la culture de son pays. « *Je pense c'est la culture [de son pays de naissance](...) c'est le paraître, la culture du paraître, de pas tout montrer aux autres. (On nous dit) : "Ah non ! t'as dit ça devant ce monsieur ? ça se fait pas de dire ça comme ça !". (Il faut) toujours être bien face aux autres et pas montrer... toujours rester fier, pas montrer ses faiblesses, ne pas demander de l'aide* ». Isolée socialement, Marcia trouve de l'aide auprès de sa famille et en particulier de sa mère qui la soutient et l'encourage à sortir et à reconstruire des liens. Elle a également été entourée des amies de son ancien collège quand ses enseignants en master et une personne de la formation l'Université Paris Nanterre ont essayé de l'aider, en la conseillant pour se réorienter, ou la motivant pour reprendre ses études.q<

Portrait de Paul

Paul, 22 ans, étudiant en Master Sciences Humaines et Sociales a, dès l'adolescence, été confronté à des dysfonctionnements familiaux qui ont fortement pesé sur sa trajectoire. Entre un père absent, parti très tôt, et une mère, qui l'élève seule ainsi que sa sœur, dont le discernement est altéré par la dépression, Paul vit depuis le lycée une précarité résidentielle, sociale et familiale. Régulièrement, mis à la porte de chez lui, il est amené à vivre certains jours dans les escaliers de son immeuble. Ces difficultés lui font renoncer à la « *voie royale* » prônée à l'époque dans son lycée parisien (« *prépa, puis école d'ingénieur* »). Il fuit alors les filières sélectives et les facultés parisiennes « *prestigieuses* » et choisit les Sciences Humaines et Sociales à l'Université Paris Nanterre. Il y effectue toute sa scolarité jusqu'au M2. Les années de Licence se sont avérées compliquées car la cohabitation familiale s'est déroulée difficilement (conflits, absence de communication, rétention des documents administratifs nécessaires pour que Paul accède à la bourse, à un logement étudiant, au renouvellement de sa carte d'identité et de la carte vitale...). Il vit désormais dans un logement Crous, ce qui lui convient totalement : « *Depuis que je suis en logement Crous, les gens me disent : « Ouais t'as l'air plus heureux, Paul » (il rit) Oui, je suis beaucoup plus détendu et tout (...)* Là, j'ai l'impression d'être libéré d'un grand truc ».

Sa situation socio-économique s'est grandement stabilisée ces deux dernières années. Du fait de son logement Crous d'un loyer de 404 euros, de l'obtention d'une bourse échelon 5 d'un montant de 525 euros par mois à laquelle s'ajoutent les APL de 230 euros, il lui reste 351 euros pour vivre et n'est pas obligé de travailler. « *Ce qui fait qu'il me reste quand même une fortune assez grande,*

relativement ». Paul estime bien s'en sortir, ce qu'il attribue à son caractère : « *Je suis très peu dépensier de base, du coup j'arrive plutôt à bien vivre. J'arrive même à avoir suffisamment d'argent pour euh m'acheter des petites choses que j'aime bien* ».

Du côté de son alimentation, les possibilités offertes sur le campus de Nanterre où il réside à temps plein (repas Crous à 1 euro, distributions alimentaires, produits invendus du restaurant universitaire distribués gratuitement le vendredi soir...) sont pour lui d'un grand recours. Paul subit cependant une dégradation de ses conditions de logement. Au moment de l'entretien, il n'a plus ni chauffage, ni eau chaude dans sa résidence. De même, en Master 1, il a connu une invasion de sa chambre par les punaises de lit qu'il a mis 6 mois à éradiquer. Si le Crous a financé un désinsectiseur, il s'est avéré totalement inefficace. Paul a dû se résoudre à financer seul la remise en état de son logement. Il raconte cette période particulièrement perturbante, du fait des piqûres nocturnes : « *Je dormais quasiment plus (la nuit), je dormais le matin, je m'endormais à la BU (...) j'ai appris que je pouvais vivre pendant une semaine en dormant une demi-heure/une heure par jour (...) Le désinsectiseur du Crous était inefficace, j'ai fini par craquer, j'ai fini par désinsectiser moi-même le logement et ça a fonctionné (...) Au bout de deux semaines, après que le produit ne fasse plus effet, les œufs finissaient par éclore et du coup je refaisais le procédé toutes les deux semaines ce qui faisait que ça me coûtait quand même assez cher. La désinsectisation me coûtait à peu près 70€. Quand je recommençais à me faire piquer, je remettais du produit donc ça me permettait de mieux dormir* ».

Paul a une relative connaissance des dispositifs mis en place à la fac pour aider les étudiants précarisés. Il pose sur ses derniers un regard bien renseigné mais critique sur l'aide dont il a pu bénéficier. Il pense que certains dispositifs sont mal adaptés ou mal conçus : « *Sur le papier, c'est beau mais dans la réalité il y a vraiment... Enfin ! j'ai pas l'impression que les gens qui proposent des solutions, qu'ils voient sur place comment ça se passe réellement* ». Par exemple, il connaît les prêts d'ordinateur proposés par la bibliothèque universitaire mais son expérience s'est révélée décevante : « *Je sais qu'à la BU par exemple il y a moyen d'emprunter un ordinateur, sauf que leurs ordinateurs, ils sont bizarres. A chaque fois, il y en a souvent qui bug ; on ne peut les emprunter qu'à la journée (...) ; il y a aussi (le fait qu') on peut se connecter uniquement au wifi eduspot et ça, c'est pas fou, parce que du coup on est toujours obligé d'aller à la BU et quand elle est remplie, c'est pas top (et aussi) dans certains lieux, ça captait mal par exemple* ».

De même, le fait que l'Université Paris Nanterre mette à la disposition des salles informatiques pour les étudiants est diversement apprécié par Paul qui regrette un fonctionnement parfois aléatoire : « *Il y a des dispositifs qui étaient très mal faits (...) on nous montre souvent dans le bâtiment DD, tout en haut, la salle informatique. Ce sont des salles très petites, généralement il y a trop de monde (...) Ça ouvre entre 9h et 9h30 mais ça c'est théorique ! Ce qui fait qu'un jour j'avais un examen, je m'étais rendu là-bas, et euh il y avait aussi une autre personne qui s'était rendue là-bas parce qu'elle avait besoin d'un ordinateur, et le gars est venu une demi-heure en retard, quoi ! Donc les portes étaient fermées pendant une demi-heure. Donc euh le mec il n'a pas pu passer son examen* ». En deuxième année de licence, il a contacté la mission santé-précarité pour avoir accès à un ordinateur et précise que ce prêt lui a été d'une grande aide pour travailler n'importe où. Enfin, Paul déplore le temps d'attente trop long pour obtenir un rendez-vous des services sociaux du Crous, insuffisamment dotés selon lui « *C'était en licence (...) je voulais demander*

l'aide je sais plus comment ça s'appelait ? En gros, c'est comme une bourse mais c'est une aide ponctuelle, et puis il y avait aussi le dispositif d'aide sociale pour situations particulières. Celles qui sont pas incluses dans le dossier social étudiant de base. Euh moi ce que je critique aussi c'est déjà la prise de rdv qui est très longue ! et ensuite pour des résultats qui sont pas forcément qui fonctionnent pas forcément. » En réalité, Paul a conscience qu'il pourrait sans doute bénéficier d'autres aides sociales, mais le parcours pour les obtenir est trop chronophage. Il explique avoir dû y renoncer, faute de temps : *« En plus de ces trucs administratifs et tout, il y a aussi la vie étudiante, les examens qui s'enchaînaient, etc. Du coup j'avais pas forcément de temps d'être à fond dans les démarches pour essayer de m'en sortir parce que je devais déjà aussi m'en sortir moi-même ».*

La situation de Paul apparaît relativement stabilisée depuis deux ans. En l'absence d'aide familiale, cela tient, pour beaucoup, au recours important aux aides sociales, parcours qui apparaît toutefois semé d'obstacles, demandant beaucoup de patience et de ténacité.

Portrait de Sélim

Sélim, fils unique, étudiant, âgé de 21 ans est né d'une mère française et d'un père d'Afrique du Nord, qui n'est pas son représentant légal et avec lequel il entretient peu de relations (celui-ci réside en région parisienne). Ses parents sont séparés depuis son enfance et il a grandi seul avec sa mère jusqu'à ses 14 ans, dans un petit appartement, à Paris. Ils ont ensuite déménagé dans le Sud de la France, durant sa scolarité au lycée, pour s'installer chez son beau-père. Ce dernier, âgé de 62 ans à la date de l'enquête, est enseignant dans le second degré. Il est depuis séparé de la mère de Sélim (qui est restée dans le Sud). Sélim évoque peu son beau-père, mais il estime que cette nouvelle situation familiale lui a permis de poursuivre une scolarité *« correcte »* et a permis à sa mère de *« respirer financièrement »*. Cette dernière, diplômée d'études d'infirmière, n'a pas souhaité poursuivre dans cette voie. Elle a été secrétaire pendant l'enfance de Sélim, puis a réalisé plusieurs emplois, souvent en CDD. Elle a notamment donné des cours de langues à domicile, puis dans une école privée. Lors de son emménagement dans le Sud de la France, elle a souhaité devenir auto-entrepreneur, toujours pour donner des cours de langues. Cette situation ne lui permet cependant pas de lui assurer des revenus fixes, elle envisage de passer les concours dans l'enseignement ou de devenir AESH ou ASEM.

Sélim voulait suivre une formation pluridisciplinaire, il s'est donc orienté en licence en sciences humaines et sociales qu'il a obtenue à l'Université Paris Nanterre. Ce départ a été soigneusement négocié avec sa mère qui cherchait le *« bon cadre »* pour qu'il puisse réussir ses études, d'autant plus qu'il n'avait jamais vécu seul auparavant. Aussi, sa mère a entrepris une démarche d'autonomisation progressive, en l'aidant notamment dans ses démarches administratives. Le choix d'un foyer étudiant a été la condition pour qu'elle accepte son départ et qu'il poursuive ses études en région parisienne. Cela l'a d'autant plus rassurée que le foyer choisi sélectionne les candidatures sur les performances scolaires et non sur des critères sociaux et qu'il a pour particularité d'être exclusivement destiné aux étudiants, contrairement aux foyers d'étudiants et de jeunes travailleurs. Ce foyer se trouve, selon Sélim, à une distance correcte de l'Université Paris Nanterre (entre 40 et

55 minutes). Le loyer est d'environ 825 € pour une chambre individuelle (son beau-père participe au financement du loyer) et les profils sélectionnés sont des étudiants âgés de 18 et 25 ans.

Sélim regrette les problèmes de bruit dans le foyer et déplore la taille de sa chambre (12m²). Mais il s'estime chanceux de se retrouver dans un environnement studieux, et apprécie de profiter d'une cantine, incluse dans le prix du logement, et de bénéficier de nombreuses relations sociales. Il a ainsi pu construire des amitiés, un réseau pour connaître les « *bons plans* » ou pour se mettre « *en mode examen* ». Il considère, en particulier depuis l'expérience du confinement, avoir fait le bon choix en ne prenant pas une chambre du Crous de l'Université de Paris Nanterre.

Sélim est devenu employé du foyer (chargé d'accueil) depuis un an, ce qui lui donne plusieurs avantages. Cela lui permet de dépasser la durée maximale de séjour dans le foyer qui est usuellement de 3 ans, de ne pas payer de loyer et de bénéficier d'un salaire de 640€. Il dispose également de la bourse qui est passée de l'échelon 0 à 7, la situation financière et conjugale de sa mère ayant changé. Il peut également profiter de la cantine du foyer le matin et le soir, comprise dans le loyer, et du repas à un euro au resto U de l'Université Paris Nanterre. Sélim est globalement satisfait de ses conditions de vie et de son cadre d'étude. Il considère que ses professeurs ont été compréhensifs durant la période de confinement durant laquelle il a failli perdre sa bourse du fait de plusieurs absences et s'estime chanceux d'avoir son parcours.

Sélim ne se considère pas comme précaire, alors même qu'il est attentif à ses dépenses, prend ses repas au foyer, au Crous, limite ses sorties, économise en ne payant pas le Pass Navigo, se rend à un examen de prévention santé (EPS) et n'a toujours pas pris de rendez-vous auprès d'un ophtalmologue alors que cela lui a été conseillé. Un sentiment de précarité émerge parfois lorsqu'on lui fait remarquer qu'il ne « *dépense pas beaucoup* », qu'il « *ne paye pas des trucs* ». Le souvenir des conditions dans son enfance, qu'il a fortement incorporées, l'empêchent cependant de s'estimer précaire, le manque d'argent ayant toujours structuré son existence. Il reste toutefois inquiet de la situation économique de sa mère et sait qu'il ne pourra pas compter sur elle pour sécuriser sa propre trajectoire de vie. Il a dès lors des difficultés à se projeter dans l'avenir, et l'on retrouve dans les propos de Sélim une peur liée à l'insertion professionnelle, caractéristique des jeunes adultes. Comme il le dit : « *C'est soit je réussis mes études et j'ai un travail à peu près que j'aime et avec un minimum de salaire pour m'en sortir, soit bah je devrais faire un métier pénible* ». Malgré son relatif sentiment de privilèges, la précarité n'est donc pas étrangère à Sélim du fait d'un manque de sécurité financière et d'un sentiment d'incertitude.

Le parcours de Sélim est intéressant à observer comme contrepoin aux autres parcours de personnes précaires recueillis. Il montre le rôle central que peut avoir l'entraide familiale dans l'atténuation des conséquences de la précarité des étudiants et, par ricochet, les difficultés rencontrées lors d'événements familiaux – comme lors d'une séparation.

Portrait de Tèko

Rencontré à la sortie d'une distribution du Secours Populaire, Tèko, 20 ans, né en Afrique de l'Ouest, est inscrit en licence de sciences juridiques, politiques ou économiques, seul horizon selon lui après l'obtention de son baccalauréat littéraire « *voilà, je pouvais pas aller faire la médecine, l'informatique, les trucs comme ça* ». Ses parents, commerçants propriétaires dans son pays d'origine de « *quatre-cinq* » quincailleries, n'ont pas poursuivi de scolarité au-delà du « *collège/lycée* » et précise vouloir les rendre fiers : « *J'ai quand même l'impression, l'intention, d'y aller [dans son pays de naissance dans deux ou trois ans. Je pense qu'il faut, il faut les conditions en fait, parce que je veux aussi rendre fier mes parents, tu vois, je veux pas retourner, et que ma situation soit... presque pareille que maintenant, quoi]* ». Quatrième de la fratrie, ses aînés affichent une réussite universitaire et sociale : l'aîné est ingénieur, le deuxième pharmacien, et le troisième, qui vit aussi en France, est souscripteur dans une compagnie d'assurance. C'est ce dernier qui l'aide dans ses études et oriente ses souhaits de spécialisation pour les masters, dont il espère qu'ils lui permettront une insertion professionnelle rapide : « *Les études commencent en fait, par me fatiguer un peu. Donc, je voudrais très vite terminer en fait, et voilà, commencer à travailler* ».

Tèko est arrivé en France à la rentrée 2022, après avoir déjà validé une partie de la licence équivalente au pays. Les premiers mois sont « *une raclée* » avec « *des notes comme des 4, 3...* », beaucoup plus basses que dans son pays. Il raconte avoir quelques camarades de droit qui « *sont venus à lui* », mais explique aussi avoir une difficulté à se rapprocher des autres étudiants de ses TD pour sympathiser et demander de l'aide : « *Voilà, j'ai galéré pour comprendre les TD, pour aborder les gens... Peut-être toi tu peux pas le déceler, mais quand tu abordes une personne, et... que la personne veut pas t'aider, tu le sens direct, quoi* ». Ces débuts difficiles le sont aussi sur le plan matériel. À son arrivée en septembre, il loge chez son frère de 30 ans qui vit à 15 minutes en transport de l'Université Paris Nanterre, dans un T2 qu'il ne décrit pas comme trop étroit pour eux deux, mais dont il ressent le besoin de partir pour avoir « *un espace à [lui]* ». Ces démarches locatives se font principalement en face à face, jamais en ligne : il se déplace physiquement au Crous de Versailles, jusqu'à 2 fois par semaine, pour obtenir un logement. Plusieurs arguments lui sont opposés : « *Ils m'ont dit que voilà y'a pas de places, comme quoi je suis pas boursier... Des choses comme ça. Donc... J'ai persévéré* ». L'absence de bourse le maintient dans une dépendance au travail ou à la famille et complique l'accès à un logement Crous. Initialement, il souhaite un studio à Nanterre, mais obtient une colocation à deux dans une résidence à 35 minutes de la fac, dans laquelle il s'installe en février 2023. Il déclare d'abord « *Je comprends pas mais bon... Je... me plains pas* », puis donne une autre interprétation de la situation : « *Je pense que, la manière dont je les dérangeais, ils étaient fatigués de moi. Ils pensaient en fait que j'allais refuser en me proposant ce logement* » puis dit franchement qu'il « *associe ça à de la discrimination* ». Cette colocation (chambre de 9m²) correspond à 292€ euros mensuels, sans aides au logement (demande d'APL à la CAF en attente). Le logement n'est « *pas si dégradé* », mais il le trouve un peu usagé à son entrée dans les lieux : « *tu sens que quelqu'un est passé* ». L'entretien montre que Tèko ne connaît pas précisément les critères d'éligibilité aux bourses et le calendrier de l'attribution des logements Crous.

Finalement, il retourne très souvent chez son frère, qui semble être le cœur de sa vie sociale en France : « *Disons que là j'ai pas trop d'amis, j'ai que mon frère comme personne avec qui je peux, voilà...* » Ce frère l'aide aussi dans ses démarches administratives (inscription à l'université) et lui a fait connaître l'existence du SUMP. Quand les missions d'intérim (dans la restauration) font défaut, il subvient à ses besoins grâce à l'aide financière de ce même frère, car l'aide de ses parents a pris fin : « *C'est moi-même, qui ait coupé, c'est moi-même qui voulait pas qu'ils continuent à m'envoyer aussi de l'argent pour financer mes études* ». Ses revenus mensuels sont désormais d'environ 450€. Il a pallié l'instabilité de ses ressources par un travail de 8h/semaine pour la RATP entre mars et juin (renseignement des usagers et distribution de fiches de satisfaction). Il déplore l'instabilité de ses revenus du travail et le fait de ne pas trouver d'emploi plus stable à cause de la discrimination (« *Mon nom, en fait, quand tu lis mon nom, tu sais directement d'où je viens en fait* »), dans la mesure où il a fait relire et modifier son CV par des membres d'une association et qu'il a de l'expérience dans la vente grâce aux commerces de ses parents. Son investissement dans cette association, qui travaille sur les inégalités vécues par les jeunes de milieux populaires, lui permet de construire des sociabilités et des loisirs « *On fait des visites d'entreprises, on va au théâtre...* » et de bénéficier d'un mentorat dans le secteur des assurances.

Portrait de Valentin

Valentin, 27 ans, étudiant en première année de Licence Lettres, langues et Arts, est né dans une commune des Hauts de France. Ses deux parents, ouvriers, divorcent lorsqu'il a l'âge de 10 ans. Dès son enfance, il a connu des violences physiques et psychologiques intra-familiales, qui se traduisent par un comportement qu'il qualifie d'« *agressif* » à l'école, en réagissant « *violemment* » aux perturbations, moqueries et injustices dont il est témoin et qui se traduit par son exclusion et le renvoi de plusieurs établissements. Il fréquentera ainsi deux écoles primaires et quatre collèges différents. A partir du collège, son absentéisme s'amplifie. L'obtention de son brevet signe la fin de sa scolarité. De 16 à 24 ans, il travaille « *au black* » et vit tantôt chez son père, tantôt en squat, parfois à l'étranger. En 2020, à la suite de problèmes de santé qui le handicapent (une maladie de la cornée qui entraîne des troubles visuels), Valentin remplit un formulaire de demande Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH). La commission lui conseille de reprendre ses études et l'oriente vers un Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ESRP), dispositif qu'il ne connaissait pas, et qui va s'avérer marquant dans sa trajectoire. C'est en effet par ce biais qu'il va « *travailler sur [sa] santé [psy]* », avec une psychologue qui lui « *a redonné vie* », et que l'on va lui diagnostiquer un trouble bipolaire et / ou de personnalité limite (*borderline*). Il reprend ses études et en tant qu'élève à l'ESRP, Valentin a un statut de « *stagiaire* » lui garantissant un revenu de 940 euros. Il dispose aussi d'un logement ARPEJ à proximité de l'ESRP, financé par la MDPH. Il obtient un bac professionnel et décide de s'orienter en Lettres, Langues et Arts, ses passions depuis son enfance, et arrive à l'Université Paris Nanterre. Un mois après la rentrée universitaire, Valentin est dans l'attente de la reconduction de ses droits liés à son statut de stagiaire rattaché à l'ESRP et n'a toujours pas de logement en région parisienne : il vit chez son père, qui

réside dans une commune des Haut de France et se lève chaque matin à 5 heures pour prendre un train et se rendre en cours. Il a cependant bon espoir que son renouvellement de droits aboutisse et a confiance en l'équipe de l'ESRP : « *On a fait le dossier le plus béton possible. Donc ils m'ont dit qu'à 90% c'est sûr. Et si malheureusement ils disent non, eux de leur côté, ils disent qu'ils vont, comment dire, jouer des bras, et ils vont dire "Non, non, il est actuellement étudiant ici, il a telle pathologie, vous allez dire oui". Donc dans tous les cas, y'aura "Oui", le souci c'est de savoir est-ce que j'ai le droit au "Oui", entre guillemets, royal, qui va se faire là tout de suite* ». S'il est optimiste pour le financement de ses études par la MDPH pendant la licence, il y compte moins pour le master et envisage l'alternance.

On peut supposer que la prise en charge large par une autre institution type ESRP favorise une méconnaissance des dispositifs de droit commun. Alors que les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier, sans limite d'âge, des aides financières accessibles à tous les étudiants, comme les bourses sur critères sociaux, Valentin ne l'envisage pourtant pas pour la poursuite de ses études. De même, tandis qu'il n'a pas de revenu et qu'il constate que ses économies fondent, il n'a pas fait de demande de repas à 1 euro et n'est pas renseigné sur la possibilité de faire cette demande. Dans le cas de Valentin, on s'attend donc à ce que l'ESRP couvre le poste majeur de dépense étudiant, le logement, tout en lui assurant un revenu légèrement supérieur à la moyenne étudiante pour les trois prochaines années. Cela lui permet notamment d'échapper au travail salarié étudiant et au stress de l'indétermination des lendemains imminents. Par ailleurs, il est inscrit dans une filière correspondant à ses passions, dans laquelle il s'est construit un réseau d'amies sur la base de goûts communs et dont les professeurs lui ont adressé de premières remarques encourageantes. Il en ressent un fort sentiment d'identification à la fac, d'autant plus que l'institution a reconnu et pris en compte ses troubles : « *ce premier mois, ça m'a permis, entre guillemets, de vraiment sentir dans mon corps qu'ici, c'est chez moi* ». La question du logement ayant, d'après Valentin, de fortes chances d'être résolue, celle des soins reste indéterminée, faisant peser un risque sur ses études.

En effet, Valentin a été suivi pendant deux ans et demi par une psychologue de l'ESRP, à qui il attribue un rôle crucial, mais avec laquelle il a développé un lien qu'il définit comme trop « *addictif* ». D'un commun accord, ils décident d'interrompre ce suivi quand Valentin fait la promesse de poursuivre sa thérapie. Renonçant à un suivi psychiatrique en libéral pour des questions de coût (110 euros la séance), mais aussi parce qu'il n'y trouvait pas son compte (il reproche l'approche principalement médicamenteuse qui le coupe, selon lui, de ses émotions), il se rapproche du SUMP qui lui assure la possibilité d'un suivi psychiatrique régulier mais un suivi psychologique plus incertain du fait de la longue liste d'attente. Il lui est proposé de venir sur les créneaux sans rendez-vous selon la logique du « *premier arrivé, premier servi* ». Valentin se montre soulagé de l'accueil du SUMP et des infirmières, de leur écoute et de leur réactivité et a le sentiment d'une reconnaissance de ses troubles et de ses difficultés par l'institution (il a obtenu une dispense d'assiduité lui permettant une « *flexibilité* », d'être en retard ou de quitter le cours s'il se sent mal ou s'il ressent trop de colère, sans crainte de « *se faire mal voir* »). Dans la trajectoire de Valentin, l'imposition et/ou l'évocation de diagnostics semblent avoir été plutôt salutaires. Les catégories psychiatriques

fonctionnent pour lui comme une « *triple ressource cognitive, symbolique et matérielle* » (Garrec, 2022). Elles lui permettent d'expliquer et de justifier, à lui et aux autres, des comportements jugés déviants depuis l'enfance sans s'épancher, et d'accéder à des droits spécifiques (statut de stagiaire rémunéré à l'ESRP, logement financé par la MDPH, aménagement d'études auprès du SUMP) sans renoncer à l'autonomie et l'éducation. L'appropriation du diagnostic rencontre cependant une limite, celle des moyens financiers réduits de Valentin qui ne peut s'adresser à des cabinets ou cliniques privés spécialisés. On peut ainsi craindre que le SUMP ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins avec un personnel si réduit.

Portrait de Yasmine

Yasmine, en licence de sciences humaines et sociales, a grandi dans la pauvreté et a commencé à travailler à l'âge de 12 ans. Son père, qui appartient aux classes populaires, est atteint d'une maladie rare et dispose depuis 16 ans d'une pension d'invalidité. Sa mère, qui a occupé un emploi administratif en tant qu'employée jusqu'à la naissance de son petit frère (qui a 16 ans), est aujourd'hui également reconnue handicapée. A partir de ses 7 ans, le père de Yasmine est fréquemment absent. En 2017, alors qu'elle a 14 ans, l'Aide Sociale à l'Enfance prend une mesure éducative en milieu ouvert qui décide de son placement chez sa tante. Elle en parle comme d'une « *question de vie ou de mort* », en raison des maltraitances infligées par sa mère.

En 2020, la sortie du placement de l'ASE est particulièrement brutale et ravive la colère de Yasmine. Cette sortie est accompagnée d'un contrat jeune majeur, dispositif qu'elle a trouvé d'une « *inutilité absolument monstrueuse* » et qui lui est retiré un an après, alors qu'aucune solution d'hébergement satisfaisante ne lui est proposée. A partir de 2021, elle se voit obligée de cohabiter avec son père dans un logement social qu'il vient d'obtenir après avoir été plus de 5 ans sans domicile fixe. Bien qu'elle soit étudiante à partir de septembre 2020, la bourse ne prend pas le relais de l'ASE qui, de surcroît, ne l'informe pas de ses droits. C'est par ses propres moyens qu'elle apprend être éligible à l'échelon maximal en tant qu'ancienne enfant placée. Elle n'en bénéficiera cependant qu'à partir de mars 2021, en raison du vol de ses papiers d'identité par sa mère avant son placement. Avec une mère privée de l'autorité parentale et un père « *qui disparaît* », elle n'a pas pu les renouveler avant sa majorité et, c'est munie d'une photocopie de son passeport de son pays d'origine, qu'elle fait une demande de bourse. Elle tente de justifier de sa nationalité française avec un certificat de naissance, mais le Crous lui refuse la bourse. Cette période sans bourse correspond à son emménagement chez son père, très endetté et qui a pour seul revenu une pension d'invalidité de 800 euros. Bien qu'occupant un travail rémunéré à partir de janvier 2021, cela n'est pas insuffisant pour aménager le logement et assurer tous leurs besoins essentiels : elle n'a ni lit à elle, ni micro-onde ni machine à laver, ne peut pas s'acheter de protections périodiques... En mars 2021, le premier confinement met un terme à son emploi. C'est cependant le moment où lui est versée rétroactivement sa bourse, après une nouvelle demande avec des papiers français.

En mars 2022, l'arrivée de son petit frère au domicile de son père (à la suite de son placement par l'ASE après avoir résidé des années avec sa mère) signe pour elle un départ plus ou moins forcé (« *C'était la promiscuité totale chez nous, fin c'était pas possible. Du coup, je me suis fait tej* »). Elle reste sans domicile fixe de mars à septembre 2022, dormant où elle peut, chez des connaissances ou chez son ami de l'époque. Ses affaires sont réparties un peu partout, y compris dans le restaurant où elle travaille. Elle fait une demande de logement Crous et, même si elle sait qu'elle dépend du Crous de Versailles, elle prend rendez-vous dans tous les Crous d'Île-de-France pour alerter de l'urgence de sa situation. Il faudra 6 mois avant d'avoir deux réponses positives : en août 2022, une assistante sociale lui trouve un logement dans les Yvelines, et simultanément elle est acceptée dans un studio de 18m² au Crous (394€/mois), auquel va sa préférence. Le studio est mal isolé et très froid l'hiver, avec un chauffage collectif allumé tard et éteint tôt dans l'année. Avant d'intégrer le logement, elle fait une demande d'aide d'urgence pour l'ameublement auprès d'une assistante sociale de l'Université, demande qui lui est refusée pour deux raisons. Premièrement, la Commission Sociale décisionnaire se base sur l'examen des relevés de compte et Yasmine a de l'argent de côté. De fait, elle a anticipé une difficulté financière à venir, et il semble que la commission n'intervienne qu'en cas de chute avérée. Deuxièmement, Yasmine ne correspond pas à l'image que semble se faire l'institution d'un étudiant précaire à secourir, conçu comme un individu isolé qui n'a que lui-même à sa charge. L'institution juge inopportun d'allouer une somme pour compenser les difficultés financières générées par la solidarité familiale inversée. La gestion prévisionnelle de son argent par Yasmine est pourtant essentielle, ses revenus devant permettre à minimum trois personnes de vivre.

Yasmine se tient effectivement prête en permanence à faire des transferts d'argent à son frère ou à son père, et évoque même la possibilité de récupérer l'entière charge de son frère. Elle décrit une répartition théorique des dépenses pour son frère entre elle et son père : ce dernier « *paie le logement et la bouffe* » et « *tout le reste, c'est [elle], mais vraiment tout le reste, quoi* ». « *Tout le reste* », ce sont aussi bien les loisirs de son frère, les transports pour qu'il aille rendre visite à leur mère, la cantine, les vêtements, les sorties. Ce « *contrat* » connaît cependant de nombreuses entorses, puisqu'elle paie « *très souvent* » le loyer de son père, parfois ses courses. Cette responsabilité financière très lourde est doublée d'une forte incertitude qui pousse, quand c'est possible, à l'épargne. La pension qu'elle verse à son frère dépend d'événements imprévisibles, que ce soit un appel en urgence ou une réussite qui nécessite d'être récompensée. Elle ne voit plus sa mère, mais cela n'exclut pas des transferts d'argent à son endroit *via* son frère. Elle semble rarement refuser de virer de l'argent à son frère ou à son père. « *Je suis vraiment le pigeon de la famille, c'est trop grave* », dit-elle après avoir confirmé qu'elle avait remboursé les dettes paternelles à hauteur de 5000 euros pendant sa L2.

Au regard de ses charges financières, Yasmine ne peut se contenter d'un travail peu concurrent aux études pour compléter les 600 euros de sa bourse. En deuxième année de licence, elle occupe deux emplois, l'un comme surveillante (20h/semaine), l'autre dans la restauration le week-end, le tout en faisant du *baby-sitting*. Elle est très éloignée de l'image de l'étudiante précaire, avec un job étudiant, systématiquement en négatif avant la fin du mois : elle a « *déjà fait des mois à 18 ans à 2300*

[euros] », toujours dans l'optique d'assurer bien au-delà de sa propre subsistance, et effectue des semaines de 80 heures, en comptant les cours auxquels elle parvient à assister.

Sa responsabilité à l'égard de son frère n'est pas que financière, elle est aussi matérielle et morale. D'une part, elle emprunte le rôle traditionnellement dévolu aux mères dans le suivi de sa scolarité et de sa santé, se tenant dans un état de disponibilité permanente. Cette importante responsabilité financière et morale envers la famille laisse peu de place aux loisirs. Faute de temps, Yasmine délaisse un atelier de l'ACA2 auquel elle s'est inscrite en début d'année : elle a « *toujours d'autres trucs à faire* », accaparée par les démarches administratives qu'elle fait même en amphithéâtre. La santé et l'alimentation passent aussi en second plan. Elle repousse les soins auxquels elle n'a pas accès au SUMP, comme les soins dentaires. Elle mange assez peu et saute beaucoup de repas, ce qui provient selon elle autant d'une habitude issue de l'enfance que d'une contrainte économique. A choisir entre fumer et faire des courses après avoir fait un virement de 200 euros à son frère, elle donne la priorité à la première option.

Le décalage entre son intérêt pour le contenu de ses cours et le peu de temps à y consacrer génère une frustration et une faible estime d'elle-même. Elle se sent aussi très isolée dans sa promotion et ses TD. Elle ressent, de la part des enseignants et des autres élèves, une indifférence à l'inégalité des conditions d'études, d'autant plus insupportable qu'elle voit la sélection en actes. Ses notes, qu'elles jugent mauvaises, lui font aussi craindre la sélection en master et l'ont conduite pour la première fois aux rattrapages cette année. Elle a candidaté dans des licences à distance de peur de perdre son statut étudiant et son logement qui représente « *la stabilité de sa vie* » : « *C'est ça en fait, je suis en train de risquer la stabilité de ma vie. Et j'ai pas l'énergie de me dire " faut que je déménage l'an prochain ". C'est mort. Ça fait 10 ans que je déménage tous les un an et demi, je ne peux pas* ».

Outre une souplesse sur les absences permises par le SUMP, sans laquelle Yasmine ne pourrait pas suivre d'études, les appuis déterminants qui lui ont permis de valider ses deux premières années sans redoublement proviennent surtout de son réseau amical. Grâce à un ami qui lui a indiqué « *un vrai bon plan* », l'expérience d'une année écartelée entre les cours et plusieurs emplois ne s'est pas renouvelée. Pour la majeure partie de l'année scolaire 2022-2023, elle a trouvé un service civique avec un temps de travail plus réduit qui lui assurait 700 euros par mois, les anciens de l'ASE ayant droit à une majoration. « *Très dans les bons plans* », « *archi indépendante* », « *dans pleins de petites magouilles* », elle se démène pour accéder aux aides : elle a « *forcé* » et « *essayé d'harceler de ouf le Crous pour avoir un logement vite* ». A propos des droits à la bourse pour les anciens de l'ASE, « [elle a] *cherché et [elle a] forcé* », après le premier refus du Crous à propos de la bourse, elle « *toque à toutes les portes* »... Elle n'hésite pas à quitter son TD avant de le réintégrer quelques minutes plus tard pour se rendre aux distributions du Secours Populaire. Elle décrit un rapport de dépendance combatif aux aides sociales, tantôt solitaire, tantôt soutenu par des amis et des connaissances, d'autres « *gens de la galère* ». Elle peut compter sur son entourage, dont sa meilleure amie d'enfance, très souvent chez elle, ainsi que sur sa tante. Enfin, sa relation à son frère donne particulièrement sens à ses études : elle sait qu'il est fier d'elle, qu'elle est un modèle pour lui et sent que sa réussite conditionne la

sienne. La détente instantanée que lui provoque la consommation de shit est aussi le moyen qu'elle a trouvé pour « *supporter la vie* ». Elle en parle comme d'un « *gros trouble de l'usage de substance* », mais aussi comme d'une solution temporaire de moindre mal : « *Si c'est que ça pour le moment, et que ça m'aide un peu, et que c'est un petit pansement, et que... Bon bah, nique, que ce soit ça* ».

Portrait de Zoé

Zoé est née en 2004 dans une région du nord de la France (à 2h30 de Nanterre) où elle réalise sa scolarité secondaire dans une école privée catholique. Elle est actuellement en licence de sciences humaines et sociales à l'Université Paris Nanterre. Son père est routier et sa mère travaille dans l'accompagnement social. Ses parents sont séparés et Zoé décrit un père plutôt absent (affectivement et financièrement), laissant à sa mère le poids de la charge parentale. Quitter le domicile parental était pour elle un souhait, et vivre à Paris un rêve, même si sa mère anticipait les difficultés financières que ce départ allait engendrer. Après avoir été hébergée quelques mois par sa meilleure amie à son arrivée en région parisienne, elle trouve une chambre de bonne de 13 m² avec des problèmes d'humidité et d'isolation pour un loyer de 515 euros, dans les quartiers chics de l'ouest parisien.

Les ressources financières de Zoé sont les suivantes : elle perçoit les APL ainsi qu'une bourse de 270 euros, sans savoir dire si elle est échelon 2 ou 3. A son emménagement à Paris, elle cache à son père le fait qu'elle bénéficie d'une bourse (en ouvrant un compte bancaire dédié) afin de continuer à disposer des 300 euros que son père s'est engagé à lui verser chaque mois. Elle réalise en complément des missions d'intérim et de *baby-sitting*. Pour l'alimentation, elle se plaint de son quartier où tout coûte cher et se rend dans des distributions alimentaires (sans conditions de ressources) afin d'avoir accès à une alimentation équilibrée, riche en légumes. Elle est contrainte d'arbitrer sur la qualité des achats plus que sur certains biens : « *déjà avant moi je mangeais pas de viande si c'était pas de la viande de la ferme, genre bien élevée et tout. Maintenant le poulet, je vais acheter de la marque Auchan, tu vois, ça me fait chier. Franchement ça me fait chier pour mes convictions et tout parce que je sais que je peux pas être végétarienne, genre j'y arrive pas mais si du coup ça me fait chier parce que si je pouvais mettre plus de thunes dedans ça enfin ça m'aiderait à manger mieux, fin plus responsable moi je trouve* » (...) « *genre je vais manger au resto U des fois, des fois je prends un sandwich, [...]. Et après je mange dehors, je pense, je mangeais au moins dehors, peut-être 1 à 2 fois par semaine, peut-être pas 2 fois, mais une sûre, en fait ça dépend. Ça dépend de ouf.* » (...) « *par contre que des fast Food, tu vois, pas des restaurants. Voilà quand on va au Quick, quand on va au BK, quand voilà au libanais, libanais trop bon ! Mais genre vraiment des trucs, en vrai mettre plus de 10 balles dans un menu ça me fait chier.* ».

Si la majorité de ses ressources sont consacrées au paiement du loyer, des charges et de l'alimentation, Zoé s'offre de nombreuses sorties, des allers-retours en train pour rentrer chez elle : « *En ce moment, je pourrais dire que tout l'argent, il est parti dans les soirées, dans l'alcool et tout* ». Elle doit certes opérer des arbitrages économiques, en différant notamment certains RDV médicaux et en mettant en pause son suivi psychologique, mais elle alloue une partie de ses ressources à des loisirs

et épargne (modestement) pour son avenir. En ce sens, elle ne fait pas partie des étudiant-es les plus précaires. On peut observer qu'elle ne sollicite pas le service médical de l'Université Paris Nanterre par méfiance : « [...]les médecins de la fac c'est super touchy sur ces sujets-là parce qu'il faut trouver des médecins qui sont safe et c'est pas le cas de pleins de médecins là-dessus. ».

Tableau synthétique des enquêté-es

| Prénom (anonymisé) | Age et lieu de naissance | Sexe | Cursus scolaire | Trajectoire et situation familiale | Ressources (emploi et aides) | Logement |
|--------------------|---|-------|---|---|---|--|
| Afonso | 30 ans, né en Europe du Sud | Homme | Master en sciences juridiques, politiques ou économiques | Décès de sa mère lors de son enfance, élevé par son oncle. A vécu dans différents pays d'Europe et d'Afrique | Travail au noir, ancien emploi dans une banque. | Colocation, après avoir été sans domicile fixe et avoir vécu dans sa voiture au moment du confinement. |
| Agathe | 19 ans, née en France | Femme | Master en sciences humaines et sociales | Père originaire d'Afrique de l'Ouest, sans papiers, mère française, handicapée | 4 petits boulots en parallèle de ses études | A perdu son logement et a connu des périodes d'hébergement. Aujourd'hui chez sa mère, en province |
| Alicia | 23 ans, née en Afrique du Nord | Femme | Master en sciences juridiques, politiques ou économiques | Parents vendeurs dans une boutique alimentaire familiale en Afrique du Nord | Vendeuse dans le prêt à porter (800 euros). Bourse échelon 3. | Location logement HLM |
| Alim | 24 ans, né dans les Caraïbes francophones | Homme | Licence en sciences juridiques, politiques ou économiques | Père décédé au cours de son enfance. Mère commerçante et deux sœurs cadettes dans les Caraïbes francophones. | Mission intérim (SMIC). Exonération partielle des frais d'inscription. APL. | En colocation, logement privé |
| Anthony | 26 ans, né en France | Homme | Master en sciences humaines et sociales | Parents séparés (pas d'informations sur leur activité), a connu des maltraitements par sa mère | Employé polyvalent dans la restauration rapide. | En rupture familiale, a été hébergé par une amie |
| Aziza | 23 ans, née en France | | Licence en sciences juridiques, politiques ou économiques | Père retraité (enseignant), mère au foyer (diplômée du bac). Deux sœurs. Départ de la famille en Afrique du Nord | Stagiaire. Caissière (SMIC). Bourse échelon 5. APL. Aides exceptionnelles de l'université. Complément Solidaire Santé | Résidence Crous |
| Célia | 19 ans, née en France | Femme | Licence en sciences juridiques, politiques ou économiques | Parents séparés (aucun contact avec son père). Mère employée municipale. Une sœur aînée et un frère jumeau, étudiants | Travail à temps plein de nuit l'été dans une blanchisserie. Bourse échelon 4 et aide financière de sa mère | Résidence Crous |

| Prénom (anonymisé) | Age et lieu de naissance | Sexe | Cursus scolaire | Trajectoire et situation familiale | Ressources (emploi et aides) | Logement |
|--------------------|--|-------|--|--|---|---|
| Djibril | 29 ans, né en Afrique de l'Ouest | Homme | Licence en sciences humaines sociales | Parents paysans, en Afrique de l'Ouest, 9 frères et sœurs | Emploi dans la restauration en CDI (1700 euros) | Location logement privé après avoir été hébergé dans un foyer de travailleurs |
| Faïza | 28 ans | Femme | Master en sciences humaines sociales | Trois frères et trois sœurs. | Articule plusieurs petits jobs. | Résidence Crous |
| Idrissa | 24 ans, né en Afrique de l'Ouest francophone | Homme | Master en sciences humaines sociales | Parents en Afrique de l'Ouest francophone et | Sans emploi (livreur auparavant). Bourse échelon 4 | Colocation en logement privé après avoir vécu dans des hôtels et dans sa voiture à son arrivée à Paris. |
| Jean | 30 ans, né en Afrique de l'Ouest | Homme | Licence en sciences juridiques, politiques économiques | Parents en Afrique de l'Ouest. Père fonctionnaire, mère commerçante. Séparé de la mère de son fils âgé de 3 ans (en Afrique de l'Ouest). | Livreur (700 à 750 euros). Complément aide santé solidaire. Tarification Solidarité transport | Sous location logement HLM |
| Jean-Michel | 23 ans, né en Afrique de l'Ouest | Homme | Master en sciences juridiques, politiques économiques | Parents en Afrique de l'Ouest (père navigateur, mère commerçante). Aîné de trois sœurs en Afrique de l'Ouest. | Cours particuliers, plusieurs petits boulots. Bourse échelon 3 | Logement de 15 m ² |
| Joseph | 28 ans, né en Afrique francophone | Homme | Licence en sciences juridiques, politiques économiques | Père retraité (conducteur de train), mère commerçante. Deux frères et une sœur aînés, une sœur cadette. | Manager dans la restauration (700 euros) | Résidence Crous |
| Kadia | 24 ans, née en Europe | Femme | Master en sciences juridiques, politiques économiques | Parents retraités (commerçants) en Afrique de l'Ouest, avec deux frères. Une sœur aînée en région parisienne. | Baby-sitting. Bourse échelon 6. Gratification de stage (1200 euros) | |
| Kahina | 22 ans | Femme | Licence en lettres, langues, arts | Parents séparés, aucun contact avec sa mère. Père auto-entrepreneur. Aînée d'une fratrie de | Cours particuliers, vendeuse l'été. Bourse échelon 3 | Domicile parental |

| Prénom (anonymisé) | Age et lieu de naissance | Sexe | Cursus scolaire | Trajectoire et situation familiale | Ressources (emploi et aides) | Logement |
|--------------------|--|-------|---|--|---|---|
| | | | | trois (un frère et une sœur). | | |
| Luka | 23 ans, né en Europe méridionale | Homme | Licence en sciences humaines et sociales | Parents en France, enfant unique | Salarié dans le domaine de l'éducation. Bourse échelon 5, APL | Résidence Crous |
| Mael | 23 ans, né en France | Homme | Licence en lettres, langues et arts | Père directeur d'un établissement scolaire | Travaille dans la restauration. Bourse échelon 4 et pension alimentaire (800 euros) | Logement Crous |
| Marcia | 28 ans, née dans un pays du Moyen-Orient | Femme | Master sciences humaines et sociales | Père et mère travaillent dans le domaine de l'informatique | Responsable d'accueil dans un établissement scolaire | Logement privé |
| Paul | 22 ans, né en France | Homme | Master sciences humaines et sociales | Parents séparés, père absent depuis sa naissance, mère avec de lourds problèmes de santé mentale | Bourse échelon 5, APL. | Logement Crous |
| Saliou | | Homme | Master sciences humaines et sociales | | Employé dans la restauration | |
| Sélim | 21 ans, né en France | Homme | Master sciences humaines et sociales | Parents séparés (aucun contact avec son père). Mère sans emploi fixe | Agent d'accueil résidence (640 euros). Bourse échelon 7. Aide financière de sa mère. | Foyer étudiants |
| Tèko | 20 ans, né en Afrique de l'Ouest francophone | Homme | Licence en sciences juridiques, politiques et économiques | Parents commerçants en Afrique de l'Ouest. Il est le cadet d'une fratrie de 4 garçons. Le 3ème, en emploi, réside en France. | Missions d'intérim | Résidence Crous en colocation |
| Valentin | 27 ans, né en France | Homme | Licence en lettres, langues et arts humaines et sociales | Parents ouvriers, séparés. | Emplois au noir, pas de revenus actuellement, en attente du renouvellement droit de la MPDH | Domicile parental (père) en attendant logement financé par MDPH |

| Prénom (anonymisé) | Age et lieu de naissance | Sexe | Cursus scolaire | Trajectoire et situation familiale | Ressources (emploi et aides) | Logement |
|---------------------------------|--------------------------|-------|------------------------------------|---|---|---|
| Yasmine | 20 ans, né en France | Femme | Licence sciences humaines sociales | en Parents handicapés, placement à l'âge de 14 ans chez sa tante par l'ASE. | Bourse échelon 7. Emploi à temps plein, en L1, 20h par semaine en L2, actuellement en service civique | Logement Crous après avoir vécu des situations résidentielles précaires (studio en logement social avec son père, épisodes sans domicile) |
| Zoé | 19 ans | Femme | Licence sciences humaines sociales | en Père dans les transports, mère dans le social, fille unique | Non boursière | En location logement privé (chambre de 9 m2) après avoir été hébergée par une amie |
| Bénévole Cop1 | | | | | | |
| Secours populaire | | | | | | |
| Responsable précarité d'une UFR | | | | | | |

Grille d'entretien

Consignes pour les stagiaires

Si possible, faire un premier entretien long et assez libre sur la trajectoire scolaire et les difficultés rencontrées, avec des relances pas trop directives (par exemple: « ah bon, peux-tu raconter un peu plus » « Peux-tu préciser »...). Ensuite, réaliser un deuxième entretien plus approfondi et plus précis, pour recueillir notamment les informations pour remplir le document Excel.

N.B. : en italique, les enjeux liés aux questions, pour aiguiller les relances.

Consigne de départ

« Nous faisons partie de la mission précarité de l'UPN et essayons de mieux comprendre les situations de précarité vécues par les étudiant-es.

Question tremplin :

Pourrais-tu nous parler de ta trajectoire : comment es-tu arrivé-e dans cette université ? Pour y faire quelles études ? Comment t'y sens-tu ? Quelle est ton expérience au quotidien de tes études ? »

Récit de trajectoire scolaire.

- Difficultés

Rencontres-tu ou as-tu rencontré des difficultés ?

Comprendre à quel moment ces difficultés sont apparues (contexte, accidents, événements).

Comprendre comment elles se sont traduites matériellement (retards de paiement, dettes, restrictions dans l'alimentation ou les pratiques, heures supplémentaires).

Comprendre comment on fait pour vivre concrètement (stratégies, ajustements, techniques) avec des soutiens (transferts familiaux, en argent / nourriture / autre ?) et des aides (lesquelles ?), ou non.

As-tu rempli le questionnaire d'aide d'urgence de l'université ? Comment en as-tu entendu parler ?

- Emploi

As-tu un emploi ? Peux-tu me décrire ce travail ?

Place de l'emploi dans la vie quotidienne (heures, rémunération, sécurité de l'emploi). Depuis quand il est exercé.

- Budget

Comment organises-tu tes dépenses dans le quotidien ?

Comprendre comment l'étudiant équilibre (ou non) ses dépenses (aussi avec une entrée temporelle pour anticiper l'arrêt de la bourse pendant l'été par exemple)

As-tu fait une demande d'aide financière ou d'exonération des frais d'inscription auprès des assistantes sociales ?

- Logement

As-tu souvent changé de logement ?

Enjeu : Trajectoire résidentielle jusqu'à aujourd'hui (déménagements et pour chaque logement : lieu et type de territoire, type de logement, statut d'occupation : location sociale, privée, propriété, conditions de logement, espace, nombre de personnes)

Es-tu satisfait de ton logement ?

Enjeu de la décohabitation d'avec les parents (quelle date / en projet ? / quelles démarches, difficultés).

Enjeu du confort du logement : surface, insalubrité, éloignement de l'université, chauffage, bruit.

Précarité résidentielle.

As-tu fait une demande de logement Crous ?

Quelles démarches ? Difficultés ? Expérience avec les assistantes sociales ?

Comment ce choix s'est-il construit ?

Quel est le budget que tu consacres au logement ?

Pour ceux qui sont en logement indépendant : comment celui-ci est-il financé ?

- Transport

Comment fais-tu pour te rendre à l'université ?

Enjeux : fraude / contrôle des titres, comment payer les titres de transport, fatigue liée aux longs trajets.

- Alimentation

As-tu rencontré des difficultés alimentaires / pour te nourrir ?

Enjeux : ces difficultés sont-elles liées au budget ? Usage des banques alimentaires, épiceries solidaires, associations, cartes données par l'université pour les achats alimentaires ?

Il semble que des étudiant-es viennent au RU avec des boîtes en plastique pour que les personnes au service les remplissent (et que cela leur fasse deux repas par jour) > est-ce que ce genre de stratégie, observée par des collègues à P8, se retrouve chez nos enquêté-es ?

- Santé, accès / renoncements aux soins

As-tu des problèmes de santé ?

Voir si les questions de handicap, maladie, angoisse sont évoquées.

Comment les soucis de santé affectent-ils ton quotidien ?

Sélection par la santé (problèmes de santé des étudiants qui pèsent sur l'accès à l'emploi, aux études...)

As-tu renoncé à certains soins ou à consulter certains professionnels de santé ?

Enjeu du coût des soins.

As-tu rencontré le service médical ou le service handicap de l'université ?

Raconter la rencontre et ce qu'elle a pu débloquer ou non (et la temporalité). Appui sur des aides extérieures à l'université ?

- Études

Rencontres-tu des problèmes pour étudier ?

Équipements (ordinateur, connexion internet).

Liens avec les enseignant-es.

Organisation des semaines (emplois, logement et transports).

- Démarches administratives

Rencontres-tu des problèmes dans des démarches administratives ?

Voir si titre de séjour.

- Migration

Peux-tu me raconter si tu es arrivé en France pour faire des études ?

Récit du parcours migratoire.

Comprendre comment ce parcours peut être lié à des difficultés administratives ou matérielles, à de l'isolement aussi (quelles relations avec la famille).

- Entourage, soutien des proches

Peux-tu me dire si tu es en contact avec ta famille ?

As-tu des ami-es avec qui te confier sur ce qu'il se passe à l'université ? Des personnes qui t'aident ?

- Sur les aides (à l'université et en dehors)

Quelles aides as-tu demandé ? Quelles aides t'ont été données ?

Enjeu : leur faire raconter leurs expériences aux différents guichets

- Occupations / hobbies / loisirs / engagements politiques et associatifs

Permet de positionner socialement l'enquêté-e

- Remplir une fiche de type Ageven permettant de résumer la trajectoire (par année scolaire) avec les colonnes suivantes : trajectoire scolaire / résidentielle-migratoire / professionnelle / famille / Santé/ une colonne accidents biographiques / dispositifs d'aide ?

- Talon sociologique :

Enquêté-e : année de naissance, pays de naissance, diplômes déjà obtenus

Parents : pays de naissance des parents, métiers et diplômes des parents,

Adelphie : métiers, diplôme et année de naissance des frères et sœurs

Langues parlées

Revenus / bourses

Exemple de fiche Ageven

Yasmine

| Année | Age | Trajectoire scolaire | Résidentielle | Professionnelle | Familliale et conjugale | Santé | Accidents biographiques | Mobilisation des dispositifs d'aide | |
|-------|-----|---|--|---|--|--|---|--|--|
| 2003 | 0 | | réside chez sa mère | | Réside principalement avec sa mère, père malade, qu'elle voit par intermittence | | Invalidité père Violences et maltraitements de sa mère pendant son enfance et adolescence | | |
| 2004 | 1 | | | | | | | | |
| 2005 | 2 | | | | | | | | |
| 2006 | 3 | | | | | | | | |
| 2007 | 4 | | | | | | | | |
| 2008 | 5 | | | | | | | | |
| 2009 | 6 | | | | | | | | |
| 2010 | 7 | | | | | | | | |
| 2011 | 8 | | | | | | | | |
| 2012 | 9 | | | | | | | | |
| 2013 | 10 | | | | | | | | |
| 2014 | 11 | | | | | | | | |
| 2015 | 12 | | | | | travail | | | |
| 2016 | 13 | | | | | | | | |
| 2017 | 14 | | | | | | | | |
| 2018 | 15 | | | | | | | | |
| 2019 | 16 | | | | | | | | |
| 2020 | 17 | L1 sciences sociales et humaines | Logée chez sa tante | Difficultés à trouver un emploi du fait de la pandémie covid 19 | Co-résidence avec sa tante | | Mesure de placement ASE, placement chez sa tante (père sans domicile fixe) | Contrat jeune majeur. Demande de bourse rejetée (dans l'incapacité de présenter ses papiers d'identité, dérobés par sa mère) | |
| 2021 | 18 | L2 Sciences sociales et humaines | Logée chez son père (T1 en logement social), cohabitation intermittente avec son jeune frère | Emploi dans établissement scolaire la semaine + job dans restauration rapide le week-end + baby-sitting | Reprise d'un lien avec son père. Remboursement d'une dette de son père (5000€). | | | Fin contrat jeune majeur. Obtention bourse échelon 7 rétroactive (février 2021) | |
| 2022 | 19 | L3 Sciences sociales et humaines | Logée par son père, période de 6 mois sans domicile fixe, logement Crous (studio) | Service civique dans une association | Placement ASE de son petit frère chez son père. Soutien financier et moral pour son frère et son père. | Mange peu, saute des repas, repousse certains soins (dentaires). Trouble de l'usage de substance" | Période sans domicile fixe (de mars à septembre) suite à l'arrivée de son frère au domicile de son père (logement trop étroit pour tous les accueillir), mère en invalidité | Aide d'urgence (pour se meubler) refusée par la Commission. APL (240€). SUMP. Aides alimentaires Croix rouge | |
| 2023 | 20 | L3 + M1 ou licence à distance pour garder statut étudiant ? | Logement Crous (studio) | | | | | Espère la garantie Jeune (en relation avec la Mission Locale) | |

Lettre d'accord

Dans le cadre d'une enquête sur la précarité étudiante menée à l'Université de Paris Nanterre en 2023 par la mission précarité et santé des étudiant-e-s de l'Université (<https://www.parisnanterre.fr/organisation/les-missions/mission>) nous menons des entretiens de recherche avec des étudiant-e-s en situation de précarité. Les entretiens sont enregistrés oralement et les résultats seront traités dans le cadre de la mission précarité et santé des étudiant-e-s de l'Université de Nanterre afin de mieux comprendre les conditions de précarité des étudiant-e-s. Cette enquête servira à des fins de recherche scientifique, de publications et pour développer la lutte contre la précarité au sein de l'Université de Paris Nanterre. Les noms et les données personnels des personnes interviewées seront anonymisés avant publication des résultats, afin qu'elles ne puissent être retrouvées.

L'enquêteur/trice: Nom, prénom, statut

L'entretien abordera la trajectoire biographique et l'expérience de la précarité, ainsi que les dispositifs d'aide sollicités et leur évaluation.

Accord

Je soussigné-e déclare mon accord de participer à cet entretien (qui durera approximativement une heure) sous les conditions précisées et que l'enregistrement puisse être utilisé par la mission précarité et santé de l'Université de Nanterre.

Lieu, Date

Signature Interviewé-e

Signature Sociologue

Annexe 2 : documents et supports institutionnels

Les lettres de mission (2020 à 2024) cadrant notre action

Année 2020-2021

Chargés de mission

Précarités étudiantes : expertise, action et prévention Santé étudiante : expertise, action et prévention

Objectifs de la mission : Les chargées de mission ont vocation à accompagner l'établissement dans la promotion des politiques de prévention de la santé étudiante et de lutte contre les précarités des étudiant-es.

Intérêt de la mission : Partie intégrante du contrat d'établissement¹², la mission intervient dans le contexte social actuel d'aggravation de la précarité étudiante et de paupérisation, incompatibles avec la réussite universitaire. Il s'agit de permettre à l'université de remplir son rôle d'intégration sociale et de formation, en luttant contre les inégalités socio-scolaires

La précarité étudiante est entendue ici comme un processus de vulnérabilisation des conditions d'études et de vie. Elle se situe au croisement de différentes dimensions : l'accès et les conditions de logement, la santé et l'accès au soin, l'accès au numérique, aux biens de premières nécessités, aux services publics universitaires et extra-universitaires (étatiques et liés aux collectivités territoriales) et la compatibilité entre formation et emploi (précarité économique).

Méthode :

*** Cartographie des dispositifs existants :**

- Identifier les enseignants-chercheurs de l'Université et les équipes de recherche qui travaillent sur ces questions

¹² L'objectif de la mission figure dans le Contrat de site avec la proposition de la création d'une direction de la vie étudiante.

- Identifier les services de l'établissement et les partenaires de l'université agissant sur ces deux secteurs et proposer leur articulation afin de :

o Améliorer les dispositifs et leur complémentarité o Faciliter l'orientation vers les dispositifs
o Éviter les renvois d'un dispositif à l'autre

- Identifier les partenaires actuels et potentiels de l'Université sur cette question de la précarité étudiante

Services concernés : SCUIO-IP (qui comprend l'OVE) en relation avec les assistantes sociales du Crous SUMP (Service de la médecine préventive) Direction de la communication

Quelques partenaires :

Associations étudiantes, Associations liées à l'université, Crous, Fondation de l'université, Ville de Nanterre, Département Des Hauts de Seine, Région Ile de France, Préfecture des Hauts de Seine, mission pour l'égalité des chances, CASH et Fondation hospitalière pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale, Différents dispositifs de relais santé, Observatoire santé mentale étudiante (région IDF)

*** Enquête**

- Déterminer comment l'établissement peut mieux connaître l'état actuel de la précarité étudiante
- Proposer une méthode d'enquête et la réaliser en partenariat avec les services administratifs, les UFR et les équipes pédagogiques
- Mobiliser les équipes de recherche intéressées par ces questions, préconiser des méthodes d'enquête (type, périodicité, dispositifs de recueil et d'analyse)

*** Actions**

- Concevoir des points d'information et des formations pour les personnels: public enseignant comme administratif lorsqu'ils sont confrontés à la précarité (information, sensibilisation, formation)
- Concevoir avec les étudiants des modalités d'appropriation des dispositifs existants et réfléchir en concertation avec eux et en complémentarité avec les services existants à la forme de ces dispositifs.

- Participer à des dispositifs (Commission d'urgence, Groupe de travail sur la précarité des doctorant-e-s)
- Propositions d'actions sur 3 ans pour lutter contre la précarité étudiante et penser la prévention des atteintes à la santé des étudiants.

Budget et moyens :

1) En ce qui concerne l'équipe de chargées de mission :

Missions rémunérées chacune 48 h par année : l'une sur la prévention de la santé (Sabine Fortino, Julie Pannetier et Céline Clément), l'autre sur la lutte contre les précarités (Alexandra Oeser, Leïla Frouillou, Fanny Bugeja-Bloch). La répartition des heures est de 16h par chargée de mission et sera éventuellement ajustée si nécessaire sans augmenter le total.

2) En ce qui concerne d'autres personnes qui pourraient participer aux missions :

- Emploi d'étudiants ou étudiantes qui participeraient à la mission.
- Post-doc pour participer à la réalisation et l'exploitation des enquêtes et des actions.

3) Perspectives

- Envisager une chaire financée par la Fondation de l'Université Paris Nanterre
- Envisager une réponse à appel à projets
- Mise en place d'un pôle social au sein d'une Direction de la vie étudiante (voir contrat de site)

4) Financement des actions proposées et adoptées par l'établissement

- CVEC;
- appui de la Fondation
- partenariats département, ville de Nanterre

Rattachement :

Présidence, Vice-Présidence CFVU, Vice-Présidence Relations humaines et sociales, Vice-Présidence Partenariats et en lien avec VP étudiant

Calendrier :

Dès la première année, il s'agit de proposer des actions.

- Année 1 :

- o Questionnaire sur les besoins des étudiant-e-s en période de crise sanitaire
- o Cartographie des dispositifs existants, en partenariat avec les services
- o Préparation d'une rentrée sociale avec plan de formation pour les composantes et les services

- Année 2 :

o Mise en place et réalisation de l'enquête

o Articulation des services et des partenariats et projets de direction de la vie étudiante

- Année 3 : Analyse, synthèse et perspectives critiques liées au plan d'actions.

Évaluation de la mission :

- Compte rendu d'activité mensuel et oral à l'équipe de direction de l'établissement -

Compte rendu d'activité annuel (10 pages)

- Présentation orale annuelle en CAC et en CA

Année 2021-2022

Chargés de mission

Précarités étudiantes : expertise, action et prévention

Objectifs de la mission :

Les chargées de mission ont vocation à accompagner l'établissement dans la promotion des politiques de prévention de la santé étudiante et de lutte contre les précarités des étudiant-es.

Intérêt de la mission : Partie intégrante du contrat d'établissement[1], la mission intervient dans le contexte social actuel d'aggravation de la précarité étudiante et de paupérisation, incompatibles avec la réussite universitaire. Il s'agit de permettre à l'université de remplir son rôle d'intégration sociale et de formation, en luttant contre les inégalités socio-scolaires.

La précarité étudiante est entendue ici comme un processus de vulnérabilisation des conditions d'études et de vie. Elle se situe au croisement de différentes dimensions : l'accès et les conditions de logement, la santé et l'accès au soin, l'accès au numérique, aux biens de premières nécessités, aux services publics universitaires et extra-universitaires (étatiques et liés aux collectivités territoriales) et la compatibilité entre formation et emploi (précarité économique).

Méthode :

* Cartographie évolutive des dispositifs existants :

- Suite à la première cartographie, établie en 2021, il s'agit de la mettre à jour régulièrement, et de la rendre disponible par différents dispositifs.

- Après avoir, en 2021, identifié les services de l'établissement et les partenaires de l'université agissant sur ces deux secteurs et proposer leur articulation, il s'agit de travailler à :

- o Améliorer les dispositifs et leur complémentarité
- o Faciliter l'orientation vers les dispositifs
- o Éviter les renvois d'un dispositif à l'autre

- Après avoir identifié les partenaires actuels et potentiels de l'Université sur cette question de la précarité étudiante, il s'agit de développer, avec ses services et partenaires, des plans d'action complémentaires à celles qui existent déjà notamment

-sur le logement, en dehors du Crous, pour les populations exclues des critères du Crous :

Logement intergénérationnel avec la ville de Nanterre

Logement d'urgence en cas de violences

- Sur les étudiant-e-s étranger-e-s

Identifier les services concernés et prendre contact avec les RI pour échanger

Identifier les associations avec qui on pourrait travailler (notamment sur les questions juridiques, d'aide aux questions administratives)

* Enquête

- Une enquête quantitative va être lancée en Janvier 2022 auprès des étudiant-e-s pour mieux connaître leurs situations et établir un plan d'action mieux ciblé

- Une démarche auprès du DPO est entreprise

- Recrutement d'un chargé d'étude (avec la PUDN) pour mener et exploiter l'enquête

* Actions

- Concevoir des points d'information et des formations pour les personnels : public enseignant comme administratif, lorsqu'ils sont confrontés à la précarité (information, sensibilisation, formation). Développer et pérenniser la « rentrée sociale » inaugurée en 2021 ; former des étudiants pour y participer.

- Participer à des dispositifs de l'Université (Commission d'urgence, Groupe de travail sur la précarité des doctorant-e-s, réunions mensuelles avec Nabiha Delisle sur l'adaptation et le bilan du questionnaire d'urgence)

- Travail en lien avec le dispositif Etudiant Relais Santé pour construire des actions autour de la santé des étudiants.

- Travail avec la mission égalité sur l'accès aux soins

Budget et moyens :

1) En ce qui concerne l'équipe de chargées de mission :

2 Missions rémunérées chacune 48h pour cette année, donc 96h pour les deux.

L'une traite de la prévention de la santé : Sabine Fortino (21h), Julie Pannetier (1h) et Céline Clément (21h), l'autre de la lutte contre les précarités : Alexandra Oeser (11h S1 seulement, en CRCT au S2), Leïla Frouillou (21h), Fanny Bugeja-Bloch (21h)

2 Missions rémunérées chacune 48h pour les années à venir, l'une pour prévention de la santé, l'autre pour lutte contre précarités

Rattachement :

- Présidence, Vice-Présidence CFVU, Vice-Présidence Relations humaines et sociales, Partenariat et en lien avec VP étudiant

Calendrier :

- Année 2 :

o Mise en place et réalisation de l'enquête quantitative

o Articulation des services et des partenariats, préparation de l'enquête qualitative auprès des services concernés

- Année 3 : Enquête qualitative auprès des services, puis Analyse, synthèse et perspectives critiques liées au plan d'actions (projet de direction de la vie étudiante).

Evaluation de la mission :

- Compte rendu d'activité mensuel et oral à l'équipe de direction de l'établissement

- Compte rendu d'activité annuel (10 pages)

- Présentation annuelle en CAC et en CA

Année 2022-2023

Chargés de mission

Précarités étudiantes : expertise, action et prévention

2022-2023

Objectifs de la mission :

Les chargées de mission ont vocation à accompagner l'établissement dans la promotion des politiques de prévention de la santé étudiante et de lutte contre les précarités des étudiant-es.

Intérêt de la mission : Partie intégrante du contrat d'établissement, la mission intervient dans le contexte social actuel d'aggravation de la précarité étudiante et de paupérisation, incompatibles avec la réussite universitaire. Il s'agit de permettre à l'université de remplir son rôle d'intégration sociale et de formation, en luttant contre les inégalités socio-scolaires.

La précarité étudiante est entendue ici comme un processus de vulnérabilisation des conditions d'études et de vie. Elle se situe au croisement de différentes dimensions : l'accès et les conditions de logement, la santé et l'accès au soin, l'accès au numérique, aux biens de premières nécessités, aux services publics universitaires et extra-universitaires (étatiques et liés aux collectivités territoriales) et la compatibilité entre formation et emploi (précarité économique).

Méthode :

* Cartographie évolutive des dispositifs existants :

- Suite à la première cartographie, établie en 2021, il s'agit de la mettre à jour régulièrement, et de la rendre disponible par différents dispositifs.

- Après avoir, en 2021, identifié les services de l'établissement et les partenaires de l'université agissant sur ces deux secteurs et proposer leur articulation, il s'agit de travailler à :

- o Améliorer les dispositifs et leur complémentarité
- o Faciliter l'orientation vers les dispositifs
- o Éviter les renvois d'un dispositif à l'autre

* Enquête

- Une enquête quantitative a été lancée en Janvier 2022 auprès des étudiant-e-s pour mieux connaître leurs situations et établir un plan d'action mieux ciblé

- Une démarche auprès du DPO a été entreprise

- Recrutement d'un chargé d'étude (avec la PUDN) pour mener et exploiter l'enquête (travail avec la mission pendant 6 mois
- L'enquête est en train d'être exploitée par les chargées de mission durant l'année 2022-2023, et les résultats seront présentés aux services et à la communauté universitaire. Elle va également être présentée devant la mairie de Nanterre et aux acteurs territoriaux qui nous solliciteront.
- Des contacts avec d'autres universités seront prises afin de répliquer l'enquête
- Un travail de presse est mené pour diffuser les résultats

* Actions

- Concevoir des points d'information et des formations pour les personnels : public enseignant comme administratif, lorsqu'ils sont confrontés à la précarité (information, sensibilisation). Développer et pérenniser la « rentrée sociale » inaugurée en 2021 et perpétuer en 2022 ; former des étudiants pour y participer.
- Participer à des dispositifs de l'Université (Commission d'urgence, Groupe de travail sur la précarité des doctorant-e-s, réunions mensuelles avec Nabiha Delisle sur l'adaptation et le bilan du questionnaire d'urgence, Commission CEVEC)
- Travail en lien avec le dispositif Etudiant Relais Santé pour construire des actions autour de la santé des étudiants.
- Travail avec la mission égalité sur l'accès aux soins

Décharge :

96h pour les deux missions. Sabine Fortino (19h), et Céline Clément (19h), Alexandra Oeser (20h), Leïla Frouillou (19h), Fanny Bugeja-Bloch (19h)

Rattachement :

- Présidence, Vice-Présidence CFVU, Vice-Présidence Relations humaines et sociales, Partenariat et en lien avec VP étudiant

Calendrier :

- Année 3 :
 - o Mise en place et réalisation de l'enquête qualitative
 - o Recrutement de 5 stagiaires, financés par la CVEC, pour réaliser l'enquête qualitative sur la précarité étudiante, autour des trajectoires de précarité pour compléter l'enquête quantitative, suivi des stagiaires, encadrement

- o Présentation des premiers résultats des deux enquêtes devant la communauté universitaire et en dehors
- o Travail de presse
- o Travail avec la mission handicap et la mission égalité autour d'un rapport final

Evaluation de la mission :

- Compte rendu d'activité mensuel et oral à l'équipe de direction de l'établissement
- Compte rendu d'activité annuel (10 pages)
- Présentation annuelle en CAC et en CA

Chargées de mission

Précarités et santé étudiantes : expertise, action et prévention

2023-2024

Objectifs de la mission :

Les chargées de mission ont vocation à accompagner l'établissement dans la promotion des politiques de prévention de la santé étudiante et de lutte contre les précarités des étudiant-es.

Intérêt de la mission : Partie intégrante du contrat d'établissement, la mission intervient dans le contexte social actuel d'aggravation de la précarité étudiante et de paupérisation, incompatibles avec la réussite universitaire. Il s'agit de permettre à l'université de remplir son rôle d'intégration sociale et de formation, en luttant contre les inégalités socio-scolaires.

La précarité étudiante est entendue ici comme un processus de vulnérabilisation des conditions d'études et de vie. Elle se situe au croisement de différentes dimensions : l'accès et les conditions de logement, la santé et l'accès au soin, l'accès au numérique, aux biens de premières nécessités, aux services publics universitaires et extra-universitaires (étatiques et liés aux collectivités territoriales) et la compatibilité entre formation et emploi (précarité économique).

Méthode :

Conformément au contrat de site qui prévoyait la création d'une direction de la vie étudiante, et suite à la création d'un nouveau service SAiVE avec le recrutement, prévu pour Septembre 2023, d'une personne à plein temps sur la question de la précarité, les chargées de mission sortent de la dimension opérationnelle de la mission précarité qu'elles assuraient en attendant la création de la nouvelle direction de la vie étudiante. Elles vont ainsi mettre à disposition du nouveau service l'ensemble des dispositifs créés sur les quatre dernières années : la page internet, la cartographie des dispositifs existants, les pdf des flyers à distribuer, les enquêtes menées.

Elles vont se concentrer, pour cette dernière année, sur l'enquête à finaliser et le rapport final à soumettre à la présidence et aux instances. L'année 2024 étant une année électorale, et la mission étant une mission auprès de la présidence, la nouvelle équipe décidera, à partir de mars 2024, des suites à donner à la mission.

*** Enquêtes**

1) Une enquête quantitative a été lancée en Janvier 2022 auprès des étudiant-e-s pour mieux connaître leurs situations et établir un plan d'action mieux ciblé

- L'exploitation de l'enquête est en train d'être finalisée. Des publications sont prévues à ce sujet, appuyées sur l'analyse détaillée présentée dans le rapport global de la mission à la présidence.

2) Une enquête qualitative a été lancée au printemps 2023 avec le recrutement de 5 stagiaires.

- 30 Entretiens qualitatifs sont en train d'être effectués par elles et eux. Ils seront retranscrits entièrement et mis à disposition de la présidence dans un livret.

- des portraits d'étudiant-e-s précaires seront établis

- l'analyse des entretiens et la mise en rapport avec l'enquête quantitative sera effectuée par les chargées de mission

- Les premiers résultats de l'enquête quantitative ayant été présentés au CAC au printemps 2023, les résultats finaux des deux enquêtes seront présentés plus largement aux services et à la communauté universitaire.

- La mission a également été contactée par la mairie de Nanterre ; une présentation à la mairie aux acteurs territoriaux qui nous solliciteront est envisagée.

- Des contacts avec d'autres universités ont été pris afin de répliquer l'enquête ; un travail est en cours pour mettre l'enquête quantitative anonymisée à disposition de la recherche via Progedo

- Un travail de presse est mené régulièrement pour diffuser les résultats

*** Actions**

- Concevoir des points d'information et des formations pour les personnels : public enseignant comme administratif, lorsqu'ils sont confrontés à la précarité (information, sensibilisation). Proposition à faire au CT.

- Développer, avec l'aide des stagiaires, la « rentrée sociale » inaugurée en 2021 et perpétuée en 2022 ; former des stagiaires pour y participer.

- Participer à des dispositifs de l'Université (Commission d'urgence, Groupe de travail sur la précarité des doctorant-e-s, réunions mensuelles avec Nabih Delisle et la nouvelle chargée de précarité sur l'adaptation et le bilan du questionnaire d'urgence, Commission CEVEC)

- Travail avec la mission égalité sur l'accès aux soins

- Ecrire le rapport final de la mission

Décharge :

96h pour les deux missions. Sabine Fortino (25h), et Céline Clément (25h), Fanny Bugeja-Bloch (25h), Leïla Frouillou (21h – en congé maternité à l'automne 2023)

Alexandra Oeser (0h – elle est en délégation CNRS et ne peut pas avoir d'heures, mais continuera à participer à la mission)

Rattachement :

- Présidence, Vice-Présidence CFVU, Vice-Présidence Relations humaines et sociales, Partenariat et en lien avec VP étudiant

Calendrier :

- Année 4 :

- Analyse de l'enquête qualitative
- Suivi des 5 stagiaires, financé-es par la CVEC et renouvelé-es pour 3 mois à l'automne 2023, pour terminer l'enquête qualitative sur la précarité étudiante, autour des trajectoires de précarité en complétant l'enquête quantitative
- Présentation des résultats des deux enquêtes devant la communauté universitaire et en dehors
- Travail de presse
- Écriture du rapport final à partir de l'ensemble des matériaux recueillis

Evaluation de la mission :

- Échanges réguliers avec l'équipe de direction de l'établissement
- Compte rendu final d'activité (50 pages)
- Présentation aux instances universitaires

Annexe 2b Les supports institutionnels

- Présentation des actualités
- Présentation de deux guides d'accompagnement social et de santé des étudiant-es (2022-2023 ; 2023-2024)
- Diaporama de présentation de la mission précarité et santé des étudiant-es réalisé pour la pré-rentrée
- Vidéo de présentation de la mission précarité et santé des étudiant-es réalisée pour la pré-rentrée, accessible sur la page mission précarité santé des étudiant-es

Accessible [ici](#)

Table des matières détaillée

| | |
|--|-----------|
| <i>Sommaire synthétique</i> | 1 |
| 1. Création de la mission et objectifs initiaux | 3 |
| Pandémie, confinement et visibilité de la « crise » étudiante..... | 3 |
| Objectifs initiaux de la mission créée en mars 2021..... | 6 |
| 2. Les actions menées entre mars 2021 et décembre 2023 / février 2024 | 7 |
| Création et visibilité de la mission..... | 7 |
| <i>Mise en place de la mission entre 2020 et 2021</i> | 7 |
| <i>Actions permettant de rendre visible la mission</i> | 8 |
| Organisation du travail de la mission entre 2021 et 2023..... | 10 |
| <i>Veille et cartographie des dispositifs</i> | 10 |
| <i>Accompagnement des étudiant-es</i> | 11 |
| <i>L'enquête par questionnaires sur les conditions de vie des étudiant-es</i> | 11 |
| <i>Enquête par entretiens auprès d'étudiant-es en situation précaire</i> | 13 |
| <i>Information et liens avec des partenaires autour de la précarité étudiante</i> | 15 |
| 3. Les résultats des enquêtes pour mieux comprendre les précarités étudiantes | 16 |
| Etat de la littérature sur les précarités et la santé des étudiant-es..... | 18 |
| Eléments synthétiques tirés de l'enquête par questionnaires sur les situations de précarité à l'UPN | 22 |
| <i>Étudier quand on a des difficultés financières</i> | 22 |
| <i>Santé : renoncement aux soins, difficultés physiques et psychologiques</i> | 23 |
| <i>Logements éloignés, précaires, insalubres</i> | 23 |
| Réception de l'enquête par questionnaire | 24 |
| <i>Les « cas exceptionnels » : EAD, reprises d'études et doctorant-es</i> | 24 |
| <i>Les difficultés liées aux contenus pédagogiques et au suivi administratif</i> | 26 |
| <i>Les conditions matérielles de la vie de campus : éloignement résidentiel, chauffage, alimentation, accessibilité, aménagement, etc.</i> | 27 |
| <i>Des demandes d'accompagnement : la confusion entre le questionnaire d'aide d'urgence et l'enquête par questionnaire</i> | 27 |
| <i>Retours sur des expériences difficiles</i> | 28 |

| | |
|---|-----------|
| Une approche par les indicateurs, montrant l'entrecroisement des dimensions de la précarité étudiante..... | 29 |
| <i>Score 1 : les expériences quotidiennes de précarité</i> | 29 |
| <i>Score 2 : le recours aux aides institutionnelles</i> | 32 |
| Quels sont les facteurs de précarité ? | 35 |
| <i>La place centrale du logement dans l'expérience de la précarité étudiante</i> | 36 |
| <i>Le rôle du logement Crous</i> | 39 |
| <i>L'insuffisance des aides institutionnelles</i> | 43 |
| Une typologie soulignant la diversité des expériences de précarité..... | 44 |
| <i>Classe 1 (63%) : Précarité forte et systémique (la grande majorité des étudiant-es précaires) : cumul des différentes précarités, origines sociales défavorisées</i> | 52 |
| <i>Classe 2 (15%) : précarité qui bloque l'émancipation sociale : précarités objective et subjective des étudiants toujours logés chez leurs parents</i> | 54 |
| <i>Classe 3 (18%) : « Précarité des marges ». Transclasses et non-binaires : vulnérabilités psychiques, sentiment d'illégitimités et disqualifications sociales</i> | 57 |
| <i>Classe 4 (4%) : « précarité des étudiant-es décohabitants issu-es des classes moyennes ou populaires stabilisées ». Quand le soutien parental ne suffit pas et que les aides sociales sont inaccessibles</i> | 61 |
| Le recours aux aides institutionnelles..... | 63 |
| <i>La réponse institutionnelle aux demandes des étudiant-es</i> | 64 |
| <i>Le non-recours aux aides</i> | 66 |
| <i>Des démarches empêchées : les freins dans l'accès aux aides</i> | 71 |
| <i>La nécessité d'un capital administratif, scolaire et économique</i> | 76 |
| <i>Les aides refusées</i> | 78 |
| L'isolement et l'entourage au prisme des situations « exceptionnelles » | 79 |
| Violences et discriminations | 81 |
| <i>Traitements différenciés et discriminations</i> | 81 |
| <i>Violences</i> | 83 |
| La dimension pédagogique comme impensé de la prise en charge institutionnelle | 85 |
| Valorisation et diffusion des résultats des enquêtes..... | 87 |
| 4. Les difficultés rencontrées et pistes de travail..... | 88 |
| Le manque de moyens matériels et humains..... | 88 |
| <i>La question cruciale du logement</i> | 88 |

| | |
|--|------------|
| <i>Les moyens internes à l'université</i> | 89 |
| Les difficultés institutionnelles dans le travail de la mission | 89 |
| <i>Les enquêtes quantitatives et qualitatives</i> | 89 |
| <i>La réflexion sur le pôle SAiVE</i> | 90 |
| Les propositions concrètes | 90 |
| <i>Deux questionnaires distincts : précarité grave / prêt d'ordinateur</i> | 91 |
| <i>Pour le logement : travail avec les collectivités territoriales</i> | 91 |
| <i>Un guichet unique pour les demandes d'aide</i> | 91 |
| <i>Une cellule d'accompagnement administrative renforcée pour les titres de séjour</i> | 91 |
| <i>Renforcer l'OVE local et poursuivre les enquêtes</i> | 92 |
| <i>Porter des revendications au niveau national</i> | 92 |
| <i>Continuer le travail de la mission</i> | 93 |
| Bibliographie | 94 |
| Table des encadrés | 97 |
| Table des tableaux | 97 |
| Table des figures..... | 98 |
| Annexe 1 : autour des enquêtes | 99 |
| Autour de l'enquête quantitative | 99 |
| <i>Construction de l'origine sociale</i> | 99 |
| Portraits d'étudiants précaires..... | 99 |
| <i>Tableau synthétique des enquêté-es</i> | 138 |
| <i>Grille d'entretien</i> | 141 |
| <i>Exemple de fiche Ageven</i> | 145 |
| <i>Lettre d'accord</i> | 146 |
| Annexe 2 : documents et supports institutionnels | 147 |
| Les lettres de mission (2020 à 2024) cadrant notre action | 147 |
| <i>Année 2020-2021</i> | 147 |
| <i>Année 2021-2022</i> | 151 |
| <i>Année 2022-2023</i> | 154 |
| Annexe 2b Les supports institutionnels..... | 159 |
| Table des matières détaillée | 160 |